I

DI

Thilorier Desgardies

HISTOIRE
DES COLONIES
EUROPÉENNES.

CO

HISTOIRE
DES
COLONIES EUROPÉENNES
DANS L'AMÉRIQUE,

EN SIX PARTIES.

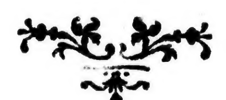
I. Une Hiſtoire abrégée de la découverte de cette partie du monde.
II. Les mœurs & les coutumes de ſes premiers habitans.
III. L'Hiſtoire des Colonies Eſpagnoles.
IV. —— Portugaiſes.
V. —— Françoiſes, Hollandoiſes & Danoiſes.
VI. —— Angloiſes.

Chaque partie contient une deſcription de la Colonie, de ſon étendue, de ſon climat, de ſes productions, de ſon commerce, du génie & des mœurs de ſes habitans : on y traite des intérêts des différentes Puiſſances de l'Europe par rapport à ces Colonies, & de leurs vues par rapport au commerce.

Traduite de l'Anglois de M. WILLIAM BURCK,

par M. E.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez MERLIN, Libraire, rue de la Harpe, à l'Image Saint Joſeph.

M. DCC. LXVII.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.



H

COLO

DA

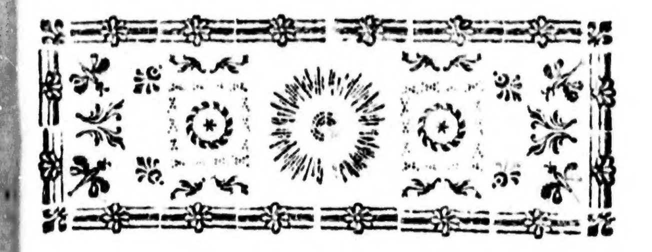
CA

COL

C

Etabliss
Occid
de R
Comp

LES
former
Occiden
Tome



HISTOIRE DES COLONIES EUROPÉENNES DANS L'AMÉRIQUE.

CINQUIEME PARTIE.

COLONIES FRANÇOISES.

CHAPITRE I.

Etablissement des François dans les Indes Occidentales. Protégés par le Cardinal de Richelieu. De Poincy Gouverneur. Compagnie des Indes Occidentales.

LES François ont été les derniers à former des établissemens dans les Indes Occidentales, mais ils se sont ample-

ment dédommagés du temps qu'ils avoient perdu par l'activité avec laquelle ils y ont travaillé, & par les mesures admirables & judicieuses qu'ils ont prises pour en tirer parti & surmonter les difficultés que la nature du terrein & du climat leur opposoit. Les guerres civiles qui déchirerent ce Royaume presque sans interruption, depuis la mort de Henri II. jusqu'à la majorité de Louis XIV, détournerent l'attention du Souverain & des Sujets du commerce, pour les occuper des partis qui s'étoient formés dans la Religion & le Gouvernement. Les politiques de la Maison de Valois, imbus des maximes de Machiavel, mirent tout en usage pour susciter des tempêtes, pour avoir occasion d'étaler leur sçavoir dans le pilotage. Les partis qui divisoient la France, se mettoient peu en peine des intérêts du Royaume; de sorte que de quelque côté que penchât la balance, soit du côté du Roi ou de la Noblesse, des Catholiques ou des Protestans, la nation ne s'en trouvoit pas plus à son aise. Les partis jouoient sur les fonds publics, sans en être plus riches, tandis que leurs divisions appauvrissoient le peuple. On peut regarder le siecle du

Cardinal de Richelieu comme la vraie époque de la politique Françoise. Ce grand homme pacifia les troubles qui agitoient le Royaume, éleva l'autorité royale sur les ruines de celles de la Noblesse, & forma ce système général de politique dans les affaires étrangeres, qui a élevé la France au point de grandeur où nous la voyons. Cependant, tout occupé qu'il étoit de ces soins, il n'oublia ni le commerce, ni les Colonies, ni les établissemens dans les contrées étrangeres. Mais les circonstances du temps, jointes à la multitude d'objets qu'il embrassoit, ne lui permirent point d'achever ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il étoit réservé à Colbert, un des plus grands, des plus sages & des plus vertueux Ministres qui ayent jamais servi un Prince, de perfectionner ce plan, de l'exécuter, & de mettre les choses dans un tel ordre, qu'il fût aisé, lorsque les circonstances le permettroient, de rendre la France une des premieres Puissances commerçantes de l'Europe, & ses Colonies les plus florissantes de l'Amérique.

Ce fut au commencement du regne de François I que les François songe-

rent pour la premiere fois à s'établir dans l'Amérique septentrionale ; mais ils n'exécuterent leur dessein qu'en 1625 qu'ils fonderent une Colonie dans l'Isle de Saint-Christophe, une des Caribes ; & ce qu'il y eut de remarquable, fut que les Anglois prirent possession de l'Isle le même jour. Mais les uns ni les autres ne jouirent pas long-temps de cet établissement. Les Espagnols qui craignoient le voisinage de ces deux Puissances, & qui leur envioient les avantages qu'elles pouvoient tirer d'un pays qui ne leur appartenoit point, & qu'il leur convenoit de laisser désert, attaquerent ces deux nouvelles Colonies, & les chasserent de l'Isle.

Les Anglois y retournerent peu de temps après, & s'emparerent de la plus grande & de la meilleure partie de l'Isle avant que les François eussent le temps d'y revenir en forces. Ceux-ci trouvant que les Anglois en étoient en possession, se contenterent de laisser une petite Colonie dans l'autre partie de l'Isle. Mais les principaux habitans furent chercher fortune ailleurs ; & après avoir lutté contre la fortune & les difficultés dans lesquelles leur imprudence les avoit jettés, ils s'établirent enfin dans la Guadeloupe.

Le Cardinal de Richelieu connut de bonne heure les avantages que l'on pouvoit tirer de ces établiſſemens, s'ils étoient ſagement ménagés, & comprit que l'unique moyen de ſe les aſſurer & de les augmenter, étoit d'en confier le Gouvernement à un homme capable & intelligent. Dans cette vue, il jetta les yeux ſur M. de Poincy, Chevalier de Malthe, & l'y envoya en qualité de Gouverneur & de Lieutenant Général des Iſles de l'Amérique. Perſonne n'étoit plus capable que lui de réformer les déſordres inſéparables des nouveaux établiſſemens, & de mettre les choſes en bon ordre. Iſſu d'une famille illuſtre, d'une probité reconnue, ſçavant, verſé dans les affaires, & d'un génie vaſte & étendu, il employa les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans les Méchaniques, pour l'avantage des Colonies qu'on lui avoit confiées. Ce fut lui qui leur apprit la maniere de cultiver les cannes à ſucre, & de les préparer. Il perfectionna les moulins & les fourneaux dont on s'étoit ſervi juſques alors dans le Breſil; & après avoir dirigé leur induſtrie, il encouragea tous ceux qui employoient pour ſubſiſter, des moyens propres à hâter les progrès

de sa nouvelle Colonie, & réprima avec autant de soin que de sévérité, la cupidité de quiconque cherchoit à s'enrichir aux dépens du public. Il fit des réglemens admirables pour que la justice fût administrée sans partialité & sans délai ; & persuadé que la Religion est la base & le fondement du bon ordre, il fit bâtir des Eglises dans toutes les Isles qui étoient de son ressort, & y mit des Prêtres auxquels il donna des appointemens honnêtes, ne jugeant pas que les Couvents ni les Moines fussent compatibles avec une nouvelle Colonie.

Sous l'inspection de ce Gouverneur, la Martinique, la Guadeloupe, une partie de Saint-Christophe, Saint-Barthelemi & Saint-Martin s'affermirent, & commencerent à fleurir, malgré le peu de secours que la France y envoya ; ce qui prouve que dans les affaires de cette nature tout dépend de l'autorité & de la sagesse de la personne dont on fait choix pour commander.

Ces Isles étoient malheureusement sous la direction d'une Compagnie exclusive, qui, malgré tous les soins qu'on se donna, surtout après la mort du Cardinal de Richelieu, négligea les affaires,

& les mena si mal, qu'elle fut obligée de vendre une partie de ces établissemens, après avoir laissé le reste dans l'état le plus pitoyable. Dans la suite le Gouvernement acheta ces Isles, & retira les autres des mains de ceux qui les possédoient. On fit des réglemens pour le commerce, & il commença à fleurir sous la direction de la Compagnie des Indes. Ces réglemens furent faits en 1680, & l'on en sentit bientôt les effets. Les Compagnies exclusives sont certainement avantageuses pour favoriser un commerce qui ne fait que commencer. Elles peuvent aussi être utiles pour celui qui se fait dans un pays éloigné & soumis à la domination d'un Prince barbare; mais lorsqu'il se fait entre les différentes parties des domaines d'un même Prince, sous la protection de ses loix, par ses propres sujets, & avec des denrées du crû du pays, ces sortes de Compagnies sont aussi absurdes dans leur nature, que ruineuses par les effets qu'elles produisent relativement aû commerce.



CHAPITRE II.

Destruction de la Colonie de Saint-Christophe. Origine des Boucaniers. Cause de leurs succès. Etablissement d'Hispaniola. Politique de la Cour de France. Description d'Hispaniola. Son commerce. Villes du Cap François & de Léogane.

LES Espagnols ne tarderent pas longtemps à s'appercevoir de l'injustice qu'ils avoient commise en ruinant la premiere Colonie de Saint-Christophe, par la vengeance que leurs ennemis en tirerent. On vit en même temps par leur exemple qu'il est infiniment plus avantageux de laisser un peuple hardi & courageux s'établir dans un endroit où il ne peut faire beaucoup de mal, & s'employer à des occupations innocentes, que de l'aigrir par les difficultés qu'on lui oppose, & qui les forcent enfin à prendre des mesures plus dangereuses & plus nuisibles.

Plusieurs François qui avoient été chassés de Saint-Christophe, se voyant réduits à l'indigence, résolurent de s'en

tirer à quelque prix que ce fût. Ils s'adonnerent à la piraterie, & s'étant joints à quelques vagabonds Anglois, Danois, & autres rebuts de différentes nations, gens déterminés & conduits par des chefs intelligens, ils commencerent à courir ſur les Eſpagnols; ils ſe contenterent d'abord de prendre leurs vaiſſeaux & de ruiner leur commerce, ce qu'ils firent avec beaucoup de ſuccès. Après quoi ils débarquerent dans le Continent de la Nouvelle Eſpagne & dans la Terre-Ferme, brûlerent & ſaccagerent le plat pays. Leur hardieſſe & leur nombre ayant augmenté par leurs ſuccès, ils attaquerent & prirent quelques-unes de leurs plus fortes Places & de leurs Villes les plus opulentes, Porto-Bello, Campéche, Maracaibo, Gibraltar & la fortereſſe de Chagra. Ils emporterent même d'aſſaut la ville de Panama, & la brûlerent, après avoir battu une armée qu'on avoit envoyée pour la ſecourir. Ils firent dans ces Places & dans toutes les autres qu'ils prirent, un butin immenſe, & y commirent des cruautés inouies. Un autre parti de ces pirates paſſa le détroit de Magellan, & étant entré dans la mer du Sud, ravagea toute la côte du Perou, du Chili

& du Mexique, & en fit une ſcene de déſolation & d'horreur. Ils réuſſirent par-tout, parce qu'ils ſe conduiſoient avec une ſageſſe & une bravoure qui, dans toute autre occaſion, leur euſſent mérité les plus grands honneurs.

On ſera ſans doute ſurpris que toutes les grandes choſes qui ont été faites dans le Nouveau Monde ayent été effectuées ou par des pirates actuels, tels qu'étoient ceux dont je viens de parler, ou par de ſimples avanturiers qui ne valoient pas mieux qu'eux; par des gens dont le courage & l'habileté étoient tout à la fois leur commiſſion, leur magaſin, leur tréſor, & qui n'avoient d'autre reſſource pour faire la guerre que la guerre même; tandis que les flotes les plus nombreuſes & les mieux avitaillées ont honteuſement échoué, & qui plus eſt, dans les mêmes endroits où ces mêmes avanturiers ont acquis tant de gloire par leurs ſuccès. Il n'eſt pas difficile d'en trouver la cauſe. Il n'y a que des gens braves & entreprenans qui ſoient capables de former de pareils projets. Sans appui, il eſt vrai, mais libres & indépendans, & preſſés par le beſoin, ils étoient obligés de ſe ſervir de tous leurs talens pour avancer leur for-

tune, & heureuſement pour eux, rien n'en rallentiſſoit l'activité. Ils ſe bornerent au commencement à de petites expéditions, & elles leur réuſſirent. Ils ne menoient point avec eux de grandes armées, à la ſubſiſtance deſquelles il fallût pourvoir, ni qui fuſſent découragées & ruinées par les fatigues & l'intempérie du climat. Seuls, ils s'endurciſſoient peu à peu à la fatigue, les moindres ſuccès les encourageoient, & ils ſuppléoient à ce qui leur manquoit du côté de la puiſſance & du nombre, par leur activité, leur vigilance & leur courage. Ce ſont là des cauſes proportionnées à l'effet & à tel effet que ce puiſſe être ; au lieu que par la voie ordinaire, on a rarement envoyé dans l'Amérique un Général d'une réputation connue ; il eût trouvé ce ſervice indigne de lui : les autres qui avoient quelques talens, n'ont dû cette place qu'à la faveur & à l'intrigue. On ſçait quel a été le ſuccès des armemens que l'Angleterre, la Hollande & la France ont envoyés de temps à autre dans l'Amérique, & le peu de gloire qu'ils y ont acquiſe. La choſe eſt ſi notoire, que ce ſeroit perdre le temps d'inſiſter davantage ſur cet article.

Les pirates, que nous nommons improprement Boucaniers, ſont appellés par les François Flibuſtiers, des Flibots avec leſquels ils firent leurs premieres expéditions. Les Boucaniers ne ſont autre choſe que des gens qui vont à la chaſſe des bœufs ſauvages dans l'Amérique, pour en avoir le cuir & le ſuif. Quelques-uns de ceux-ci ſe joignirent aux Flibuſtiers, d'où vient que nous les confondons tous les deux ſous le nom commun de Boucaniers. Ces gens avoient coutume de conduire leurs priſes à la Jamaïque, ce qui enrichit extrêmement cette Iſle. D'autres s'étant apperçus que les Eſpagnols étoient très-foibles à Hiſpaniola, & avoient abandonné une partie conſidérable de cette Iſle, en firent un lieu de rendez-vous. Ceux qui alloient à la chaſſe, furent exercer leur profeſſion dans les endroits dont les Eſpagnols avoient fait déſerter les habitans par leur tyrannie. A ces deux ſortes de pirates, il s'en joignit une troiſieme. C'étoient des François habitans des petites Antilles, leſquels ayant reconnu le gain qu'il y avoit à faire avec un peuple qui dépenſoit beaucoup, & qui n'étoit pas fort entendu dans ſes marchés, & qu'il n'y avoit pas

de meilleur terrein dans l'Amérique, paſſerent dans cette Iſle, & s'y établirent en qualité de marchands & de colons. Ces trois ſortes de gens que le beſoin avoit unis, vivoient en très-bonne intelligence. Les Eſpagnols les chaſſerent pluſieurs fois; mais ils revinrent avec de nouvelles forces, & ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés & de longues diſputes que les Eſpagnols recouvrerent une partie de l'Iſle.

La Cour de France feignit d'ignorer les progrès qu'ils faiſoient, & déſavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de ſe brouiller avec l'Eſpagne pour un pays qu'elle n'étoit pas ſûre de garder, & dont les avantages étoient encore douteux. Mais, lorſqu'elle vit que les François d'Hiſpaniola étoient aſſez nombreux, aſſez forts & aſſez riches pour tenir tête à leurs ennemis, elle les avoua pour ſes ſujets, & leur envoya un Gouverneur & un corps de troupes régulieres, pour les aider à conſerver les conquêtes qu'ils avoient faites. Elle ferma les yeux ſur leurs pirateries, parce que le commerce des cuirs augmentoit, & qu'elle gagnoit tous les jours du terrein. A la fin la France acquit un droit légitime ſur cette Iſle,

par la cession que les Espagnols lui firent de la partie qui est au Nord-Ouest, par le Traité de Ryswick en 1697. On peut dire que c'est la meilleure & la plus fertile partie de la meilleure Isle des Indes Occidentales, & peut-être du monde entier; aussi est-ce la premiere où les Européens se soient établis. Elle a plus de quatre cens milles de long sur cent quarante de large. C'est le principal établissement qu'ayent les François dans les Indes occidentales, & même dans toute l'Amérique. Le pays est extrêmement montagneux dans quelques endroits; mais plusieurs de ces montagnes sont fertiles & couvertes de très-beaux bois. Celles qui sont incultes & stériles contenoient autrefois des mines d'or & même d'argent, de fer & de cuivre; mais on ne les exploite plus aujourd'hui, les François jugeant avec beaucoup de raison, qu'il vaut mieux cultiver les plaines, pour en tirer les denrées précieuses dont le débit est si prompt en Europe, que de s'attacher à des mines dont le profit est plus incertain, & qui après tout ne produisent qu'un métal infiniment moins précieux que ces denrées.

On trouve aussi dans le pays quan-

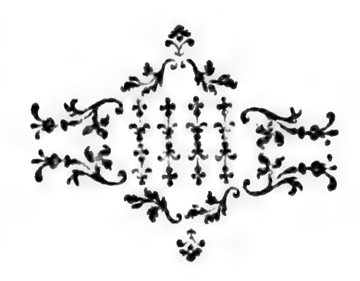
tité de plaines très-vaſtes & très-fertiles, couvertes de très-belles futayes, ou d'arbres fruitiers excellens dans leurs eſpeces, ou de riches pâturages où paiſſent un nombre prodigieux de bêtes à cornes, de moutons & de pourceaux. L'air d'Hiſpaniola eſt le plus ſain qu'il y ait dans les Indes Occidentales. Le pays eſt arroſé par quantité de ruiſſeaux & de rivieres navigables; il n'eſt donc pas étonnant que cette nation active & induſtrieuſe en ait retiré de ſi prodigieux avantages, vu les encouragemens qu'elle reçoit de la Cour de France, & la ſageſſe des réglemens qu'elle a faits relativement à cette Colonie. J'en parlerai ailleurs. Mais ce qu'il y a de certain, eſt qu'en 1726, on comptoit dans cette Iſle cent mille negres & trente-ſix mille blancs; qu'on y recueilloit ſoixante mille muids de ſucre, chacun du poids de cinq cens livres; que l'indigo y valoit la moitié plus que le ſucre; qu'on exportoit quantité de coton, & qu'on fit paſſer en France une aſſez bonne quantité de cacao & de gingembre. Depuis la récolte du caffé a augmenté conſidérablement. Or, en ſuppoſant que les choſes en ſoient reſtées ſur ce pied-là, & que la récolte des denrées ait

été la même qu'en 1726, ce qui eſt faux, & que le ſucre n'ait été vendu que ſur le pied de vingt-quatre ſchelins le quintal les ſoixante mille muids monteront à trois cens mille livres ſterling. Il eſt vrai que le prix de l'indigo a un peu baiſſé depuis lors ; mais comme il eſt devenu plus abondant, ce n'eſt pas trop exagérer que de l'évaluer à cent mille livres ſterling. Si l'on y joint le produit du coton, du cacao, du gingembre & des cuirs, ce ne ſera pas trop de l'augmenter de cent mille livres. Je ſuppoſe les choſes ſur le pied où elles étoient en 1726 ; & cela étant, il s'enſuivroit que cette Iſle rapporte à la France cinq cens cinquante mille livres ſterling par an. Mais ſi l'on conſidere qu'elles ont beaucoup augmenté depuis ce temps là, qu'il ſe fait une grande conſommation de ſucre & de caffé, ce ne ſera pas trop que d'évaluer le produit de cette Colonie à ſept cens cinquante mille livres ſterling par an. Il eſt vrai que cette branche du commerce a beaucoup ſouffert dans la derniere guerre, & que les progrès de la Colonie ſe ſont un peu rallentis ; mais cela n'empêche pas que les choſes ne ſoient telles pour le moins que je viens de le dire.

Les nations, telles que la France & l'Angleterre, dont les peuples ſont actifs & induſtrieux, réparent bientôt les pertes qu'elles ont ſouffertes. Le commerce de France étoit dans un état déplorable à la paix d'Utrecht. Elle n'avoit en tout que cinq cens vaiſſeaux, & cependant elle en avoit mille huit cens au commencement de la derniere guerre, je veux dire trente ans après. Elle fit de très-grandes pertes dans cette guerre, & cependant celles qu'elle vient d'eſſuyer dans celle ci, prouvent qu'elle n'a pas été longtemps à les réparer. Une plaie eſt bientôt guérie tant que le principe vital ſubſiſte dans toute ſa vigueur. Les maladies elles-mêmes ſont des eſpeces de remedes, & chaque nouvelle perte que l'on fait, montre non-ſeulement la maniere dont il faut s'y prendre pour la réparer, mais inſpire encore une vigueur qui nous fait appercevoir de nouveaux avantages. Ces ſortes de pertes rendent les peuples induſtrieux & entreprenans; elles ramenent les choſes à leurs premiers principes; elles entretiennent le mouvement, & éguiſent l'appétit des commerçans. C'eſt la raiſon pour laquelle, malgré les guerres continuelles qui regnent en Euro-

pe, & les pertes que les nations qui l'habitent, souffrent réciproquement les unes des autres, elle sont toujours florissantes; & s'il m'est permis de hazarder une conjecture, je croirois qu'une des causes qui a fait tomber le commerce de la Hollande, est qu'elle n'a point eu de guerre depuis la paix d'Utrecht, je veux dire depuis plus de quarante ans. Il sembleroit qu'elle a retiré des grands avantages de sa neutralité, & cependant avec quelle promptitude ne décline-t-elle point? Ce pays, qui est devenu une nation & une nation riche & commerçante, au milieu de la guerre la plus coûteuse & la plus sanglante qu'il y ait jamais eue, ne perd-elle pas aujourd'hui son commerce, ses richesses & sa puissance, & ne cesse-t-elle presque pas d'être une nation dans le sein de la paix dont elle jouit depuis plus de quarante ans? Pour être toujours de pair avec la France, nous devons beaucoup moins compter sur le tort que nous pouvons faire à son commerce en temps de guerre, que sur la vigueur, l'économie & la sagesse des mesures que nous prenons pour assurer & étendre le nôtre tant en temps de paix qu'en temps de guerre.

La plus grande ville que la France possède à Hispaniola, est le Cap François, lequel est situé dans la partie septentrionale de l'Isle, sur un très-bon port. Elle est très-bien bâtie, & contient environ huit mille habitans tant noirs que blancs. Quoique cette ville soit la plus considérable, cela n'empêche pas que Léogane, qui est dans la partie Occidentale, & dont le port est aussi fort bon, ne soit le siege du Gouvernement, lequel est entre les mains d'un Gouverneur & d'un Intendant qui se veillent l'un l'autre de très-près. Il y a dans cette Isle deux autres villes considérables pour le commerce, sçavoir, Petit-Guaves à l'extrémité Occidentale de l'Isle, & Port-Louis dans la partie qui est au Sud-Ouest.



CHAPITRE IX.

Description de la Martinique, de la Guadeloupe & des autres Isles Françoises. Leurs productions. Observations sur les erreurs dans lesquelles on est tombé à leur sujet.

LA Martinique est après Saint-Domingue, la meilleure Ile que les François possédent dans l'Amérique. C'est une des Caribes, entre lesquelles elle tient le premier rang. Elle a environ soixante milles de long, & à-peu-près la moitié autant de large, & est située à quarante lieues au Nord des Barbades. Elle contient de très hautes montagnes, sur-tout dans l'intérieur du pays, d'où sortent quantité de petites rivieres qui la fertilisent à un point extraordinaire. Elle a quantité de baies & de ports; sûrs, commodes, & si bien fortifiés, que nous avons toujours échoué dans les tentatives que nous avons faites pour nous en emparer. Son terrein est assez fertile, & produit les mêmes choses que les nôtres, ce qui fait que je ne m'étendrai

point ſur cet article. On y recueille une grande quantité de ſucre, de même que dans toutes les Iles, & cette denrée fait la principale branche de ſon commerce. Je puis dire ſans trop exagérer, qu'on en tire tous les ans ſoixante à ſoixante-dix mille barriques, peſant chacune cinq à ſix cens livres. Elle produit auſſi du coton, de l'indigo, du piment & du caffé, mais j'ignore à quoi ſe monte la valeur de ces denrées. La Martinique eſt la réſidence du Gouverneur des Iles Françoiſes.

La Guadeloupe eſt la plus grande des Iles Antilles. Elle eſt preſque coupée en deux par un golfe profond, à l'extrémité duquel eſt un iſthme, qui joint les deux peninſules qui la compoſent. Elle a plus de ſoixante milles de long, ſur preſque autant de large. Son terrein n'eſt point inférieur à celui de la Martinique, & eſt également bien cultivé. Cette Ile eſt très bien fortifiée, & produit les mêmes denrées que la Martinique; ſçavoir, du ſucre, de l'indigo, du coton, &c.

Les autres Iles que les François poſſédent dans ces mers ſont, la Deſirade, Saint-Barthelemi, & Mariga-

lante ; mais elles ne ſont point à comparer avec celles dont je viens de parler. Ces trois Iles enſemble ne produiſent pas plus de ſept à huit mille barriques de ſucre. Quant à celle de Saint-Vincent, elle eſt habitée par des naturels de l'Amérique, & par des Négres qui ſe ſont enfuis des autres Iles Caribes, auxquels les François l'ont abandonnée. J'ignore ce que rapporte Sainte-Lucie, ou comme on l'appelle ſouvent, Sainte-Alouzie. Ils y ſont établis depuis ſi peu de temps, qu'elle ne ſauroit produire beaucoup, & ce ſera notre faute, ſi elle rapporte jamais davantage. Ces Iles, outre les marchandiſes d'étape, produiſent du rocou, du bois du Breſil, de la caſſe, & du bois de roſe. Les François ont un établiſſement dans une Ile ſituée ſur la côte de la Terre Ferme, dans la province de Guiane, appellée Cayenne, & poſſédent encore une partie conſidérable du Continent, mais ils n'ont pas encore étendu leurs poſſeſſions de ce côté là. Cette Ile eſt très mal-ſaine, quoiqu'elle le ſoit moins qu'autrefois. Ils en tirent les mêmes denrées que des Caribes.

Je ne puis apprécier au juſte le pro-

duit de ces Iles, malgré les recherches que j'ai faites pour ne point l'exagérer. Il eſt vrai que j'ai fait monter celui des Caribes beaucoup plus haut que ne l'a fait l'ingénieux compilateur des voyages d'Harris, mais cet Auteur ne me paroît point avoir examiné ce point avec l'attention qui lui eſt ordinaire. Il dit en parlant de la Martinique, qu'étant la plus grande, elle contient auſſi un plus grand nombre d'habitans que les Barbades, & produit auſſi une plus grande quantité de ſucre. Parlant un peu plus bas de la Guadeloupe, il obſerve, qu'elle produit plus de ſucre qu'aucune des Iles Angloiſes, excepté la Jamaïque; & cependant, lorſqu'il vient à ſommer tous les produits de ces Iles, il ne fait monter le tout qu'à quinze mille barriques de ſucre, d'environ ſix cens livres peſant, en même-temps qu'il dit que la ſeule Ile des Barbades, produit une fois autant de ſucre que la Martinique, la Guadeloupe & toutes les Caribes enſemble. Il le fait monter en 1730, à vingt-deux mille barriques de plus de treize cens peſant. Il faut donc qu'il ſe ſoit trompé, ce qui eſt pardonnable dans un ouvrage

auſſi immenſe, & qui en général eſt fait de main de maître.

Quoiqu'il en ſoit, je ſçai de bonne part, que les François recueillent pour le moins autant de ſucre que nous, & que leur commerce a moins baiſſé que le nôtre; qu'ils cultivent une grande quantité d'indigo, au lieu qu'il n'y en a plus dans nos Colonies; que depuis quelques années, ils ont envoyé en France une quantité prodigieuſe de caffé, tandis qu'on ne le cultive preſque plus dans nos Iles; en un mot, que la France l'emporte ſur nous dans cette partie du monde. On a vû les avantages qu'elle tire d'Hiſpaniola. Que ſera-ce, ſi elle vient un jour à ſe rendre maîtreſſe de toute l'Ile. Nous aurons alors pour voiſins, au lieu d'Eſpagnols indolents, des François hardis, vifs, & entreprenants. Perſonne n'ignore le danger d'un pareil voiſinage. La Jamaïque eſt tout auprès, & dans la ſituation où elle eſt, peut-être n'eſt-elle pas aſſez fortifiée. Que ſi avec cela, les François gardoient les Iles de Saint-Vincent, de Sainte-Lucie & de Tabago, n'y plantaſſent-ils que du bois pour le chauffage & la charpenterie, quels avantages ne

tireroient-ils

tireroient-ils point de leurs Colonies, quels dommages ne causeroient - ils point aux nôtres, qui en sont pour ainsi dire entourées, & qu'ils pourroient bloquer, lorsque bon leur sembleroit?

Ces dernieres Iles resterent neutres à la derniere paix, ou pour me servir d'autres termes, furent abandonnées à la rupture de la premiere, de la maniere qu'il falloit pour exciter un nouvel incendie, (je suis persuadé que ce n'étoit point l'intention des deux partis), & comme si l'on n'eût eu d'autre dessein. En effet, rien n'est plus dangereux que ces restes de comptes, que le parti victorieux ne se presse jamais de solder, & qui donnent lieu à de nouveaux troubles. Il vaut mieux savoir tout-d'un-coup à quoi s'en tenir, soit en bien, soit en mal. Si à la conclusion de la paix, nos affaires prenoient un mauvais train, quelles ressources trouverions-nous dans les pays que nous possédons? La Jamaïque est mal cultivée. Les Bahamas sur lesquelles nous avons un droit incontestable, & dont nous pourrions tirer quantité de sucre, sont entiérement négligées, comme si elles ne valoient pas la peine

qu'on y pensât, quoiqu'elles ſoient nombreuſes, grandes, fertiles, ſituées dans un climat heureux, & en quelque ſorte la clef de la navigation aux Indes Occidentales. Je paſſe pluſieurs autres réflexions ſous ſilence, pour parler des autres pays que la France poſſéde dans le Continent, qui, s'ils étoient auſſi-bien cultivés, qu'ils ſont fertiles & étendus, ſeroient auſſi avantageux aux François que leurs Iles, & augmenteroient beaucoup la richeſſe & la puiſſance de ce royaume floriſſant.

CHAPITRE IV.

Amérique Françoiſe Septentrionale. Deſcription du Canada. Son climat. Foire de Mont-Réal. Quebeck. Habitans du Canada. Le fleuve de Saint-Laurent & les grands Lacs. Le Cap Breton.

LES François poſſédent dans l'Amérique Septentrionale un pays immenſe qui communique avec la mer par les embouchures de deux grandes rivieres, dont la navigation eſt extrêmement dangereuſe & difficile, & dont l'une eſt glacée pendant preſque la moitié de l'an-

née, & couverte de brouillards épais une grande partie de l'autre. Ils diviſent cette vaſte contrée, laquelle eſt bornée à l'Eſt & au Nord-Eſt par nos Colonies; au Sud-Oueſt & au Sud-Eſt par celles d'Eſpagne, & à l'Oueſt par ce pays inconnu qui s'étend juſqu'à la mer du Sud en deux grandes provinces, dont celle qui eſt au Nord eſt appellée le Canada, & celle qui eſt au Midi la Louiſiane. Je n'examinerai point ici les moyens qu'il convient d'employer pour fixer les bornes de ces contrées, dont l'étendue eſt preſque auſſi grande que celle de l'Europe, parce que ces ſortes de queſtions veulent être décidées par d'autres moyens que ceux que je pourrois employer ici.

Le Canada qui confine avec nos provinces de la Nouvelle Ecoſſe, de la Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle York, jouit à-peu-près du même climat; mais comme il eſt plus éloigné de la mer & plus avant dans le Nord qu'aucune de ces provinces, l'hyver y eſt beaucoup plus rude, quoique l'air y ſoit généralement ſerein. Le ſol n'eſt pas le même partout, & eſt pour la plus grande partie ſtérile; mais les François ont des établiſſemens dans des cantons

qui ne le cédent en rien à nos meilleures Colonies, & auxquels il ne manque que la facilité de pouvoir débiter les denrées qu'ils produisent. Le bled des Indes & le froment y croissent presque partout. On y trouve les mêmes herbes potageres qu'en Europe ; mais on n'y trouve aucune marchandise d'étape pour envoyer en France, à la réserve de celles que l'on tire des Indiens, & qui consiste en peaux de castor & autres semblables pelleteries. Ces pelleteries jointes au bled & aux gros meubles que les François envoient dans les Indes Occidentales pour l'usage d'un peuple qui n'est ni fastueux ni nombreux, leur fournissent tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

La froideur du climat & le défaut des manufactures montrent les choses que ce pays est obligé de tirer d'Europe. Je mets de ce nombre le vin, l'eau-de-vie, les habits, les toiles & le fer travaillé. Le commerce des Indes consiste en eau-de-vie, tabac, couvertures, fusils, poudre, balles, chaudrons, hachettes & toutes sortes de quinquailleries. Les Indiens donnent en échange des pelleteries, & les François ont des voyageurs qu'ils appellent

coureurs de bois, qui, de même que les habitans du pays, traversant les lacs & les rivieres qui divisent ce pays, dans des canots faits d'écorce d'arbre, avec une industrie & une patience incroyables, transportent leurs effets dans les contrées les plus reculées de l'Amérique, & chez des nations qui nous sont entierement inconnues. Les Indiens s'habituant par-là à commercer avec eux, portent à leur tour à leur marché les marchandises dont ils veulent se défaire. Il se tient tous les ans, dans le mois de Juin, une foire à Mont-Réal où quantité de gens se rendent de toutes parts. Cette foire s'ouvre avec beaucoup de cérémonie; on établit des corps-de-gardes, & le Gouverneur même s'y rend pour prévenir les désordres qui pourroient survenir parmi un si grand nombre de nations sauvages. Voilà sur quel pied est aujourd'hui le commerce. Quoique la plupart de ces nations traversent, pour s'y rendre, notre établissement d'Albanie dans la Nouvelle York, où les denrées & les marchandises sont à meilleur marché qu'à Montréal, elles aiment mieux faire deux cens milles de plus, & les acheter de la seconde main, quoiqu'elles soient plus

cheres, à cauſe des frais qu'il en coûte pour les tranſporter à la foire. Les François, au contraire, aiment mieux les tirer de la Nouvelle York que de leurs Marchands, à cauſe du long trajet qu'il y a de l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent juſqu'à Mont-Réal. Cela prouve que les François ont infiniment plus d'induſtrie & d'économie que nous, & entendent beaucoup mieux l'art de captiver l'affection des hommes, ce qui contrebalance les inconvéniens qu'ils éprouvent dans le pays qu'ils habitent. Notre Fort d'Oſwego étoit parfaitement bien ſitué pour aſſurer notre commerce avec les Indiens, & nous en attirer une grande partie; mais aujourd'hui il ne ſçauroit plus interrompre celui des François.

Comme j'ai déjà parlé ci-deſſus de Mont-Réal, je me contenterai d'obſerver que cette ville eſt ſituée dans une Iſle du fleuve de Saint Laurent, dans le pays des Iroquois. La riviere dans cet endroit n'eſt navigable que pour les canots ou les barques, à cauſe des cataractes qui ſe trouvent entre elle & Quebec; ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit conſidérable, tant à cauſe de la foire dont j'ai parlé, que du com-

merce qui s'y fait pendant toute l'année. Elle contient environ trois mille habitans.

Quebeck, la Capitale, eſt plus près de la mer de pluſieurs lieues ; mais elle en eſt cependant éloignée de cent cinquante. La riviere qui, depuis la mer jusques dans cet endroit, a dix ou douze milles de largeur, ſe retrécit tout-à-coup, & n'a plus qu'environ un mille d'étendue. La ville eſt diviſée en haute & baſſe. Elles ſont toutes deux très-bien fortifiées & très-bien bâties. Il y a une fort belle Cathédrale, un Palais Epiſcopal & un magnifique College de Jéſuites, trois Couvents d'hommes & trois de femmes. Elle eſt défendue par une belle Citadelle dans laquelle le Gouverneur fait ſa réſidence. Elle n'eſt pas fort conſidérable pour être la Capitale du Canada, ne contenant tout au plus que ſept à huit mille habitans. Les plus gros vaiſſeaux y abordent ſans peine, & il y a même un chantier où l'on en conſtruit un grand nombre.

Depuis Quebeck juſqu'à Mont-Réal, ce qui fait un eſpace d'environ cent cinquante milles d'étendue, le pays qui eſt des deux côtés de la riviere, eſt extrê-

mement bien peuplé, & forme un coup d'œil très-agréable. On y voit quantité de fermes & de maisons de plaisance, mais ni villes ni villages. Il en est de même de nos Colonies de la Virginie & de Maryland, où les maîtres des plantations vivent séparés les uns des autres.

Malgré les soins que se donne la Cour de France pour peupler cette Colonie, & y faire fleurir le commerce, de même que dans toutes les autres qu'elle possede dans le Continent, elle n'a pu encore surmonter les difficulrés qu'elle a eu à éprouver de la part du climat, avant que le pays fût habité, ni réparer les pertes qu'elle a souffertes de la part des Iroquois qui ont réduit plus d'une fois leur Colonie à l'extrémité, ni vaincre la difficulté de la navigation du fleuve de Saint-Laurent, ce qui a beaucoup retardé les progrès de la Colonie. De-là vient que quoique ce soit le plus ancien établissement que les François ayent dans l'Amérique, & qu'il soit même antérieur au nôtre dans la Nouvelle Angleterre, on n'y compte cependant pas plus de cent mille ames. D'autres n'y en comptent que quarante mille. Rien ne sçauroit être plus préjudiciable à nos

intérêts, que de trop compter ſur nos forces, de mépriſer celles de nos ennemis, & d'agir en conſéquence de ces idées; car n'euſſent-ils que celles dont je viens de parler, ils ne ſeroient pas moins redoutables pour nos Colonies, ſi elles étoient bien ménagées. Les François ont toujours ſur pied ſept à huit mille hommes de troupes & de milice, endurcis à la fatigue & bien diſciplinés, & toujours prêts à ſeconder leurs troupes régulieres; de ſorte que rien ne peut retarder leurs opérations. Que ſi les Indiens ſont ſi fort attachés à leurs intérêts, ils en ſont bien moins redevables à leurs intrigues & à leurs menées, qu'aux ſecours que ceux-ci en attendent tant qu'ils reſtent unis avec eux, & qu'à la crainte qu'ils ont d'être châtiés toutes les fois qu'ils oſent les abandonner. Il n'en eſt pas de même de nous. Ce peuple ſauvage nous attaque ſouvent ſans aucun ſujet, & commet impunément les ravages les plus horribles, & fait enſuite ſa paix avec nous, lorſqu'il ne ſe ſent pas le plus fort. Il ſçait que nous ſommes toujours diſpoſés à la lui accorder. Il promet de l'obſerver auſſi longtemps que le ſoleil

& la lune ſubſiſteront; mais dans le temps qu'on s'y attend le moins, il ſe jette ſur nos Colonies, les ravage d'un bout à l'autre, & fait de nouveau la paix, juſqu'à ce qu'il trouve l'occaſion de la rompre comme la premiere fois.

Le fleuve de Saint-Laurent eſt le ſeul endroit où les François ayent des établiſſemens conſidérables; mais ſi nous portons nos vues dans l'avenir, il y a tout lieu de croire que ce vaſte pays, quels qu'en ſoient les poſſeſſeurs, ſera un jour en état de faire un très-grand commerce ſur ces grandes mers d'eau douce qu'il renferme. Il y a cinq Lacs, dont le plus petit eſt beaucoup plus vaſte qu'aucun autre que l'on connoiſſe dans les autres parties du monde. C'eſt le lac Ontario qui n'a pas moins de deux cens lieues de circuit; le Lac Erie qui a à-peu-près la même étendue, quoiqu'il ſoit moins large. Celui des Hurons eſt extrêmement large, & a pour le moins trois cens lieues de circuit, quoique, de même que le Lac Erie, il ſoit beaucoup plus long que large. Le Lac ſupérieur contient pluſieurs grandes Iſles, & a cinq cens lieues de circuit. Tous ces Lacs ſont navigables pour tels vaiſſeaux que ce puiſſe être, & com-

muniquent les uns avec les autres, à l'exception du Lac Erie & du Lac Ontario, dont la communication eſt interrompue par la cataracte du Niagara, dont l'eau ſe précipite de la hauteur de plus de vingt-ſix braſſes avec un bruit effroyable qui ſe fait entendre à pluſieurs milles à la ronde. Le fleuve de Saint-Laurent ſert d'iſſue à ces Lacs; & ils vont ſe décharger avec lui dans l'Océan. Les François ont bâti des Forts dans les différens détroits par où ces Lacs communiquent les uns avec les autres, de même que dans celui par où le dernier communique avec le fleuve de Saint-Laurent. Il ſe ſont aſſurés par-là le commerce de ces Lacs, & tiennent en bride toutes les nations limitrophes.

Les François ont encore dans la partie Septentrionale du pays qu'ils poſſédent dans l'Amérique, un établiſſement qui, bien que petit, eſt peut-être infiniment plus important que les autres. C'eſt l'Iſle du Cap Breton, laquelle appartient proprement à la diviſion de l'Acadie, ou de la Nouvelle Ecoſſe, & eſt la ſeule de ſes parties qui n'ait point été cédée à la Grande-Bretagne. Elle a environ cent quarante milles de long; elle eſt remplie de montagnes & de lacs,

& entrecoupée de quantité de criques & de baies qui se touchent presque les unes les autres ; de maniere qu'elle ressemble, tant par ses côtes que par l'intérieur du pays, à la plupart des contrées du Nord, par exemple, à l'Ecosse, à l'Islande, au Danemarck & à la Suede; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit fertile dans bien des endroits, & qu'il n'y ait dans d'autres quantité de bois propre à toutes sortes d'usages. On trouve dans l'intérieur du pays quantité de mines de charbon de terre, & sur ses côtes une des pêcheries les plus abondantes qu'il y ait au monde. Louisbourg est la seule ville qu'il y ait dans cette Isle, & son port est un des meilleurs de l'Amérique. Il a quatre lieues de circuit, & n'a qu'une seule entrée, laquelle est fort étroite. Les vaisseaux y mouillent à sept brasses d'eau. La ville est assez grande, bien bâtie & bien fortifiée. Le port est défendu par plusieurs batteries de canons & par des Forts qui ne le rendent peut-être que trop sûr. Il est ouvert toute l'année. Les vaisseaux François qui vont à Quebeck, trouvant rarement de quoi remplir leur cargaison, relâchent pour l'ordinaire à Louisbourg, & y chargent du poisson, du

charbon, du bois qu'ils transportent dans les Isles Françoises, & les échangent contre du sucre. Personnne n'ignore qu'après avoir pris cette Isle dans la derniere guerre, nous la rendîmes par le traité d'Aix-la-Chapelle, je veux dire dans un temps où nous n'étions point en état de prescrire des conditions à notre ennemi.

CHAPITRE V.

La Louisiane. Le Mississipi. L'Ohio. La Fontaine de Jouvence. Colonie de la Louisiane.

LES François ont appellé la partie Méridionale de la vaste contrée qu'ils possédent dans l'Amérique, Louisiane. Elle faisoit autrefois partie de la Floride. Elle est bornée au Midi par le golfe du Mexique, & il seroit à souhaiter que l'on fixât par un traité définitif les bornes qu'elle doit avoir à l'Est & à l'Ouest. Ce pays vaut mieux à tous égards que le Canada. Situé dans un climat délicieux, la température de l'air, la bonté du terrein & la multitude de rivieres dont il est arrosé,

& dont la plupart ſont navigables plu-ſieurs centaines de mille bien avant dans les terres, le mettent en état de produire toutes ſortes de denrées. Les principales de ces rivieres ſont le Miſſiſſipi, dont la ſource eſt inconnue, mais qui traverſe preſque toute l'Amérique Septentrionale, & inonde le pays dans certaines ſaiſons de l'année; l'Ohio, qui eſt preſque auſſi grand que le Danube, & ſe jette dans le Miſſiſſipi; l'Ouabache qui ne lui eſt pas inférieur, l'Alibama, la Mobile, &c. Le pays n'eſt preſque qu'une plaine continue, couverte de bois & de riches pâturages. En un mot, la Louiſiane, particuliérement du côté du Nord, car elle eſt ſtérile vers l'embouchure du Miſſiſſipi, eſt à tous égards un pays délicieux, quoiqu'on n'y trouve point ces riches métaux qui donnerent lieu au fanatiſme de 1720.

Ce pays a été de tout temps la ſource de quantité d'idées romaneſques. On fit courir ſur ſon ſujet des hiſtoires ſurprenantes la premiere fois que les Eſpagnols découvrirent l'Amérique. Il courut entr'autres choſes un bruit qu'il y avoit une Fontaine dont l'eau renouvelloit la jeuneſſe de ceux qui en bû-

voient. La choſe alla même ſi loin, que Jean Ponce de Léon, qui tenoit un rang conſidérable parmi les avanturiers Eſpagnols, y ajouta foi, & fit une expédition particuliere pour découvrir cette fameuſe fontaine de Jouvence. Il fut le premier Européen qui aborda dans la Floride. J'ignore quel fut le ſuccès de ſon voyage, mais il eſt certain qu'il mourut au bout de quelque temps après l'avoir cherchée partout, & goûté de preſque toutes les eaux qu'il rencontra. Je ne ſçache pas qu'on ait encore trouvé cette fontaine merveilleuſe. Si jamais on la découvroit, il ſe feroit une conſommation prodigieuſe de ſon eau, tant dans le pays que chez l'étranger, & elle feroit un fonds bien plus ſolide pour les actions que les plus riches mines d'or & d'argent.

Cette idée, toute abſurde qu'elle eſt, n'eſt pas la ſeule qui ait eu cours dans le monde. La cupidité de s'enrichir par le commerce de cette contrée, devint chez une nation fort ſage l'inſtrument d'un de ces coups de maître en fait de politique, qui ſauvent quelquefois les nations, abîment les particuliers, & renverſent de fond en comble, non-ſeulement la façon de penſer générale;

mais encore les fortunes qui paroiſſent les mieux affermies. Le fameux ſyſtême du Miſſiſſipi fut de cette nature, & eut un fondement auſſi romaneſque. Il eſt connu de tout le monde, tant par l'effet qu'il a produit, que parce qu'il a donné lieu à une pareille manie en Angleterre, dont les ſuites n'ont peut-être pas été auſſi avantageuſes.

Les François tirent de la Louiſiane de l'indigo, du coton, du froment, du riz & du bois qu'ils tranſportent dans leurs Iſles; mais la Colonie n'eſt pas fort vigoureuſe, à cauſe des baſſes & des bancs de ſable qui ſe trouvent à l'entrée du Miſſiſſipi, & qui empêchent les gros vaiſſeaux d'aborder. Cela fait que les habitans vivent dans la médiocrité; mais la même cauſe qui les empêche de s'enrichir, contribue à leur ſûreté, n'étant pas aiſé de les attaquer de ce côté. Indépendamment de cet avantage, les François ont bâti pluſieurs Forts dans les endroits les plus importans, & fortifié la Nouvelle Orléans, qui eſt la Capitale & la ſeule ville de la Louiſiane, d'une façon très-réguliere. Cette ville n'eſt remarquable ni par ſa beauté, ni par ſa grandeur, ni par ſes richeſſes. Cependant, malgré ces déſavantages,

la Colonie ne baiſſe point ; de ſorte que s'ils pouvoient rendre l'embouchure du Miſſiſſipi navigable, eh que ne ſurmonte-t-on point avec de l'ambition & de l'induſtrie ! s'ils pouvoient s'établir ſur l'Ohio qui, dans certain temps de l'année, déborde & devient navigable depuis ſa ſource juſqu'à l'embouchure du Miſſiſſipi, & donne paſſage aux plus gros vaiſſeaux, quoiqu'ils ayent de la peine à remonter, ſi, dis-je, par ce moyen, ou par tel autre que ce puiſſe être, ils pouvoient ouvrir une communication entre le Canada & la Louiſiane, & nous confiner entre nos montagnes & la mer, ce pays changeroit entiérement de face dans quelques années. Il fourniroit à leurs Colonies du bois de conſtruction, des mâts, des chevaux, des mulets & des vivres de toute eſpece. La France en tireroit du tabac ; ce qui donneroit lieu à un commerce qui enrichiroit le pays & les peuples qui l'habitent. Nous avons vu qu'en moins de quarante ans, les Colonies Françoiſes ſont devenues l'objet de la terreur de leurs voiſins ; & nous éprouvons encore aujourd'hui que celles du Nord de l'Amérique, même dans l'état actuel où elles ſe trouvent, ſont

en état de résister à toutes nos forces réunies, du moins de la maniere dont nous les employons.

CHAPITRE VI.

Conduite des François par rapport à leurs Colonies.

Le progrès des Colonies Françoises est bien moins l'ouvrage de la fortune que l'effet des sages mesures que la France a prises pour les faire fleurir. Persuadée que les Colonies ne valent qu'autant qu'on s'intéresse à leur prospérité, le Ministere en a commis le soin à un Conseil du commerce, dont l'unique but est de répondre à l'objet de son institution. Il est composé de douze principaux Officiers de la Couronne, & des Députés des villes de commerce que l'on choisit parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens, à qui l'on donne des honoraires suffisans pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce Conseil se tient une fois la semaine. Les Députés y proposent ce qu'ils jugent nécessaire pour réformer les abus qui se commettent, pour relever les branches

qui ſont tombées, pour en former de nouvelles, pour entretenir les vieilles, en un mot pour faire fleurir le commerce & les manufactures, ſuivant leurs lumieres ou les inſtructions qu'ils ont reçues des perſonnes qui les ont commis. Ils veillent attentivement ſur tous les articles de commerce; & non contens de propoſer eux-mêmes ce qui leur paroît avantageux, ils écoutent les propoſitions qu'on leur fait ſans hauteur ni partialité, quand même elles viendroient des plus bas Artiſans. Font-ils quelque reglement avantageux, ils le préſentent au Conſeil où il eſt toujours reçu avec des égards particuliers. On donne auſſitôt un Edit pour en ordonner l'exécution avec une ponctualité qui diſtingue ce Gouvernement, & qui ſeule peut faire valoir ce qu'on propoſe d'avantageux pour l'état. C'eſt à ce Conſeil qu'eſt confié le ſoin des Colonies Françoiſes.

Le Gouvernement des différentes branches de leurs Colonies eſt entre les mains d'un Gouverneur, d'un Intendant & d'un Conſeil Royal. L'autorité du Gouverneur eſt contrebalancée du côté de la Cour par un Intendant qui eſt chargé de tout ce qui concerne les droits

du Roi & la levée de ſes revenus, & du côte du peuple par le Conſeil dont l'emploi eſt d'empêcher qu'il ne ſoit ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre, & tous les quatre ſont contenus dans leur devoir par le Gouvernement dont la vigilance ne s'endort jamais. Car tous les Officiers des Ports ſont obligés, ſous des peines fort ſéveres, d'interroger tous les Capitaines de vaiſſeaux qui arrivent des Colonies ſur la réception qu'on leur a faite, la juſtice qu'on leur a rendue, & les droits qu'on leur a fait payer. Ils interrogent auſſi les paſſagers & les matelots ſur tous ces différens articles, & dreſſent un procès-verbal qu'ils envoient à l'Amirauté. On écoute les plaintes; mais il s'en faut beaucoup que l'on condamne un homme ſur une ſimple accuſation.

Pour que les Colonies ne ſoient point chargées, & empêcher que le Gouverneur ne ſuſcite des intrigues, & ne favoriſe les partis dans ſon Gouvernement, la Cour ſe charge de lui payer ſes honoraires. Il n'a aucun profit caſuel, & il lui eſt étroitement défendu de faire aucun commerce, d'avoir aucune plantation dans les Iſles ni dans le Continent, ni aucun intérêt ſur les

terres & les denrées qui sont dans son Gouvernement, à l'exception de la maison qu'il habite & du jardin qui y est attaché C'est aussi la Cour qui paye les Officiers tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, & qui a soin de faire bâtir & réparer les fortifications.

Les Colonies en général ne payent aucun impôt, ou si l'on en leve dans quelque cas extraordinaire, ils sont fort modérés. La Cour a même jugé à propos, pour hâter leurs progrès, d'en exempter ceux qui commencent une nouvelle plantation. Les droits qu'on leve sur les marchandises qu'on envoie dans les Isles & en France, ne vont tout au plus qu'à deux pour cent. Celles qu'ils reçoivent, n'en payent aucun.

Outre tous ces avantages, les Colonies qui sont pauvres comme le Canada, ne profitent pas peu de l'argent que la France y envoie pour soutenir l'établissement. Il passe dans le Canada près de cent vingt mille écus par an, lesquels circulant dans le pays, empêchent le cours du papier qui est toujours très-dangereux, mettent les habitans en état de maintenir le crédit qu'ils ont en

France, & qui de plus ne ſont point perdus pour le Royaume, puiſqu'ils y retournent à la premiere occaſion qu'on a de les y envoyer de nouveau.

Les François ont dans toutes leurs Iſles des Juges établis par l'Amirauté pour terminer les procès qui ſurviennent entre les marchands & qui ont le moindre rapport au commerce. Avant que d'entrer en charge, on a ſoin de les examiner ſur tout ce qui concerne les loix de la marine, leſquelles ont été rédigées avec tant de jugement & de ſageſſe, que les procès ſont bientôt terminés.

Indépendamment de ces précautions, dont le but eſt d'aſſurer le bon Gouvernement de la Colonie & de faciliter ſon commerce avec le Royaume d'une maniere qui ſoit également avantageuſe à tous deux, on n'a rien négligé pour peupler le pays le mieux qu'il eſt poſſible. Pour cet effet, on oblige tous les vaiſſeaux qui ſortent de France pour ſe rendre dans l'Amérique, de prendre à bord un certain nombre de domeſtiques, leſquels s'engagent pour un certain temps. Les vaiſſeaux du port de ſoixante tonneaux & au-deſſous, en prennent trois, ceux depuis ſoixante juſqu'à cent, quatre, ceux depuis cent

& au deſſus, ſix. On choiſit des ſujets ſains & robuſtes depuis l'âge de dix-huit ans juſques à celui de quarante. Les Officiers de l'Amirauté les examinent avant leur départ, pour voir s'ils ſont tels que la loi le preſcrit, & l'on fait la même choſe après qu'ils ſont arrivés dans l'Amérique. Leur ſervice eſt de trois ans. Les habitans des Colonies aiment mieux ſe ſervir de negres, parce qu'ils ſont plus obéiſſans, plus endurcis au travail, plus aiſés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent entiérement. Comme une pareille conduite pourroit nuire dans la ſuite du temps à la ſûreté de la Colonie & aux intérêts du Royaume dont elle dépend, on oblige les propriétaires à avoir toujours un nombre de domeſtiques blancs, proportionné à celui des noirs; & qui plus eſt, il y a un Commiſſaire prépoſé pour fixer le ſalaire de ces domeſtiques, & obliger les habitans à en prendre le nombre preſcrit par l'Ordonnance, ſans quoi ils deviendroient à charge aux Capitaines qui les ont amenés.

On regarde un homme qui va s'établir dans l'Amérique, comme un enfant perdu qui hazarde ſa vie, qui ſubit une eſpece d'exil, & qui travaille pour le

bien de sa patrie; & de là vient qu'on a beaucoup d'indulgence pour lui. Les ouragans, les tremblemens de terre, l'intempérie des saisons lui causent-ils quelque dommage? on arrête les poursuites de ses créanciers, on l'exempte d'impôt, & même on lui avance de l'argent pour le mettre en état de réparer les pertes qu'il a faites. On prête à ceux qui sont pauvres, & qui ont bonne volonté de travailler, l'argent & les ustensiles dont ils ont besoin pour s'établir, & ils acquitent peu à peu les sommes qu'on leur a avancées. D'un autre côté, comme les dettes frauduleuses ne sont pas moins nuisibles à l'habitant qu'au marchand François, on oblige ceux qui ont contracté des dettes en France à les acquiter. On envoie un état de ses dettes à l'Amérique avec les pieces qui les justifient, & la Sentence obtenue, on exécute ses biens de quelque espece qu'ils puissent être. On a soin cependant, en forçant le débiteur à payer, de ne point le mettre hors d'état de travailler, ce qui priveroit la Communauté d'un sujet utile & laborieux. On regle le payement sur la faculté du débiteur, de maniere qu'on ne sacrifie jamais une partie à l'autre,

ce

ce qui eſt une conduite qu'on devroit obſerver dans tous les Etats bien réglés. Tous deux ſubſiſtent ; le créancier eſt payé, le débiteur n'eſt point ruiné, & les Colonies conſervent leur crédit.

Quant aux negres, on ne les laiſſe point, comme chez nous, à la merci de leurs maîtres. Ceux-ci ſont obligés de les faire inſtruire de la Religion. On a ſoin de garantir les eſclaves de leur cruauté, & de prévenir les mauvais effets qui pourroient réſulter d'une indulgence incompatible avec leur état. En un mot, le Code noir & les autres Ordonnances relatives à ces pauvres créatures, montrent un mélange ſenſé & judicieux d'humanité & de fermeté. Il y a cependant une erreur dans laquelle les François & nous tombons également, c'eſt de faire travailler ces malheureux plus que la nature du climat & leur tempéramment ne le permettent.

Si je me ſuis arrêté ſi long temps au Gouvernement des Colonies Françoiſes, c'eſt parce qu'il eſt juſte de faire honneur à ceux qui, par des réglemens ſages & efficaces, travaillent à faciliter le commerce des hommes, à peupler la terre, & à procurer l'avantage de

leur patrie. J'ai cru d'ailleurs qu'un pareil exemple pourroit exciter notre émulation, & nous tirer de la léthargie dans laquelle nous paroiſſons être tombés. La guerre que nous faiſons actuellement, a pour objet nos Colonies, & prouve que nous ſommes enfin parvenus à connoître leur prix. Mais, ſi nous n'agiſſons pas avec plus de ſuccès que nous ne l'avons fait juſqu'à préſent, la paix prochaine reſſerrera vraiſemblablement le champ que nous nous propoſions d'ouvrir à notre induſtrie dans l'Amérique. Dans ce cas, nous devons cultiver ce qui nous reſte avec dix fois plus d'activité, & garder avec toute la vigilance poſſible la ſource cachée dont nous nous ſommes réſervés l'eau, pour la conduire de la maniere qui nous eſt la plus avantageuſe. Nous avons, je penſe, reconnu la plupart de nos erreurs, & les avantages que notre ennemi a tirés de notre ſtupidité & de la ſageſſe de ſes Conſeils. C'eſt à nous à devenir plus actifs, & à nous conduire avec la même ſageſſe. Que ne combattons-nous Alexandre, plutôt que de nous amuſer à le railler? Depuis quelques années, rien n'a plus contribué à nous avilir aux yeux des étrangers, &

à nous inſpirer des ſentimens bas & mépriſables, que la manie que nous avons eue de nous déchaîner contre la France dans nos écrits périodiques, & de la tourner en ridicule. Rien n'eſt ſi capable d'abâtardir un peuple, que de ſe permettre une pareille licence. Un homme qui aime ſon pays, qui eſtime ſon ennemi, & qui eſt en même temps en état de lui tenir tête, ne pourroit s'empêcher de faire avec moi le raiſonnement ſuivant. Il y a plus d'un ſiecle que nous diſputons avec la France à qui l'emportera pour la ſupériorité dans les armes, la politique, les ſciences & le commerce, & jamais ce combat n'a été plus douteux. Si la guerre nous eſt favorable, nos ſuccès n'aboutiront à rien, ſi nous ne les ménageons avec prudence. Si nous échouons, ce qu'à Dieu ne plaiſe, nous pourrons faire en ſorte par notre prudence que nos malheurs nous ſoient plus avantageux que ne l'auroient été nos ſuccès, & cela ſera, s'ils nous apprennent à corriger nos fautes, à être plus vigilans, & à profiter de nos avantages avec plus de ſoin & de diſcernement. Ce ſera par là, plutôt que par l'opinion que nous avons de notre en-

nemi, que nous pourrons décider la diſpute qui regne depuis ſi long-temps entre nous.

CHAPITRE VII.

COLONIES HOLLANDOISES.

Caraſſou & ſon commerce. Contrebande dans les Colonies Eſpagnoles. Compagnie Danoiſe. Iſle de Sainte-Croix. Caractere des différentes nations de l'Europe relativement à l'Amérique.

APRES que les Portugais eurent chaſſé les Hollandois du Breſil, de la maniere qu'on l'a dit ci-deſſus, & que le Traité de Nimegue les eut dépoſſédés des pays qu'ils avoient dans l'Amérique Septentrionale, ils furent obligés de ſe borner à ce qu'ils poſſédoient dans les Indes Orientales, & de ſe contenter de Surinam, pays ſitué au Nord-Oueſt de l'Amérique Méridionale, qui nous rapportoit fort peu lorſque nous l'avions, & que nous échangeames avec eux pour la Nouvelle York, & deux ou trois petites Iſles incultes ſituées

dans la mer du Nord, à peu de diſtance de l'Amérique Eſpagnole. Il s'en faut beaucoup qu'ils négligent la premiere de ces Colonies. Ils tirent de Surinam du ſucre, du coton, du caffé excellent & quelques drogues pour la teinture. Ils commercent avec nos Colonies du Nord de l'Amérique, leſquelles y portent des chevaux, des beſtiaux, des proviſions, & en rapportent quantité de * melaſſe; mais leurs negres ne ſont que le rebut de ceux dont ils font trafic avec les Eſpagnols, & les Indiens qui habitent dans le voiſinage, ſont leurs ennemis déclarés. Ils ont encore trois autres établiſſemens dans le Continent, Boron, Berbice & Approwack, qui, bien que peu conſidérables, produiſent les mêmes denrées que Surinam.

* On appelle ainſi la lie du ſucre.

Les Iſles qui leur appartiennent, ſont Curaſſou, Saint-Euſtache, Aruba & Bonaire. Ces Iſles ne ſont ni grandes ni fertiles; mais ils ſçavent en tirer parti par un effet de cette induſtrie qui les diſtingue parmi les autres nations de l'Europe. Curaccao, ou Curaſſou, comme on l'appelle communément, a environ trente milles de long ſur dix de large. Quoiqu'elle ſoit naturellement ſtérile, elle ne laiſſe pas que de

produire quantité de ſucre & de tabac, indépendamment du ſel qu'elle fournit à nos Iſles & aux Colonies que nous avons dans le Continent. Mais ce qui rend cette Iſle parfaitement recommandable, eſt le commerce qu'elle fait en temps de guerre avec les Anglois & les François, & la contrebande qu'elle fait en tout temps chez les Eſpagnols.

Les vaiſſeaux Hollandois qui partent d'Europe, touchent à cette Iſle pour prendre langue, ou ſe fournir de pilotes, après quoi ils continuent leur route pour la côte Eſpagnole, & y font leur commerce à force ouverte. Il eſt très-difficile aux gardes-côtes Eſpagnols de s'emparer de ces vaiſſeaux; car outre qu'ils ſont très-forts & bien armés, ils ont la ſage précaution de les équiper d'hommes choiſis qui ſont intéreſſés à la conſervation du vaiſſeau & à la réuſſite du voyage. Chacun d'eux a une part à la cargaiſon, proportionnée à ſes facultés, que les marchands lui fourniſſent à crédit, moyennant une prime. Cela anime leur courage, & ils combattent avec d'autant plus d'ardeur, que chacun défend ſon propre bien. Mais indépendamment de cela, cette Iſle entretient un commerce continuel avec le Continent Eſpagnol.

Les magasins de Curassou sont sans cesse remplis de marchandises d'Europe & des Indes Orientales. On y trouve toutes sortes d'étoffes de laine & de fil, des dentelles, des étoffes de soie, des rubans, des ustensiles de fer, des munitions pour les vaisseaux & les troupes de terre, de l'eau-de-vie, des épiceries des Molucques, & des étoffes de coton des Indes, blanches & peintes. Leur Compagnie des Indes Orientales, qui est la même que celle d'Afrique, y apporte tous les ans trois ou quatre cargaisons de negres. Les Espagnols s'y rendent avec de petits vaisseaux, & enlevent non-seulement leurs meilleurs negres, & à bon prix, mais encore quantité des marchandises dont je viens de parler, sans en excepter le rebut d'Europe, lequel trouve encore du débit dans les Indes, pour cela seul qu'il vient de cette contrée. Les Espagnols y laissent leur or & leur argent en barre ou monnoyé, leur cacao, leur vanille, leur cochenille, leur quinquina, leurs cuirs, &c. Les vaisseuux qui vont en droiture de Hollande dans les Indes Espagnoles, y touchent pour y prendre des rafraîchissemens, & complettent à leur retour leur cargaison en sucre, ta-

bac, gingembre & autres productions de l'Isle. On prétend que ce commerce, même en temps de paix, rapporte tous les ans aux Hollandois cinq cens mille livres sterlings ; mais il est beaucoup plus considérable en temps de guerre, parce que cette Isle devient alors comme l'entrepôt des Indes Orientales, sert de retraite aux vaisseaux de toutes les nations, & ne leur refuse ni les armes ni les munitions dont elles ont besoin pour se détruire les unes les autres. Le commerce avec l'Espagne étant interrompu, les Colonies Espagnoles sont obligées de tirer de là leurs marchandises & leurs esclaves; les François viennent y acheter du bœuf, du porc, du froment, de la farine & du bois que les Anglois y transportent du Continent de l'Amérique Septentrionale, ou d'Irlande; de sorte que ce commerce est toujours florissant, tant en temps de paix, qu'en temps de guerre. On n'en est redevable à aucun avantage naturel, mais à la patience & à l'industrie avec lesquelles les Hollandois surmontent les obstacles que la nature leur oppose tant en Europe qu'à l'Amérique. Car outre que cette Isle est stérile & sujette aux sécheresses, son Port est un des plus

mauvais de l'Amérique ; mais les Hollandois ont entiérement remédié à ce défaut. Ils ont bâti ſur ce port une des plus belles villes qu'il y ait dans les Iſles de l'Amérique. Les édifices publics y ſont très-beaux & très-nombreux ; les maiſons des particuliers commodes, & les magaſins magnifiques & parfaitement bien ſitués. Tout s'y fait par des machines dont quelques-unes ſont ſi ingénieuſement faites, que l'on met tout à la fois les vaiſſeaux ſur le chantier pour le carener, & qu'on les charge de toutes les choſes néceſſaires, tant pour le commerce que pour la courſe.

Saint-Euſtache n'eſt proprement qu'une montagne d'environ vingt milles de circuit. C'eſt une des Iſles Antilles ; mais malgré ſa petiteſſe, & les obſtacles que la nature oppoſe à ſa cultivation, les Hollandois n'ont pas laiſſé d'en tirer un très-bon parti, & elle eſt aujourd'hui extrêmement peuplée. Les habitations ſont bâties ſur le penchant de la montagne ; & quoiqu'il n'y ait ni ſources ni rivieres, on a trouvé le ſecret d'avoir autant d'eau que l'on veut, au moyen des citernes & des réſervoirs qu'on a conſtruits. On y cul-

tive le sucre & le tabac. Cette Isle, de même que Carassou, fait la contrebande avec les Espagnols, quoiqu'elle soit moins avantageusement située, & retire les mêmes avantages qu'elle de sa constante neutralité.

Aruba & Bonaire sont près de Carassou, & ne font pas un commerce bien considérable. Elles fournissent des provisions à celles-ci, & des rafraîchissemens aux vaisseaux qui fréquentent ces mers.

Le commerce des Colonies Danoises dans l'Amérique, appartenoit anciennement à la Compagnie des Indes Occidentales; mais aujourd'hui il est permis à tous les vaisseaux de le faire, moyennant deux & demi pour cent. La Compagnie s'est réservée celui qui se fait entre l'Afrique & les Isles de l'Amérique.

Les Danois ont aussi une Compagnie des Indes Occidentales, dont le commerce n'est pas fort étendu. Il est borné à l'Isle de Saint-Thomas, & à un petit nombre des Isles Caribes. Ils ont ajouté depuis peu à leurs possessions celle de Sainte-Croix. Ces Isles ont rapporté très-peu de chose, tant qu'elles ont appartenu à la Compagnie; mais le pré-

ſent Roi de Danemarck, qui ne le céde à aucun Prince de l'Europe par la ſageſſe de ſon gouvernement, les a achetées de la Compagnie, & a permis à tous ſes ſujets d'y commercer. Depuis lors, la Colonie de Saint-Thomas a conſidérablement augmenté. Elle rapporte aujourd'hui plus de trois mille barriques de ſucre de douze cens livres peſant; & la plupart des autres denrées qui croiſſent dans l'Amérique. L'Iſle de Sainte-Croix, qui n'étoit qu'un déſert il y a quelques années, a pris une nouvelle face. Pluſieurs Anglois fort riches ont été s'y établir, & y ont trouvé toutes ſortes d'encouragemens. L'air y eſt très-mal ſain; mais il y a lieu de croire qu'il s'améliorera dès qu'on aura coupé les bois dont l'Iſle eſt preſque couverte d'un bout à l'autre. Les Hollandois & les Danois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique, vu le peu d'étendue de leurs poſſeſſions. Cependant, ſi ces Puiſſances les jugent dignes de leur attention, & ſi la portion des Hollandois leur rapporte ſix cens mille livres ſterlings par an, quel cas ne devons-nous pas faire des nôtres? Quelles attentions ne méritent-elles point? Quel

parti ne sommes-nous pas en état d'en tirer ?

Il me paroît y avoir une providence admirable dans la distribution des lots qui ont été assignés aux différentes nations Européennes qui figurent sur le grand théâtre de l'Amérique. Les Espagnols orgueilleux, indolens & ostentatifs, ont un ample champ pour donner carriere à leur honneur ; un climat tempéré qui favorise l'amour qu'ils ont pour le repos ; quantité d'or & d'argent pour satisfaire le luxe que leur orgueil leur inspire, mais que leur paresse leur refuse.

Les Portugais, naturellement indigens chez eux, & entreprenans plutôt qu'industrieux chez l'étranger, ont de l'or & des diamans comme les Espagnols, & en ont autant de besoin qu'eux, mais ils sçavent en faire un meilleur usage, quoiqu'avec moins d'ostentation.

Les Anglois, dont le caractere est de réfléchir beaucoup, froids, pensifs & plus actifs qu'industrieux, ennemis des travaux inutiles & de tout ce qui sent la contrainte, & naturellement enclins à la vie champêtre, ont un pays qui, à la vérité, ne produit ni or ni argent,

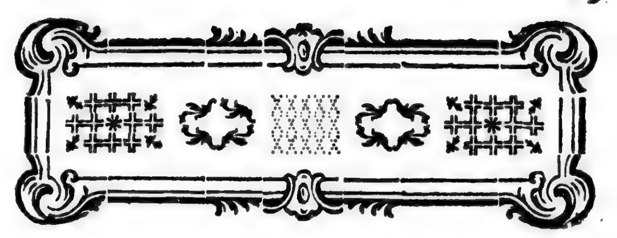
mais fort propre à l'agriculture, & suffisant pour fournir à leur commerce, sans exiger beaucoup de peines. Ennemis de la gêne, quand même elle devroit tourner à leur avantage, leur commerce fleurit par la liberté que chacun a de le faire à sa guise, & de vivre comme bon lui semble.

Les François actifs, vifs, entreprenans, souples, politiques, inconstans & legers, mais ne perdant jamais de vue l'objet qui les occupe, ne laissent pas que d'obéir aux loix qui brident leur tempéramment, & leur font prendre les voies qui leur sont les plus avantageuses. Ils possédent un pays où l'on gagne infiniment plus à sçavoir ménager les peuples, qu'à cultiver la terre; où le métier de colporteur, qui gît tout dans l'action, rapporte infiniment plus que l'agriculture ou un commerce régulier; où les difficultés aiguisent leur industrie, & où leur obéissance au gouvernement leur tient lieu de sagesse personnelle. Tout ce qui se fait dans leurs Isles, est l'ouvrage de leur politique & l'effet des mesures que le Gouvernement a prises.

Les Hollandois possédent un ou deux rochers, sur lesquels ils déploient les

miracles de leur activité & de leur frugalité, qui sont leurs deux vertus favorites, & où ils ont occasion de les exercer d'une maniere qui tient du prodige.

Fin de la cinquieme Partie.



HISTOIRE
DES
COLONIES EUROPÉENNES
DANS L'AMÉRIQUE.

SIXIEME PARTIE.

COLONIES ANGLOISES.

CHAPITRE I.

Diviſion des Indes Occidentales Angloiſes. Deſcription de la Jamaïque. Conquête de cette Iſle.

LES Colonies que nous avons dans l'Amérique, méritent d'autant plus notre attention, qu'indépendamment de la variété des climats, des ſituations, des productions de la nature & de l'art,

elles ſont peuplées par une multitude infinie d'habitans, qui, quoique ſujets à un même Souverain, & membres d'une même nation, ne ſe reſſemblent en rien par leurs mœurs, leurs religions & leurs façons de vivre. Elles entretiennent un commerce floriſſant avec l'Angleterre & avec pluſieurs nations étrangeres; car outre celui qu'elles ont avec l'Afrique, leurs vaiſſeaux vont dans tous les Ports d'Eſpagne, du Portugal, d'Italie & du Levant, & même dans ceux des Colonies que la France, l'Eſpagne, le Portugal & la Hollande poſſédent dans l'Amérique. Cela joint à la correſpondance continuelle qu'elles ont entre-lles & avec l'Angleterre, entretient une circulation de commerce, dont la Grande-Bretagne eſt comme le cœur & la ſource, d'où il prend ſon origine, & où il retourne après une infinité de tours & de détours.

Nous avons vu ce qu'a produit dans quelques Colonies Européennes, une ambition démeſurée, ſoutenue par des actions de courage romaneſque & une ſoif inſatiable de l'or. On a vu ce qu'a produit dans d'autres une police ſyſtématique qui dirige & modere une in-

dustrie active. Les nôtres sont l'ouvrage de la liberté dont nous jouissons, d'un peuple guidé par son propre génie, & qui ne suit que les impulsions de son tempéramment.

Je me propose de considérer les Colonies Angloises sous deux principales divisions. La premiere comprend les Isles situées sous la Zone Torride, entre le Tropique du Cancer & la ligne Equinoxiale, dans cette partie qu'on appelle communément les Indes Occidentales. La seconde comprendra les possessions que nous avons sous la Zone Tempérée, dans le Continent de l'Amérique Septentrionale. Je considérerai les Isles de l'Amérique, selon qu'elles sont parmi les grandes Antilles, au-dessus, ou au-dessous du vent. Nous possédons parmi les premieres la grande & belle Isle de la Jamaïque; parmi les secondes, les Barbades, & parmi les troisiemes, Saint-Christophe, Antegua, Nevis, Montserrat & Barbuda. Comme toutes ces Isles sont situées entre les Tropiques, je comprendrai sous un seul & même article ce que j'ai à dire de l'air, des vents, des météores & de leurs productions naturelles, vu qu'elles sont à-peu-près les mêmes dans toutes. Com-

me il en eſt de même des marchandiſes qu'on exporte chez l'étranger, je parlerai en général de leurs manufactures, après que j'aurai donné une deſcription abrégée de chacune en particulier.

La Jamaïque eſt ſituée entre le 75ᵉ. & le 79ᵉ. degrés de longitude Occidentale de Londres, & entre le 17ᵉ. & le 19ᵉ. degrés de latitude. Sa longueur de l'Eſt à l'Oueſt eſt de cent quarante milles d'Angleterre, & ſa largeur d'environ ſoixante. Elle eſt de figure ovale. Elle eſt partagée par une chaîne de montagnes hautes & eſcarpées, qu'on appelle les montagnes bleues; de chaque côté de laquelle ſont d'autres montagnes qui vont en diminuant. Les premieres ne ſont que des rochers, & le peu de terre qui s'y trouve, eſt ſi argilleuſe & ſi ténace, qu'on ne ſçauroit la cultiver. Les montagnes ſont très-eſcarpées, & les rochers amoncelés les uns ſur les autres d'une façon prodigieuſe, ce qui eſt l'effet des fréquens tremblemens de terre auxquels cette Iſle a été ſujette de tout temps. Malgré la ſtérilité de ces montagnes, elles ſont couvertes jusqu'au ſommet d'une quantité prodigieuſe d'arbres de différente eſpece, dont la ver-

dure forme un printemps continuel. Leurs racines pénétrent dans les fentes des rochers, pour y chercher l'humidité qu'y laiſſent les pluies qui y tombent fréquemment, & les brouillards dont elles ſont preſque toujours couvertes. Il ſort de ces rochers une infinité de petits ruiſſeaux, leſquels tombant en forme de caſcades, forment parmi ces rochers & ces précipices, & la verdure des arbres dont ils ſont couverts, un des plus beaux ſpectacles qu'il ſoit poſſible d'imaginer. L'aſpect de ce pays eſt entiérement différent de ce qu'on obſerve généralement dans les autres. Car d'un côté ſont des montagnes hautes & eſcarpées, & de l'autre des plaines parfaitement de niveau. Le terrein de ces plaines, engraiſſé par les lavures qui ſe ſont détachées des montagnes pendant pluſieurs ſiecles, eſt extrêmement fertile. Il n'y a aucune de nos Iſles qui produiſe d'auſſi beau ſucre. Elle produiſoit autrefois du cacao, parce que cet arbre ſe plaît dans les terres graſſes. Les pâturages, après qu'il a plu, ſont extrêmement gras, & d'une verdure admirable. On les appelle *Savannas*. En un mot, ſi cette Iſle n'étoit pas auſſi ſujette qu'elle l'eſt aux tonnerres &

aux éclairs, aux ouragans & aux tremblemens de terre; si l'air n'étoit pas si chaud, si humide, ni si mal sain dans quelques endroits, on rechercheroit autant ce pays pour le plaisir, à cause de sa fertilité & de sa beauté, qu'on le recherche pour les profits qu'on y trouve, lesquels, malgré tous ces désavantages, y attirent quantité de gens de toutes parts.

L'eau des rivieres est en général mal saine, & qui plus est, a un goût de cuivre. Celle de fontaine est beaucoup meilleure. On trouve dans les plaines plusieurs sources d'eau salée, & dans les montagnes, à quelque distance de Saint-Jacques, un bain chaud, dont les vertus sont admirables. Il est surtout efficace pour la colique seche, une des maladies les plus terribles qui affligent la Jamaïque, & pour plusieurs autres maux.

Cette Isle tomba entre nos mains durant l'usurpation de Cromwel, par le moyen d'une flote qui étoit destinée pour une autre expédition. Cet homme, malgré les talens supérieurs qui le mirent à même de renverser le gouvernement, & de fouler aux pieds la liberté de sa patrie, ne connoissoit point

aſſez la politique des Cours étrangeres. Son ignorance à cet égard fut cauſe qu'il s'unit étroitement avec la France qui commençoit à s'élever, & qu'il combattit avec animoſité l'ombre de puiſſance qui reſtoit à l'Eſpagne. Dans cette idée, il équipa une flote formidable, dans le deſſein de conquérir l'Iſle d'Hiſpaniola ; il y échoua ; mais la Jamaïque le dédommagea non-ſeulement de cette perte, mais répara encore la mauvaiſe politique qu'il avoit eue de déclarer la guerre aux Eſpagnols, laquelle cependant ajouta cet excellent pâys aux Domaines de la Grande-Bretagne.

On ne reconnoît rien du génie de Cromwell dans le plan de cette expédition. Tout ne fut du commencement juſqu'à la fin, qu'un enchaînement de fauſſes meſures & d'intérêts mal ménagés qui ne ſe reſſentoient en rien de l'autorité de celui qui l'avoit projettée. La flotte étoit mal avitaillée, nul encouragement pour des troupes qu'on avoit mal choiſies, & encore plus mal armées. Elles s'embarquerent très-mécontentes. Les Généraux l'étoient auſſi, & n'avoient pas de meilleures eſpérances que les ſoldats. Mais les Généraux,

car ils étoient deux, Pen & Venables, l'un pour le service de mer, & l'autre pour celui de terre, n'étoient pas des gens fort distingués par leurs talens ; & s'ils en avoient eu davantage, les choses n'en auroient pas mieux été, sous deux Généraux indépendans qui avoient des vues différentes, & qui étoient aussi envieux l'un de l'autre que le sont ordinairement les Officiers de terre de ceux de mer. Pour rendre cet arrangement plus parfait à tous égards, & assurer les avantages qui résultent d'un commandement partagé, on ajouta un nombre de Commissaires pour les brider. Ce Généralat ainsi divisé en trois parties, dans le goût des Hollandois, produisit l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre. Les soldats n'étoient point d'accord avec les Généraux, ni les Généraux entr'eux, & les uns ni les autres ne l'étoient avec les Commissaires. L'endroit du débarquement fut mal choisi, & celui-ci encore plus mal exécuté. L'armée avoit quarante milles de marche à faire, avant que de pouvoir agir ; & les soldats, sans ordre, sans cœur, épuisés par la chaleur excessive du climat, & par le défaut de subsistance, & qui plus est, découragés par

la lâcheté & la mésintelligence de leurs Officiers, céderent sans peine la victoire aux Espagnols, & se retirerent honteusement, après avoir fait une perte considérable. Les principaux Commandans, que leur mauvaise fortune avoit un peu réconciliés, craignant de retourner en Angleterre, sans avoir rien fait, tournerent avec assez de prudence leurs vues d'un autre côté. Ils résolurent d'attaquer la Jamaïque avant que les habitans eussent eu avis de leur défaite à Hispaniola, ce qui n'eût pas manqué de les encourager. Ils sçavoient que cette Isle étoit mal défendue, ils tâcherent d'éviter les fautes qu'ils avoient commises dans la derniere expédition, & qui leur avoient été si funestes; ils punirent séverement les Officiers qui s'étoient mal comportés; & ordonnerent, qu'au cas que quelque soldat voulût s'enfuir, on le tuât sans miséricorde.

Ces réglemens faits, ils débarquerent à la Jamaïque, & assiégerent San-Jago de la Vega, qu'on appelle aujourd'hui *Spanish-Town*, la Capitale de l'Isle. Les habitans qui étoient hors d'état de résister à une armée de dix mille hommes, & à une Flote nombreuse, se seroient rendus sur le champ,

s'ils n'avoient été encouragés par les délais étranges de nos Généraux & de leurs Commiſſaires. Ils ſe rendirent à la fin, après avoir tranſporté ce qu'ils avoient de plus précieux dans les montagnes.

CHAPITRE II.

Etabliſſement de la Jamaïque. Diſette de Cacao. Les Boucaniers. Etat floriſſant de cette Iſle. Son déclin à quelques égards.

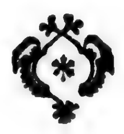
APRES la Reſtauration, les Eſpagnols céderent cette Iſle à notre Cour. Cromwel y avoit laiſſé quelques-unes des troupes qu'on avoit employées à la conquérir; quelques royaliſtes mécontens furent y chercher un aſyle, & pluſieurs habitans des Barbades s'y tranſporterent, attirés par la fertilité extraordinaire du pays, & par d'autres avantages qu'on leur fit. Ces derniers enſeignerent aux habitans la maniere de cultiver le ſucre & de le faire; car avant eux, ils ſe contentoient de cultiver le cacao, à l'exemple des Eſpagnols qui y avoient été auparavant. Ce fut un bonheur pour eux

eux de le faire ; car les bois de cacao, que les Eſpagnols avoient plantés, commencerent à décheoir, & les nouvelles plantations ne réuſſirent point, faute, comme les négres l'avoient prédit, de quelques cérémonies religieuſes en uſage chez les Eſpagnols, auxquelles il étoit défendu aux eſclaves d'aſſiſter, & auxquelles ils attribuoient la proſpérité de ces plantations. Il y a tout lieu de croire qu'on employoit dans ce temps-là quelques méthodes néceſſaires pour la réuſſite de cette plante, que l'on couvroit du voile de ces cérémonies religieuſes. Quoiqu'il en ſoit, le cacao qu'on y a planté, n'a jamais égalé celui des Eſpagnols ; mais à ſon défaut, on a cultivé l'indigo & le ſucre qui valent infiniment mieux.

Mais ce qui anima le plus ce nouvel établiſſement, & l'éleva tout à-coup au comble de l'opulence, fut, qu'il ſervit d'aſyle aux pirates appellés Boucaniers. Ces gens, qui ſe battoient en vrais déſeſpérés, & qui dépenſoient leur argent avec la derniere extravagance, étoient très-bien reçus à la Jamaïque. Ils apportoient ſouvent deux, trois, quatre cens piaſtres à la fois qu'ils dépenſoient en vin, en jeu & en tem-

mes. Les fortunes y étoient rapides, & il rentroit des sommes prodigieuses en Angleterre. On avoit amassé de si grands fonds dans l'Isle, par le moyen dont je viens de parler, qu'après que la source de ces richesses eut été tarie par la suppression de ces pirates, les habitans se trouverent en état de faire valoir leur industrie d'une maniere plus avantageuse. Ils s'accrurent si prodigieusement, qu'au commencement de ce siecle, on comptoit dans l'Isle soixante mille blancs & cent vingt mille négres. Ce nombre est certainement exagéré. Il faut pourtant convenir que la Jamaïque étoit extrêmement peuplée, avant que les tremblemens de terre, dont un détruisit entiérement Port-Royal, & fit périr un nombre prodigieux d'habitans, & les maladies épidémiques, qui en furent la suite, eussent désolé cette Isle. De pareilles pertes ne sont pas aisées à réparer. Aujourd'hui, le nombre des blancs n'excéde pas vingt mille ames, & celui des noirs quatre-vingt-dix mille, ce qui est un nombre fort inférieur & disproportionné, sur-tout du côté des blancs. Il s'ensuivroit de là que la Jamaïque est à présent sur son déclin, ce qui mérite une attention toute particu-

liere de notre part. Un pays qui contient au moins quatre millions d'acres, qui a un ſol fertile, une côte étendue, & pluſieurs bons ports; lors, dis-je, qu'une pareille Iſle, dans un temps où ſes denrées augmentent de prix, diminue d'habitans, & n'a que trois à quatre cens mille acres de cultivées, c'eſt une preuve que ſes affaires ſont mal gérées; & ce qui le prouve encore plus clairement, eſt que le terrein eſt ſi cher dans quelques autres Iſles, que l'acre s'y vend quelquefois cent livres ſterlings, ce qui ne ſeroit certainement pas, ſi l'on trouvoit à acheter des terres à la Jamaïque, & qu'on encourageât ceux qui vont s'y établir. J'ignore ſi l'on doit en attribuer la faute au gouvernement ou aux particuliers; mais de quelque part qu'elle vienne, c'eſt à ceux qui ont le pouvoir en main d'y appliquer un remede prompt & efficace.



CHAPITRE III.

Productions de la Jamaïque. Piment, Sucre, Rum, Melaſſe, Coton, Gingembre, Commerce du bois de Campêche, Diſputes à ce ſujet. Commerce des Négres.

LES productions naturelles de la Jamaïque, indépendamment du ſucre, du cacao & du gingembre, ſont le piment, ou le poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit, a plus de trente pieds de hauteur. Il eſt de belle venue, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorſe griſâtre, extrêmement unie & luiſante. Il pouſſe de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, & d'un très-beau verd, qui reſſemblent en tout à celles du laurier. Les fleurs naiſſent en boſſettes à l'extrémité des branches. Chaque tige en porte une qui eſt entrouverte, dans laquelle on apperçoit quelques étamines d'un verd pâle, auxquelles ſuccedent des grappes de petites baies, qui, lorſqu'elles ſont mûres, ſont un peu plus groſſes que celles de genievre. Elles changent alors

de couleur, & de vertes qu'elles étoient, elles deviennent noires, unies & luiſantes. On les cueille vertes, & on les met ſécher au ſoleil. Elles bruniſſent & acquierent une odeur qui tient de toutes les autres épices, ce qui l'a fait appeller en Anglois *Allſpice*. Elle eſt beaucoup plus douce que les autres, & ne cede à aucune pour fortifier les eſtomachs froids, aqueux & affoiblis. Cet arbre croît ordinairement ſur les montagnes.

Outre le piment dont je viens de parler, on trouve encore à la Jamaïque le canelier ſauvage, dont l'écorce eſt ſi utile dans la Médecine, le mancanilier, arbre extrêmement beau, qui produit la plus belle pomme du monde, & dont le bois eſt excellent pour la menuiſerie, mais dont la pomme & le ſuc, dans quelque endroit qu'on la coupe, eſt un des poiſons les plus ſubtils qu'il y ait dans la nature; le mahogani, dont nous faiſons un ſi grand uſage; l'arbre chou, plante haute, dont la ſubſtance a le goût du chou, & qui ne porte qu'une année. Son bois eſt incorruptible, lorſqu'il eſt ſec, & ſi dur, qu'il émouſſe tous les outils dont on ſe ſert pour le couper; le palmier, dont

les négres tirent une huile qui leur ſert pour leurs alimens & pour la médecine ; le bois blanc, qui, étant employé dans la conſtruction, ne ſe vermoule jamais ; l'arbre à ſavon, dont les baies ſervent au même uſage que le ſavon ordinaire ; le bois du Breſil & le campèche. Ses forêts produiſent du gayac, de la ſalſepareille, de la ſquine, de la caſſe, des tamarins & même de l'aloë. On y trouve auſſi de la cochenille, mais on ne ſçait pas la préparer, & peut-être le climat n'y eſt-il pas propre. On y cultivoit autrefois l'indigo, mais on s'en tient à préſent au coton, dont cette Iſle envoie une plus grande quantité en Angleterre, que toutes les autres enſemble.

On peut donc réduire les productions de cette Iſle aux articles ſuivans. 1°. Le ſucre, dont on exporta en 1753 vingt mille trois cens & quinze barriques, dont quelques-unes peſoient deux mille livres, & dont le montant en Angleterre doit avoir été pour le moins de quatre cens vingt-quatre mille ſept cens vingt-cinq livres ſterling. Une partie de ce ſucre paſſe à Londres & à Briſtol, & l'autre dans l'Amérique Septentrionale, en échange du bœuf, du porc, du fromage,

du bled, des pois, des mâts, des planches, de la poix & du goudron que les habitans en tirent. 2°. Le rum, dont on transporte environ quatre mille poinçons. Celui de cette Isle passe pour le meilleur, aussi n'en emploie-t-on presque point d'autre en Angleterre. 3°. La melasse, dont la plus grande partie passe dans la Nouvelle Angleterre, où il y a beaucoup de distillateurs. On la tire du sucre, de même que le rum. 4°. Le coton, dont il sort deux mille sacs de la Jamaïque. L'indigo est aujourd'hui beaucoup tombé, mais on cultive à sa place le cacao & le caffé. Ce dernier est peu estimé, quoique bien des gens prétendent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'est point inférieur à celui de Mocha. Cette Isle fournit encore une quantité considérable de piment, de gingembre, de drogues pour la teinture & la pharmacie, de confitures, de planches de mahogany & de mancanilier. Mais quelques-uns des articles les plus considérables de son commerce, viennent du Continent de la Nouvelle Espagne & de la Terre-Ferme. Les habitans coupent dans la premiere quantité de bois de campèche, & font dans l'une & l'autre, un profit très-

confidérable dans la traite des négres; & fur toutes les marchandifes d'Europe que la Flote y porte d'Efpagne.

Le bois de campèche, & la contrebande qu'on en fait, ont occafionné entre notre Cour & celle d'Efpagne, quantité de difputes qui ont enfin abouti à une guerre ouverte. Nous avouons le premier commerce, & prétendons même avoir droit de le faire, quoique ce point n'ait point été abfolument décidé dans le dernier Traité de paix. Nous permettons la derniere, parce que nous croyons, & avec jufte raifon, qu'au cas que les Efpagnols fe trouvent lézés, c'eft à eux, & non point à nous à l'empêcher.

On coupoit autrefois ce bois dans la baie de Campèche, au Nord de la Peninfule d'Iucatan. Mais les Efpagnols, après en avoir chaffé nos gens, s'y font établis, & y ont bâti des Forts, pour empêcher qu'ils n'y retournaffent. Les Anglois ont été depuis le couper fur le golfe de Honduras, au Midi de la même Peninfule, & s'y font en quelque maniere établis, fous la protection d'un Fort qu'on y a conftruit. Ceux qui s'adonnent à ce commerce, font un amas de fugitifs & de vagabonds, fortis

pour la plupart de l'Amérique Septentrionale, dont la vie répond à leurs mœurs. Ils ne reconnoiſſent aucune loi ; & quoiqu'ils éliſent parmi eux un chef, auquel ils donnent le titre de Roi, ils ne lui obéiſſent qu'autant que bon leur ſemble. Ils habitent un pays bas & marécageux, rempli de couſins, & dont les rivieres ſont infectées de crocodilles, appellés par les Eſpagnols *Alligatores*. Cependant, ni la fatigue, ni la mauvaiſe qualité du climat n'ont pu le détourner d'un genre de vie, dont l'amertume eſt adoucie par la licence dont ils jouiſſent, le brandevin & les gains immenſes qu'ils font. Ils ſont environ quinze cens hommes, & vont toujours bien armés.

Dans les temps ſecs, lorſqu'ils coupent le bois de campèche, ils pénétrent dans l'intérieur du pays, & le ſuivent le long des autres arbres parmi leſquels il rampe, comme le feroit une veine de minéral dans la terre. Lorſque les pluies ont inondé le pays, ils ont des marques pour connoître les endroits où il eſt. Ce bois eſt très-peſant, & ne flote point ſur l'eau. Cependant il ſurnage, pour peu qu'il ſoit ſoutenu, & il n'y a point de plongeur qui ne puiſſe en enlever de

très-grosses pieces. Ils le conduisent par eau jusqu'au Port, où ils l'embarquent sur les vaisseaux qui font ce commerce.

Les disputes qu'on avoit eues sur ce sujet, s'étant renouvellées en 1716, les Lords qui composent la Chambre du Commerce, rapporterent qu'avant l'année 1676, nous avions un nombre de gens établis dans la Peninsule d'Iucatan, qui faisoient ce commerce; que nous l'avions toujours regardé comme nous appartenant de droit; que nos Rois l'avoient toujours autorisé, & que ce droit avoit été confirmé, au cas qu'il eût besoin de l'être, par une clause *de uti possidetis*, dans le Traité de paix qui fut conclu entre l'Espagne & la Cour de Londres en 1676, & que nous étions en possession de ces établissemens & de ce commerce, long-temps avant ce Traité; & de plus, que les Espagnols eux-mêmes en avoient tiré avantage par incident, parce que les pirates, qui étoient auparavant leurs plus grands ennemis, s'étant adonnés à ce commerce, avoient cessé de les inquiéter dans le leur. En un mot, ils conclurent que cette affaire méritoit toute l'attention du Gouvernement, vu que depuis quel-

ques années, il employoit plusieurs vaisseaux, & un nombre considérable de matelots; qu'il consommoit une bonne partie de nos manufactures, & donnoit occasion d'en fabriquer d'autres, & qu'il rapportoit soixante mille livres sterlings par an. Cependant nous paroissons être déchus de nos prétentions, & je ne vois pas même comment nous pourrons les soutenir, ni commercer par force dans un pays, où, suivant les idées communes de droit reçu dans l'Amérique, nous n'avons aucune propriété. Quoiqu'il en soit, ce commerce continue encore malgré les difficultés qui en sont inséparables, & continuera toujours, tant que les Espagnols ne seront pas plus forts dans cette partie du Mexique, & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds & des gens désespérés. Ce sont les vaisseaux de la Nouvelle Angleterre qui font le commerce du bois de campèche; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent les effets dont ils ont besoin.

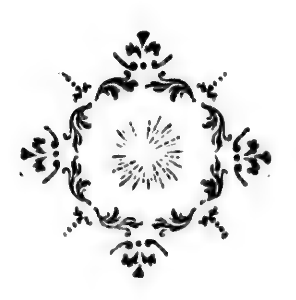
Cette Isle fait un autre commerce plus considérable avec les Espagnols, surtout en temps de guerre, lequel a occasionné bien de disputes entre notre Cour & celle d'Espagne; mais elle aura

encore plus de peine à l'empêcher que le premier, tant que les Espagnols en seront aussi avides, que les marchands Anglois y trouveront leur compte, & que les Officiers Espagnols, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ne seront point inaccessibles aux présens. Voici en quoi consiste ce commerce. Le vaisseau de la Jamaïque ayant embarqué ses négres, & un assortiment convenable de marchandises, se rend en temps de paix dans un port appellé le *Grout*, environ à quatre milles de Porto-Bello. On envoie à terre un homme qui entend la langue Espagnole, pour donner avis aux marchands de l'arrivée du vaisseau, lesquels la font aussitôt sçavoir à Panama avec toute la diligence possible. Les marchands partent sur le champ, déguisés en paysans, avec des cruches remplies d'argent, qu'ils ont soin de couvrir avec de la farine, pour tromper les Officiers du fisc. Le vaisseau séjourne souvent dans ce Port pendant cinq à six semaines. Les Espagnols se rendent ordinairement à bord, laissent leur argent, & prennent leurs négres & leurs effets par petits paquets, pour pouvoir les emporter plus aisément; & après avoir été

régalés à bord, s'en retournent avec les provisions dont ils ont besoin pour leur voyage. Dans le cas où le vaisseau ne trouve point à se défaire entiérement de sa cargaison, il se rend à *Brew*, qui est un Port situé à l'Orient, environ à cinq milles de Carthagene, où il trouve bientôt à débiter ce qui lui reste. Il n'y a point de commerce plus lucratif que celui-ci ; car, outre que les paiemens se font argent comptant, les marchandises s'y vendent beaucoup mieux que par-tout ailleurs. Ce n'est pas seulement sur cette côte que ce commerce se fait, il a encore lieu dans le Continent ; & non-seulement les Anglois, mais même les François d'Hispaniola, les Hollandois de Curassou, & les Danois y ont part. Lorsque les garde-côtes Espagnols saisissent quelqu'un de ces vaisseaux, ils ne se font aucun scrupule de confisquer la cargaison & traitent les équipages en vrais pirates.

Ce commerce en temps de paix, joint aux prises que l'on fait en temps de guerre, jettent dans la Jamaïque des sommes immenses ; aussi y fait-on des fortunes rapides, quoique les habitans vivent dans un luxe qui, partout ailleurs, conduiroit à l'hôpital. Leurs équi-

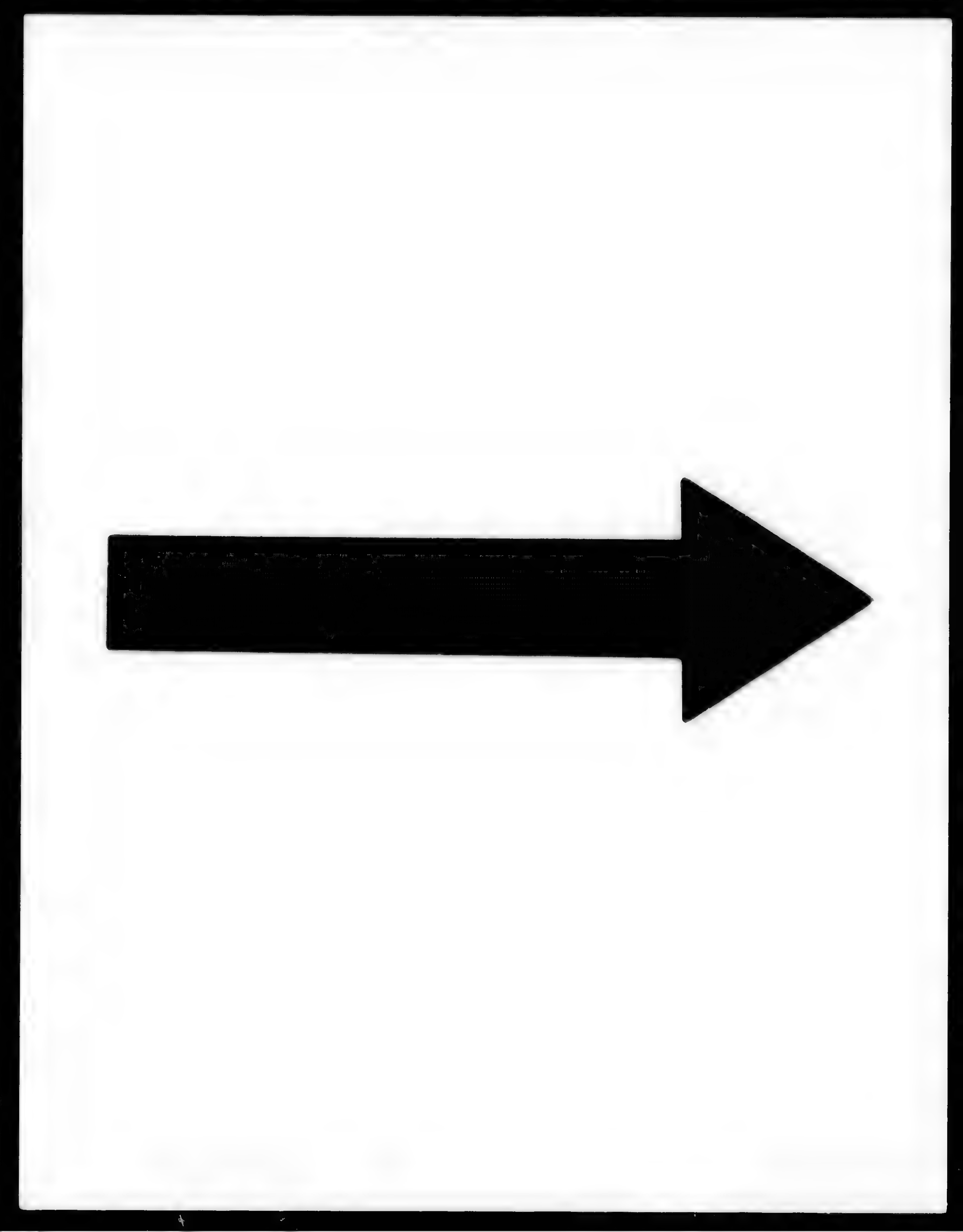
pages, leurs habits, leurs meubles, leurs tables ; en un mot, tout porte les marques de la plus grande opulence & de la prodigalité la plus outrée ; & c'eſt ce qui fait que l'argent ne reſte pas long-temps dans l'Iſle, ce tréſor, joint aux productions du pays, ſuffiſant à peine pour fournir aux effets qu'ils tirent de l'Europe & de l'Amérique Septentrionale, & pour leur procurer des négres, dont ils ne peuvent abſolument point ſe paſſer, tant pour leur uſage, que pour le commerce qu'ils font avec les Colonies Eſpagnoles ; on y en tranſporte tous les ans plus de ſix mille qui ſe vendent, l'un portant l'autre, trente louis chacun, & même plus.



CHAPITRE IV.

Port-Royal. Tremblement de terre en 1692. Kingſton. San-Jago de la Vega, ou Spanish-town. Diſpute ſur le tranſport du ſiege du Gouvernemeut.

L'ISLE de la Jamaïque eſt diviſée en dix-neuf Diſtricts ou Paroiſſes, dont chacune envoie deux députés à l'Aſſemblée, & entretient un Miniſtre avec des honoraires ſuffiſans. Port-Royal étoit autrefois la Capitale de l'Iſle. Elle étoit ſituée au bout d'une longue pointe de terre, qui, du côté de la mer, formoit un des meilleurs Ports de l'Amérique, lequel portoit le même nom. Mille gros vaiſſeaux pouvoient y ancrer à leur aiſe, & l'eau y étoit ſi profonde, même près des quais, qu'il n'en coûtoit preſque rien pour les charger & les décharger. Cela fut cauſe que les habitans choiſirent cet endroit pour y bâtir leur Capitale, quoique le terrein fût ſec & ſablonneux, & ne produisît aucune des denrées néceſſaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce. Cependant cette ſituation, jointe aux pirates



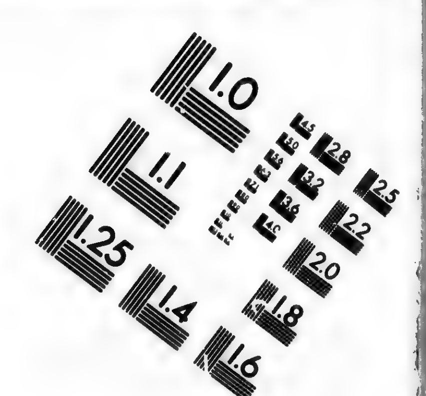
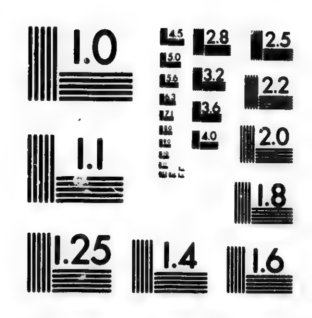


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

qui s'y rendoient de toutes parts, fit que la ville devint en peu de temps très-considérable. Elle contenoit deux mille maisons, parfaitement bien bâties, & qui se louoient aussi cher qu'à Londres. Il s'y rendoit une si grande quantité de monde, qu'on l'eût prise pour une foire, quoique trente ans auparavant il n'y eût pas une seule maison. En un mot, il y avoit peu de villes dans le monde qui égalât celle-ci pour le commerce, les richesses & la corruption des mœurs.

Elle resta dans cet état jusqu'au 9e. de Juin 1692, qu'un tremblement de terre, qui ébranla l'Isle jusqu'au fondement, engloutit cette ville, & en ensevelit les $\frac{9}{10}$ huit brasses au-dessous de l'eau. Ce tremblement de terre, non-seulement détruisit la ville, mais causa encore un ravage affreux dans toute l'Isle, & fut suivi d'une maladie contagieuse qui faillit la ruiner de fond en comble. On a remarqué du depuis que l'air y est plus mal sain qu'il ne l'étoit auparavant. Ce tremblement de terre, un des plus affreux qu'on ait jamais vu, est décrit avec des couleurs si vives dans les Transactions Philosophiques, & par des personnes qui en furent témoins, & qui

eurent part à cette calamité, que j'aime mieux y renvoyer le lecteur, que de m'y arrêter plus long-temps. Je ne crois pas qu'on puisse rien voir de si affreux, ni qui soit raconté d'une maniere plus naturelle & plus pathétique.

On rebâtit la ville; mais elle fut détruite dix jours après par le feu qui la réduisit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitans séduits par la commodité de son port, la rebâtirent de nouveau; mais en 1722, un ouragan des plus furieux qu'on ait jamais vu, la réduisit en un monceau de décombres. Ces malheurs, coup sur coup redoublés, ayant fait regarder cet endroit comme un lieu maudit, le Conseil fit transporter la Douane & les bureaux ailleurs, & défendit d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les principaux habitans furent s'établir de l'autre côté de la baie, dans un endroit appellé Kingston. Cette ville est commodément située, tant par rapport à l'eau, que par rapport aux autres besoins de la vie. Les rues en sont larges, tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. Elle contient plus de mille maisons, dont la plupart sont très-bien bâties, quoique fort basses. Elles sont ornées de portiques, & ont toutes les

commodités que l'on peut desirer dans un climat chaud. Le port étoit autrefois assez mal défendu ; mais M. Knowles, Gouverneur de l'Isle, l'a fait fortifier de maniere qu'il est à l'abri de toute insulte.

La riviere Cobre, assez considérable par elle-même, quoiqu'elle ne soit point navigable, se jette dans la mer à quelque distance de Kingston. C'est sur ses bords qu'est bâti San-Jago de la Vega, ou Spanish-town, le siege du Gouvernement, les lieux où se tiennent les cours de Judicature, & par conséquent la Capitale de la Jamaïque, quoiqu'inférieure à Kingston par sa grandeur & son district. Cette ville, quoique moins commerçante, est beaucoup plus gaie. Elle est habitée par quantité de personnes opulentes qui y font une figure considérable. Il y a beaucoup de carrosses ; il s'y tient réguliérement une assemblée, ce qui, joint au séjour du Gouverneur, & des principaux Officiers du Gouvernement, & au génie des habitans, naturellement portés au faste & à la dépense, rend ce séjour aussi brillant qu'agréable. Monsieur Knowles avoit dessein de transporter le siege du Gouvernement à

Kingſton, pour des raiſons qui paroiſſent aſſez plauſibles ; car, outre que cela eût facilité le commerce, les cours de Judicature & le ſiege du Gouvernement euſſent été plus près du centre des affaires. Je ne déciderai point ſi la bonté du climat, ſi les avantages que les grandes villes procurent aux differentes parties d'un pays, ſi les inconvéniens qu'il y a de changer l'ordre établi, & le tort que les particuliers auroient eu à ſouffrir, auroient pu contrebalancer les avantages qui euſſent réſulté de cette tranſmigration. Je ſçai ſeulement que les oppoſitions que l'on trouva, ne regardoient pas moins le Gouverneur que les meſures qu'il avoit priſes, & que la chaleur que l'on fit paroître de part & d'autre, fomentée par cet eſprit de parti qui regne dans nos Colonies, excita un embraſement qui, s'il n'eût point éclaté, auroit eu lieu dans quelqu'autre occaſion, vu la quantité de matieres combuſtibles qui étoient prêtes à s'enflammer.

Le Gouvernement de cette Iſle eſt le meilleur que je connoiſſe après celui d'Irlande. Il rapporte deux mille cinq cens livres ſterlings par an. L'Aſſemblée en donne autant au Gouverneur,

ce qui, joint aux autres émolumens de ſa charge, ne va pas moins qu'à dix mille livres ſterlings. J'aurai lieu d'en parler, lorſque j'en ſerai à celui des autres Colonies, vu qu'il eſt le même à tous égards.

CHAPITRE V.

La Barbade. Quel étoit ſon état la premiere fois qu'on y arriva. Détreſſe de la Colonie. Accroiſſement rapide de cette Iſle. Ses richeſſes & le nombre de ſes habitans. Son état actuel.

LA Barbade eſt, après la Jamaïque, l'Iſle la plus importante que nous ayions dans les Indes Occidentales. Elle n'eſt pas la moindre de celles qui ſont compriſes dans la diviſion des Caribes. On ignore en quel temps elle fut découverte & habitée ; mais il y a tout lieu de croire que ce fut un peu avant l'an 1625.

La premiere fois que les Anglois y aborderent, elle étoit ſi inculte & ſi déſerte, qu'elle ne paroiſſoit pas même avoir été habitée par des Sauvages. Ils n'y trouverent aucune eſpece d'animal

que ce fût, ni fruit, ni herbe, ni racine dont on pût faire usage pour vivre. Mais comme le climat étoit bon, & que le terrein paroissoit fertile, quelques Anglois assez mal partagés du côté de la fortune, prirent le parti de s'y transporter & de s'y établir. Ils eurent non-seulement à lutter contre la solitude du lieu & le manque de vivres; les arbres étoient si gros, si durs, & couverts de branches si épaisses, qu'il fallut pour les abattre & défricher le terrein, une patience dont la plupart des hommes sont incapables. Après même qu'ils eurent défriché un petit espace de terrein, il produisit si peu, & ils reçurent si peu de secours de l'Angleterre, qu'il ne falloit rien moins qu'un courage & une fermeté d'ame étonnante, pour vaincre les difficultés qu'ils rencontrerent dans la plus noble de toutes les entreprises, qui étoit de cultiver & de peupler une partie inhabitée du globe. Les choses changerent peu à peu de face; quelques arbres donnerent des écorces pour la teinture; le coton & l'indigo réussirent parfaitement bien; le tabac, dont on commençoit à faire usage en Angleterre, rapporta passablement; en un mot, le pays devint moins

affreux & moins ſauvage, & dédommagea les habitans des ſoins qu'ils prenoient de le cultiver.

Le ſuccès de nos Colonies dans l'Amérique, joint à l'orage qui quelque temps après commença à ſe former en Angleterre, encouragea pluſieurs perſonnes à s'y tranſporter; mais la Colonie ne reçut aucune eſpece d'encouragement de la part du Gouvernement qui n'en connoiſſoit point l'utilité, & qui d'ailleurs étoit entiérement occupé à jetter ces ſemences d'amertume, dont il fut le premier à ſentir les effets. La Cour ne ſongea à cette Iſle que pour la donner à un indigne favori, le Comte de Carliſle, qui, comme la ſuite le fit aſſez voir, ne procura aucun avantage à cet établiſſement.

Cependant cette Colonie fit en peu de temps des progrès qu'on auroit de la peine à croire, s'ils n'étoient atteſtés par des preuves indubitables. Cette petite Iſle, qui n'a que vingt-cinq milles de long ſur quatorze de large, vingt ans après ſon premier établiſſement, ſçavoir en 1650, contenoit plus de cinquante mille habitans de tout ſexe & de tout âge, & un plus grand nombre de négres & d'eſclaves Indiens. Les

habitans acheterent les premiers, & acquirent les ſeconds par une voie qui ne leur fait pas beaucoup d'honneur; ils furent les enlever ſans aucun prétexte dans les Iſles voiſines, & les réduiſirent à l'eſclavage; ce qui nous a attiré pour toujours la haine des Caribes Indiens, qui, depuis lors, ſont devenus nos ennemis irréconciliables.

Cette petite Iſle, quoique habitée par plus de cent mille ames, n'étoit pas encore à moitié cultivée, & ſes habitans continuoient tous les jours à la défricher. Un peu avant le période dont j'ai parlé, ils apprirent la méthode de faire le ſucre, ce qui ayant augmenté la ſphere de leur commerce, ils ſont devenus depuis très-riches & très-nombreux.

A-peu-près vers le temps dont je parle, le Gouvernement d'Angleterre, qui étoit alors dans les mains de Cromwell, reſtreignit le commerce des Barbades, que les Hollandois faiſoient auparavant, aux ſeuls nationaux; en même temps que par la rigueur dont il uſoit envers les Regaliſtes, il obligea pluſieurs gentilshommes de très-bonne famille, à aller s'établir dans cette Iſle; au lieu que la plupart des autres ne fu-

rent peuplées que par des vagabonds & des gens ſans aveu. Après le rétabliſſement du Roi Charles, elle continua de faire des progrès très rapides. Ce Prince créa dans ce temps-là treize Baronets, pris d'entre les gentilshommes de cette Iſle, dont quelques-uns avoient juſqu'à dix mille livres ſterlings par an, & dont le moins riche en avoit plus de mille.

L'an 1676, qui fut le méridien de cet établiſſement, on y comptoit environ cinquante mille blancs, & plus de cent mille négres de toute eſpece. Ils avoient quatre cens vaiſſeaux marchands du port de cent cinquante tonneaux l'un portant l'autre; la valeur du ſucre, de l'indigo, du gingembre, du coton, &c. qu'ils tranſportoient chez l'étranger, montoit à plus de deux cens cinquante mille livres ſterlings, indépendamment de deux cens mille livres qui circuloient dans l'Iſle. Je ſuis ſûr que ni la Hollande, ni les cantons les plus peuplés de la Chine, n'ont jamais eu un ſi grand nombre d'habitans dans une eſpace de terrein de la même étendue, & n'en ont jamais tiré le même parti, ſi l'on en excepte les environs des grandes villes; mais depuis ce temps-là, l'Iſle a beaucoup

coup dégénéré de ſon ancienne ſplendeur. L'accroiſſement qu'ont pris les Iſles Françoiſes où il croît du ſucre, joint aux Colonies qui ſe ſont établies à Antigua, Saint-Chriſtophe, Nevis, Monſerrat & la Jamaïque, ont attiré de temps à autre un grand nombre de ſes habitans. Une contagion affreuſe, qu'on dit y avoir été portée par les troupes Angloiſes, mais qui vraiſemblablement y paſſa de la côte d'Afrique, ſe répandit dans l'Iſle en 1692, y fit les mêmes ravages que la peſte, au point qu'il mouroit tous les jours vingt perſonnes dans la Capitale, & ainſi à proportion des autres parties de l'Iſle. La maladie continua pendant pluſieurs années, quoiqu'avec moins de violence, & infecta le climat. La guerre ſe mit de la partie ; & les habitans des Barbades ayant mis un corps de troupes ſur pied, en perdirent un grand nombre dans pluſieurs expéditions qu'ils firent contre les Iſles Françoiſes. La terre, de ſon côté, devint moins fertile, & l'on fut obligé d'avoir recours aux engrais. Toutes ces cauſes, jointes enſemble, concoururent à diminuer les habitans & l'opulence de cette ville célebre. Mais ce n'eſt qu'en la comparant

avec elle-même, qu'on peut dire qu'elle a dégénéré; car elle contient encore aujourd'hui vingt-cinq mille blancs, environ quatre-vingt mille négres, & elle embarque plus de vingt-cinq mille barriques de ſucre, qui rapportent trois cens mille livres ſterlings, indépendamment du rum, de la melaſſe, du coton, du gingembre & de l'aloës; population & produit immenſes pour une Iſle, qui ne contient pas plus de cent mille acres de terrein; de ſorte que le ſucre ſeul rapporte à cette Iſle à-peu-près la même ſomme que lorſqu'elle étoit dans ſon état le plus floriſſant.

Cette Iſle peut mettre ſur pied environ cinq mille hommes de ſes propres troupes, ſans compter un régiment de troupes réglées, qui n'eſt preſque jamais complet. Elle eſt naturellement fortifiée d'un côté par des rochers & des baſſes qui en rendent les deux tiers preſqu'inacceſſibles, & de l'autre, elle a de très-bons ports; mais toute la côte eſt défendue par une ligne de pluſieurs milles de long, & par des Forts qu'on a conſtruits dans les poſtes les plus importans.

Ces Inſulaires ſoutiennent cet établiſſement, qui eſt très-conſidérable par

lui-même, avec beaucoup de réputation. La place de Gouverneur vaut au moins cinq mille livres ſterlings par an, & les autres Officiers ſont payés à proportion. Leurs Miniſtres y ſont ſur un très-bon pied. Ils ſont tous membres de l'Egliſe Anglicane, qui eſt la religion dominante, de même que dans les autres Iſles. Il y a peu de diſſidens. Cette Iſle eſt beaucoup mieux réglée qu'aucune autre des Indes Occidentales, & tout s'y paſſe avec beaucoup plus d'ordre & de décence. Il y a un college, lequel a été fondé & doté par le Colonel Chriſtophe Codrington, natif de cette Iſle, à qui ſes grandes qualités le rendront à jamais recommandable.

Ce college ne répond point aſſez aux vues de ſon digne fondateur, & il pourroit le faire, en appliquant ſon fonds à l'éducation d'un nombre de Cathéchiſtes qui puſſent inſtruire les négres, ce qui tourneroit à l'avantage du public, ſans parler de la charité & de l'obligation indiſpenſable qu'il y a de s'acquitter d'un pareil devoir.

Ce college eſt à Bridge-town, capitale de l'Iſle, qui, avant le dernier incendie, contenoit environ douze mille maiſons parfaitement bien bâties & ha-

bitées par un peuple nombreux & opulent. On ne peut rien voir de plus beau que cette Isle. Le terrein est parsemé de quantité de petits coteaux très-bien cultivés; dont la beauté est relevée par la verdure des cannes à sucre, & par une quantité prodigieuse d'orangers, de citroniers, de guavas, de papas, d'aloës, dont les fleurs répandent une odeur admirable, & par une multitude d'autres plantes aussi belles qu'utiles, qui s'élevent parmi les habitations, dont l'Isle est couverte de toutes parts. Il n'y a pas jusqu'aux huttes des négres qui ne contribuent à l'embellir. Ils ont soin de les ombrager avec des platanes, qui forment de leurs villages des especes de bois qu'on ne peut se lasser d'admirer. En un mot, il n'y a aucun endroit dans les Indes Occidentales qui soit comparable à cette Isle par le nombre de ses habitans, la culture de son terrein, les beautés & les commodités qui résultent de l'un & de l'autre.



CHAPITRE VI.

Saint-Christophe, Antigua, Nevis & Montserrat. Leur état présent & leurs forces.

L'ISLE de Saint-Christophe est la plus considérable de celles que nous possédons parmi les Antilles. Les François & les Anglois furent les premiers qui s'y établirent en 1626 ; mais après différentes fortunes, elle nous fut entiérement cédée par le traité d'Utrecht. Elle a environ soixante & dix milles de circuit. Celle d'Antigua n'est gueres plus petite. Nevis & Montserrat sont les plus petites des quatre, n'ayant l'une & l'autre qu'environ vingt mille de circonférence. Le terrein de ces Isles est à-peu-près le même, leger & sablonneux, mais d'ailleurs extrêmement fertile. Antigua n'a aucun ruisseau d'eau douce, & les sources y sont fort rares, aussi fut-elle longtemps inhabitée ; mais aujourd'hui on conserve l'eau de la pluie dans des citernes & des réservoirs, ce qui fait qu'on en manque rarement. L'Isle de Saint-Christophe produit du

meilleur ſucre & en plus grande quantité qu'aucune autre ; mais celle-ci, ni aucune autre des Antilles ne produiſent aucune autre denrée, à l'exception de Montſerrat qui donne quelque peu d'indigo, & encore d'une qualité inférieure. On prétend que Saint-Chriſtophe contient environ neuf mille blancs & vingt-cinq mille noirs; Antigua a environ ſept mille blancs & vingt mille noirs ; & Nevis & Monſerrat environ cinq mille Européens qui ont ſous eux dix à douze mille eſclaves Africains ; de ſorte que l'on peut dire ſans exagération, que toutes les Iſles Antilles contiennent environ vingt-ſix mille Anglois, dont chacun fait vivre pluſieurs hommes en Angleterre, du travail d'environ ſoixante & dix mille négres. Elles produiſent tous les ans vingt-cinq mille barriques de ſucre. Je ne dis rien de l'Iſle de Barbade, parce qu'elle ne commerce point directement avec l'Angleterre. Ses habitans s'occupent entiérement de l'agriculture, & à fournir des proviſions aux Colonies voiſines. Elle appartient à la maiſon de Codrington.

Ces Iſles ſont gouvernées par un Officier qui prend le titre de Capitaine Général & de Gouverneur en chef de

toutes les Isles Caribes, depuis la Guadeloupe jusqu'à Porto-Rico. Cette place lui vaut environ trois mille cinq cens livres sterlings par an; il est indépendant, & chef du Conseil & de l'Assemblée des Représentans de la nation.

CHAPITRE VII.

Climat des Indes Occidentales. Pluies & vents. Ouragans. Signes qui les annoncent. Productions des Indes Occidentales. Sucre. Maniere dont on le fait. Colons dans les Indes Occidentales. Leur façon de vivre & de commercer. Les négres.

Le climat de toutes les Isles que nous possédons dans les Indes Occidentales, est à-peu-près le même, en mettant à part les différences accidentelles qui naissent de la différence des situations, & des différentes qualités du terrein. Comme elles sont entre les tropiques, que le soleil donne à plomb sur leurs têtes, passe au-delà vers le nord, & ne s'éloigne jamais de plus de trente degrés vers le midi, elles sont continuellement sujettes à des chaleurs excessives,

lesquelles seroient insupportables, si le vent alizé, qui s'éleve peu à peu, à mesure que le soleil prend de la force, ne souffloit du côté de la mer, & ne rafraîchissoit l'air, au point de les mettre en état de vacquer à leurs occupations, même en plein midi. D'un autre côté, à mesure que la nuit approche, il s'éleve un vent frais du côté de terre, lequel, prenant son cours vers la mer, parcourt tout à la fois tous les points du compas.

La même providence a fait, que lorsque le soleil est retourné au Tropique du Cancer, & qu'il darde, pour ainsi dire, ses rayons à plomb, il attire à lui une grande quantité de nuages qui les mettent à couvert de ses rayons, & qui, se dissolvant en pluie, refroidissent l'air & humectent la terre qui est altérée par la longue sécheresse qui regne communément depuis le commencement de Janvier jusqu'à la fin de Mai.

Les pluies qui regnent dans les Indes Occidentales, ne ressemblent en rien à celles de nos climats. Les plus fortes ne sont en comparaison que de la rosée. Ce sont des débordemens d'eau qui tombent des nuages avec une impétuosité prodigieuse, qui font enfler les rivieres dans un instant, en forment de

nouvelles, & inondent le pays d'un bout à l'autre. De là vient que les rivieres qui ont leur ſource en dedans des Tropiques, s'enflent & ſe débordent dans certaines ſaiſons de l'année, ce qui prouve l'erreur dans laquelle étoient les anciens, par rapport à la Zone Torride. Ils s'imaginoient qu'elle étoit deſſéchée & brûlée par les chaleurs exceſſives & continuelles qui y regnent, & par conſéquent inhabitable; au lieu qu'elle eſt arroſée par les plus grandes rivieres du monde, & que l'humidité eſt ce qu'il y a de plus incommode dans pluſieurs endroits.

Ce ſont les pluies ſeules qui diſtinguent les ſaiſons dans les Indes Occidentales. Les arbres y ſont verds pendant toute l'année; le pays n'eſt ſujet ni au froid, ni aux brouillards, ni à la neige, ni à la grêle; ou s'il en tombe, c'eſt fort rarement. Dans les cas où cela arrive, elle eſt fort violente, fort groſſe & fort peſante. J'ignore ſi cela vient de la ſeule humidité qui ne me paroît pas être une cauſe ſuffiſante, ou de l'acide ſulphureux qui prédomine dans l'air de ce pays; mais ce qu'il y a de certain, eſt que les métaux qui ſont ſujets à l'action de cette cauſe, ſe rouillent en très

peu de temps ; & cette cause contribue peut-être autant que la chaleur à rendre ce climat mal sain & nuisible aux Européens.

C'est dans la saison pluvieuse, principalement dans le mois d'Août, & plus rarement dans ceux de Juillet, de Septembre, que regnent les ouragans, le fléau le plus affreux qu'on ait à essuyer de la part du climat. Ils détruisent dans un clin d'œil les travaux de plusieurs années, & ruinent les espérances de l'habitant, dans le temps qu'il se voyoit au comble de la fortune. Il s'éleve tout-à-coup une bourrasque de vent accompagnée de pluie, d'éclairs & de tonnerres, d'un orage sur mer, & quelquefois d'un tremblement de terre; en un mot, de toutes les circonstances les plus terribles & les plus destructives que les élémens puissent rassembler. On voit d'abord pour prélude du désastre qui doit suivre, des champs entiers de cannes de sucre pirouetter dans l'air, & répandues sur toute la surface du pays. Les plus gros arbres sont enlevés jusqu'aux racines, & emportés comme du chaume; les moulins à vent sont renversés dans un instant; les ouvrages, les chaudieres, les alambics, quoique

pesant plusieurs centaines de livres, sont enlevés de terre & réduits en morceaux; les combles des maisons sont emportés d'une seule bouffée de vent, & la pluie, qui, dans l'espace d'une heure, s'éleve à cinq pieds de hautéur, acheve de les emporter avec une violence à laquelle rien ne peut résister.

Voici les signes auxquels les Indiens connoissent qu'il doit y avoir un ouragan, & c'est d'eux que les Européens ont appris à les connoître. Ces ouragans arrivent ou dans les quartiers, ou dans la pleine lune. Lorsqu'ils doivent arriver dans la pleine lune, voici les signes qui les annoncent. L'air est extrêmement trouble, le soleil plus rouge que de coutume, le temps fort calme, & le sommet des montagnes extrêmement net. On entend dans les crevasses de la terre & dans les puits, un bruit sourd, comme s'il y avoit des vents enfermés. Les étoiles paroissent plus grandes qu'à l'ordinaire, & sales tout autour; le Ciel est noir du côté du Nord-Ouest, & a quelque chose d'effrayant; la mer rend une odeur forte, & s'éleve, quoiqu'il ne fasse point de vent; le vend qui étoit à l'Est, tourne tout-à-coup à l'Ouest, & souffle

ſans interruption avec violence & à différentes repriſes, environ deux heures à chaque fois. Les ſignes ſont les mêmes au plein de la lune. Cet aſtre eſt entouré d'un aréole que l'on apperçoit auſſi quelquefois autour du ſoleil. Ce ſont-là les prognoſtics que les Indiens nous ont appris, ſur quoi il eſt bon d'obſerver que les payſans & les peuples barbares connoiſſent mieux les temps & les ſaiſons, & en tirent des regles plus ſures que les nations les plus ſçavantes & les plus civiliſées; dont la raiſon eſt, qu'ils ſe fondent plus ſur l'expérience que ſur la théorie; qu'ils ſont plus attachés aux traditions de leurs ancêtres; & que, vivant en plein air, & étant moins occupés, ils ſont plus à même d'obſerver les plus petits changemens qui arrivent dans cet élément, au moyen de quoi ils acquierent quantité de connoiſſances utiles, quoique ſouvent mêlées de pluſieurs ſuperſtitions, parce qu'ils ignorent les cauſes. C'eſt ce qui fait mépriſer leurs obſervations aux Sçavans, faute d'examiner la compétence ou l'incompétence de ceux qui les ont faites.

La marchandiſe d'étape la plus conſidérable des Indes Occidentales, eſt

le sucre. Cette denrée étoit inconnue aux Grecs & aux Romains, mais non point aux Chinois qui l'ont connue dans les temps les plus reculés, & qui nous ont appris à le connoître. Les Portugais furent les premiers qui le cultiverent dans l'Amérique, & qui l'introduisirent en Europe, comme une chose d'un usage universel, & propre à satisfaire le luxe des peuples qui l'habitent. On ignore si la canne dont on le tire, est du crû de l'Amérique, ou si les Portugais l'y ont portée de l'Inde, ou des côtes d'Afrique; mais, quoiqu'il en soit, leurs sucres ont toujours été les meilleurs de tous ceux qui se sont débités & qui se débitent encore dans cette partie du monde. La canne à sucre croît de la hauteur de six à huit pieds. Elle est remplie de nœuds espacés de quatre à cinq pouces les uns des autres. Son corps est jaunâtre, & son sommet d'où sortent les feuilles, d'un verd extrêmement vif. Son enveloppe est fort dure, & elle renferme une substance spongieuse, remplie d'un suc le plus agréable & le plus piquant que l'on connoisse dans la nature, & qui, mangé crud, est extrêmement sain & nourrissant.

Voici la maniere dont on la cultive. Au mois d'Août, qui eſt le temps le plus pluvieux de l'année, après avoir ſarclé & béché la terre, on prend un roſeau de ſix à ſept nœuds, & on le couche à plat dans une rigole faite exprès, qui a plus d'un demi-pied de profondeur. On la recouvre de terre, & l'on continue ainſi de planter tout le champ, par lignes également eſpacées les unes des autres. Peu de temps après, chaque nœud pouſſe un jet, qui, au bout de dix à douze jours, acquiert de la force & de la conſiſtence ; mais ce n'eſt qu'au bout de ſix mois ou environ que les cannes ſont en état d'être employées, quoiqu'on puiſſe les laiſſer quelques mois de plus en terre, ſans qu'elles ſe gâtent. Plus elles reſtent enterrées, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus ; mais en revanche, le ſucre eſt beaucoup meilleur. Pour ne point perdre de temps, on partage ordinairement le champ en trois parties, dont l'une contient les cannes qui ſont formées, & que l'on doit couper dans cette ſaiſon ; l'autre les nouveaux plants, & dont la troiſieme reſte en jachere. Les ſommités des cannes, & les feuilles qu'elles pouſ-

ſent de leurs nœuds, ſervent à nourrir le bétail, & le rebut qu'on en tire, après qu'elles ont été au moulin, à faire du feu; de maniere qu'il n'y a aucune partie de cette plante excellente, qui n'ait ſon uſage.

Les cannes coupées, on les porte au moulin, qui, aujourd'hui, eſt ordinairement un moulin à vent. Il eſt compoſé de trois gros cylindres ou rouleaux garnis de fer, placés à plomb, & diſpoſés de maniere qu'ils ſe meuvent par le moyen de celui du milieu. On fait paſſer les cannes entre deux, & à meſure qu'elles s'écraſent, le ſucre coule par un trou dans une cuve qui eſt placée deſſous pour le recevoir, & d'où il ſe rend dans un grand réſervoir. Comme il ne manqueroit pas de s'aigrir, s'il y reſtoit trop long-temps, on le conduit par d'autres tuyaux dans une grande chaudiere, où on le fait bouillir juſqu'à ce qu'il ne reſte plus d'écume. On le fait ainſi paſſer ſucceſſivement dans cinq à ſix chaudieres, dont la grandeur va en diminuant, & où on le fait bouillir de même. Il s'épaiſſit dans la derniere; mais comme la ſimple ébullition ne ſçauroit lui donner la conſiſtence requiſe, pour hâter l'opération, on verſe

deſſus une petite quantité d'eau de chaux qui le fait ſur le champ fermenter à un point extraordinaire. Pour empêcher qu'il ne ſe répande, on jette dedans un morceau de beurre de la groſſeur d'une noix, qui fait auſſitôt ceſſer l'efferveſcence, quand même la chaudiere contiendroit deux ou trois cens gallons de ſucre. On le met enſuite refroidir, il ſe ſeche, ſe met en grains, & devient en état d'être mis dans les pots, ce qui eſt la derniere partie de l'opération.

Ces pots ſont de figure conique, ou faits en pain de ſucre, & percés à leur pointe, que l'on doit regarder comme leur fond, & c'eſt dans cet endroit que l'on place le tamis à travers duquel il doit ſe filtrer. C'eſt dans ces pots que le ſucre ſe purge des impuretés qui y ſont reſtées; la melaſſe ſe dégage, ſe précipite & s'écoule par l'ouverture qui eſt au fond, & le ſucre reſte d'une couleur jaunatre foncée : on l'appelle alors ſucre *moſcavado*; & lorſqu'il eſt dans cet état, on le met ordinairement en barriques, & on l'embarque.

Lorſqu'on veut le rafiner davantage, & n'y point laiſſer de melaſſe, on couvre les pots dont je viens de parler, d'une eſpece de terre blanche, pareille

à celle dont on fait les pipes, que l'on délaye avec de l'eau. Elle pénétre dans le ſucre, s'attache à la melaſſe, & l'emporte avec elle, laiſſant le ſucre de couleur blanchâtre, mais plus blanc au ſommet qu'au fond. On répéte quelquefois cette opération juſqu'à trois fois; le ſucre diminue quant à la quantité, mais il n'en eſt que plus beau. On ne va pas plus loin dans les plantations, à cauſe d'un impôt onéreux de ſix ſchelings pour cent qu'on a mis ſur tous les ſucres qu'on y rafine, ce qui fait que je n'en dirai rien davantage.

On tire le rum de la melaſſe d'une maniere qu'il eſt inutile de décrire, puiſqu'elle ne differe en rien de celle dont on diſtille les autres liqueurs ſpiritueuſes. On tire auſſi une liqueur inférieure de l'écume du ſucre. On tranſporte le rum dans l'Amérique Septentrionale, où les Anglois le conſomment, ou l'envoient à Terre-Neuve, ou dans l'Afrique, indépendamment de ce qui en paſſe en Angleterre & en Irlande. On tranſporte auſſi une grande quantité de melaſſe crue dans la Nouvelle Angleterre, où on la diſtille.

On compte que lorſque les choſes ſont bien ménagées, le rum & la me-

lasse défrayent une plantation, & que le sucre est le profit net & clair. Il paroit cependant par les particularités que j'ai apprises, & par d'autres qu'il est aisé d'imaginer, que les dépenses d'une plantation dans les Indes Occidentales, sont très-considérables, & les profits casuels & fort incertains. Il faut, pour commencer une plantation de sucre, un capital au moins de cinq mille livres sterlings, vu la cherté où sont les terres, & la quantité d'esclaves & de bétail qu'elle exige. Il s'en faut beaucoup que la vie d'un maître d'un plantage soit une vie oisive & paresseuse; tous ses momens sont occupés. Il est obligé en tout temps d'avoir l'œil sur ses inspecteurs, & souvent d'en faire lui-même les fonctions. Mais, lorsque le temps de cuire le sucre est venu, pour peu qu'il ait ses intérêts à cœur, on ne peut imaginer un genre de vie plus laborieux & plus nuisible à la santé, étant obligé de passer les jours & les nuits exposé aux chaleurs réunies du climat, & de quantité de fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionnent les ouragans, les tremblemens de terre & les mauvaises saisons; considérez ensuite qu'après que le sucre est emballé, il passe dans

les mains d'un marchand qui eſt obligé de l'embarquer à ſon propre riſque. Il n'y a perſonne qui ne tremble à la vue de ces inconvéniens ; cependant on peut dire qu'il n'y a point d'endroits dans le monde où l'on s'enrichiſſe plutôt que dans les Indes Occidentales. Une ou deux bonnes récoltes dédommagent de quantité de mauvaiſes, vu la promptitude du débit & le profit immenſe que l'on fait ſur cette marchandiſe.

Les grandes plantations ſont ordinairement régies par un économe, dont les appointemens ſont de cent cinquante livres ſterlings par an. Il a ſous lui un nombre d'inſpecteurs proportionné à celui des négres, ſçavoir, un ſur trente, dont le ſalaire eſt d'environ quarante livres ſterlings. Ces ſortes de plantations ont auſſi un Chirurgien penſionné pour ſaigner les négres qui tombent malades. Mais le mieux que puiſſe faire un propriétaire, eſt d'affermer ſa plantation à un homme ſolide, lequel ſe charge des réparations & de l'entretien des beſtiaux. On prétend que le ſalaire de cet économe eſt la moitié du produit des meilleures années, & lorſqu'il eſt

frugal & induſtrieux, il a bientôt fait fortune.

L'entretien des négres coûte très-peu dans les plantations. La coutume eſt de donner à chaque famille une petite portion de terre, qu'on lui permet de cultiver deux jours de la ſemaine, ſçavoir, le ſamedi & le dimanche, ce qui ſuffit pour la faire ſubſiſter. D'autres nourriſſent les leurs avec une certaine quantité de bled de Guinée & d'Inde ; quelques harangs ſalés, & un morceau de jambon & de porc ſalé. Le reſte de la dépenſe conſiſte en un bonnet, une chemiſe, une paire de caleçons, de bas & de ſouliers, ce qui n'excéde pas quarante ſchelins par an.

Je ne finirois point, ſi je voulois détailler ici les marchandiſes qu'on envoie dans les Indes Occidentales, vu que les beſoins de la vie ſont infinis, & qu'elles ne produiſent que les choſes dont je viens de parler. Les marchands font des gains immenſes ſur tout ce qu'ils vendent, & les artiſans, de quelque eſpece qu'ils ſoient, ſurtout les charpentiers, les maçons & les chaudronniers, s'y enrichiſſent en très-peu de temps.

CHAPITRE VIII.

Observations sur les Plantations des Indes Occidentales. Avantageuses pour purger un Etat des mauvais garnemens qui s'y trouvent.

LES hommes ont différens caracteres; & par conséquent autant de genres d'industrie différens. Les uns aiment un travail modéré & exempt de risque tant pour leur personne que pour leurs biens, & s'y soumettent volontairement pendant toute leur vie. Ces sortes de gens sont pour l'ordinaire les meilleurs citoyens, & ne sont propres qu'à rester chez eux. D'autres, ennemis déclarés de l'indolence, sont d'un caractere entiérement opposé. Inquiets, bouillans, & pleins de feu, aucun travail ne les étonne, pourvu qu'ils esperent d'en voir la fin; ils aiment les dangers & les hazards, & forment les projets les plus vastes, ne mettant aucun milieu entre la grandeur & la derniere misere. Ces sortes de caracteres, lors surtout qu'ils se trouvent dans des gens de moyen état, sont souvent très-dangereux pour

la ſociété. Les Indes Occidentales ouvrent à ces ſortes de perſonnes un vaſte champ pour exercer leur activité ; & c'eſt un des grands avantages des Colonies que nous avons dans cette partie du monde, qu'indépendamment de la quantité de nos marchandiſes qu'elles conſomment, de matelots qu'elles emploient, & des fonds qu'elles rapportent à l'Etat, elles fourniſſent de l'occupation à ces ſortes d'eſprits, & les mettent en état de ſe rendre utiles au public. Nos domaines ſont tellement ſitués & variés, que quiconque veut travailler, peut le faire ſans nuire à qui que ce ſoit. C'eſt encore un très-grand bonheur que ceux que des accidens inévitables, un revers de fortune, ou la cruauté de leurs créanciers ont réduits à l'indigence, & inutiles à la ſociété, trouvent une eſpece d'aſyle, où leurs affaires prennent ſouvent un ſi bon train, qu'ils ont lieu de ſe louer des accidens qui les ont chaſſés de leur patrie, pauvres, miſérables & ſans appui, pour les y faire rentrer dans l'opulence & dans le crédit. Il n'y a perſonne qui ne puiſſe produire de pareils exemples, ni qui, regardant autour de lui, ne voie un grand nombre de perſonnes qui, par

les démarches qu'elles ont faites dans leur jeuneſſe, ſe ſont fait une ſi mauvaiſe réputation, qu'on n'oſe plus les employer, lorſqu'on les connoît, quoiqu'elles ayent changé de caractere, & qu'elles ayent ſubjugué les paſſions qui ont été la ſource de leurs égaremens. Ces ſortes de perſonnes tombent d'abord dans l'indigence, enſuite dans le déſeſpoir, & ſe voient enfin abandonnées de tout le monde, juſqu'à ce qu'ayant occaſion de paſſer dans un endroit où l'on n'eſt point prévenu contre elles, elles ſont tout-à-coup transformées en de nouveaux hommes. A l'avantage qu'elles ont d'une expérience acquiſe à leurs propres dépens, elles joignent celui d'être exemptes de la mauvaiſe réputation qu'elles ont acquiſe, & elles deviennent utiles à leur pays; au lieu qu'elles ne lui euſſent été d'aucun avantage, ſi elles y fuſſent reſtées. Il y en a d'autres encore plus blamables que les deux dont je viens de parler, qui, ayant corrompu leurs mœurs, ne méritent plus aucune confiance, encore que dans le fond, elles ne ſoient point entiérement abandonnées, & qui, mettant à part leur caractere, ont encore aſſez d'étoffe pour de-

venir les plus honnêtes gens du monde.

Ce sont là les différentes sortes de gens qui, à quelques exceptions près, ont peuplé les Indes Occidentales, & une bonne partie de l'Amérique Septentrionale; & c'est ainsi que nous avons tiré de la folie d'un nombre de fanatiques & de visionnaires, de l'imprudence de la jeunesse, de la méchanceté & de l'indigence de quelques personnes abandonnées, la source de notre opulence, de notre force & de notre puissance. Et quoique cela ne soit l'effet ni de notre sagesse, ni de notre prévoyance, cependant, comme la chose est, nous devons tâcher d'en profiter du mieux qu'il nous est possible. Cela doit nous apprendre à chérir les Colonies que nous avons fondées, à les encourager par toute sorte d'indulgence, & nous engager à en acquérir de nouvelles; l'expérience nous ayant appris, que comme il n'y a point de terrein & de climat qui ne soit susceptible de culture, de même il n'y a point de disposition ni de caractere dans les hommes qui, étant adroitement ménagés, ne puissent tourner à l'avantage du public. Ceux qui commandent, & qui se plaignent du génie des sujets, à certains égards

égards, doivent plutôt ſe plaindre de leur peu de capacité qui les empêche de faire uſage d'un inſtrument que la providence a mis dans leurs mains, pour effectuer les plus grandes choſes. Il y a dans le corps humain certaines humeurs qui lui nuiſent tant qu'elles y reſtent, & qui, étant évacuées, ſervent à en produire d'autres. La providence & les Miniſtres qui ſçavent l'imiter, parviennent ſouvent à leur but par des moyens qui paroiſſent entiérement oppoſés; car les tremblemens de terre, les ouragans, les inondations ne ſont pas moins néceſſaires à la conſervation de l'Univers, que le calme & le beau temps. La vie & la beauté naiſſent du ſein de la corruption; les remedes les plus énergiques, contiennent ſouvent un poiſon mortel. Tel eſt l'ordre de la nature; & ſi l'on y fait attention, on verra que ce doit être auſſi celui du Gouvernement.



CHAPITRE IX.

Observations sur les impôts établis dans les Colonies. Sur un établissement coûteux qu'on y a fait. Réponse à quelques objections.

QUOIQUE nous ayions tiré de grands avantages de nos Colonies dans les Indes Occidentales, & que de la maniere dont nous nous y prenons, nous devions espérer d'en tirer encore d'autres, & que nous n'ayions rien négligé pour les faire valoir, il y a cependant bien des gens qui prétendent que nous avons oublié certaines choses dont nos voisins nous ont montré l'exemple, & d'autres dont nous avons senti la nécessité par les inconvéniens qui ont résulté de notre négligence à les mettre en pratique. Mon dessein n'est point de traiter cette matiere à fond, vu que c'est la sagesse & le pouvoir du Législateur, plutôt que les spéculations creuses d'un simple particulier, qui peuvent effectuer quelque chose d'utile dans les circonstances présentes. Un Amériquain, dont le génie est naturellement chaud, & qui n'est

point si exact observateur des regles de la bienséance, appercevroit peut-être bien des fautes dans notre conduite, & raisonneroit, je crois, de la maniere que voici.

» On croiroit que dans l'éloignement » où nous sommes du siege de l'autorité, » nous sommes hors d'état d'éprouver » sa protection, mais non point de sentir son poids. Je ne finirois point si » je faisois le dénombrement des maux » qui nous accablent depuis notre enfance, & qui avancent le terme de » nos jours. Les maux que nous éprouvons dans nos Colonies, ne contribuent en rien au maintien d'un Gouvernement civil, dispendieux, plus » convenable à un pays affermi & indépendant, dont les richesses & la puissance sont au comble, qu'à des Colonies nouvellement établies, auxquelles personne ne croit appartenir, comme il le feroit à sa patrie, & qui manquent des choses les plus nécessaires à » la vie. La construction & l'entretien » des bâtimens publics & des fortifications, est un fardeau auquel nos forces ne peuvent suffire, & nous l'imposer, c'est agir d'une maniere contraire » aux vues dans lesquelles vous cultivez

» les Colonies ; car, quoique vous re» gardiez leurs productions comme des » choses qui ne servent qu'à entretenir » le luxe, vous ne laissez pas d'en tirer » un parti très-avantageux, puisque » vous seriez obligés de les tirer de l'é» tranger, si nous ne vous les fournis» sions pas. N'y eût-il que cela seul ; » vos Colonies ne laisseroient pas de » vous être très-avantageuses. Mais il y » a un autre jour encore plus avanta» geux, dans lequel vous devez les » considérer. C'est qu'elles vous four» nissent des denrées que vous portez » dans les autres pays, & qui servent » à faire pencher la balance du com» merce de votre côté.

» Tout le secret, pour débiter promp» tement ses marchandises chez l'étran» ger consiste, en deux mots, à les avoir » bonnes, & à les laisser à bon marché; & » l'économie politique du commerce, » à remplir ces deux objets, surtout le » dernier, dans toute leur étendue. Or, » comment pouvons-nous laisser nos » marchandises au même prix que les » François, lorsque les Maîtres de nos » plantations payent quatre & demi » pour cent sur tous les sucres qu'ils en» voient hors de l'Amérique, indépen-

» damment de la taxe imposée sur les
» négres qui le fabriquent, & des autres
» impôts que le Gouvernement établit
» dans les besoins pressans, lorsque les
» François ne payent tout au plus qu'un
» pour cent sur tous les sucres qu'ils
» transportent, qu'ils achettent leurs
» négres à meilleur marché que nous,
» qu'on les favorise dans toute occasion,
» & qu'ils sont d'ailleurs plus laborieux
» & plus frugals que nous ne le som-
» mes? D'ailleurs, survient-il quel-
» que accident inopiné? nous sommes
» obligés de nous endetter. L'Isle de
» Barbade employa tout d'un coup
» trente mille livres sterlings en fortifi-
» cations, pour ne rien dire de ce que
» celle-ci & les autres ont dépensé dans
» des occasions semblables. Nous ne
» sommes en effet que vos agens; mais
» vous, Anglois, qui êtes les mar-
» chands, devriez faire toute la dépen-
» se, & supporter les pertes qui arri-
» vent, puisque vous tirez seuls tout
» le profit, & qu'au bout du compte la
» perte retombe sur vous, quelques me-
» sures que vous preniez pour l'éviter
» & pour vous la cacher. Il est juste
» que vous mettiez tel impôt qu'il vous
» plaît sur ce qui se consomme chez

» vous, puiſque vous gouvernez le
» marché comme bon vous ſemble; mais
» les taxes que vous mettez, ou que
» vous ſouffrez qu'on mette ſur les Iſles,
» retombent ſur vous & ſur vos mar-
» chandiſes, elles en deviennent plus
» cheres, & vous en ſouffrez. Si les
» droits que vous mettez en Angleterre
» ſur les productions de nos Iſles; que
» dis-je, ſi la moitié de ces droits étoient
» employés, comme ils devroient l'ê-
» tre, à l'entretien de nos Colonies,
» nous ſerions débarraſſés du fardeau
» que nous portons, & pourrions en
» quelque ſorte aller de pair avec nos
» voiſins. Dans l'état où nous ſommes
» actuellement, non-ſeulement nous
» payons de forts ſalaires à nos Gouver-
» neurs, mais on ſouffre encore qu'ils
» tirent le meilleur parti qu'ils peuvent
» de notre foibleſſe, en exigeant de
» nous des dons gratuits, que nous leur
» avons accordés, ſans conſulter nos
» moyens. Cette coutume fait que nos
» Gouverneurs emploient mille menées
» auſſi indignes de leur caractere, que
» préjudiciables aux Provinces qu'ils
» gouvernent. C'eſt ce qui les porte à
» fomenter ces diviſions qui nous dé-
» chirent, & nous empêchent de veiller
» aux intérêts de nos Colonies.

» Je n'aurois jamais fait, si je voulois » entrer dans le détail des maux qu'occasionne la coutume où l'on est d'envoyer un Gouverneur dans les Isles » pour s'enrichir à nos dépens. Il est » juste qu'un Gouverneur ait des honoraires fixes & convenables à sa dignité ; mais, lorsqu'il les a, il ne doit » rien prétendre de plus, & ne doit » s'occuper que de remplir avec honneur les devoirs de sa charge.

» On m'objectera que nous devons » sçavoir gré à l'Angleterre de ce qu'elle » envoie des troupes pour nous défendre, & des flotes pour protéger notre commerce, & que, loin de nous » plaindre, nous devons l'en remercier ; » qu'il n'est pas juste qu'elle partage notre fardeau, étant chargée comme elle » est d'une dette nationale immense, & de » l'entretien de ses Colonies. Je réponds » à cela que les François font la même » chose. Ils envoient, comme nous, des » armées & des flotes, pour protéger » leurs Colonies ; mais ils soutiennent » en même-temps leurs établissemens, » & ne se plaignent point qu'elles leur » soient à charge. Ils sçavent que l'on » gagne souvent beaucoup en dépensant à propos ; ils ménagent les sujets

» qu'ils ont dans les Indes Occidenta-
» les, & prennent ſur l'étranger qui
» conſomme leurs marchandiſes, l'ar-
» gent dont ils ont beſoin dans ces ſor-
» tes d'occaſions. Nous pouvons faire
» ce qu'ils font. Ils ont appris de nous
» quantité de maximes de commerce,
» & un grand nombre de fabriques,
» pourquoi, à notre tour, n'appren-
» drions-nous pas quelque choſe d'eux?
» Nous avons, il eſt vrai facilité le
» commerce depuis quelques années,
» en permettant à nos Inſulaires d'en-
» voyer directement leurs denrées dans
» les pays étrangers; mais ce commerce
» eſt encore ſi gêné, que nous ne ſen-
» tons point encore les avantages que
» nous pourrions tirer d'une liberté plus
» étendue & plus réglée. Pour ne pas
» aller plus loin, voyez, je vous prie,
» ce que vous avez gagné, en nous dé-
» fendant de porter nos ſucres en Ir-
» lande, avant d'avoir mouillé dans un
» Port d'Angleterre? Qu'en eſt-il arri-
» vé? Vos ſucres ont augmenté de prix
» par ces allées & venues. Les Portu-
» gais vendent les leurs à meilleur mar-
» ché, quoiqu'ils ſoient pour le moins
» auſſi bons que les nôtres. Les mar-
» chands d'Irlande ne feront pas aſſu-

» rément assez polis pour les refuser, » lorsque vous leur témoignez si peu » d'égards, & vous ne sçauriez empê- » cher les Portugais de les leur porter, » pour des raisons que vous connoissez » aussi bien que moi. Si vous le faisiez » jamais, je suis sûr que vous vous en » trouveriez mal. On prétend que nos » banqueroutes chez l'étranger viennent » de ce que nous n'avons qu'autant de » sucre qu'il en faut pour l'usage de » l'Angleterre. Il s'en faut beaucoup » que cela soit vrai. Il y a dans plusieurs » de nos Isles, & surtout dans la Jamaï- » que, quantité de bonnes terres, par- » faitement bien situées pour en pro- » duire, si l'on prenoit la peine de les » faire cultiver, & si l'on encourageoit » ceux qui ont des plantations à le faire. » Ils méritent à tous égards qu'on les » encourage, & ne demandons autre » chose, sinon qu'on les mette en état » de se rendre utiles à leur patrie «.



CHAPITRE X.

Etat des Négres dans les Indes Occidentales. Combien ils ſont dangereux. Méthodes propoſées pour remédier à ces abus. Néceſſité dont il eſt d'augmenter le nombre des Blancs. Uſage de ce réglement dans le commerce.

TEL eſt le portrait que l'Amériquain feroit des maux qu'il ſouffre, & je ſuis perſuadé qu'il tenteroit toutes choſes au monde pour y remédier. Mais il y a d'autres réglemens qu'une perſonnne déſintéreſſée jugeroit à propos que l'on fît, & qu'un Indien adopteroit avec toute l'ardeur imaginable.

Tout le monde convient qu'il y a actuellement dans nos Colonies environ deux cens trente mille négres, & quatre-vingt-dix mille blancs. Une pareille diſproportion montre du premier coup d'œil combien ces Colonies ont à craindre, tant au-dedans qu'au dehors; combien elles ſont expoſées aux inſultes d'un ennemi étranger, & aux révoltes de leurs propres eſclaves; cette derniere circonſtance tient les habitans dans de ſi

vives alarmes, qu'il eſt étonnant qu'on n'ait pas ſongé à y remédier.

Cette diſproportion entre les blancs & les noirs augmente de jour en jour. Cet eſprit entreprenant, que la nouveauté de l'objet, & le concours de pluſieurs cauſes avoient fait naître, a entiérement ceſſé. Nous avons aujourd'hui en Angleterre un auſſi grand nombre de perſonnes indigentes & déſœuvrées, qu'il y en avoit alors; mais elles n'ont ni le même génie, ni la même activité. La diſpoſition des habitans des Indes Occidentales, jointe à celle du peuple Anglois, contribue beaucoup à perpétuer le mal dont je me plains : ils font faire par des négres, ce qu'ils pourroient faire eux-mêmes; & quoique les Loix & les Ordonnances les obligent à avoir un nombre de domeſtiques blancs proportionné à celui des négres, il y a cependant des endroits, où ces Loix ne ſont qu'une lettre morte. Ils aiment mieux payer l'amende, qui eſt fort rare, que de s'y ſoumettre. Leur avarice à cet égard, les aveugle ſur les dangers auxquels ils s'expoſent. Cette diſpoſition dans les habitans des Colonies, a jetté de ſi profondes racines, & s'eſt tellement fortifiée, qu'ils ne change-

ront jamais de conduite, & si elle continue d'ici à quelque temps, tous les Anglois de nos Colonies se réduiront à un petit nombre d'habitans & de marchands, & tout le reste ne sera qu'un amas méprisable, quoique dangereux à cause de son nombre, d'esclaves Africains mal intentionnés & toujours prêts à se révolter.

Il est indubitable que la sureté, de même que la richesse d'une nation consistent dans la multiplicité de ses habitans, & dans cette gradation insensible du plus grand jusqu'au plus petit, qui confond les nuances, de maniere qu'on ne s'en apperçoit presque pas. C'est en cela que consiste la bonté du Gouvernement, & il ne sçauroit fleurir en suivant d'autres principes. En considérant donc la Colonie sous un autre point de vue, & entant que relative à la Grande-Bretagne, il est clair que cette négligence lui est extrêmement préjudiciable, parce qu'il est certain que la consommation de nos denrées doit y être proportionnée au nombre de blancs qui l'habitent; & il n'y a personne, tant soit peu instruite de cette matiere qui ne convienne que je n'exagere point trop, lorsque je dis qu'un blanc con-

ſomme lui ſeul autant de nos manufactures que trois négres.

Or, je fonde la néceſſité qu'il y a d'avoir un plus grand nombre de blancs, non-ſeulement ſur le gain qui en reviendroit, mais encore ſur les épargnes qui réſulteroient de l'arrangement que je propoſe. Notre milice des Indes Occidentales eſt ſur un très-bon pied ; elle égale nos meilleures troupes réglées pour la diſcipline, & l'emporte ſur elles pour l'ardeur & le courage ; & il ne lui manque que d'être aſſez nombreuſe pour ſe défendre elle-même, & faire tête à l'ennemi dans l'occaſion ; à quoi elle eſt infiniment plus propre que les nouvelles troupes, par l'habitude qu'elle s'eſt faite du climat, outre que ces dernieres ne ſont preſque jamais complettes, lorſqu'elles arrivent dans l'Amérique. Un moindre nombre de troupes ſuffiroit dans ce pays pour agir en tout temps, pour aſſurer nos Colonies, & même pour entreprendre des expéditions, pourvu qu'on les entretînt comme elles doivent l'être ; & ne coûteroit point au Gouvernement le tiers de ce qu'il lui en a coûté depuis vingt ans, pour le tranſport & l'entretien de celles qu'il a envoyées dans le

nouveau monde, & dont la plupart sont mortes de misere & de fatigue sans avoir rien fait ; au lieu que celles dont je parle intimideroient l'ennemi, contiendroient les négres dans le devoir, enrichiroient l'Angleterre, & la dédommageroient des frais qu'il lui en a coûté pour fonder ses Colonies.

Je sens parfaitement qu'on ne manquera pas de faire quantité d'objections contre ce que je propose, surtout dans ce qui concerne l'augmentation des domestiques blancs dans les Indes Occidentales. On nous les dépeint comme des gens inutiles, fainéans, adonnés au vice, & bien plus capables de pervertir les négres que de les soulager. Je crois que cela est vrai en général, mais ce n'est point une raison pour n'en point avoir, quoique c'en soit une pour réformer leurs mœurs, celles de leurs maîtres & de la Colonie. Si le défaut de police qui regne en Angleterre, nous expose à quantité d'inconvéniens, quelles ne doivent pas en être les suites dans les Indes Occidentales, où la plupart des gens vivent sans le moindre sentiment de religion, dans un état de débauche & de crapule, indigne de Chrétiens, & qui déshonore un Etat policé ?

Si donc il plaiſoit jamais à notre Gouvernement de peupler ces pays, il faudroit qu'il prît en même temps les meſures les plus juſtes pour en bannir l'oiſiveté & la corruption, ce qui n'eſt pas auſſi difficile à faire que bien des gens ſe l'imaginent. Si jamais un pareil réglement avoit lieu, il en réſulteroit un autre bon effet, je veux dire, la conſervation de la ſanté & de la vie des peuples qui les habitent; ce qui eſt un article que tout ſage Gouvernement doit avoir à cœur, mais dont l'obſervation eſt ſurtout néceſſaire dans une Colonie, dont le climat eſt mal ſain, & où les habitans ſont un tréſor ineſtimable.

Ces obſervations regardent principalement la Jamaïque, la plus grande & la meilleure de nos Iſles, & où il y a une quantité prodigieuſe de terres incultes. Comme les rivieres n'y ſont point navigables, & que le ſucre eſt une marchandiſe volumineuſe, dont le tranſport coûte infiniment, il conviendroit qu'on ne le cultivât que ſur les côtes, ou dans les terres qui en ſont proches. Que ſi l'on encourageoit les pauvres gens à s'établir dans l'intérieur du pays, la néceſſité les obligeroit à cultiver le coton, le cacao, le caffé, le gingembre,

l'aloës, le bois pour la teinture, & quantité d'autres choses qui n'exigent pas beaucoup de travail, qui sont faciles à transporter, & dont le débit est assez prompt pour encourager des gens qui ne cherchent point à faire une fortune rapide. Comme nous tirons toutes ces denrées, surtout le coton dont il se fait une grande consommation en Angleterre, on pourroit les encourager à en cultiver une plus grande quantité, moyennant quelque légere récompense. Le même besoin les obligeroit encore à faire des essais sur la cochenille, & sur quantité d'autres productions, auxquelles on ne pense point, & que le climat ne refuseroit surement pas. En prenant les mesures que je viens de dire, on pourroit insensiblement les engager à cultiver plusieurs articles dont nous manquons; les gens laborieux s'enrichiroient, & pourroient à peu de frais tirer parti du cacao, de la cochenille, & même de l'indigo. Le travail à part, je crois que deux ou trois cens livres sterlings suffiroient pour un commencement; au moyen de quoi, tandis que l'on employeroit les grands fonds & les terres à portée de la navigation en sucre, on feroit valoir les petits capi-

taux, & les terres ſituées dans l'intérieur du pays en d'autres articles moins coûteux & non moins utiles. Tout fleuriroit, l'agriculture ſeroit en honneur, & un plus grand nombre de gens ſubſiſteroient à leur aiſe. Je ſuis ſûr que vingt mille livres ſterlings bien employées, ſuffiroient pour cet effet; & que l'Iſle dans quelques années rapporteroit infiniment plus qu'elle ne rapporte. Faute d'un pareil encouragement, les grands fonds que l'on avoit en main, & qu'il a fallu employer en marchandiſes d'étape, ont inſenſiblement dévoré cette Iſle. C'eſt le propre des gros capitaux d'occaſionner une eſpece de monopole; de même que le propre du monopole, c'eſt de vouloir tirer un grand profit d'un petit nombre de denrées. Il n'en eſt pas de même d'un commerce étendu, & auquel tout le monde a part; chacun en profite quelque peu, car tout le monde ne peut pas eſpérer une grande fortune; mais tous ces profits réunis ne laiſſent pas de monter à des ſommes conſidérables. On cultivoit autrefois l'indigo dans la Jamaïque, & il avoit tellement enrichi cette Iſle, qu'on aſſure que dans la ſeule paroiſſe de Vere, il y avoit trois cens caroſſes; je ne crois pas

qu'on en trouve aujourd'hui autant dans toute l'Isle. Je suis même persuadé qu'il y avoit un plus grand nombre de propriétaires qu'il n'y en a aujourd'hui, quoiqu'ils ne possédassent peut-être pas ces richesses immenses qui nous éblouissent si fort.

CHAPITRE XI.

Misere des Négres. Il en périt beaucoup. Moyen pour empêcher que cela n'arrive. De l'instruction des Négres.

PUISQUE je me trouve engagé dans une matiere qui me paroît extrêmement importante pour le bonheur de nos Colonies, il ne sera pas inutile de dire encore un mot d'une autre partie de leurs habitans, encore que je sçache que je ne serai pas favorablement écouté de ceux qui ont le plus d'intérêt à profiter de mes observations.

Les négres qui résident dans nos Colonies, souffrent l'esclavage le plus dur & le plus complet qu'aucun autre peuple endure, ni ait jamais enduré dans aucune autre partie du monde, & je pourrois en fournir des preuves. Les

dépenses prodigieuses que nous sommes obligés de faire pour en avoir, ne prouvent malheureusement que trop ce que j'avance. L'Isle de Barbade, où il n'y a tout au plus que quatre-vingt-dix mille négres, malgré le soin que ses habitans prennent pour en multiplier l'espece, dans un climat exactement semblable au leur, à l'exception qu'il est infiniment plus sain, est obligée d'en tirer tous les ans cinq mille d'Afrique, pour entretenir le nombre que je viens de dire. Ce déchet prodigieux, qui est à-peu-près le même dans toutes nos Isles, prouve démonstrativement qu'il y a quelque cause extraordinaire qui les fait périr, & cette cause n'est autre que les travaux dont on les surcharge. Je prétends d'abord qu'il n'y a aucun peuple situé entre les Tropiques qui pût travailler dans son pays autant que les négres font dans les Indes, sans s'en trouver incommodé. Or, dans nos plantations, les négres travaillent sans relâche cinq jours de la semaine pour leurs maîtres, & les deux autres pour pourvoir à leur suffisance, ce qui, joint aux mauvais traitemens qu'ils essuyent, en fait périr un grand nombre, & met les autres hors d'état de se multiplier par la voie de la propagation.

On dira à cela que si le maître de la plantation leur donnoit plus de relâche, il ne pourroit jamais retirer les frais qu'il a été obligé de faire pour l'acheter, ni tirer les profits qu'il a eu en vue en s'engageant à cette dépense. Cet argument paroît d'abord plausible, parce que les négres sont fort chers, & qu'ils ne rapportent pas plus de dix à douze livres par tête annuellement par leur travail, mais il est absolument faux dans le fonds. Que l'on considere que sur les quatre-vingt-dix mille négres qu'il y a dans la Barbade, il en meurt tous les ans cinq mille de plus qu'il n'en naît dans l'Isle; & en effet, on est obligé de les renouveller tous les seize ans. Que doit-on donc penser d'un peuple qui, au lieu de se multiplier, comme c'est l'ordinaire en temps de paix, seroit entiérement détruit dans un espace aussi court que celui de seize ans, si l'on n'avoit soin de le renouveller? Je veux pour un moment que ces négres ne coûtent que vingt livres sterlings par tête) ils coûtent davantage), cela fait tous les ans une somme de cent mille livres sterlings, & au bout de seize ans un million six cens mille livres, ce qui est une somme prodigieuse, & qui excéde d'un quart

la valeur des denrées qu'ils transportent chez l'étranger. Supposons maintenant qu'en accordant quelque relâche aux négres, & qu'ayant un peu plus d'indulgence pour eux, on pût prévenir cette mortalité, en sorte qu'on n'en perdît que dix mille, ce qui n'est pas impossible, on épargneroit tous les ans quatre-vingt mille livres sterlings. Mais il faut déduire là-dessus le temps que ces esclaves ont perdu, & je crois qu'on ne doit pas y regarder de si près, lorsqu'il s'agit d'une somme de quarante mille livres sterlings que rapporte le travail de quatre mille esclaves. Cela dédommageroit bien de la perte que l'on peut faire, vu qu'il y auroit moins de malades, & qu'on dépenseroit moins en frais de Chirurgiens. Il s'ensuit donc, toute déduction faite, que si les Propriétaires des plantations se conduisoient de la maniere qu'il convient à des hommes, à de bons maîtres & à de bons chrétiens, les habitans de cette Isle épargneroient quarante mille livres sterlings par an ; au lieu qu'ils les perdent, en agissant autrement.

Ce que je dis ici, est extrêmement clair ; mais le fût-il encore davantage, il y a plusieurs habitans des Indes, qui

ne le comprendroient point. Cependant il n'y a point de charretier en Angleterre qui ne ſente, qu'en ménageant ſes chevaux, & les nourriſſant bien, il en tire plus de profit, que s'il ne leur donnoit aucun relâche, & qu'à la fin du jour il les lâchât dans une commune pour les faire paître. Je ſuis fort éloigné de vouloir qu'on laiſſe vivre les négres dans la fainéantiſe & la molleſſe. Je ſçais que la plupart ſont têtus & indiſciplinables, & qu'il faut les conduire avec une verge de fer. Je voudrois qu'on l'employât pour les conduire & non pour les écraſer. Je voudrois que l'humanité qu'on a pour eux, fût aſſaiſonnée de fermeté; d'autant plus qu'il paroît par l'hiſtoire, que les nations qui ont eu le plus d'indulgence pour leurs eſclaves, ont toujours été les mieux ſervies, & n'ont jamais eu aucune révolte à craindre de leur part. Je ſuis d'autant plus convaincu de la néceſſité de ces ſortes d'indulgences, que les eſclaves en général ſont moins propres au travail que les gens libres. L'eſprit influe beaucoup ſur nos actions; & lorſqu'un homme ſçait qu'il travaille pour lui, & que plus il travaille, & plus il gagne, cette idée ſeule lui fait ſupporter des fatigues &

des travaux, ſous leſquels il eût ſuccombé, s'il avoit agi pour tout autre motif.

On objecte à cela, qu'en ménageant un peu les négres, on porteroit beaucoup de préjudice au commerce d'Afrique. Mais quoi de plus horrible qu'un commerce qui ne peut ſe ſoutenir que par la mort de pluſieurs milliers d'innocens ! Rien ne peut excuſer un pareil commerce que la néceſſité où nous ſommes de peupler nos Colonies, & que la réflexion que l'on fait, que les eſclaves que nous achetons, étoient tels en Afrique, ou par droit de ſucceſſion, ou par celui de la guerre. Après tout, s'il falloit un moindre nombre de négres, ils baiſſeroient à la vérité de prix, mais le commerce n'iroit pas moins, ſi l'on faiſoit enſorte d'étendre nos Colonies ; au lieu qu'il ne ſubſiſte aujourd'hui que par le maſſacre que l'on fait de ces malheureux. C'eſt là ce qui arrive dans le Continent, où, quoique le nombre des eſclaves augmente, on ne laiſſe pas que d'être obligé d'en tirer tous les ans au moins ſept mille d'Afrique.

Le jour de repos que je voudrois que l'on accordât aux eſclaves, eſt le Di-

manche, jour que l'on profane dans nos Colonies d'une maniere tout-à-fait ſcandaleuſe. Je voudrois qu'on les menât ce jour-là à l'Egliſe, & qu'on les inſtruiſît, de même que les enfans, des principes de la religion & de la vertu, & qu'on leur inſpirât l'humilité, la ſoumiſſion & les autres vertus qui conviennent à leur état. On pourroit le reſte du jour leur permettre quelque récréation honnête. A ces jours de relâche, on pourroit joindre quelques-unes des grandes fêtes, par exemple, de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, & même quatre ou cinq autres jours de l'année. Au moyen de cette méthode, leurs maîtres s'habitueroient inſenſiblement à ne plus les regarder comme des bêtes brutes, ſans ame, comme quelques-uns le font actuellement; & les négres feroient plus honnêtes, plus dociles & moins fripons; à moins qu'on ne veuille dire que les loix de la religion, les préceptes de la morale & l'éducation ſont entiérement inutiles aux hommes. Je connois un auteur *, ſi tant eſt qu'il mérite ce titre, qui regarde la converſion des négres au Chriſtianiſme, comme une choſe tout-à-fait indifférente à l'humanité. Mais, outre que cet écrivain me

* Oldmixon.

me paroît avoir très-peu de jugement, je ne puis concevoir comment un homme qui prétend inſtruire le public, oſe ſe déclarer le défenſeur de l'irréligion, de la barbarie & de l'ignorance.

CHAPITRE XII.

Projet pour affranchir les Mulâtres & les Négres. Il eſt dangereux d'avoir beaucoup de domeſtiques négres.

ON dit que les loix d'Angleterre ſont favorables à la liberté; & cela eſt ſi vrai, que dans le temps que nous avions des eſclaves parmi nous, la loi profitoit de la négligence des maîtres pour les affranchir, & uſoit même de ſubtilité dans ces occaſions, parce que nos ancêtres étoient perſuadés que les hommes libres étoient les vrais ſoutiens de l'Etat. Quel mal y auroit-il, ſi dans nos Colonies on trouvoit quelque milieu entre la liberté & l'eſclavage abſolu; de maniere qu'après quelques années de ſervitude, on rendît les mulâtres à ceux qui les reconnoîtroient pour leur appartenir, & qu'on affranchît les négres qui ſont nés dans l'Iſle, en récom-

pense des services qu'ils auroient rendus? On pourroit leur assigner des terres, ou, à leur défaut, quelque profession qu'ils seroient les maîtres d'exercer, moyennant une légere redevance au public. Ce qu'ils gagneroient de surplus, leur appartiendroit. La nécessité où ils seroient de payer cette taxe, les garantiroit de l'oisiveté; car, dès qu'une fois les hommes se sont adonnés au travail, ils cherchent non-seulement à se procurer le nécessaire, mais encore les choses superflues à la vie. Les denrées augmenteroient, & la Colonie en deviendroit plus puissante, par l'intérêt que ses habitans auroient à la défendre.

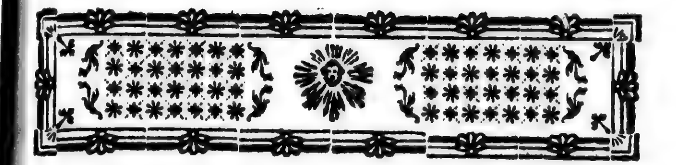
On a encore cette mauvaise coutume dans nos Colonies de multiplier les esclaves domestiques au-delà du nécessaire. Il est assez ordinaire de voir dans des familles, qui d'ailleurs ne sont pas fort riches, vingt-cinq à trente de ces esclaves domestiques. Ce sont tout autant de bras que l'on ôte à l'agriculture, & qui deviennent inutiles au public. Ce n'est pas tout; ils sont infiniment plus dangereux que les autres esclaves; car à force de vivre avec nous, ils perdent peu à peu le respect que les négres qui travaillent aux champs,

ont ordinairement pour les blancs, sans perdre cet esprit de vengeance qui est commun aux uns & aux autres, & qui est l'effet inséparable de leur condition. A quoi l'on peut ajouter, qu'en cas de révolte, ils sont plus en état de nous porter le coup mortel. Il seroit à souhaiter que l'on fît une loi somptuaire, pour restreindre le nombre de ces esclaves domestiques, & qui enjoignît à tous ceux qui ont cinq esclaves, d'avoir un blanc & une blanche parmi eux, sans qu'ils pussent s'en exempter, sous quelque prétexte que ce fût, de même qu'on les oblige à avoir des inspecteurs & des conducteurs Européens.

Les alarmes dans lesquelles nous sommes, lorsqu'on fait quelque armement un peu considérable dans les Indes, sont une preuve démonstrative de notre foiblesse ; cependant, loin de nous tirer de notre léthargie, & de nous engager à y apporter remede, on trouve une infinité de gens qui font tout leur possible pour nous empêcher de veiller à la sureté de nos possessions, dont la raison est que la plupart des hommes préférent le présent à l'avenir, quelqu'avantageux qu'il puisse leur être. Cependant il me paroît que les

progrès de la France devroient mettre fin à notre inaction, & nous animer à faire quelques réglemens supérieurs à ceux que je viens de proposer, pour l'intérêt de notre commerce & l'honneur du ministere Britannique.

Fin de la sixieme Partie.



HISTOIRE
DES
COLONIES EUROPÉENNES
DANS L'AMÉRIQUE.
SEPTIEME PARTIE.
COLONIES ANGLOISES
DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE I.

Vue générale des Domaines d'Angleterre dans l'Amérique Septentrionale.

IL n'eſt pas aiſé de fixer les bornes des poſſeſſions Angloiſes dans l'Amérique Septentrionale du côté du Nord & de l'Oueſt ; car du côté du Nord, il me paroît que nous pourrions pouſſer nos

Domaines jusqu'au Pole même ; sans que personne se mît en peine de nous les disputer. Par le Traité d'Utrecht, la France nous a cédé la baie & le pays d'Hudson, de même que toutes les contrées limitrophes. Si nous prenons notre station à l'extrémité Septentrionale de la Nouvelle Angleterre, ou de la Terre de Labrador, & que nous regardions vers le Midi, nous avons un pays qui s'étend depuis le 61e. jusqu'au 31e. degré de latitude Septentrionale, dont la longueur en ligne directe est de plus de dix-sept cens milles. Ce pays est borné à l'Est par l'Océan Atlantique, au Midi par quelques restes de la Floride Espagnole ; mais nos ennemis nous disputent nos bornes du côté de l'Ouest, & à peine les connoissons-nous nous-mêmes. Ceux qui se reglent par les Chartres qui ont été accordées à nos Colonies, poussent leur Jurisdiction, à travers le Continent, jusqu'à la mer du Sud ; d'autres bornent nos droits aux bords du Mississipi, & comprennent quatre des grands lacs dans nos domaines ; mais je ne sçaurois dire pourquoi ils ont pris ce fleuve pour limite, plutôt que les autres rivieres & les autres montagnes qui me paroissent être

des bornes plus naturelles. D'autres ont encore plus reſſerré nos limites, & bornent nos poſſeſſions dans l'Amérique, aux monts Apalaches, au Lac Ontario, & au fleuve Saint-Laurent. Les François, en cela d'accord avec ces derniers, ou pour mieux dire, nos Anglois d'accord avec eux, pour avoir ſervilement copié leurs cartes, font commencer nos poſſeſſions au Midi de ces montagnes, vers le 41e. degré de latitude Septentrionale, ou environ, d'où ils tirent une ligne vers le Nord-Eſt, qui nous ôte une grande partie des provinces de la Nouvelle York, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Ecoſſe, mettant entre nous & le fleuve de Saint-Laurent telle diſtance qu'il leur plaît.

Cette diſtribution, jointe aux diſpoſitions militaires que les François ont faites pour l'appuyer, eſt la principale cauſe de la querelle qui ſubſiſte entre les deux Royaumes, & ce ſera par ſon iſſue que nos Géographes futurs pourront fixer les limites des deux nations. Comme il ne m'appartient point de les régler, je me bornerai ſimplement à nos Colonies. Nos droits dans la Nouvelle Ecoſſe ont été fixés & établis d'une ma-

niere claire & décisive; il n'en est pas de même de nos prétentions sur l'Ohio & le Mississipi, & je ne puis que blâmer la témérité avec laquelle quelques écrivains ont osé décider une question aussi intéressante pour le public. Les uns ont été assez timides & assez ignorans pour resserrer nos possessions; d'auttes ne leur ont donné d'autres bornes que l'Amérique Septentrionale, d'une mer à l'autre; les uns ont borné nos limites, les autres enfin n'en ont reconnu aucune.

La postérité aura de la peine à croire que dans une matiere aussi importante, nous ayions été assez stupides pour ne point régler avec la France, quelle partie du pays nous appartient de droit, non plus que celle que nous voulons laisser à la discrétion de nos voisins; & que contens de nous établir sur la côte, nous n'ayions jamais jetté les yeux sur l'intérieur du pays, ni senti la nécessité de nous faire une barriere, ce qui ne nous auroit pas été bien difficile. Une pareille précaution, si nous l'eussions prise à temps, eût sauvé la vie à des milliers d'hommes, & nous eût épargné plusieurs millions; mais il n'est plus temps de réparer notre faute.

Mon dessein dans le discours suivant,

n'eſt point d'examiner nos Colonies relativement au temps de leur établiſſement, ni aux avantages qu'elles procurent au Royaume, mais eu égard à leur ſituation reſpective, au Nord & au Sud, depuis la Nouvelle Angleterre juſqu'à la Caroline ; me réſervant à parler à la fin de cet ouvrage des nouveaux établiſſemens que nous avons au Nord & au Sud, de même que de ceux de la Nouvelle Ecoſſe & de la Georgie, & des pays ſitués dans les environs de la baie d'Hudſon.

CHAPITRE II.

Premieres tentatives pour s'établir dans l'Amérique Septentrionale. Origine & progrès des Puritains. Ils ſont perſécutés par Laud. Pluſieurs s'enfuient dans la Nouvelle Angleterre.

NOS droits ſur l'Amérique Septentrionale ſont fondés ſur la découverte de Sébaſtien Cabot, lequel aborda pour la premiere fois dans le Continent l'an 1497. Ce fait eſt aſſez connu pour établir le droit que nous avons ſur nos

poſſeſſions de l'Amérique Septentrionale; mais je ne ſuis pas aſſez inſtruit de ſes particularités, pour entrer dans le détail de ſon voyage. On appella ce pays du nom de Terre-Neuve; mais on l'a depuis reſtraint à une Iſle qui eſt ſur la côte. Nous fumes longtemps à nous établir dans ce pays, & ſi nos voiſins ne nous prévinrent point, ce ne fut ſurement pas par égard pour notre premiere découverte. M. Walter Raleigh fut le premier qui fonda une Colonie dans la partie Méridionale, à laquelle il donna le nom de Virginie. Cependant ſon exemple n'eut pas beaucoup d'imitateurs. Nos Anglois vivoient à leur aiſe dans leur patrie, & ce nouvel établiſſement, malgré les éloges qu'on lui donna, ne fit pas beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits. Les affaires de l'Amérique Septentrionale étoient entre les mains d'une Compagnie excluſive; auſſi s'en reſſentirent-elles.

Les choſes reſterent dans cet état juſqu'à la fin du regne de Jacques I. Il y eut depuis le commencement de la réformation deux partis de Proteſtans en Angleterre. Le premier s'éloigna inſenſiblement de l'Égliſe de Rome;

& se contentant d'affoiblir les traits, sans effacer la figure, il laissa subsister les choses à-peu près dans l'état où elles étoient. Le peuple qui, pour l'ordinaire, se contente de l'extérieur, ne s'apperçut presque pas du changement qu'on avoit fait dans la doctrine de sa Religion. L'autre parti, qui étoit d'un tempérament plus chaud, eut infiniment plus de zèle & moins de politique. Plusieurs de ses membres, qui s'étoient soustraits à la persécution de la Reine Marie, retournerent en Angleterre sous le regne d'Elisabeth, l'esprit échauffé par le souvenir de ce qu'ils avoient souffert, & plus encore par les disputes qu'ils avoient eues avec leurs Adversaires. Pleins d'aversion pour l'Episcopat, & pour les cérémonies en général, ils étoient imbus d'un zèle ardent pour la liberté & pour le gouvernement Républicain. La Reine Elisabeth tenoit assez du génie d'Henri VIII pour ne pas vouloir qu'on s'opposât à ses volontés, surtout en matiere de Religion, qu'elle croyoit mieux connoître que personne. Elle consulta avec ce parti sur les changemens qu'elle jugeoit à propos de faire ; & dédaignant les notions qu'il avoit en fait de politique, elle le contint durant tout le

cours de ſon regne, avec une ſévérité uniforme & inflexible.

L'autre parti n'étoit cependant point détruit. Le ſouvenir de ce qu'il avoit ſouffert, la ſimplicité de ſes habits, la gravité de ſes mœurs, l'uſage qu'il faiſoit des phraſes de l'Ecriture dans les occaſions les plus ordinaires, leurs noms mêmes, qui étoient tirés de l'Ancien Teſtament, leur attirerent l'eſtime & la vénération du peuple qui, pour l'ordinaire, n'eſt pas la partie la plus éclairée d'un Etat. Ce parti étoit très-nombreux, & infiniment plus conſidérable par ſon zèle que par le nombre de ſes adhérens, auxquels on donnoit communément le nom de *Puritains.*

Jacques, en montant ſur le trône, eût pu pacifier ces diſputes, ou du moins les laiſſer dans l'état où elles étoient; mais il ne fit ni l'un ni l'autre. Le malheureux Synode d'Hampton-court ne ſervit qu'à affermir les Puritains dans leurs opinions, lors ſurtout qu'ils s'apperçurent que toute la Logique de Jacques, ſoutenue de l'autorité royale, étoit incapable d'anéantir leur parti. On les perſécuta, ſans pouvoir les détruire; on les aigrit, ſans diminuer leur autorité, & on uſa envers

eux d'une févérité qui fit voir tout à la fois la foibleffe & les mauvaifes intentions du Gouvernement.

Charles monta fur le trône fans changer la face des chofes. Ce Prince poffédoit de grandes vertus ; mais il ignoroit le talent de fe faire aimer. Auffi grave qu'un Puritain, il ne put jamais fe faire un partifan, & fa gravité même le rendit odieux aux Puritains, par le mauvais ufage qu'il en fit pour leur nuire. Il fe livra entiérement aux gens d'Eglife, & mit le fceau à fa mauvaife conduite, en confiant la premiere Dignité eccléfiaftique du Royaume, & la régie des affaires temporelles au Docteur Laud. Cet homme, qui eût à peine dirigé un college, fut nommé pour gouverner un Royaume. C'étoit un de ces hommes bien intentionnés, mais indifcrets, qui figurent le plus mal dans les affaires politiques. Il rendit à la vérité de grands fervices à la Religion, par la recherche fcrupuleufe qu'il fit de la conduite des Miniftres, dont il dépofféda plufieurs de leurs charges, parce qu'ils étoient non-conformiftes. Non content de la conduite qu'il avoit tenue, & qu'on eût pu juftifier, s'il eût agi avec plus de prudence, il fit de nou-

veaux réglemens, & introduisit chez un peuple naturellement ennemi des cérémonies, quantité de nouvelles cérémonies inutiles, qui même auroient pu passer pour ridicules, si les conséquences dont elles furent suivies, n'avoient été assez sérieuses pour les faire regarder comme des choses très-importantes.

Plusieurs Seigneurs, dégoûtés de la conduite de la Cour, & assez zélés pour la liberté publique, pour se rendre populaires, adopterent les sentimens du peuple en matiere de Religion, & affecterent de les soutenir avec beaucoup de zèle. D'autres devinrent Puritains par principe. Les affaires prirent alors une tournure plus respectable; & à proportion qu'on s'y intéressa, les persécutions que l'on faisoit souffrir aux Puritains, augmenterent. Les sévérités dont Laud avoit usé, loin d'inspirer, comme autrefois, de la crainte, ne firent qu'exciter de l'indignation, & ils devinrent de jour en jour moins disposés à se reconcilier avec les surplis, les orgues, les prieres publiques & la sainte table à l'extrémité Occidentale de l'Eglise. Comme l'homme est naturellement zélé pour les bagatelles, & que ceux qui s'en occupent, en font leur objet capi-

tal, on commença à persécuter les Puritains à l'occasion de ces cérémonies, & la plupart aimerent mieux s'expatrier que de s'y soumettre.

Dès le commencement du regne du Roi Jacques, plusieurs d'entr'eux se réfugierent en Hollande, où, malgré la liberté de conscience qui y regne, ils ne furent pas mieux accueillis qu'en Angleterre. On les y toléra, à la vérité; mais on les veilloit de près: leur zèle commença à se rallentir, faute d'opposition, & se voyant méprisés, ils se lasserent de l'indolente sécurité de leur Sanctuaire, & résolurent de chercher un endroit où ils n'eussent point de supérieur. Ils envoyerent donc un agent en Angleterre, lequel obtint du Conseil de Plymouth, un canton de terre dans l'Amérique, pour aller s'y établir, après en avoir obtenu la permission du Roi. Ce Conseil de Plymouth étoit une Compagnie qui avoit non-seulement obtenu toute la côte de l'Amérique Septentrionale, depuis la Nouvelle Ecosse, jusqu'à l'extrémité Occidentale de la Caroline (on distinguoit alors toute cette étendue de pays par les noms de Virginie Méridionale & Septentrionale), pour y commercer à l'exclusion de tout

autre, mais qui possédoit encore tout le pays en propre.

Cette Colonie s'établit dans un endroit qu'on appella New-Plymouth. Ceux qui la composoient étoient en petit nombre. Ils arriverent dans une mauvaise saison, sans autre fonds pour subsister, que le peu d'argent qu'ils avoient apporté. L'hyver vint de très-bonne heure, & fut extrêmement froid. Le pays étoit entiérement couvert de bois, & par conséquent hors d'état de fournir à la subsistance de ces avanturiers, dont la plupart étoient épuisés par la fatigue du voyage qu'ils venoient de faire. Près de la moitié mourut du scorbut, de misere & de froid; mais ceux qui survécurent, loin d'être rebutés par la perte qu'ils venoient d'essuyer, & par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par cette fermeté d'ame qui étoit alors le caractere des Anglois, & par la joie de se voir à l'abri du bras spirituel, forcerent ce pays inculte & sauvage à leur fournir une subsistance passable, & peu à peu toutes les choses nécessaires à la vie.

Ce petit établissement se fit en 1621. Plusieurs de leurs freres se voyant per-

fécutés en Angleterre, prirent les mêmes moyens pour en fortir. La Colonie des Puritains s'accrut infenfiblement, mais ne s'étendit point au-delà de New-Plymoutht. Ce ne fut qu'en 1629, qu'elle changea de face, & devint floriffante. Elle bâtit à la fin de l'année fuivante, quatre villes, Salem, Dorchefter, Charleftown & Bofton, qui eft devenue depuis la Capitale de la Nouvelle Angleterre. Cet enthoufiafme qui bouleverfoit tout en Angleterre, & qui eft fi dangereux dans un Etat bien réglé, produifit un effet tout contraire dans le Nouveau Monde. Il devint un principe de vie & de force, qui leur fit furmonter toutes les difficultés de ce pays fauvage. La régularité de leurs mœurs produifit une fubordination & une forme réguliere de gouvernement qui leur manquoient jufqu'alors, & qui, dans tout autre pays, euffent eu des fuites très-facheufes.

Cependant, non-feulement ceux que l'on perfécutoit pour caufe de religion, mais quantité d'autres attirés par les profits que l'on faifoit dans le commerce des pelleteries & des fourrures, & à la pêche, furent s'établir dans la Nouvelle Angleterre. Mais ce qui con-

tribua le plus aux progrès de cette Colonie, fut la protection que lui accorderent plusieurs Seigneurs mécontens qui avoient pris le parti des Puritains, & qui avoient résolu de passer dans la Nouvelle Angleterre, au cas qu'ils échouassent dans les mesures qu'ils avoient prises, pour établir la liberté, & réformer la Religion de leur patrie. Ils solliciterent des concessions dans ce pays, & firent des dépenses immenses pour y fonder des Colonies. De ce nombre furent les Lords Brooke, Say & Seale, les Pelhams, les Hampdens & les Pyms, dont les noms ont brillé depuis sur un plus grand théâtre. On prétend que Matthieu Boynton, William Constable, Arthur Haslerig & Olivier Cromwell étoient sur le point de passer dans la Nouvelle Angleterre, lorsque l'Archevêque Laud, fâché de voir échapper ces victimes de sa haine, obtint un ordre de la Cour pour défendre ces sortes d'émigrations, & empêcher la sortie de cette humeur virulente qui causa depuis sa ruine, celle de son Ordre, de sa Religion, de son Maître & de l'Etat. Il ne put cependant empêcher que la Nouvelle Angleterre ne reçût des renforts considérables,

tant de la part de ceux du Clergé qui avoient perdu leurs postes, ou qui ne pouvoient y entrer, pour être non-conformistes, que de ceux d'entre les laïques qui avoient embrassé leurs opinions.

CHAPITRE III.

La différence de Religion cause des divisions dans la Colonie. Massachuset. Connecticut. La Providence. Esprit de persécution. Les Quakers persécutés. Disputes touchant la Grace.

LA partie de la Nouvelle Angleterre, qu'on appelle la baie de Massachuset, fourmilloit de Colonies tout le long de la côte. Quelques-uns de leurs rejettons furent s'établir dans la Province de Main & New-Hampshire, après avoir été détachés de leur tronc par la persécution qui étoit le caractere dominant de ceux qui furent s'établir dans la Nouvelle Angleterre. Ceux dont je viens de parler, s'établirent principalement sur la riviere de Connecticut, & y établirent un Gouvernement séparé & indépendant. Quelques personnes s'é-

toient déjà fixées sur les bords de cette riviere, pour se soustraire à la tyrannie occasionnée par les disputes de religion, auxquelles donnerent lieu les principes des Colonies de Plymouth & de Massachuset.

Les habitans de la Nouvelle Angleterre, n'eurent pendant long-temps aucune forme réguliere de gouvernement. La Cour se mettoit peu en peine d'eux. Ils étoient autorisés par leur Chartre, à établir tel ordre & telles loix qu'il leur plairoit, pourvu qu'elles ne fussent point contraires à celles d'Angleterre. Ce point n'étoit pas aisé à établir, & on ne prit aucune voie pour le faire. Comme ceux qui composoient les nouvelles Colonies, étoient pour la plupart des esprits bornés & fanatiques, ils adopterent la police des Juifs presque à tous égards, & ne suivirent d'autres loix que celles de Moyse. Les premieres qu'ils firent, n'eurent point d'autre fondement, & convenoient par conséquent très-peu aux mœurs, au génie & aux circonstances du pays & du temps, pour lesquels elles furent faites, ce qui est cause qu'on les a abandonnées depuis.

Tel étoit le Puritain en fait de reli-

gion, ainsi que je viens de le dire. Cette secte étoit à peine formée en Angleterre, lorsqu'ils en sortirent, vu que plusieurs Evêques en étoient; mais ils ne furent pas plutôt en liberté dans l'Amérique, qu'ils commencerent presque à vivre dans l'indépendance. Chaque Curé étoit, pour ainsi dire, Souverain dans son District. Il est vrai que l'on tint quelques Synodes; mais ils ne servoient qu'à préparer & digérer les matieres, & elles n'avoient force de loi, qu'après qu'elles avoient été approuvées par les différentes Eglises. Ces Synodes ne pouvoient exercer aucune Jurisdiction ecclésiastique, ni en fait de doctrine, ni en matiere de discipline. Ils n'avoient pas même le pouvoir d'excommunier qui que ce fût; il leur étoit seulement permis de rejetter de leur corps, ceux qui avoient des sentimens contraires aux leurs. Les Magistrats assistoient à ces Synodes, non-seulement pour ouir les matieres qu'on y proposoit, mais encore pour en délibérer & les terminer. On croiroit qu'une pareille forme de gouvernement devoit occasionner une grande liberté en fait de religion; mais la vérité est, qu'on n'en avoit aucune idée. La doctrine de la

tolérance étoit si odieuse à la plupart; que la premiere persécution qui éclata dans le pays, fut contre un petit nombre de gens qui oserent avancer que le Magistrat civil ne pouvoit user de contrainte en matiere de religion. Après les avoir tourmentés par toutes les vexations imaginables, ils les obligerent enfin à sortir de leur Jurisdiction, & à s'expatrier. Ces émigrans furent s'établir au Sud, dans les environs du cap Cod, où ils formerent un nouveau gouvernement conforme à leurs principes, & bâtirent une ville, qu'ils appellerent la Providence. Ce gouvernement a été depuis le quatrieme & le plus petit de ceux qui composent la Nouvelle Angleterre, & on l'a appellée l'Isle de Rhode, d'une Isle de même nom qui en fait partie. Une persécution avoit donné naissance au premier établissement que l'on fit dans la Nouvelle Angleterre; une seconde la donna à de nouvelles Colonies, qui firent que les habitans se répandirent dans le pays.

Puisque la modération des sentimens avoit occasionné une pareille persécution, on ne devoit pas attendre qu'elle cessât par rapport aux autres. A peine cette premiere Colonie se fut-elle établie

dans l'Amérique, que s'étant apperçue qu'il y avoit parmi elle de faux freres qui se servoient des prieres publiques, elle les persécuta si bien, qu'ils s'estimerent heureux de pouvoir retourner en Angleterre.

Elle n'eut pas plutôt songé à faire des loix, qu'elle en publia cinq en matiere de religion, lesquelles furent exécutées avec une rigueur, qui l'emporte à tous égards sur celle dont on usa envers les Puritains, & qui les obligea à sortir d'Angleterre. Par la premiere de ces loix, ils privent quiconque n'est point membre de l'Eglise établie, de donner sa voix dans l'élection des Magistrats. La seconde condamne au bannissement ceux qui s'opposent au quatrieme Commandement, ou qui nient la validité du baptême des enfans, ou l'autorité des Magistrats. La troisieme condamne pareillement les Quakres au bannissement, & leur défend, sous peine de mort, de rentrer dans le pays; & ne se bornant point aux coupables, elle défend, sous peine d'amende, à qui que ce soit, de les ramener dans la province, & de les héberger, ne fût-ce que pour une heure. La quatrieme condamne au bannissement & à la mort, en cas de retour,

les J... & les Prêtres catholiques Romains, de quelque pays qu'ils puissent être. La cinquieme défend le culte des images, sous peine de mort. Après avoir ainsi composé ce Code de persécution, on ne tarda pas à en faire exécuter les articles. Les Quakres enflammés de cet esprit qui anime la plupart des Sectes qui commencent à se former, avoient répandu leur doctrine dans tous les domaines de la couronne d'Angleterre en Europe, & commençoient à les répandre avec le même zèle dans l'Amérique. Le Clergé & les Magistrats de la Nouvelle Angleterre prirent l'alarme, & en firent arrêter quelques-uns qu'ils mirent aux fers & au pilori, sans que cela produisît aucun effet. Ils les fouetterent, les emprisonnerent, les bannirent; ils traiterent avec la derniere rigueur tous ceux qui s'intéressoient à eux; mais leur persécution ne servit qu'à enflammer leur cruauté & le zèle de ces malheureux. La constance qu'ils témoignerent dans leurs souffrances, inspira à ceux qui en étoient témoins, de la pitié & de l'estime pour leurs personnes & pour leur doctrine; leurs prosélytes se multiplierent, les Quakres retournoient aussitôt après avoir été bannis,

nis, & la fureur du parti dominant monta à un tel point, qu'il se porta aux extrémités les plus sanguinaires. En conséquence de la loi qu'il avoit faite, on saisit en différens temps cinq de ceux qui étoient retournés de leur exil, on les condamna & on les pendit. On ne sçait jusqu'où ils auroient poussé leur rage, si un ordre émané du Roi & du Conseil d'Angleterre en 1661, n'y eût mis des bornes, & n'en eût arrêté le cours.

Ce n'est qu'avec regret que j'insiste sur un sujet aussi triste & aussi désagréable; mais à dire vrai, la plus grande partie de l'histoire de la Nouvelle Angleterre n'est remplie que de pareils faits. Ils persécuterent les Anabatistes, qui formoient un corps assez considérable parmi eux, avec la même sévérité. En un mot, ces gens qui n'avoient pu souffrir qu'on les châtiât avec des verges, ne furent pas plutôt sortis de leurs fers, qu'ils déchirerent ceux qui s'étoient réfugiés chez eux, avec des scorpions, sans considérer l'absurdité & l'injustice de ce procédé.

On observera que les sectaires, de quelque espece qu'ils puissent être, restreignent le mot de persécution, & tou-

tes les idées d'injuſtice & de violence qui y ſont attachées, aux ſévérités qu'on exerce ſur eux, ou ſur leurs partiſans. Ils regardent les châtimens que l'on fait ſubir aux autres, comme une juſte punition de leur impiété & de leur obſtination, & non point comme une violence que l'on fait à leurs conſciences. Nous prenons plaiſir à nous venger ſur notre ennemi de la perſécution que nous avons ſoufferte; & ſi quelqu'un de nos amis ou de nos partiſans eſt aſſez méchant pour abandonner notre cauſe, ou pour l'affoiblir en changeant de ſentiment, nous croyons qu'il mérite un châtiment plus rude que notre ennemi même. D'ailleurs, un zélé ne manque jamais de tirer des dogmes qu'on a ſur la religion, les conſéquences politiques qu'il juge propres à intéreſſer le Magiſtrat à ſa diſpute; & pour lors, au zèle de la religion, ſe joint la fureur du parti. Tout commerce ceſſe entre les deux Parties. Elles s'oublient réciproquement, prêtes à croire les contes les plus abſurdes qu'on leur débite ſur leurs opinions & leurs pratiques. Elles jugent de la haine de leurs adverſaires par la leur, & la crainte leur fait imaginer des injures qu'on n'a ja-

mais songé à leur faire. Le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, le mal présent, tout concourt à les porter aux dernieres extrémités.

Telle est la maniere dont les partis opposés en fait de religion se conduisent les uns à l'égard des autres. Les habitans de la Nouvelle Angleterre n'ont fait dans cette occasion que ce que font les autres hommes, & la sévérité dont ils ont usé, ne porte aucune atteinte à la religion qu'ils professent. Il n'y a aucune religion, soit vraie, soit fausse, qui puisse excuser ses membres, ni blâmer les autres en fait de persécution. Elle a les mêmes principes chez tous les hommes, & ces principes influent sur eux entant que tels, & non point autant qu'ils ont telle ou telle croyance. Tous les bigots sont naturellement persécuteurs; les personnes véritablement pieuses sont amies de la tolérance, dont la raison est, que les premiers ne se donnant point la peine d'examiner les fondemens de la croyance de leurs adversaires, la croient si absurde & si monstrueuse, qu'ils ne se figurent pas qu'un homme de bon sens puisse l'adopter de sens rassis. Ils s'imaginent qu'ils ont quelque mauvais

motif pour embraſſer une pareille doctrine, & pour la ſoutenir opiniâtrement. C'eſt là le principe de toutes les ſectes, & le fondement de toutes les perſécutions.

Indépendamment des diſputes dont je viens de parler, les indépendans eurent à en ſoutenir une autre dans le ſein de leur Egliſe, qui la déchira pendant long-temps. La diſpute ſurannée touchant la Grace & le libre Arbitre, occaſionna des diſſenſions & des altercations dans la Colonie, qui penſerent aboutir à une guerre civile. Le fameux Henri Vane le jeune, homme enthouſiaſte, entêté & turbulent, & d'un aſſez mauvais caractere, étant arrivé au pays avec quelques aventuriers, plutôt que de reſter oiſif, chercha à ſuſciter des troubles dans la Nouvelle Angleterre dont les habitans l'avoient nommé Gouverneur. Il n'eſt pas mal-aiſé de concevoir comment un homme, à la tête d'un pareil peuple, & dans pareilles circonſtances, mit tout en combuſtion dans le pays. On en étoit au fort de la diſpute, lorſqu'ils eurent à ſoutenir une guerre contre quelques nations Indiennes. Les ennemis entrerent dans le pays, le ſaccagerent, & maſſacrerent

un grand nombre d'habitans. Ils avoient une armée ſur pied, mais ils ne voulurent jamais conſentir qu'elle ſe mît en marche pour défendre leurs perſonnes & leurs biens, parce que la plupart des officiers & des ſoldats étoient convenus de ne point agir.

CHAPITRE IV.

Illuſion des Fanatiques. Cruautés qu'ils commettent. Les Magiſtrats accuſés. Réflexions.

LES Puritains de la Nouvelle Angleterre ayant un peu repris haleine, & ne pouvant plus perſécuter ni les Quakers, ni les Anabatiſtes, tomberent peu de temps après dans une autre manie beaucoup plus extraordinaire & plus dangereuſe que la premiere, laquelle ſe répandit dans le pays comme une maladie épidémique, & qui eſt peut-être une des illuſions les plus étranges, dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. La Tragédie commença l'an 1692.

Il y a dans la Nouvelle Angleterre une ville que les fanatiques ont nommée Salem, & qui avoit pour Miniſtre un

nommé Paris. Ce Miniſtre avoit deux filles ſujettes à des convulſions, leſquelles étant accompagnées de quelques ſymptômes extraordinaires, aſſez fréquens dans ces ſortes de maladies, lui firent croire qu'elles étoient enſorcelées. Convaincu du ſortilége, il voulut en découvrir l'auteur. Il ſoupçonna une ſervante Indienne, & à force de la battre & de la maltraiter, il lui fit avouer qu'elle étoit ſorciere; ſur quoi il la fit mettre en priſon, où elle reſta long-temps.

Le peuple, dont l'imagination n'étoit pas aſſez échauffée pour s'occuper d'une pareille affaire, la fit ſortir de priſon au bout de quelque temps, & la vendit pour eſclave pour ſe payer de la dépenſe qu'elle avoit faite.

Cependant le bruit de cette aventure s'étant répandu dans le pays, quelques perſonnes, également ſujettes aux convulſions, s'imaginerent qu'elles étoient auſſi enſorcelées. Les malades ſont naturellement curieux de connoître la cauſe de leurs maux, lors ſurtout qu'ils ſont de nature à attirer l'attention du public. Peut-être y avoit-il de la méchanceté dans cette affaire; car le premier objet ſur lequel on jetta les yeux, fut un

nommé M. Burroughs, qui, quelque temps auparavant, avoit été Ministre à Salem, & qui avoit abandonné ses ouailles, à l'occasion de quelques disputes qui s'éleverent dans le pays. Cet homme fut jugé avec deux autres pour crime de sortilége, par une commission particuliere, dont on chargea quelques personnes des plus apparentes du pays, & qui passoient pour avoir le plus d'intelligence. On produisit contr'eux les preuves les plus foibles, les plus puériles, les plus contradictoires & les plus absurdes qu'on ait jamais employées dans pareille occasion. Ce fut cependant sur ces preuves, & sur le rapport auquel elles donnerent lieu, que ces Juges condamnerent ces trois innocens à être pendus, & leur Sentence fut aussitôt exécutée. On dépouilla ensuite ces trois victimes de la fureur populaire, & on jetta leurs corps dans une fosse à demi couverte de terre, où ils servirent de pâture aux oiseaux de proie & aux bêtes féroces. Seize autres subirent peu de temps après le même sort, & moururent dans les sentimens de piété les plus édifians, protestant jusqu'au dernier soupir de leur innocence. Un homme ayant refusé de plaider contre

eux, fut pareillement condamné à la mort, avec cette différence qu'on la prolongea pour la rendre plus cruelle. Ces exemples effrayans firent une telle impression sur l'esprit des habitans, qu'ils ne s'occupoient du matin au soir que d'idées tristes & lugubres. Les actions les plus innocentes passoient pour des cérémonies magiques, & la fureur du peuple se ressentit de la chaleur de son imagination. L'embrasement se répandit avec une rapidité extraordinaire. La foiblesse de l'âge, ni les infirmités de la vieillesse, ni l'honneur du sexe, ni la dignité du ministère, ni la naissance, ni la fortune ne pouvoient mettre à couvert de la rage de ces fanatiques. On faisoit mourir des enfans de onze ans, pour crime de sortilége. On dépouilloit sans pudeur les femmes, pour découvrir sur elles des preuves de leurs crimes. Les taches scorbutiques, auxquelles les vieillards sont sujets, passoient pour des pinces du démon; il n'en falloit pas davantage pour les condamner à la mort. Il n'y avoit point de bruit, quelque vague qu'il fût, point d'histoire de spectres & de phantômes qui ne trouvât crédit dans l'esprit du peuple.

Au défaut de témoins, on avoit recours à la torture; de maniere que plusieurs de ces malheureuses victimes étoient contraintes par la force des tourmens, d'avouer les crimes qu'il plaisoit à leurs bourreaux de leur dicter. Quelques femmes confesserent qu'elles étoient enceintes du diable, & quantité d'autres choses également abominables & absurdes.

Il est aisé d'imaginer dans quel état déplorable devoit être une province où la vie des habitans dépendoit du caprice & de la folie d'une troupe de fanatiques & de forcenés, où la vengeance & la méchanceté avoient tous les jours occasion de déployer leur rage, par le moyen d'un instrument aussi commode, & d'autant plus dangereux, qu'il étoit aiguisé par la phrenésie publique. Le pire fut, que les malheureux que l'on mettoit à la torture n'étant pas moins contraints de s'avouer coupables, que de découvrir leurs associés & leurs complices, nommoient au hazard quantité de gens, que l'on arrêtoit aussitôt, & que l'on faisoit mourir sans forme de procès. La terreur & la consternation devinrent générales. Quelques-uns prévinrent leur accusation, & échapperent

à la mort, en s'avouant coupables de sortilége. D'autres abandonnerent la province, & un plus grand nombre encore furent sur le point de s'expatrier. Les prisons étoient remplies; il n'y avoit point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution; cependant la rage des accusateurs ne se lassoit point, & le nombre des sorciers & des ensorcelés alloit toujours en augmentant. Un Magistrat, qui avoit fait arrêter quarante personnes accusées de ce crime, lassé d'un emploi aussi désagréable, & honteux de l'exercer plus long-temps, refusa de donner de nouveaux ordres. On l'accusa aussitôt de sortilége, & il s'estima heureux d'abandonner sa fafamille & sa fortune, & d'en être quitte pour un bannissement. Des Jurés, persuadés de l'innocence d'une femme qu'on leur avoit présentée, s'étant avisés de l'absoudre, les Juges la leur renvoyerent, & les forcerent d'une maniere impérieuse à la trouver coupable, & elle fut aussitôt pendue.

Les Magistrats & les Ministres, loin de s'employer à guérir cette maladie, & à en arrêter le cours, ne firent que l'enflammer davantage. Ils encouragerent les délateurs, assisterent aux exa-

mens, & extorquerent la confeſſion des accuſés. Celui qui ſignala le plus ſon zèle dans cette occaſion, fut William Phips natif & gouverneur de la Nouvelle Angleterre, dont l'éducation répondoit à la baſſeſſe de ſa naiſſance. Cet homme s'étant élevé par un pur accident, fut fait Chevalier & enſuite Gouverneur de cette province. Les Docteurs Encreaſe Mather, & Cotton Mather, qu'on regardoit comme les piliers de l'Egliſe de la Nouvelle Angleterre, n'étoient pas moins ſanguinaires. On avoit déjà fait vingt exécutions, lorſque quelques Miniſtres vinrent remercier M. William Phips de la conduite qu'il avoit tenue, & l'exhorterent à perſiſter dans une œuvre auſſi louable.

Les délateurs ſe voyant ainſi encouragés, ne garderent plus aucune borne; mais ils manquoient d'objets. Ils commencerent enfin à accuſer les Juges mêmes. Le pire fut, que les plus proches parens de M. Encreaſe Mather furent compliqués dans ces accuſations, & que même la famille du Gouverneur fut ſoupçonnée de ſortilége. Il étoit temps que les affaires priſſent une autre face. Les accuſateurs furent intimidés. On

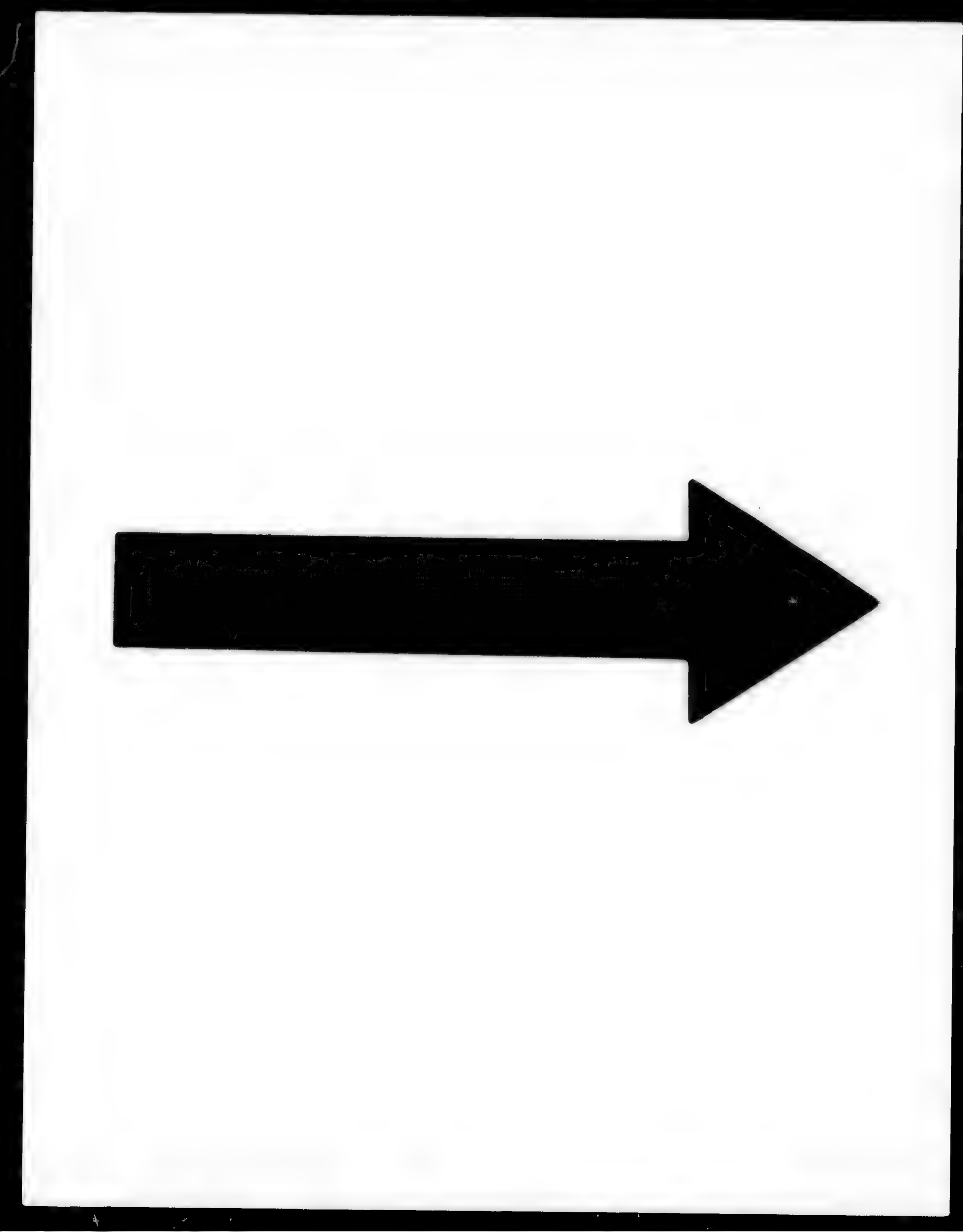
élargit cent cinquante prisonniers, deux cens qu'on avoit accusés, furent renvoyés absous, & ceux qu'on avoit condamnés à mort, obtinrent un répit. Quelques momens de sang froid leur firent sentir l'erreur grossiere & stupide dans laquelle ils étoient tombés, & que la fureur de la persécution les avoit empêchés d'appercevoir. Ils furent honteux de ce qu'ils avoient fait; mais ce qui les mortifia encore plus, fut que les Quakers attribuerent cela à un juste châtiment du Ciel, pour la persécution qu'ils avoient soufferte. On ordonna un jeûne Général accompagné de prieres publiques, dans lesquelles on demanda humblement pardon à Dieu des fautes que le peuple & ses Ministres avoient commises à la sollicitation de Satan & de ses suppôts.

Ce fut là le dernier accès de l'enthousiasme des Puritains dans la Nouvelle Angleterre. Cet accès évacua si bien cette humeur, que ses habitans ne different aujourd'hui presque en rien des autres peuples, & ont entiérement renoncé à cet esprit de persécution qui les dominoit.

Il est plus utile qu'on ne pense de considérer ces sortes d'écarts de l'esprit

humain. Des nations entieres ſont ſouvent entraînées par des choſes qui ne feroient pas la moindre impreſſion ſur un homme de bon ſens. Leur cauſe eſt ordinairement foible dans ſon principe, & il feroit facile de la détruire ; mais c'eſt cette foibleſſe même qui fait qu'on la néglige, & qu'on ne ſe met en devoir d'y remédier, que lorſqu'il n'eſt plus temps, & que le mal eſt fait. Dans ces ſortes d'occaſions, plus une hiſtoire eſt abſurde, puérile & contradictoire, plus elle produit d'effet, étant appuyée par la méchanceté des uns, la folie des autres, & entretenue par la contagion qui s'empare des eſprits. Plus un deſſein eſt extraordinaire, plus un crime eſt atroce, moins on ſe met en peine d'en examiner les preuves. On ne met aucune différence entre l'accuſation & la conviction, mais au bout de quelque temps, & lorſque l'eſprit eſt rentré dans ſon aſſiete, on eſt ſurpris & honteux de la conduite qu'on a tenue.





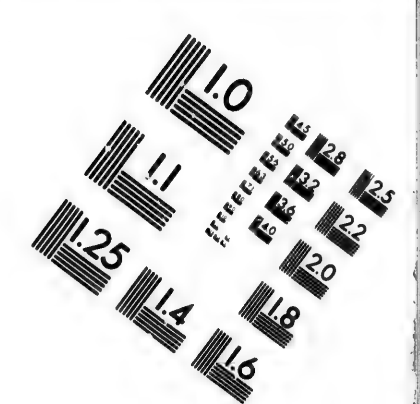
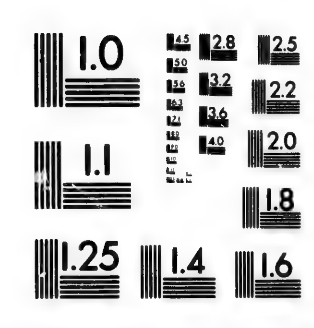


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

CHAPITRE V.

Situation, Climat, &c. de la Nouvelle Angleterre. Description du bled d'Inde. Troupeaux de la Nouvelle Angleterre.

Les événemens dont il est parlé dans l'histoire de la Nouvelle Angleterre, les disputes de ses habitans avec leurs Gouverneurs, les variations de leurs chartres, & les guerres qu'ils ont eues avec les Indiens, sont une matiere si peu agréable & si peu instructive, qu'elle ne mérite pas la peine qu'on s'y arrête. Leurs guerres ont été fort mal conduites; & quoiqu'ils soient venus à bout d'extirper en quelque sorte cette race d'hommes, cela n'empêche pas que les Indiens n'ayent eu de grands avantages sur eux dans le commencement, & que les Anglois n'ayent pris de très-fausses mesures pour s'opposer à leurs incursions. On peut encore ajouter à cela que la conduite qu'ils ont tenue avec eux, a peut-être autant contribué que les sollicitations de la France, aux guerres qu'ils ont eu à soutenir depuis contre ce peuple.

Le pays que nous appellons la Nouvelle Angleterre, a environ trois cens mille de long, & deux cens de large, si nous poussons jusqu'aux contrées qui sont sous la domination des François; mais nous bornant à la partie dont nous sommes les maîtres, il n'a pas plus de soixante milles d'étendue, à compter depuis la côte.

Ce pays est situé entre le quarante-uniéme & le quarante-cinquieme degré de latitude Septentrionale. Quoiqu'il soit environ dix degrés plus près du soleil que nous ne le sommes en Angleterre, cela n'empêche pas que l'hyver n'y commence de meilleure heure, & qu'il n'y soit plus long & incomparablement plus froid. L'été y est infiniment plus chaud que dans les contrées d'Europe qui sont sous les mêmes paralleles; cependant la chaleur & le froid y sont aujourd'hui plus modérés, & le climat plus sain à tous égards, qu'il ne l'étoit lorsque les Anglois y arriverent. A mesure qu'on a coupé les bois & défriché le terrein, l'air trouvant plus de facilité à circuler, a emporté ces vapeurs nuisibles qui étoient si préjudiciables à la santé de ses habitans. Le Ciel y est presque toujours serein, tant en été

qu'en hyver. On est souvent deux mois entiers sans voir le moindre nuage. Les pluies y sont abondantes, mais de courte durée.

Le sol de la Nouvelle Angleterre varie beaucoup ; mais sa bonté augmente à mesure qu'on approche du Midi. Les vallées y sont excellentes, & il fournit presque par tout de très-bons pâturages. On compte communément deux acres de terrein pour chaque tête de gros bétail. Les meilleures prairies produisent environ une tonne de foin par acre. Quelques-unes en donnent deux, mais le foin ne vaut rien. Ce pays n'est point favorable à aucune espece de grain d'Europe. Le froment est sujet à se brouïr, l'orge à se dessécher, & l'avoine à donner plus de paille que de grain. Le bled d'Inde y vient à merveille, & sert de nourriture au bas peuple. Comme ce grain est peu connu en Angleterre, & que c'est cependant celui qui se multiplie le plus, je crois devoir en donner une courte description.

Cette plante, que les naturels du pays appellent *weachin*, est connue dans quelques contrées méridionales du Nouveau Monde, sous le nom de maiz. L'épi a environ une palme de long,

& eſt compoſé de huit rangs de bled, ou plus ſuivant la bonté du terrein, dont chacun contient environ trente grains. L'épi eſt ſurmonté d'une eſpece de fleur en forme de houpe, de différentes couleurs, blanche, bleue, verdâtre, noire, tachetée, rayée, laquelle forme un coup d'œil charmant. Le grain tient des couleurs qui dominent dans la fleur; mais il eſt pour l'ordinaire jaune ou blanc. Les tiges ont ſept à huit pieds de haut, & ſont fort épaiſſes. Elle ſont moins hautes dans la Nouvelle Angleterre, & dans les autres contrées du Nord, que dans la Virginie & dans les climats plus méridionaux. Elles ſont garnies de nœuds comme le roſeau, & il ſort de chacun des feuilles pareilles à celles du glayeul, dont le bétail eſt extrêmement friand. La tige contient un ſuc, dont on fait un ſyrop auſſi doux que le ſucre.

On ſeme ordinairement ce grain par petits quarrès, & il demande d'être cultivé avec ſoin. Il aime les terreins légers & ſablonneux, mêlés de terre glaiſe. Il faut un picotin de ſemence pour chaque acre de terre, qui, année commune, rapporte environ vingt-cinq boiſſeaux. Les habitans de la Nouvelle

Angleterre font non-feulement du pain de ce grain, mais encore d'affez bonne biere. Cependant la plus grande partie de leur biere eft faite avec de la melaffe houblonnée, avec laquelle on met quelquefois infufer des fommités de fapin.

On cultive dans la Nouvelle Angleterre, outre ce grain & quelques autres, une grande quantité de lin. On a même fait quelques effais fur le chanvre, qui ont affez bien réuffi. Un acre de terre fumée avec du fumier de vache, rapporte environ une tonne de lin, mais le terrein s'épuife en très-peu de temps. Il y a toute apparence que cette plante demande un climat plus chaud que celui de la Nouvelle Angleterre; car, quoique nous tirions la plus grande partie de nos chanvres des pays du Nord, le meilleur vient cependant dans les provinces Méridionales de la Ruffie.

Il y a quantité de bêtes à cornes dans la Nouvelle Angleterre, dont quelques-unes font extrêmement groffes. On y a tué des bœufs qui pefoient jufqu'à mille huit cens livres. Les cochons y font auffi très-nombreux & excellens, & il y en a dont les jambons pefent vingt-cinq livres. Les habitans ont encore une race

de petits chevaux très-propres pour la fatigue. Ils ont le pas naturel quoiqu'un peu dur, & ils marchent si vîte & si long-temps, qu'il faut l'avoir vu pour le croire. Ils ont aussi grand nombre de moutons de très-bonne espece. Leur laine est de bonne longueur, mais moins fine que celle d'Angleterre, ce qui n'empêche point qu'ils n'en tirent un très-bon parti. J'ai vu des draps du pays d'un aussi bon tissu que les nôtres. Il est vrai qu'ils étoient moins fins, mais ils n'en valoient que mieux pour l'usage des gens de la campagne.

CHAPITRE VI.

Des habitans de la Nouvelle Angleterre. Leur nombre. Histoire des Chartres des Colonies.

IL y a dans ce pays quantité de gens extrêmement riches en fonds de terre, qu'ils afferment, ou qu'ils font valoir eux-mêmes par des régisseurs ou des économes; mais la plupart des habitans sont de riches paysans, qui font valoir leurs biens, sans compter sur personne autre que la providence & leur indus-

trie. Ces franc-aleux passent ordinairement après leur mort à leurs enfans qui les partagent par égale part, ce qui fait qu'ils restent toujours dans la médiocrité; mais il en résulte un très-bon effet, qui est que cela engage les habitans à aller s'établir dans les cantons qui sont encore en friche, où les terres sont à meilleur marché. Ces franc-aleux, joints à la forme du Gouvernement, font que le peuple de la Nouvelle Angleterre a le génie tout à fait républicain. Il n'y a point de pays au monde où les gens de commerce ayent plus de liberté, & vivent plus à leur aise. Ils s'exercent dès leur enfance au maniment des armes, & ils ont une milice qui, en tant que telle, n'est point du tout à mépriser. Si elle étoit mieux disciplinée, & mieux entretenue, ce seroit la meilleure qu'il y eût au monde. La Nouvelle Angleterre est beaucoup mieux peuplée qu'aucune autre Colonie que nous ayions dans le Continent. On prétend que les quatre provinces qui la composent, contiennent environ trois cens cinquante-quatre mille ames, y compris un petit nombre de noirs & d'Indiens; le reste des habitans est blanc. Douglass, qui paroît très-versé

dans cette matiere, établit la proportion ſuivante.

Baie de Maſſachuſet . . .	200000
Connecticut	100000
Iſle de Rhode	30000
New-Hampshire	24000
TOTAL	354000

Ces quatre Gouvernemens ſont unis entr'eux pour leur défenſe commune. On a vu ci-deſſus la maniere dont ils ſe ſont formés. Le plus conſidérable pour ſes richeſſes & le nombre de ſes habitans, quoique le moins étendu, eſt la baie de Maſſachuſet. Cette province, de même que les autres, avoit autrefois le droit d'élire ſes Magiſtrats, ſon Gouverneur, les membres qui compoſoient le Conſeil & l'Aſſemblée, & de faire telles loix qu'elle jugeoit à propos, ſans être obligée d'en obtenir la permiſſion de la Couronne. Mais ſur la fin du regne de Charles II, ayant été accuſée d'avoir abuſé de ce privilége, elle en fut dépouillée par un Jugement *in à quo warranto*, rendu au banc royal en Angleterre. Depuis ce temps-là juſqu'à la révolution, elle reſta ſans chartre. Elle en reçut une quelque temps

après, qui, bien que favorable, limitoit les priviléges qui lui avoient été accordés par la premiere qui, en effet, étoient trop étendus pour une Colonie. Mais aujourd'hui le Gouverneur, son Lieutenant & les principales charges de judicature & de finance, de même que les emplois militaires, sont à la nomination de la Cour; & quoique le Conseil soit choisi par les représentans du peuple, cependant le Gouverneur a voix négative, ce qui lui donne une influence suffisante pour conserver la prérogative dans son entier. Les appels pour les sommes au-dessus de trois cens livres sterlings, sont renvoyés au Roi & au Conseil, de même que les loix qu'on juge à propos de faire; & si la Couronne ne s'y oppose point dans l'espace de trois ans, elles sont censées valides, & ont leur entier effet, ce qui a pareillement lieu jusqu'à ce qu'on sache la résolution de Sa Majesté. Mais il y a un article qui a été long-temps débattu dans cette Colonie, c'est celui des honoraires que l'on devoit donner au Gouverneur. On a fait tout au monde pour déterminer les habitans à entrer dans les vues de la Cour; mais sans pouvoir y réussir. Le ministere a cru

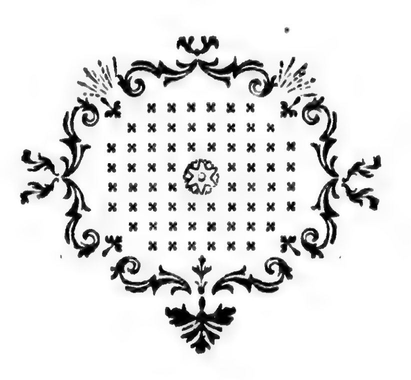
qu'il n'y avoit point de moyen plus efficace pour empêcher le Gouverneur de fouler le peuple, que de laisser les appointemens à la disposition de ce dernier. Le Gouvernement de Massachuset comprend l'ancienne Colonie de Plymouth & le teritoire qu'on appelle Main.

La Colonie de Connecticut, qui est située sur une riviere de même nom, au midi de cette province, a conservé ses anciens priviléges, & ils sont aujourd'hui aussi considérables que l'étoient autrefois ceux de Massachuset. Dans le temps que la chartre du premier fut attaquée, celle de ce Gouvernement faillit avoir le même sort. Mais les habitans s'étant soumis au bon plaisir du Roi, on ne rendit aucun Jugement contr'eux; & s'étant trouvés dans cet état lors de la révolution, on crut qu'ils avoient conservé leur ancienne chartre, & les choses en sont restées là.

La troisieme & la plus petite des provinces qui composent la Nouvelle Angleterre, est l'Isle de Rhode, laquelle consiste dans une petite Isle de ce nom, & l'ancienne plantation de la Providence. Ces plantations réunies ont la même chartre que celle de Connecticut, & l'ont conservée par la même

méthode. On jouit dans cette province d'une liberté de conſcience conforme aux premiers principes de ſa fondation, d'où vient que quoique petite, elle eſt extrêmement peuplée.

New-Hampshire, la quatrieme province, eſt la plus grande de toutes, & la moins peuplée à proporrion. Elle eſt beaucoup plus au Nord qu'aucune des autres. C'eſt un Gouvernement Royal, je veux dire que c'eſt la Couronne qui nomme tous les Officiers, tant civils que militaires, de même que les membres qui compoſent le Conſeil.



CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Port de Boſton. Son commerce. Conſtruction des vaiſſeaux. Commerce étranger. Reflexions ſur le projet qu'on avoit formé de le limiter. Décadence du commerce de la Nouvelle Angleterre.

IL n'y a aucun de nos établiſſemens qui puiſſe être comparé à la Nouvelle Angleterre pour le nombre de ſes habitans, la multitude de ſes villes commerçantes, & la quantité de manufactures qu'on y a établies. Les contrées les plus peuplées & les plus floriſſantes d'Angleterre ne l'emportent pas de beaucoup ſur elle. Nos provinces Méridionales ſont recommandables par la douceur du climat, & la fertilité du terrein, qui produit naturellement quantité de végétaux précieux; mais la Nouvelle Angleterre tient le premier rang dans l'Amérique, pour la culture, le nombre de ſes habitans, & l'ordre qui réſulte de l'un & de l'autre.

Quoiqu'il y ait dans toutes les provinces de la Nouvelle Angleterre, plu-

ſieurs grandes villes commerçantes, la ſeule qui mérite l'attention du lecteur dans un ouvrage tel que celui-ci, eſt Boſton, Capitale de la baie de Maſſachuſet, la premiere de la Nouvelle Angleterre & de toute l'Amérique Septentrionale Cette ville eſt ſituée ſur une Peninſule, au fond d'un très-beau Port, lequel eſt garanti de la violence des flots, par un grand nombre d'iſles & de rochers qui paroiſſent au-deſſus de l'eau. On ne peut y entrer que par une ſeule embouchure, encore eſt-elle étroite & défendue par l'Artillerie d'une Fortereſſe réguliere & très-bien bâtie. Le Port eſt plus que ſuffiſant pour le grand nombre de vaiſſeaux qui font le commerce de Boſton. Il y au fond de la baie un très-beau mole, d'environ deux cens pieds de long, ſur lequel on a bâti du côté du Nord un rang de Magaſins. La tête de ce mole vient aboutir à la principale rue de la ville, laquelle, de même que la plupart des autres, eſt ſpacieuſe & très-bien bâtie. La ville eſt au fond du Port, & forme une perſpective des plus agréables. Il y a un Hôtel-de ville où le Conſeil & les marchands s'aſſemblent, dont l'architecture eſt réguliere & d'aſſez bon goût. Il y a tout

au tour de la bourſe quantité de boutiques de Libraires parfaitement bien fournies, qui font aller juſqu'à cinq preſſes. On compte dix Egliſes dans la ville, & plus de vingt mille habitans.

Pour ſe former une idée de l'opulence de cette ville, il eſt bon d'obſerver que, depuis la Noël de 1747, juſqu'à celle de 1748, il ſortit cinq cens vaiſſeaux de ce Port, & qu'il y en entra quatre cens trente, ſans compter une infinité d'autres pour la côte & pour la pêche, dont on prétend que le nombre eſt auſſi grand. Ce qui fait la grandeur du commerce de la Nouvelle Angleterre eſt, qu'indépendamment des productions qu'elle tire de ſon ſein, les habitans de cette contrée ſont en quelque ſorte les Courtiers de toutes les Colonies de l'Amérique Septentrionale & des Indes Occidentales, & même de quelques parties de l'Europe. On peut les conſidérer à cet égard comme les Hollandois de l'Amérique.

Les marchandiſes que cette contrée fournit, ſont principalement les mâts & les vergues pour les vaiſſeaux du Roi, la poix, le goudron, la térébenthine, les planches, le bois de charpente, toutes ſortes de proviſions, telles que le bœuf,

le porc, le beurre & le fromage; des chevaux, du bétail, du bled d'Inde, des pois, du cidre, des pommes, du lin & du chanvre. Leur commerce de pelleteries eſt peu de choſe. Il y a ſur la côte une pêcherie de merluche conſidérable, qui occupe quantité de gens, & ils tranſportent tous les ans plus de trente mille quintaux de morue choiſie en Eſpagne, en Italie, & dans la Méditerranée, & environ dix-neuf mille quintaux de rebut dans les Indes Occidentales, pour la nourriture des négres. La quantité de liqueurs ſpiritueuſes que l'on diſtille à Boſton, des melaſſes qu'on y apporte de toutes les contrées des Indes, eſt auſſi ſurprenante que le bas prix auquel on la vend. Elles valent environ deux ſchelins le gallon. Ils en fourniſſent à toutes nos Colonies de l'Amérique Septentrionale, aux Indiens du pays, aux vaiſſeaux qui vont à la pêche de Terre-Neuve, & même à ceux qui font le commerce d'Afrique; mais leur rum n'eſt pas fort eſtimé.

C'eſt preſque la ſeule de nos Colonies où il y ait des fabriques de draps & de toiles. Ils ont autant de draps qu'il leur en faut pour s'habiller. Ils ſont groſſiers, mais d'un bon tiſſu, ce qui

fait qu'ils résistent à la fatigue. On prétend qu'un nombre de Presbytériens établis dans les provinces Septentrionales de l'Irlande, en ayant été chassés par la tyrannie de leurs Seigneurs, se réfugierent dans la Nouvelle Angleterre, & y apporterent les fabriques de toiles, & qu'y ayant trouvé de l'encouragement, elles s'y multiplierent en peu de temps, ce qui a été fort avantageux à la Colonie. On y en fabrique aujourd'hui de fort bonnes & en grande quantité. Leur principal établissement est dans une ville à laquelle ils ont donné le nom de Londonderry. On fabrique dans la Nouvelle Angleterre des chapeaux qu'on envoie par contrebande dans toutes nos Colonies. Ils ne pouvoient absolument se passer de ces mamanufactures; car n'ayant aucune marchandise d'étape qu'ils pussent débiter en Angleterre, & manquant d'ailleurs de ressources, il falloit, ou qu'ils abandonnassent le pays, ou qu'ils se servissent de leur industrie pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Cette même nécessité, jointe à la commodité qu'ils ont de pouvoir construire des vaisseaux & les équiper, a fait qu'ils

ſont devenus, pour ainſi dire, les pourvoyeurs des autres Colonies.

Les habitans du Boſton & des autres Ports de la Nouvelle Angleterre, s'adonnent principalement à la conſtruction des vaiſſeaux. On y en conſtruit quelquefois par commiſſion; mais pour l'ordinaire les marchands les font conſtruire pour leur propre compte; & après les avoir chargées des denrées du pays, de munitions de mer, de poiſſon & ſurtout d'huile de poiſſon, il les envoient en Eſpagne, en Portugal, ou dans la Méditerranée, où ayant vendu leur cargaiſon, ils les frettent juſqu'à ce qu'ils trouvent l'occaſion de les vendre. Ils reçoivent alors le montant du vaiſſeau, de même que celui du fret des marchandiſes qu'ils chargent de temps à autre, & de la premiere cargaiſon qu'ils ont faite, en lettres de change ſur Londres; car, comme les habitans de la Nouvelle Angleterre n'ont pas d'autres moyens pour rembourſer plus de cent mille livres ſterlings qu'ils doivent à l'Angleterre, pour différens effets qu'ils en tirent, que quelques munitions de mer, qui ne ſont pas même en grande quantité, ils ſont obligés de tenir la balance à-peu-près égale par ce commerce cir-

culaire qui, bien qu'il ne ſe faſſe pas directement avec la Grande-Bretagne, ni par des vaiſſeaux Anglois, ne laiſſe pas que d'être avantageux au Royaume, puiſqu'il y fait entrer l'argent des Colonies.

Bien de gens blâment ce commerce, en ce que les habitans de la Nouvelle Angleterre, non contens de débiter leurs denrées, débitent auſſi celles des autres Colonies, particuliérement de la Virginie & de Maryland, dont ils tirent leur tabac qu'ils tranſportent chez l'étranger, quoique cela ſoit expreſſément défendu par l'acte de la navigation; d'où il arrive que, n'étant point aſſujettis aux mêmes charges que les marchands Anglois, ils abſorbent entiérement le commerce. Ils ajoutent encore que nos Colonies à ſucre ſe plaignent hautement, que le commerce immenſe que la Nouvelle Angleterre fait avec la France & la Hollande, avec leſquelles elle échange ſes bois, ſon bétail & ſes proviſions pour du ſucre des Iſles Françoiſes & Hollandoiſes, particuliérement des premieres, joint aux avantages que ces Iſles poſſedent, diminue le prix de celui de nos Colonies. Que les retours qu'ils tirent de

ces Isles étant en sucre, ou en productions tirées du sucre, comme syrops, melasses, le rum qu'ils en tirent, empêche la vente du nôtre. Que ce commerce est désavantageux à nos Isles à sucre pour deux raisons ; la premiere, en ce qu'il met les François en état de laisser leurs sucres à meilleur marché qu'ils ne le feroient ; & la seconde, en ce qu'il leur fournit le moyen de débiter leurs melasses & leurs sucres de rebut, qu'ils ne sçauroient où placer sans cela, parce que le rum empêche le débit de l'eau-de-vie, qui fait une branche considérable du commerce de France.

Ces considérations obligerent les Isles à prier le Ministere d'Angleterre que l'on défendît l'exportation du bois, &c. dans les Colonies Françoises, de même que l'importation de leurs sucres & de leurs melasses. Le cas étoit certainement épineux. D'un côté, les progrès des Colonies Françoises avoient de quoi nous alarmer, & il n'étoit pas croyable que les François eussent jamais fermé les yeux sur ce commerce, s'ils n'y avoient trouvé leur avantage. D'un autre côté, les Colonies du Nord déclarerent, qu'au cas qu'on leur ôtât cette branche de leur

commerce, elles feroient contraintes d'établir des manufactures. Que fi on leur interdifoit le commerce avec les étrangers, elles ne pourroient tirer d'Angleterre quantité de chofes dont elles avoient befoin pour fournir au luxe & aux befoins de la vie. Que d'ailleurs les François ne tirant plus du bois de la Nouvelle Angleterre, ils en feroient venir de leurs Colonies, & que dans ce cas, les habitans de ce pays fouffriroient un préjudice confidérable.

On difcuta ces points de part & d'autre, & le Gouvernement prit un milieu qui fut de ne point défendre entiérement l'exportation des bois dans les Ifles Françoifes, mais de mettre un impôt confidérable fur le rum, les fucres & les melaffes qu'on en tireroit, afin d'augmenter le prix des bois & des autres chofes dont les François ne peuvent fe paffer, & les empêcher de mettre les plantations de fucre Angloifes fur le même pied que les leurs.

Ce réglement étoit certainement fort fage. On objecta, il eft vrai, que la navigation du Miffiffipi étoit fi mauvaife, qu'il n'y avoit pas d'apparence que les François puffent jamais en tirer du bois & des provifions; qu'il n'y avoit

point de neige dans la Louiſiane, dont la fonte pût faciliter le tranſport du bois ſur cette riviere ; mais que nonobſtant cela, il y auroit de l'imprudence à empêcher un commerce qui employoit un ſi grand nombre de vaiſſeaux & de matelots. Qu'il étoit arrivé mille fois que des peuples qu'on avoit appauvris, ſe voyant preſſés par le beſoin, étoient devenus plus actifs & plus induſtrieux, & avoient fait des choſes auxquelles on ne s'attendoit point, & dont on avoit eu lieu de ſe repentir dans la ſuïte.

Quoique la neige ſoit rare dans les contrées Méridionales de la Louiſiane, il en tombe aſſez dans celles du Nord, pour que le Miſſiſſipi & les autres rivieres qui s'y jettent, débordent toutes les années, de maniere qu'on ne ſçauroit manquer de bois de conſtruction. Il eſt vrai qu'on a preſque toujours le vent contraire en allant aux Iſles Françoiſes, ce qui rend le voyage plus long & les marchandiſes plus coûteuſes ; mais ne vaut-il pas mieux qu'ils les tirent à meilleur marché de nous, que s'il leur en coûtoit davantage pour les faire venir de leurs Colonies ? D'ailleurs, cette difficulté eſt moins grande qu'on ne ſe l'imagine, & n'obligeroit jamais les

François à vendre leurs ſucres au même prix que les nôtres, parce que nos Colonies ſont accablées d'impôts, & gémiſſent ſous le poids d'une infinité d'abus, auxquels vraiſemblablement on ne remédiera jamais, partie par leur faute, & partie par celle du Miniſtere d'Angleterre. J'ajouterai à cela, que ce n'eſt point en gênant le commerce, mais en l'encourageant que l'on peut remédier aux maux qu'elles ſouffrent, & les mettre de pair avec celles des François.

Je conviens que la permiſſion que les François nous donnent de commercer avec leurs Colonies, prouve qu'ils y trouvent leur avantage; mais n'y trouvons-nous pas auſſi le nôtre? A quoi donc ſerviroit le commerce? D'ailleurs il n'eſt pas ſûr, comme on l'a prétendu, que ſi nous ne prenions point leurs ſucres de rebut, ils ne ſçauroient qu'en faire. Si le Conſeil de commerce s'appercevoit que ce trafic ne nuit point à la vente de leur eau-de-vie, & qu'il voulût faire celui du rum, s'il voyoit, dis-je, que ſes Colonies perdiſſent à ne point employer leurs denrées, il n'eſt pas douteux que la Cour leur permettroit de diſtiller du rum & de le débiter de façon qu'il ne nuisît point à la

vente des eaux-de-vie de France ; & pour lors, au lieu de nous envoyer leurs melasses, comme ils pourroient les distiller à meilleur compte que nous, ils nous en enverroient l'esprit ; & nous verrions dans ce cas là, par expérience, surtout dans cette partie du monde, combien il est difficile d'empêcher la contrebande, lorsque les particuliers sont intéressés à la faire par le profit qu'ils y trouvent.

Après tout, sommes-nous bien sûrs que les François comptassent beaucoup sur les secours de la Louisiane & du Canada ? Ne donneroient-ils pas toute leur attention au cap Breton ? n'essayeroient-ils pas de tirer du bois de Cayenne ? Ils mettroient surement toutes sortes de moyens en usage, & quelqu'un leur réussiroit. Ce n'est point une bagatelle que de gêner le commerce, & la chose mérite une attention sérieuse. On doit prendre garde s'il est de notre intérêt de sacrifier les avantages d'une partie de nos territoires à ceux d'un autre ; & l'on se tromperoit lourdement, si l'on s'imaginoit que les vaisseaux, les matelots, les denrées & les richesses des Colonies Angloises, ne sont point les mêmes que celles de la Grande-Bre-

tagne. Il nous en eſt ſouvent méſarrivé pour avoir penſé le contraire.

Il me paroît que le plan général que nous devons ſuivre par rapport au commerce de nos Colonies, eſt d'encourager dans chacune quelques articles diſtincts & ſéparés qui, ſans préjudicier les uns aux autres, les mettent en état d'entretenir un commerce réglé qui tourne à l'avantage de l'Angleterre; & dans le cas où nous avons des rivaux dans quelque branche de commerce de nos Colonies, de les mettre en état d'envoyer en droiture leurs effets chez l'étranger, en employant en même temps la ſage précaution dont uſent les François, qui eſt d'obliger les vaiſſeaux à relâcher à leur retour dans les ports d'Angleterre, de crainte qu'ils ne prennent des marchaniſes étrangeres, à quoi on ne ſçauroit veiller avec trop d'attention. Il conviendroit encore qu'on les empêchât de charger des marchandiſes qui peuvent nuire au débit des nôtres; ce n'eſt que par rapport à ces deux points que je voudrois que l'on gênât le commerce, non point en uſant de violence, il y auroit de l'injuſtice à le faire, mais en faiſant enſorte qu'ils ne priſſent que de celles dont nous ne pou-

vons abſolument nous paſſer. Au moyen de ce que je propoſe, la Grande-Bretagne & ſes Colonies n'auroient plus qu'un même intérêt, elles agiroient de concert ; & le commerce devenant plus étendu, il nous ſeroit beaucoup plus avantageux, que ſi ſes différens articles nous appartenoient en propre.

J'ai hazardé ces réflexions ſur la contrainte du commerce, parce que celui de la Nouvelle Angleterre a infiniment plus beſoin d'être encouragé que d'être gêné. Il eſt viſiblement déchu dans pluſieurs de ſes branches, & cette circonſtance doit nous intéreſſer vivement ; car cette Colonie nous eſt extrêmement précieuſe, vu qu'elle ſert de barriere aux autres, & qu'elle eſt le principal magaſin de nos Indes Occidentales dont nous tirons de ſi grands avantages. Je juge du déclin de cette Colonie, par celui d'une des principales branches de ſon commerce, ſçavoir, la conſtruction des vaiſſeaux pendant quatre années. On conſtruiſit en 1738 à Boſton quarante-un vaiſſeaux du port en tout de ſix mille trois cens vingt-quatre tonnaux. On n'en conſtruiſit que trente en 1743, vingt en 1746, & 15 en 1742, dont le port total ſe montoit à deux

mille quatre cens cinquante tonneaux, ce qui fait une diminution étonnante. J'ignore ce qui s'eſt paſſé depuis; mais en ſuppoſant que les choſes en ſoient reſtées là, c'en doit être aſſez pour nous engager à rechercher la cauſe de cette diminution, & à prendre les meſures convenables pour rétablir les affaires de cette province, ſurtout ſi elles ſe ſont dérangées par notre faute.

CHAPITRE VIII.

Nouvelle York. Nouvelle Jerſey, & Penſylvanie. Leur ſituation. Hiſtoire abrégée de leur établiſſement.

ON ignore en quel temps les Suédois & les Hollandois s'établirent pour la premiere fois dans l'Amérique Septentrionale; mais il eſt certain que leur Colonie eſt poſtérieure à notre établiſſement de la Virginie, & antérieure à celui de la Nouvelle Angleterre. Les Suédois, dont la marine étoit peu conſidérable, eurent à peine jetté les premiers fondemens d'une Colonie, qu'ils l'abandonnerent. Les habitans ſe trouvant ſans appui & ſans ſecours, s'eſti-

merent heureux de se joindre aux Hollandois qui s'y étoient établis sur un meilleur plan, & de se soumettre au Gouvernement des Etats Généraux. Le pays que possédoient ces deux nations, dont les Colonies étoient dans ce temps-là réunies en une, s'étendoit depuis le trente-huitieme jusqu'au quarante-unieme degré de latitude tout le long de la côte. Ils l'appellerent la Nouvelle Hollande. Elle resta entre leurs mains jusqu'au regne de Charles II. La guerre d'Hollande étant survenue dans ces entrefaites, M. Robert-Car fut envoyé en 1664 pour le réduire, & il y trouva si peu de résistance, qu'il n'acquit pas beaucoup d'honneur dans cette conquête. Peu de temps après, les Hollandois se jetterent par voie de représailles sur notre Colonie de Surinam dans l'Amérique Méridionale, & s'en emparerent avec la même facilité. On convint par le Traité de paix signé à Breda en 1667, que les choses resteroient sur le pied où elles étoient, sçavoir, Surinam aux Hollandois, & la Nouvelle Hollande aux Anglois. Quantité de gens regarderent cet échange comme extrêmement désavantageux ; mais il paroit aujourd'hui que nous y avons

gagné ; car, outre l'inconvénient qu'il y avoit que nos Colonies fussent, pour ainsi dire, coupées en deux, par un territoire étranger, ce pays est aujourd'hui un des plus riches & des mieux peuplés que nous ayons ; au lieu que Surinam est de peu de conséquence, & si mal sain, qu'il est impossible d'y remédier.

A peine la Nouvelle Hollande fut-elle entre nos mains, qu'elle perdit son premier nom, & fut divisée en deux provinces distinctes. La partie qui est au Nord-Est, & contiguë à la Nouvelle Angleterre, fut appellée la Nouvelle York, en l'honneur du Duc d'York à qui elle fut cédée en propriété. Cette province s'étend vers le Nord des deux côtés de la riviere d'Hudson, environ l'espace de deux cens milles dans le pays des cinq nations ou des Iroquois ; mais elle n'a pas plus de quarante à cinquante mille de large. Elle comprend Long island, laquelle est située au Midi de Connecticut, & qui ne le céde à aucune autre Isle de l'Amérique pour la bonté de ses pâturages, & la quantité de grains de toute espece qu'elle produit.

La partie de la Nouvelle Hollande

qui eſt ſituée le long de l'Océan, entre celui-ci & la riviere de Delaware, depuis la partie Méridionale de la Nouvelle York, juſqu'à Maryland, fut cédée à George Carteret & à d'autres, & appellée la Nouvelle Jerſey, parce qu'il avoit des terres dans l'Iſle de ce nom, que ſes deſcendans conſervent encore aujourd'hui. Cette province eſt bornée à l'Oueſt par la riviere de Delaware qui la ſépare de la Penſylvanie. Elle a environ cent cinquante milles de long, ſur environ cinquante de large.

La Penſylvanie, qui eſt ſituée entre la Nouvelle York, la Nouvelle Jerſey & Maryland, & qui ne communique avec la mer que par l'embouchure de la riviere de Delaware, a environ deux cens cinquante milles de long, ſur deux cens de large. Ce pays fut cédé au fameux William Pen, fils de l'Amiral du même nom, en 1680.

Le climat & le ſol de la Nouvelle York, de la Nouvelle Jerſey & de la Penſylvanie ſont à-peu-près les mêmes. Dans ces trois provinces, de même que dans toutes nos Colonies Septentrionales, le terrein qui eſt près de la mer, eſt en général bas, plat & marécageux; à une diſtance conſidérable de la mer,

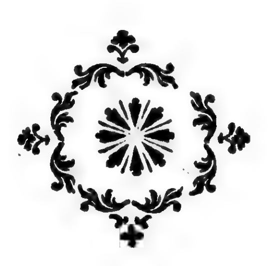
il s'éleve en petits côteaux, & enſuite en de grandes chaînes de montagnes, qui prennent pour la plupart leur cours vers le Nord & le Sud-Oueſt. Le terrein de ces trois provinces eſt en général très-fertile; il produit non-ſeulement une grande quantité de bled d'Inde, mais encore tous les grains qu'on y a tranſportés d'Europe. Le froment y eſt ſi abondant & ſi bon, qu'on auroit de la peine à en trouver de meilleur dans aucune contrée du monde; & l'on peut en dire autant de l'orge, de l'avoine, du riz, du bled ſaraſin & des autres eſpeces de grains que nous connoiſſons. On y trouve quantité de bêtes à cornes, de chevaux, de moutons, de pourceaux, de volaille, de gibier, différentes eſpeces de cerfs, & une eſpece de lievre particuliere à l'Amérique, dont la chair eſt inférieure à celle des nôtres; des coqs d'Inde ſauvages, dont la bonté égale la groſſeur, & de très-beaux phaiſans qu'on ne voit point ailleurs. Les herbes & les racines qui ne croiſſent chez nous qu'à force de culture, y viennent preſque naturellement. Les fruits y réuſſiſſent auſſi très-bien, particuliérement les pêches & les melons.

Les forêts fourniſſent quantité de bon bois, étant compoſées de chênes, de frênes, de bouleaux, de châtaigniers, de cedres, de noyers, de cyprès, de ſaſſafras & de pins. Dans toutes les parties de nos plantations, y compris la Nouvelle York juſqu'au Nord, & preſque juſqu'au Midi, les bois ſont remplis de vignes ſauvages de trois ou quatre eſpeces, toutes différentes de celles d'Europe; mais ſoit que cela vienne de la faute de leur nature, du climat, ou du terrein ou elles ſont plantées, ou de celle des cultivateurs, elles n'ont point encore donné du vin qui vaille la peine qu'on en parle. Il eſt bon de remarquer en général, que le bois de ces provinces n'eſt pas ſi bon pour la conſtruction que celui de la Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle Ecoſſe. Plus on avance vers le Midi, plus le bois eſt poreux & ſujet à ſe fendre, d'où vient qu'il ne vaut rien pour les vaiſſeaux.

On cultive dans toutes ces provinces, mais ſurtout dans la Penſylvanie, une grande quantité de lin, & il paroît même que le chanvre y réuſſit très-bien. On y trouve auſſi des minéraux. Il y a beaucoup de fer dans la Nouvelle York, & l'on vient d'ouvrir une mine de cui-

vre dans la Nouvelle Jersey. Il y a tout lieu de croire que dans la suite du temps, lorsque le pays se sera peuplé, & que le besoin aura découvert aux habitans des ressources pour le commerce, que ces Colonies deviendront aussi utiles pour les métaux, qu'elles le sont actuellement pour le grain. Ces trois provinces, de même que toutes celles que nous possédons dans l'Amérique Septentrionale, sont extrêmement bien arrosées. On a cependant observé dans la Nouvelle Angleterre, qu'à mesure qu'on défriche le terrein, quantité de petits ruisseaux tarissent, de maniere qu'on ne sçauroit plus moudre. On a encore observé que les coupes de bois qu'on a faites, ont influé sur la riviere de Connecticut, qui est la plus grande de la Nouvelle Angleterre, & qu'elle a considérablement diminué. J'ignore si l'on a fait la même remarque dans la Pensylvanie & la Nouvelle York. Mais si l'on a perdu du côté de l'eau, ce qui n'est pas une grande perte dans un pays où il y en a tant, on en a été amplement dédommagé de celui de l'air, lequel est devenu infiniment plus sain depuis qu'on a défriché le pays. Ceux que je décris actuellement, sont aussi sains qu'on puisse le desirer.

Comme le climat & le ſol des provinces de la Nouvelle York, de la Nouvelle Jerſey & de la Penſylvanie, ſont à-peu-près les mêmes, il n'y a pas beaucoup de différence dans les denrées qu'elles produiſent, qui ſont le froment, l'orge, l'avoine, le bled d'Inde, les pois, le bœuf, le cochon, le fromage, le beurre, le cidre, la biere, le lin, le chanvre, la graine & l'huile de lin, les pelleteries, les peaux de bêtes fauves, les planches, le bois de charpente & le fer. Leurs marchés ſont les mêmes que ceux de la Nouvelle Angleterre; & ces Colonies ont part au commerce du bois de campèche, de même qu'à celui des Colonies Eſpagnoles & Françoiſes.



CHAPITRE IX.

Villes de la Nouvelle York. Etendue de ſon commerce. Albanie. Son commerce avec les Indiens, les Iroquois ou les ſix Nations.

IL y a dans la Nouvelle York deux villes, dont la premiere porte le même nom que la province. On l'appelloit la Nouvelle Amſterdam, lorſque les Hollandois en étoient les maîtres; mais elle a changé de nom depuis qu'ils l'ont abandonnée. Cette ville eſt avantageuſement ſituée pour le commerce, ſur un excellent port, dans une Iſle appellée Manahattan, laquelle a environ quatorze milles de long, ſur quatre à cinq de large. Cette Iſle eſt préciſément ſituée dans l'embouchure de la riviere d'Hudſon, laquelle ſe décharge dans cet endroit, après avoir parcouru une grande étendue de pays. C'eſt une des plus grandes rivieres de l'Amérique. Elle eſt navigable l'eſpace de plus de deux cens milles, & la marée y remonte celui de cent cinquante.

La ville de la Nouvelle York contient

près de douze cens maisons, & environ sept à huit mille habitans qui descendent pour la plupart d'Hollandois & d'Anglois. Elle est très-bien & très-commodément bâtie, & forme un fort beau coup d'œil, étant vue de la mer; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit bien fortifiée. Il n'y a point de maison au-dessous de cent livres sterlings; de sorte qu'on n'y apperçoit aucune apparence de pauvreté. Il y a quatre Eglises, l'une pour les Anglicans, & les trois autres pour les Hollandois, les François & les Luthériens. Son commerce est très-florissant & très-lucratif. Les marchands y sont fort riches, & le peuple fort à son aise. Depuis 1749 jusqu'en 1750, il entra dans ce port deux cens trente-deux vaisseaux, & il en sortit deux cens quatre-vingt-six. On embarqua dessus six mille sept cens trente-un tonneaux de provisions, dont la plupart consistoient en farine & en grain. Les habitans de cette Colonie sont environ au nombre de quatre-vingt mille. Ils sont fort hospitaliers, & grands amis des étrangers. Toutes les Religions y sont tolérées.

Sur la même riviere d'Hudson, environ à cent cinquante milles de la Nou-

velle York eſt Albanie, ville moins conſidérable par le nombre de ſes maiſons & de ſes habitans, que par le grand commerce qu'elle fait avec les Indiens & avec les François qui trafiquent avec eux. Ce commerce enleve une grande quantité de gros draps, de fuſils, de haches, de coûteaux, de chaudrons, de poudre & de plomb, indépendamment des habits, des chemiſes & autres articles. C'eſt dans cet endroit que ſe négocient les Traités avec les Iroquois.

Cette nation, ou plutôt cette combinaiſon de cinq nations, leſquelles ſont unies par une ligue auſſi ancienne qu'inviolable, ſont les plus anciens, les plus ſolides, & les plus utiles alliés que nous ayons parmi les Indiens. Ces peuples, par leur unanimité, leur fermeté, leur ſçavoir militaire & leur police, ſont devenus les plus puiſſans & les plus formidables de toute l'Amérique. Ils ont conquis quantité de nations, & aſſujetti à leur domination un pays deux fois auſſi grand que le Royaume de France; mais leurs ſujets n'ont pas augmenté à proportion. Comme ils font la guerre à toute outrance & en vrais barbares, ils ne poſſédent qu'un vaſte déſert habité par quelques tribus répan-

dues çà & là dans le pays, qu'ils n'ont laissé vivre que parce qu'ils les méprisoient, & qu'ils les tiennent dans la sujétion la plus abjecte. Cependant cette nation, autrefois si puissante & si célebre par ses conquêtes, malgré la précaution qu'elle a toujours eue d'incorporer parmi ses sujets une partie des prisonniers qu'elle faisoit à la guerre, est aujourd'hui sur son déclin. Elle mettoit il y a environ soixante ans dix mille hommes sur pied, & aujourd'hui à peine peut-elle en mettre quinze cens. Voilà où les guerres, les maladies épidémiques, & l'union monstrueuse des vices des nations civilisées avec les mœurs des sauvages, ont réduit ce peuple. Non-seulement leur nombre est diminué, mais ils ne sont plus si bien intentionnés pour nous qu'ils l'étoient autrefois. Entre autres fautes que je passe sous silence, & que je n'espere plus de voir corriger, la plus considérable que nous ayons faite, est de négliger les Indiens, & de les maltraiter. Les Iroquois ont admis derniérement dans leur ligue la nation des Tuscaroras, qui abandonna la Caroline, à l'occasion d'une guerre qu'elle eut avec les Anglois. Ils l'ont, dis-je, admise dans leur ligue,

& cette nouvelle confédération paroît être plus attachée aux intérêts des François qu'aux nôtres.

CHAPITRE X.

Nouvelle Jersey. Son commerce. Ses habitans, &c.

LA Nouvelle Jersey, par une suite des disputes qui regnerent entre les habitans & les propriétaires, resta long-temps dans un état de foiblesse ; mais depuis quelques années, elle a commencé à recueillir quelques-uns des avantages qu'elle eût pu tirer de meilleure heure de la bonté de cette province & de la commodité de sa situation. Elle produit actuellement quantité de grain, & on y compte près de soixante mille ames ; mais elle n'a aucune ville de conséquence. Perth Amboy, qui en est la capitale, n'a pas plus de deux cens maisons ; & quoique cette ville ait un très-bon Port, cependant comme les habitans de la Nouvelle Jersey sont accoutumés à envoyer leurs denrées aux marchés de la Nouvelle York & de Philadelphie, ils ont peine

à prendre une autre route, ce qui vient, de ce que la correſpondance eſt fixe, le crédit établi, & le débit très-prompt; enſorte que le commerce de cette ville eſt très-peu conſidérable. Il n'y entra en 1751 que quarante-un vaiſſeaux, & il n'en ſortit que trente-huit, dont la cargaiſon conſiſtoit en ſix mille quatre cens vingt-quatre barils de farine, cent ſoixante-huit mille quintaux de pain, trois cens quatorze barils de bœuf & de porc, dix-ſept mille neuf cens quarante-un mille boiſſeaux de grains, mille quatre cens quintaux de chanvre, & quelque peu de beurre, de jambons, de biere, de graine de lin, de fer en barre & de bois de charpente.



CHAPITRE IX.

Histoire de Guillaume Pen. Principes sur lesquels il fonda sa Colonie. Sa mort.

C'EST une opinion généralement reçue dans ces derniers temps, que rien ne nuit plus au progrès des Colonies, que de donner le gouvernement d'un pays en propre à des particuliers. Il est certain que cette espece de gouvernement est sujette à de grands abus; mais qu'on m'en trouve quelqu'un où il n'y en ait point. Si cette observation étoit vraie, la province de Pensylvanie seroit une exception à cette regle.

William Pen n'a surement jamais été ni un grand théologien, ni un grand moraliste; ses écrits mêmes sont très-peu estimés, si ce n'est par ceux de sa secte; mais on peut dire qu'il n'y a jamais eu de législateur ni de fondateur de république qui se soit acquis plus d'honneur dans le monde. Quoi de plus étonnant en effet qu'une république, qui ayant commencé par un petit nombre de réfugiés & d'hommes indigens, est devenue dans l'espace de soixante &

dix ans une nation nombreuſe & floriſſante ! qu'un peuple qui a converti un déſert affreux en un terrein cultivé & rempli de quantité de villes très-riches & très-peuplées ! & qui au milieu d'une race d'hommes féroces & ſans loix, a ſçu ſe maintenir par les ſeules regles de la modération & de la juſtice, beaucoup mieux que d'autres ne l'ont fait par le politique & par la voie des armes. M. Pen ayant obtenu, en conſidération des ſervices de ſon pere, & par le crédit qu'il avoit à la Cour, l'héritage de cette province & de ce gouvernement, comprit que le ſeul moyen d'en tirer un parti avantageux, étoit d'y attirer un grand nombre d'habitans par la bonté & la douceur du gouvernement. Il commença pour cet effet à en acheter le terrein, & il l'eut à bon marché par le peu de cas qu'en faiſoient ſes premiers propriétaires. Cet acte de juſtice prévint les Indiens en ſa faveur, & fit qu'ils ſe prêterent à ſes vues dans tous les marchés qu'il fit dans la ſuite avec eux. Après s'être aſſuré la poſſeſſion de ce pays, il s'agiſſoit de le peupler, & il ne tarda pas à le faire. Ses freres les Quakers d'Angleterre, ayant refuſé de payer la dixme & les

autres droits eccléſiaſtiques, & ſe voyant perſécutés par le clergé, conçurent une ſi haute opinion pour le chef de leur égliſe, qu'ils réſolurent de le ſuivre à travers l'Océan dans le Nouveau Monde; & de ſon côté, il ne négligea rien pour les y encourager. Il fit tous les frais de leur tranſport, leur fournit tous les vivres néceſſaires, & leur vendit les terres qu'il avoit achetées à très-bas prix. Mais ce qui mit le comble à ſa gloire, fut cette fameuſe chartre par laquelle il les déclara libres, & qui dans la ſuite a attiré dans ce pays une infinité de gens de tout pays & de toute croyance. Il établit la liberté, tant en fait de religion que de gouvernement, pour baſe de ſa nouvelle Colonie, ce qui a infiniment plus contribué à ſon établiſſement, que tous les réglemens qu'il auroit pu faire. Tous ceux qui croient en Dieu, y ſont tolérés; ceux qui croient en Jeſus-Chriſt, de quelque dénomination qu'ils puiſſent être, ne ſont exclus ni des emplois, ni des charges.

Ce grand homme vécut aſſez pour voir donner ſon nom à cette vaſte contrée, pour la voir peupler par ſa ſageſſe, enfin, pour voir ſon peuple libre

& floriſſant. Il vécut aſſez pour jetter les fondemens d'une ville riche & puiſſante, pour jouir des avantages que lui promettoient la ſituation qu'il avoit lui-même choiſie, & les encouragemens qu'il lui donnoit ; & cependant il mourut dans la priſon de Fleet *.

Il eſt juſte dans un ouvrage tel que celui-ci, que nous faſſions honneur aux grands hommes qui, par leur vertu & leur généroſité, ont contribué à la population de la terre, auſſi bien qu'à la liberté & au bonheur des peuples qui l'habitent ; qui ont préféré les intérêts d'une poſtérité éloignée à leur propre fortune, au repos & à la ſécurité de leurs jours. Aujourd'hui la Grande-Bretagne & l'Amérique entiere jouiſſent du fruit de ſes travaux & de ſes dépenſes, & ſa poſtérité jouit d'un ample revenu ſur les crus de cette province, dont l'établiſſement a cauſé la ruine de ſes prédéceſſeurs

* On appelle ainſi une priſon de Londres, ſituée près du Pont auquel elle donne ſon nom.



CHAPITRE XII.

Des habitans de la Pensylvanie. Variété des Nations & des Religions. Principes pacifiques des Quakers. Reflexions sur l'état actuel de cette Colonie.

LA Pensylvanie est habitée par plus de vingt-cinq mille ames, dont la moitié sont Allemands, Suédois & Danois. On voit là des Quakers, des Anglicans, des Calvinistes, des Luthériens, des Catholiques, des Méthodistes, des Menistes, des Moraves, des Indépendans, des Anabatistes & des *Dumplers*, espece de sectaires Allemands qui portent une longue barbe & un habit approchant de celui des moines; en un mot, la diversité de peuples, de religions, de nations & de langues y est aussi prodigieuse que l'harmonie avec laquelle tous ces gens vivent ensemble est édifiante. Car, quoique tout honnête homme qui aime sa religion, soit fâché de voir la différence de sentimens qui regne parmi les hommes, & doive mettre tout en usage pour l'empêcher; cependant, lorsque le mal est fait, & qu'ils ne sont

plus unis de sentimens, il est glorieux de vivre en paix avec ses semblables, d'accorder à autrui la même liberté dont on jouit, de vivre avec eux, sinon comme avec des membres de la même église, du moins comme avec des membres de la même religion chrétienne; & s'ils n'en sont point, comme avec des freres issus d'un seul & même pere. Je ne vois pas que les Quakers, quoiqu'ils ayent le pouvoir en main, s'en soient jamais servis pour persécuter autrui, si ce n'est dans le cas de George Keith qu'ils emprisonnerent & bannirent de la province. Ce Keith étoit originairement un Ministre Anglican qui, après avoir embrassé la secte des Quakers, avoit repris son premier ministere. Pendant le temps qu'il resta parmi eux, il poussa le rafinement sur cette religion à un point d'extravagance dont il n'y avoit qu'un fanatique qui fût capable; ce qui ébranla l'église, dont il étoit alors membre, jusqu'aux fondemens.

Voilà le seul exemple d'intolérance que l'on puisse reprocher aux Quakers, & ce seroit à tort qu'on l'attribueroit à leurs principes, vu qu'il n'y en a point qui lui soient plus op-

posés, & qui gênent le moins la liberté de conscience. Ç'a été certainement un trait de fine politique d'encourager l'importation des étrangers dans la Pensylvanie, de même que dans nos autres colonies ; nous avons par là empêché la diminution des habitans de la Grande-Bretagne. Mais on a souvent observé, & l'on s'est même plaint de ce qu'on les laisse sur le pied d'étrangers, sans qu'on se mette en devoir de les naturaliser, vu qu'on leur permet de tenir des écoles, d'imprimer des livres, & même ceux de prieres dans leur propre langue, ce qui, joint à l'étendue de pays qu'ils possedent en propre, & sans aucun mélange d'Anglois, empêchent qu'ils ne forment qu'un seul peuple avec nous. C'est là certainement une irrégularité, & une irrégularité d'autant plus grande que ces étrangers par leur industrie, leur frugalité & la vie dure qu'ils menent, & dans laquelle ils nous surpassent, ont chassé les Anglois de plusieurs endroits, si bien que la Colonie est en danger de nous devenir entiérement étrangere par sa langue, ses mœurs, & peut-être même ses sentimens. En 1750, on transporta dans la Pensylvanie & dans les pays qui en

dépendent, quatre mille trois cent dix-ſept Allemands; au lieu qu'il n'y paſſa que mille Anglois ou Irlandois, ce qui feroit un nombre conſidérable, s'il n'étoit contrebalancé par celui des étrangers.

Je ne ſuis nullement d'avis que l'on décourage ces ſortes de plantations; je voudrois ſeulement qu'on les aſſujettît à certains reglemens, & que l'on fît enſorte de les naturaliſer.

Les troubles qui viennent d'arriver, ont malheureuſement dérangé le plan qu'on avoit pris & exécuté avec aſſez de ſuccès dans cette partie du monde. Les Penſylvaniens, de même que leurs voiſins, ont beaucoup ſouffert des incurſions des ſauvages de l'Amérique; mais on n'a pu engager les Quakers, qu'autant que leur communion y étoit intéreſſée, & elle n'avoit rien à craindre, dans l'endroit où ils ſont établis, à ſe départir de leurs principes pacifiques; ce qui a occaſionné de ſi grandes oppoſitions dans leur aſſemblée, qu'ils n'ont voulu ni fournir de l'argent ni des hommes pour ſoutenir la guerre. Ils y ont à la fin conſenti; mais ce qu'ils ont fait, ne répondoit ni aux circonſtances du pays, ni à l'exigence du temps. Il

y a lieu d'être ſurpris qu'on ait confié une ſi grande partie du gouvernement à des gens dont les principes ſont directement oppoſés à la fin que l'on ſe propoſe en l'établiſſant. On ne peut certainement trop chérir les Quakers pour leur débonnaireté, leur induſtrie & leur probité; mais ils auroient tort de ſe plaindre, que n'étant par leurs principes que de ſimples brebis, on refuſe de leur confier un emploi directement oppoſé à leur caractère, & qui demande du courage & de la vigilance.

CHAPITRE XIII.

Deſcription de Philadelphie. Son commerce. Nombre des habitans de la Penſylvanie. Etendue de ſon commerce. Les négres y ſont en petit nombre.

IL y a une ſi grande quantité de villes dans la province de Penſylvanie, dont pluſieurs même l'emportent ſur les capitales de quelques autres provinces, que rien ne pourroit me diſpenſer de les paſſer ſous ſilence, ſi Philadelphie n'attiroit toute mon attention. Cette ville eſt bâtie ſur une langue de terre, immédia-

tement au confluent des deux rivieres de Delaware & de Schulkil. Elle a la figure d'un quarré oblong, dont l'étendue d'une riviere à l'autre eſt de deux milles. Suivant le plan qu'on a fait, ce quarré doit être partagé en huit rues paralleles de deux milles de long, leſquelles ſeront coupées par ſeize autres, chacune de la longueur d'un mille, larges, ſpacieuſes, réguliérement bâties, avec des eſpaces convenables pour les édifices publics, les égliſes & les marchés. Il doit y avoir au milieu une place de dix acres d'étendue, autour de laquelle ſeront la plupart des édifices publics. Les deux principales rues de la ville ont cent pieds de large, & la plupart des maiſons ont un petit jardin & un verger. On a coupé pluſieurs canaux également agréables & utiles. Les quais ſont beaux & ſpacieux; le plus grand a deux cens pieds de large, & les vaiſſeaux de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. Les magaſins ſont grands, nombreux & commodes, & les formes pour la conſtruction des vaiſſeaux parfaitement bien conſtruites. On y en conſtruit un grand nombre, & l'on en a vu juſqu'à vingt ſur le chantier. Cette ville, outre les magaſins &

les appentis, contient près de deux mille maisons, dont la plupart sont de briques, & très-bien bâties. On prétend qu'il y en a plusieurs qui valent jusqu'à quatre à cinq mille livres sterlings. On y compte aujourd'hui environ treize mille habitans.

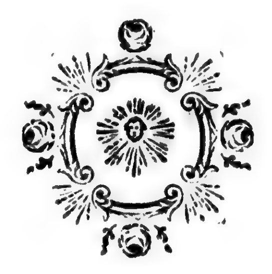
Il y a dans cette ville quantité de riches marchands, & l'on n'en sera point surpris, lorsqu'on sçaura le commerce considérable qu'elle fait avec les Colonies Angloises, Françoises, Espagnoles & Hollandoises, avec les Azores, les Canaries, & les Isles de Madere, avec l'Angleterre & l'Irlande, l'Espagne, le Portugal & la Hollande, & les profits qu'elle fait dans les différentes branches de ce commerce. Outre les différentes denrées de cette province que l'on voiture sur les rivieres de Delawarre & de Schulkil, dont la premiere est navigable l'espace de plus de deux cens milles au-dessus de Philadelphie, & l'autre celui de cent; les Hollandois emploient huit à neuf mille charrettes à quatre chevaux, pour transporter les productions de leurs fermes à ce marché. En 1749, il entra dans ce port trois cens trois vaisseaux, & il en sortit deux cens quatre-vingt-un. Il

y a dans les autres ports de cette province une douanne & des employés pour percevoir les droits ; mais ils font peu de commerce avec l'étranger.

Quoique la ville de Philadelphie ne soit pas encore achevée, ce qu'on en a bâti est entiérement conforme au plan original, & elle augmente tous les jours tant par le nombre que par la beauté de ses édifices. Quant à la province, dont elle est la capitale, il n'y en a point de plus florissante dans l'Amérique Angloise. Depuis quelques années, on a plus transporté de monde dans la Pensylvanie que dans toutes nos autres Colonies ensemble. En 1729, six mille deux cens huit personnes furent s'y établir en qualité d'étrangers ou de domestiques, dont les quatre cinquièmes au moins étoient Irlandois. En un mot, cette province s'est si fort accrue depuis son premier établissement, que les terres que M. Pen avoit données sur le pied de vingt livres sterlings pour mille acres, sous la réserve d'un schelin de cens pour chaque cent acres, & cela dans les meilleurs endroits de la province, valent aujourd'hui, à une distance considérable de la mer, douze livres sterlings par acre, & quatre sche-

lins de cens, & que celles qui ſont près de Philadelphie, s'afferment ſur le pied de vingt ſchelins par acre. Dans pluſieurs endroits, & à la diſtance de pluſieurs milles de la ville, les terres ne ſe vendent que pour vingt ans.

Les habitans de la Penſylvanie ſont induſtrieux & laborieux. La plupart ſont fort à leur aiſe, quoiqu'il y ait peu de propriétaires de terre qui puiſſent paſſer pour riches; mais ils ſont tous bien logés, bien nourris & bien vêtus, eu égard à leur condition, & à d'autant meilleur marché, que le bas peuple fabrique lui-même la plupart de ſes toiles & de ſes draps. Le nombre des noirs n'eſt pas la quarantieme partie des habitans de la province.



CHAPITRE XIV.

VIRGINIE.

Situation de la Virginie. Commodité de ses rivieres pour la navigation. Animaux & oiseaux qu'on y trouve. L'Opossum.

LE pays que les Anglois possedent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, fut d'abord appellé Virginie; mais depuis qu'on en a démembré plusieurs portions pour en faire des concessions & des gouvernemens distincts, le pays qui porte actuellement ce nom, est réduit au district qui a la riviere de Potowmack au Nord, la baie de Chesapeak à l'Est, & la Caroline au Midi. Du côté du Couchant, les concessions s'étendent jusqu'à la mer du Sud; mais les plantations ne vont que jusqu'aux grandes montagnes d'Allegany. Cette province est située entre le cinquante-cinquieme & le quarantieme degré de latitude Septentrionale, & a environ deux cens quarante milles de long, sur deux cens de large.

Ce pays est si bas vers la mer,

qu'après avoir mouillé à quatorze brasses d'eau, on à peine à distinguer la terre du haut du grand mât. Mais toute cette côte de l'Amérique a cet avantage que l'on connoît exactement la distance où l'on est par le moyen de la sonde, le fond diminuant insensiblement à mesure que l'on approche de terre. Les arbres paroissent sortir de la mer, ce qui forme un spectacle extrêmement agréable pour un étranger. En allant à la Virginie ou à Maryland, on passe un détroit formé par deux pointes de terre, appellées les Caps de Virginie, par où l'on entre dans la baie de Chesapeak, une des plus grandes & des plus sures qu'il y ait dans le monde; car elle avance dans le pays près de trois cens milles du Midi au Nord, ayant le côté Oriental de Maryland, & une petite portion de la Virginie sur la même Peninsule, pour la mettre à couvert de l'Océan Atlantique. Cette baie a environ dix-huit milles de large dans la plupart des endroits, & sept dans sa partie la plus étroite; on y mouille sur un fond de neuf brasses. Elle reçoit dans toute son étendue, tant du côté de l'Orient que de celui du couchant, quantité de rivieres navigables. Indépendamment

de celle de Maryland, elle reçoit du côté de la Virginie la riviere de James, celle d'York, la Rappahannock & la Potowmack.

Toutes ces grandes rivieres dans l'ordre que je viens de les décrire du Midi au Nord, se jettent avec quantité d'autres plus petites dans la baie de Chesapeak ; & sont non-seulement navigables pour les plus gros vaisseaux bien avant dans le pays, mais ont encore tant de criques, & reçoivent un si grand nombre de petites rivieres navigables, qu'elles rendent la communication de toutes les parties de cette contrée infiniment plus aisée qu'aucune autre qui soit dans le monde. La Potowmack est navigable l'espace de près de deux cens milles, ayant neuf lieues à son embouchure, & près de sept presque par-tout. Les trois autres sont navigables l'espace de plus de quatre-vingt milles, & se rapprochent si près l'une de l'autre dans leurs différens détours, que dans quelques endroits elles ne sont pas éloignées de plus de dix milles, dans d'autres de cinq ; au lieu que dans d'autres il y a une distance de cinquante milles entre chacune de ces rivieres. Les habitans chargent & déchargent les vaif-

ſeaux à leur porte, ce qui eſt fort commode pour eux, vu le volume & le peu de valeur de leurs marchandiſes; autrement ils ne pourroient laiſſer leur tabac à ſi bas prix, les droits qu'il paye en Angleterre étant ſix fois plus forts qu'il ne coûte ſur les lieux.

Des raiſons politiques ont engagé ceux qui ont donné la deſcription de la Virginie, à exagérer la bonté de ſon ſol & de ſon climat; mais on ne peut diſconvenir que ce ne ſoit un excellent pays. Les chaleurs y ſont exceſſives en été; mais elles ſont tempérées par les vents de briſe. Le temps y eſt variable, & ſes changemens ſubits & violens. Le froid y vient tout à coup. Souvent après un jour très-chaud, il ſurvient vers la fin de l'hyver un froid violent qui gele dans une nuit les rivieres les plus larges & les plus profondes; mais ces gelées, de même que les pluies, ſont plutôt violentes que de longue durée. Les tonnerres & les éclairs y ſont très-fréquens, mais ils font rarement du mal. En général, le ciel eſt ſerein, & l'air eſt leger, pur & fort ſubtil.

Le ſol dans les endroits bas de la Virginie, eſt ſi gras & ſi fertile, qu'il rapporte pendant pluſieurs années, ſans

qu'on ait befoin de le fumer. A mefure qu'on s'éloigne des rivieres, il devient plus leger & plus fablonneux, ce qui eft caufe qu'il eft plutôt épuifé; mais il a tant de chaleur & de force, que le bled & le tabac y viennent admirablement bien. Il n'y a pas de meilleur froment que celui qui croît dans cette province & dans celle de Maryland; mais comme les habitans font entiérement occupés de la culture du tabac, à peine cultivent-ils affez de froment pour leur ufage.

Il eft aifé de juger par la defcription que je viens de donner du climat & du fol de la Virginie, que le fruit doit y être très-abondant. Les forêts font remplies d'arbres de toute efpece, & les plaines couvertes la plus grande partie de l'année d'une quantité prodigieufe de fleurs & d'arbriffeaux d'une couleur fi vive, & d'une odeur fi agréable, que cela lui fit donner au commencement le nom de Floride. Ce pays produit plufieurs herbes & racines médicinales, entr'autres la ferpentaire; & l'on vient d'y découvrir le fameux Ginfeng de la Chine.

Les bêtes à cornes & les cochons s'y font multipliés à un point qui paffe toute

croyance, quoiqu'il n'y en eût point dans le temps que l'on fonda cette colonie. La chair des premieres est autant au-dessous des nôtres, que celle des seconds est au-dessus. Les animaux naturels à ce pays sont les cerfs & les daims, dont il y a une grande quantité, une espece de panthere ou de tigre, les ours, les loups, les renards, les lapins des Indes, les écureuils, les chats sauvages, & un animal fort rare appellé *opossum*. Ce dernier est à-peu-près de la grosseur d'un chat; & outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux, il en a un second au-dessous qui est ouvert du côté des jambes de derriere. Au-dedans de ce sac ou de ce ventre, sur les parties ordinaires du ventre commun, sont un nombre de mammelles, sur lesquelles se forment les petits, lorsque la femelle a conçu, & ils y restent attachés, de même que l'est un fruit à son pédicule, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis le poids & la grosseur qu'ils doivent avoir. Ils se détachent alors, & tombent dans ce faux ventre, d'où ils sortent lorsqu'il leur plaît, & où ils se réfugient, lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

On trouve dans la Virginie les mêmes

especes de volailles sauvages & domestiques que chez nous, & quelques autres que nous n'avons point ; indépendamment d'un grand nombre d'oiseaux remarquables par leur beauté ou leur chant. De ce nombre sont le hibou blanc qui est beaucoup plus gros que le nôtre ; il est d'un plumage argenté, à l'exception d'une tache noire qu'il a sur la poitrine ; le rossignol de Virginie, dont le plumage est bleu & cramoisi ; l'oiseau singe, dont le chant est plus mélodieux que celui des autres oiseaux, & qui imite le leur ; l'oiseau roc qui est très-familier, & la société agréable à cause de la mélodie de son chant ; le Murmure, qui est le plus petit & le plus beau de tous les oiseaux, & dont le plumage est varié de rouge, de verd & de couleur d'or. On prétend que cet oiseau se nourrit de la rosée qui s'attache aux fleurs ; mais il est trop délicat pour pouvoir le transporter vivant en Angleterre. On trouve sur les côtes & dans les rivieres de la Virginie, non-seulement les différentes especes de poissons connues en Europe, mais encore quantité d'autres qui ne sont propres qu'à l'Amérique. Les reptiles y sont très-nombreux. Je ne finirois point, si

je voulois décrire toutes les especes de serpens que ce pays produit, dont le principal est le serpent sonnette que tout le monde connoît

CHAPITRE XV.

Villes de la Virginie, petites & en petit nombre. Culture du tabac. Commerce de cette denrée & autres. Habitans de la Virginie. Blancs & noirs.

LA commodité de la navigation; jointe au défaut d'artisans, a rendu inutiles toutes les tentatives que le gouvernement a faites pour établir des villes dans la Virginie. James-town, qui étoit autrefois sa capitale, n'est plus qu'un petit village; & Williamsbourg, quoique aujourd'hui la capitale, le siege du Gouverneur, le lieu où se tiennent les assemblées & les cours de justice, & malgré son Université, n'est qu'une très-petite ville. On peut dire cependant que les édifices publics y sont plus beaux que dans aucune autre de nos Colonies. Le College a cent & trente pieds de front, & ressemble à l'hôpital de Chelsea. Il fait face à une rue, au bout

de laquelle eſt un édifice exactement ſemblable, où ſe tiennent l'aſſemblée & les cours de juſtice. L'Egliſe eſt bâtie en forme de croix, extrêmement vaſte & fort bien décorée.

La marchandiſe d'étape de ce pays, de même que de Maryland, eſt le tabac. Cette plante eſt originaire de l'Amérique, & d'un uſage très-ancien, quoiqu'elle n'ait été ni ſi généralement cultivée, ni ſi bien préparée, que depuis l'arrivée des Européens. Elle eſt de la hauteur ordinaire d'un homme. Sa tige eſt droite, velue & gluante; ſes feuilles ſont alternes, d'un verd pâle jaunâtre, & fort grandes vers le pied de la plante. On ſeme les graines du tabac ſur des couches, d'où on les tranſplante à la premiere pluie dans un terrein préparé comme une houblonniere. Un mois après avoir été tranſplantées, elles s'élevent à la hauteur d'un pied; on les étête, on les dépouille de leurs feuilles inférieures, & on en ôte avec beaucoup d'attention la vermine & les mauvaiſes herbes. Environ ſix ſemaines après elles ont acquis toute leur croiſſance, & elles commencent à noircir. On connoît à ces marques que le tabac eſt mûr. On coupe les plants à meſure qu'ils mûriſ-

ſent, on les amoncelle & on les laiſſe ſuer une nuit. On les porte le lendemain au magaſin, lequel eſt bâti de maniere que l'air y entre de toutes parts, mais non pas la pluie. On les pend ſéparément, & on les laiſſe ſécher pendant quatre à cinq ſemaines, après quoi on les retire par un temps humide; car autrement elles tomberoient en pouſſiere. On les étend ſur des claies, on les couvre, & on les laiſſe ſuer une ſemaine ou deux, au bout deſquelles on les dépouille de leurs feuilles, ſéparant les feuilles du ſommet de celles d'en bas qui ſont les plus mauvaiſes; on les met dans des barrils, ou bien on en forme des carrotes. On a ſoin de faire ces opérations dans un temps humide pour rendre le tabac plus ſouple.

On diſtingue dans le commerce deux ſortes de tabacs. Le premier eſt appellé *Aranokoe*, on le tire de Maryland & des provinces Septentrionales de la Virginie. Il a beaucoup de force & d'âcreté, mais il ſe vend très-bien en Hollande, en Allemagne & dans les pays du Nord. Le ſecond s'appelle tabac parfumé. Le meilleur vient des rivieres de James & d'York, dans les contrées Méridionales

de la Virginie. Il n'y a point de denrée qui rapporte plus d'argent au fiſc. Elle produit des ſommes immenſes dont le poids tombe bien moins ſur les Anglois que ſur les habitans des Colonies qui ne ſçauroient s'enrichir, vu la modicité du prix où il eſt. Comme nous avons deux provinces qui trafiquent dans la même denrée, s'il prenoit jamais envie aux habitans de la Virginie de le garder pour le faire renchérir, ceux de Maryland ne manqueroient pas d'en profiter, ce que les premiers feroient auſſi dans pareil cas. Il n'y a pas apparence qu'ils améliorent jamais leur condition, & ils ſont d'autant moins en état de le faire, qu'ils ſont extrêmement addonnés au luxe, & qu'ils ne gardent aucunes bornes dans leurs dépenſes. C'eſt ce qui fait qu'au moindre contre-temps ils ſe trouvent endettés envers les marchands de Londres, leſquels font ſaiſir leurs biens, & les mangent juſqu'aux os, au moyen d'un intérêt uſuraire de huit pour cent. Quelque déſavantageux que ſoit le commerce du tabac à ceux qui le cultivent, toujours eſt-il certain que le revenu en profite; car ce ſeul article rapporte près de trois cens mille livres ſterlings par an,

à quoi on peut en ajouter encore autant pour celui qui se débite chez l'étranger, & dont la plus grande partie du profit revient au marchand Anglois. Je ne dis rien ici de l'avantage dont il est pour nous de tirer de nos Colonies celui que nous vendons aux autres nations de l'Europe qui nous le payent argent comptant, outre que ce commerce emploie deux cens gros vaisseaux, & un nombre proportionné de matelots. Les habitans de la Virginie tirent de nous tout ce dont ils ont besoin pour le luxe & les commodités de la vie, parce qu'ils manquent de manufactures. Les deux Colonies exportent environ quatre-vingt milles barriques de tabac de huit cens pesant. Elles commercent encore dans les Indes Occidentales en bois, poix, goudron, bied & provisions de toute espece. Elles nous envoient du lin, du chanvre, du fer & des planches de noyer & de cedre.

Le nombre des Européens établis dans la Virginie, est d'environ soixante à soixante & dix mille ames. Il augmente tous les jours par la migration des Irlandois qui ne réussissent pas si bien dans la Pensylvanie que les Allemands, qui étant plus sobres & plus industrieux

qu'eux, vendent leurs terres à ces derniers, & en achetent d'autres dans la Virginie à Maryland & dans la Caroline. La plupart ſont des Preſbyteriens du Nord de l'Irlande, qu'on appelle dans l'Amérique Irlandois d'Ecoſſe. Il y a auſſi dans la Virginie un grand nombre de François réfugiés; mais la plus grande partie des habitans ſont les eſclaves négres, dont le nombre eſt tout au moins de cent mille. On tranſporte annuellement dans ces deux Colonies trois à quatre mille de ces malheureux. Ces ſortes de recrues y ſont moins néceſſaires que dans le reſte de l'Amérique, vu que les négres augmentent loin de diminuer, ce qui vient de ce que le travail eſt plus modéré, la nourriture meilleure, & le climat plus ſain. Les habitans de la Virginie ſont gens de bonne humeur & fort hoſpitaliers, mais pour la plupart vains & oſtentatifs. Ils ſont preſque tous Anglicans, & ce n'eſt que depuis peu qu'ils tolerent les autres religions. Les Preſbytériens & les Quakers y ont quelques aſſemblées.

CHAPITRE XVI.

Differentes tentatives pour s'établir dans la Virginie, dont trois échouent. Le Lord Delaware y établit enfin une Colonie.

LA Virginie eſt la plus ancienne de nos Colonies, quoiqu'à proprement parler, ce n'ait point été dans cette province, mais dans la partie Septentrionale de la Caroline qui confine avec elle, qu'on ait d'abord tenté d'y en fonder une. On doit cet établiſſement à M. Walter Raleigh, un des génies les plus extraordinaires qui ait peut-être paru dans le monde. Politique tranſſcendant, courtiſan accompli, ſçavant, profond, grand écrivain, bon ſoldat, & un des plus habiles marins de ſon temps ; cet homme qui avoit acquis tant de connoiſſances, avoit un génie bouillant & plein de feu qui le portoit aux entrepriſes les plus hazardeuſes, & aux projets les plus extraordinaires ; lequel n'étant point goûté par un prince timide, & lui ayant attiré la haine & l'envie de ſes rivaux, fut

enfin la cauſe de ſa ruine. Il ſe tranſporta dans la Guyane pour y chercher des mines d'or, & courut mille fois riſque d'y perdre la vie. Ce pays n'eut pas plutôt été découvert, qu'il vit d'un coup d'œil les travaux d'un ſiecle, & comprit les avantages qu'il pouvoit procurer au commerce d'Angleterre. Il fut le premier qui comprit l'utilité dont les Colonies pourroient être au Royaume; il étoit alors le ſeul qui connût le commerce, & qui ſçût les moyens qu'il falloit employer pour le faire fleurir. Il s'adreſſa à la Cour, & forma une compagnie compoſée de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & de pluſieurs riches marchands, leſquels convinrent d'ouvrir un commerce, & d'établir une Colonie dans cette partie du monde, à laquelle il donna le nom de Virginie en l'honneur de la Reine Eliſabeth.

Raleigh avoit trop d'affaires à la Cour, & n'étoit point aſſez bien ſecondé dans ſes deſſeins, pour pouvoir ſoutenir cet établiſſement dans l'eſprit qu'il l'avoit commencé. Si jamais une entrepriſe a eu des commencemens ſiniſtres, & a dû détourner ceux qui l'avoient commencée de la pourſuivre, ç'a été le premier établiſſement de la Virginie. La

moitié de la premiere Colonie fut détruite par les ſauvages, & le reſte épuiſé par la fatigue & la faim, abandonna le pays & retourna en Angleterre dans le dernier déſeſpoir. La ſeconde, à ce qu'on croit, fut taillée en pieces par les ſauvages. La troiſieme eut le même ſort; & la quatrieme en étant venue aux mains, ayant négligé l'Agriculture pour courir après l'or, & ayant indiſpoſé les Indiens par ſes manieres inſolentes & hautaines, perdit la plupart de ſes gens & s'en retournoit en Angleterre dans l'état le plus déplorable, lorſqu'elle rencontra à l'entrée de la baie de Cheſapeak le Lord Delaware avec une eſcadre chargée de proviſions & de munitions de guerre qui lui perſuada de retourner ſur ſes pas.

Ce gentilhomme voyagea avec autant de zèle & d'aſſiduité pour établir ſa Colonie, que d'autres l'ont fait depuis dans un temps plus favorable pour des motifs d'une toute autre eſpece. Sans égard ni pour ſa vie ni pour ſa fortune, il entreprit ce long & dangereux voyage, & accepta cette province ſtérile, malgré les ſoins & les inquiétudes attachées à un pareil gouvernement, purement pour ſervir ſa patrie, ſans autre

récompenſe que cette ſatisfaction intérieure que trouve un honnête homme à ſuivre le penchant qu'il a pour la vertu, & l'expectative des honneurs légitimes que la poſtérité ne manque jamais d'accorder à ceux qui préférent ſon intérêt au leur. Après avoir engagé ſes gens à retourner, il les conſola dans leurs malheurs, leur en découvrit la cauſe; & joignant à la tendreſſe d'un pere toute la fermeté d'un Magiſtrat, il appaiſa leurs diviſions, & les réconcilia avec l'autorité & le gouvernement, leur faiſant ſentir par ſa conduite les avantages qu'ils tireroient de leur obéïſſance.

Après avoir affermi ſa Colonie au dedans, il travailla à la mettre ſur un bon pied par rapport aux Indiens que le mauvais état des Anglois avoit rendu fiers & intraitables; mais il les humilia, leur fit ſentir le pouvoir qu'il avoit de les châtier, & le courage qu'il avoit de s'en ſervir; & après les avoir ſoumis & diſpoſés à la paix, & avoir affermi ſa Colonie, il retourna en Angleterre pour rétablir ſa ſanté, que le tracas des affaires & le mauvais air du pays avoient extrêmement affoiblie. Il y laiſſa ſon fils, auquel il donna pour conſeil Meſ-

ſieurs Thomas Gates, George Summers, George Piercy, Ferdinand Wenman & Newport. Ces Meſſieurs l'avoient ſuivi dans cette expédition avec quelques autres perſonnes diſtinguées par leur rang & leur fortune, ce qui donna du crédit à la Colonie. Quoiqu'il y ait en Angleterre quantité de jeunes gentilshommes d'une fortune diſproportionnée à leur naiſſance, je doute beaucoup qu'ils vouluſſent s'engager dans une expédition qui promettroit auſſi peu que celle-là.

Le Lord Delaware n'oublia point ſa Colonie; & ſe voyant plus près de la ſource de la faveur, il crut devoir employer le crédit qu'il avoit à la Cour, pour en faire ſentir les effets à la province dont on lui avoit confié le gouvernement. Pendant huit ans qu'il reſta en Angleterre, il mit tout en œuvre pour contribuer à la population, à l'affermiſſement & au bon ordre de l'établiſſement qu'il venoit de faire; & il mourut dans un ſecond voyage à la Virginie, où il menoit un renfort conſidérable de monde & des ſecours de toute eſpece.

Je ſuis perſuadé que rien n'eſt plus néceſſaire ni plus agréable dans un ou-

vrage tel que celui-ci, que de rendre justice aux grands hommes, qui par l'étendue de leur esprit, leur sagesse & leur bonté, ont attiré dans le giron de la religion & de l'urbanité, ces parties grossieres & incultes du globe ; qui ont sçu discerner les premiers rudimens d'un peuple futur dans une semence, à laquelle il ne falloit que du temps pour se développer ; qui ont pu appercevoir au milieu des pertes, des contre-temps & des dépenses inséparables du premier établissement d'une Colonie, les avantages infinis que ces sortes d'entreprises devoient procurer à leur patrie, & qui ont eu le courage d'y persister, malgré la fausse & la maligne sagesse du siecle. L'Ancien Monde a eu ses Osyris & ses Erichthons qui lui ont appris l'usage du froment ; ses Bacchus qui lui ont enseigné à cultiver la vigne ; ses Orphées & ses Linus qui lui ont appris à bâtir des villes & à vivre en société. Les Américains ne manqueront point, lorsque le temps aura rendu les choses vénérables, de nommer avec autant de reconnoissance, & peut-être d'exagération, leur Colomb, leur Castro, leur Guasca, leur de Poincy, leur Delaware, leur Baltimore & leur Pen.

CHAPITRE XVII.

La Virginie se révolte contre Cromwel. Il la fait rentrer dans le devoir. Révolte de Bacon. Ses causes. Bacon meurt, & la paix est rétablie.

LA Colonie de la Virginie fut si promptement affermie par les soins du Lord Delaware, qu'elle se vit en état de résister à deux orages furieux ; je veux dire à deux massacres faits par les Indiens, dans lesquels la Colonie fut presque entiérement détruite, & de subjuguer ce peuple de façon, qu'elle l'a mis depuis plusieurs années hors d'état de la troubler davantage.

Pendant les troubles funestes qui conduisirent le Roi Charles sur l'échaffaud, & qui renverserent la constitution de l'Angleterre, quantité de gentilshommes furent chercher un asyle dans cette Colonie qui, par la disposition générale de ses habitans, & la vertu de Guillaume Berkley, tenoit pour la couronne jusqu'à ce que le Parlement l'eût réduite, plutôt par ruse que par force. Et ce qu'il y eut de remarquable, si

tant eſt que ce fait ſoit certain, ſ... qu'ils dépoſerent le Gouverneur d... Cromwell, mirent Guillaume Berkley à ſa place, & ſe déclarerent pour Charles II, long-temps avant qu'on eût appris la mort de cet uſurpateur.

Depuis la Reſtauration, on ne trouve rien d'intéreſſant dans l'hiſtoire de cette province, ſi l'on en excepte une eſpece de révolte qui naquit de la mauvaiſe adminiſtration du gouvernement, de la décadence du commerce & des conceſſions exhorbitantes que l'on fit, & qui abſorberent les fonds d'un grand nombre de particuliers. Tout cela occaſionna un mécontentement général parmi les habitans, lequel étant fomenté par un jeune homme nommé Bacon, aboutit enfin à une guerre ouverte. C'étoit un homme d'eſprit, d'une phyſionomie agréable, & d'un caractere engageant. Il avoit d'abord embraſſé la profeſſion du Barreau, & il s'y diſtingua par la facilité avec laquelle il portoit la parole, & la tournure avantageuſe qu'il ſçavoit donner aux cauſes les plus mauvaiſes. Bacon ſéduit par un zèle ſpécieux, ou peut-être mal fondé pour le bien public, voyant que le Gouverneur étoit trop lent dans ſes préparatifs

contre les Indiens qui ravageoient les frontieres de la province, prit les armes ſans aucune commiſſion, pour agir contre l'ennemi. Lorſqu'il eut aſſez de forces pour le faire, il s'en ſervit non-ſeulement pour chaſſer les Indiens, mais encore pour faire la loi au Gouverneur, & l'obliger à autoriſer les démarches qu'il avoit faites, & qui ne tendoient qu'à le détruire.

Bacon revêtu de la commiſſion de Général, & ſuivi de toutes les forces de la Colonie, ſe préparoit à marcher contre les Indiens, lorſque M. Guillaume Berkley, Gouverneur de la province, voyant qu'il n'en avoit plus rien à craindre, le ſomma de revenir, le déclara traître à la patrie, & promit une récompenſe à quiconque l'arrêteroit. Cette conduite porta les choſes à l'extrémité. Les habitans étoient généralement enflammés ; Bacon perſiſta dans ſon entrepriſe, le peuple lui étoit attaché, & le Gouverneur qui n'étoit point d'humeur de temporiſer, ni de céder à l'orage, s'enfuit ſur la riviere de Potowmark, & déclara traîtres tous les adhérans de Bacon. Il ſe mit à la tête d'un petit corps de troupes qu'il avoit levées dans Maryland, auxquelles

ſe joignirent ceux des Virginiens qui lui étoient attachés, & il écrivit en Angleterre pour qu'on lui envoyât du ſecours. Bacon de ſon côté ſe rendit dans la Capitale, fit aſſembler le Conſeil, & gouverna pendant ſix mois les choſes ſelon ſon bon plaiſir. Tout paroiſſoit diſpoſé à une guerre civile, lorſque tout s'appaiſa par la mort naturelle de Bacon. Le peuple ſe voyant ſans chef, entra en accommodement; on écouta ſes propoſitions, & la paix fut rétablie, bien moins par la ceſſation des griefs dont on ſe plaignoit, que par l'arrivée d'un régiment d'Angleterre qui ſéjourna longtemps dans le pays. Ce qui fait beaucoup d'honneur à la modération du gouvernement, eſt que perſonne ne ſouffroit pour cette rébellion ni du côté de la vie, ni du côté des biens, quoiqu'elle fût d'autant plus extraordinaire, que quantité de perſonnes ſollicitoient dans ce temps-là des conceſſions dans la Virginie.

Les événemens qui arrivent dans les pays qui ne ſont point le ſiege du pouvoir ſuprême, & qui n'ont aucune part aux négociations de guerre ni de paix, intéreſſent ordinairement très-peu la curioſité du lecteur. De-là vient que

j'ai passé sous silence les noms des Gouverneurs, de même que le détail des affaires dont ils ont eu la conduite. C'est ce qui fait encore que je ne m'étendrai pas beaucoup sur Maryland, qui étant entiérement semblable à la Virginie pour son climat, son sol, ses productions, son commerce & le génie de ses habitans, & ne s'étant d'ailleurs signalée par aucun fait remarquable, me dispense du détail dans lequel j'aurois été obligé d'entrer.

CHAPITRE XVIII.

MARYLAND.

Dans quel temps cette Colonie a été fondée. Cédée au Lord Baltimore. Le Roi Jacques veut lui ôter sa Jurisdiction. Il en est dépouillé dans le temps de la Révolution. Il est rétabli dans ses droits. Sa capitale, son commerce & ses habitans.

CE fut sous le regne de Charles I que le Lord Baltimore demanda des Lettres Patentes pour une partie de la Virginie, & obtint en 1632 la concession d'une étendue de pays sur la baie de

Chesapeak, d'environ cent quarante milles de long sur cent trente de large, ayant la Pensylvanie qui étoit entre les mains des Hollandois, au Nord, l'Océan Atlantique à l'Est, & la riviere de Potowmack au Midi. Il l'appella Maryland en l'honneur de la Reine.

Le Lord Baltimore étoit Catholique Romain, & entreprit cet établissement dans l'Amérique, dans l'espoir d'y jouir de la liberté de conscience pour lui & pour ceux de ses amis que la sévérité des loix forceroit à rompre les liens qui les attachoient à leur patrie, & leur feroit préférer un exil volontaire accompagné de la liberté aux commodités de l'Angleterre, aigries comme elles l'étoient par la rigueur des loix & par la haine qu'elle leur attiroit. La Cour dans ce temps-là étoit certainement peu disposée à maltraiter les Catholiques Romains, & à dire vrai, elle n'avoit aucune raison de le faire; mais les loix étoient très rigoureuses, & malgré l'inclination qu'elle avoit à les adoucir, la bonne politique exigeoit qu'elle le fît avec beaucoup de ménagement. Les Puritains accusoient sans cesse la Cour & les Evêques de vouloir retourner au Papisme; & cette accusation étoit si

généralement répandue qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'avoir pour les Catholiques Romains l'indulgence qu'ils déſiroient. Les loix étoient toujours dans toute leur rigueur, & étoient infiniment plus ſéveres que celles qui avoient obligé les Puritains à aller chercher un aſyle dans cette partie du monde. Ces raiſons firent deſirer au Lord Baltimore un lieu de retraite dans l'Amérique, & obligerent la Cour à le lui accorder.

L'établiſſement de cette Colonie coûta à ce Seigneur des ſommes immenſes. Il fut entrepris ſous ſes auſpices par ſon frere & environ deux cens Catholiques Romains, la plupart des meilleures maiſons d'Angleterre. Ils n'eurent point à eſſuyer les mêmes difficultés que ceux qui fonderent nos autres Colonies. Comme c'étoient des gens choiſis, & qu'il y avoit entr'eux de la ſubordination, les Indiens loin de s'y oppoſer, leur céderent la moitié de leur capitale, & la leur abandonnerent même toute entiere quelque temps après. Les femmes Indiennes apprirent aux nôtres à faire du pain avec le bled d'Inde; leurs maris accompagnoient les Anglois à la chaſſe & à la pêche, ils les aidoient & leur vendoient le gibier qu'ils prenoient

à très-bas prix, de maniere que ces nouveaux habitans trouverent tout à coup une ville bâtie, un terrein cultivé pour fournir à leur subsistance, sans qu'aucun ennemi se mît en devoir de les inquiéter.

Ils vivoient dans cet état sans souci & sans crainte, lorsque quelques personnes mal intentionnées de la Virginie insinuerent aux Indiens qu'ils avoient des desseins sur eux, qu'ils étoient Espagnols & non point Anglois, & leur firent mille autres histoires qu'ils crurent propres à les indisposer contr'eux. Du moment qu'ils s'apperçurent que la malice des Virginiens avoit produit son effet, ils se mirent en état de n'en avoir rien à craindre. Ils bâtirent un Fort, & prirent toutes les mesures nécessaires pour leur défense; mais ils continuerent de traiter les Indiens avec tant de bonté, que partie par leur conduite, & partie par la crainte de leurs armes, ils firent échouer les desseins de leurs ennemis.

Comme cette Colonie ne trouvoit aucun obstacle, & que les Catholiques Romains continuoient d'être maltraités en Angleterre, à proportion que le parti de la Cour baissoit, quantité de person-

nes prirent le parti de s'y rendre, & le Lord Baltimore ne négligea ni ſoins ni dépenſes pour les y encourager, juſqu'au temps que l'uſurpation renverſa le gouvernement au dedans, & le priva de ſes droits au dehors. Maryland reſta ſous les Gouverneurs que le Parlement & Cromwel lui donnerent, juſqu'au temps de la Reſtauration, que le Lord Baltimore rentra dans ſes anciennes poſſeſſions, & les cultiva avec le même ſoin & la même modération. Jamais peuple n'a vécu dans une plus grande abondance, ni dans une plus grande ſécurité; & Son Excellence voulant qu'il jouît des avantages d'une adminiſtration douce & équitable, donna ſon conſentement à un acte de l'Aſſemblée qu'il avoit établie dans le pays, lequel accordoit une entiere tolérance à tous ceux qui profeſſoient la Religion Chrétienne, de quelque dénomination qu'ils fuſſent. Cette liberté qu'on n'enfreignit jamais, encouragea quantité d'Anglicans, de Preſbytériens, de Quakers, & autres diſſidents à aller s'établir à Maryland qui, quelque temps auparavant, étoit preſque entiérement peuplée de Catholiques Romains.

Quoique ce Lord ne fût coupable

d'aucune malverſation dans ſon gouvernement, qu'il fût extrêmement zelé pour la Religion Catholique Romaine, & fort attaché à la cauſe de Jacques II, il ne put empêcher qu'on ne lui diſputât ſa chartre ſous ce regne arbitraire, & qu'on ne lui intentât un procès en forme, pour lui ôter la propriété & la juriſdiction d'une province, que le Roi lui avoit cédée, & qu'il avoit peuplée à ſes propres dépens. Le malheur de ce Prince foible & infortuné, fut de ne connoître ni ſes amis ni ſes ennemis; d'embraſſer tout aveuglément, & de s'imaginer que le ſeul nom de l'autorité royale ſuffiſoit pour juſtifier la conduite qu'il tenoit, quelque mauvaiſe qu'elle fût. Ces injuſtices ne purent ébranler l'honneur ni la conſtance du Lord Baltimore, ni le porter à abandonner la cauſe de ſon maître. Lorſque la révolution arriva, quoiqu'il ne dût ſe promettre aucune faveur, il fut beaucoup mieux traité qu'il ne l'avoit été du roi Jacques. Il eſt vrai qu'on lui ôta ſa juriſdiction, mais on lui laiſſa les revenus de ſa province qui étoient fort conſidérables; & après que ſes deſcendans furent rentrés dans l'Egliſe Anglicane, ils furent rétablis dans tous leurs droits.

Lorſque le pouvoir eut changé de mains dans cette province, ceux qui s'y étoient nouvellement établis répondirent peu à la liberté & à l'indulgence dont ils avoient joui ſous l'ancienne adminiſtration. Non-ſeulement ils priverent les Catholiques Romains de la part qu'ils avoient au gouvernement, mais encore des droits de franchiſe dont ils jouiſſoient. Ils adopterent même le corps des loix pénales qu'on avoit faites contre eux en Angleterre. Ils travaillent encore actuellement à en imaginer de nouvelles, & ils iroient très-loin à cet égard, ſi le gouvernement d'Angleterre n'avoit aſſez de prudence & de modération pour mettre des bornes à leur bigoterie; perſuadé qu'il eſt également injuſte & contraire à la ſaine politique d'accorder au dehors un aſyle aux ſectes qu'on ne veut point tolérer dans le Royaume, & de leur refuſer en même temps ſa protection. Il ſe reſſouvient d'ailleurs que dans les différens changemens qu'ont ſouffert notre religion & notre gouvernement, & qui ont rendu ces différentes ſectes nuiſibles aux Puiſſances regnantes, que cet aſyle dans l'Amérique, qu'on a ſouffert dans le fort de la perſécution, a été infiniment

avantageux non-ſeulement à la paix actuelle de l'Angleterre, mais encore à la proſpérité de ſon commerce & à l'affermiſſement de ſa puiſſance. Il y a des gens qui ne veulent point convenir de cette vérité, en même temps qu'ils montrent le plus de zèle pour la liberté. C'eſt qu'ils ne veulent qu'une liberté de parti, liberté qu'ils étendent d'un côté, pour la reſtreindre de l'autre. Ils ne rougiſſent point d'uſer, pour perſécuter les autres, des mêmes prétextes dont leurs ennemis ſe ſervent pour les perſécuter.

Cette Colonie, de même que la Penſylvanie, n'ont jamais connu les perſécutions en matiere de religion, & ce n'a été que fort tard qu'elles ont éprouvé les malheurs de la guerre, ayant toujours vécu en très-bonne intelligence avec les Indiens. Il eſt vrai que dans une guerre que ces derniers eurent avec la Virginie, ils firent une incurſion dans la province de Maryland; mais ils n'eurent pas plutôt reconnu leur mépriſe, qu'ils la réparerent. Les choſes ont changé de face dans la guerre préſente, & les Indiens ont appris à mépriſer leurs anciens alliés.

Maryland, non plus que la Virginie, n'ont

aucune ville confidérable, & pour la même raiſon, ſçavoir, la grande quantité de criques & de rivieres navigables. Annapolis eſt le ſiege du gouvernement. Cette ville eſt petite, mais avantageuſement ſituée ſur la riviere de Patuxent.

C'eſt dans cette ville que le Gouverneur fait ſa réſidence, & que l'on a établi la principale Douanne. Les habitans de Maryland, de même que ceux de la Virginie, profeſſent la Religion Anglicane; mais le Clergé y eſt plus à ſon aiſe, & vit d'une maniere beaucoup plus décente que dans aucune autre contrée de l'Amérique Septentrionale. Les denrées qu'on exporte de Maryland, ſont les mêmes à tous égards que celles qu'on tire de la Virginie. L'exportation du tabac eſt de quarante mille muids. Il y a environ quarante mile blancs & plus de ſoixante mille négres.



CHAPITRE XIX.

LA CAROLINE.

Les François tentent de s'établir dans la Caroline. Ils en sont chassés par les Espagnols.

On ne doit point oublier que l'on appelloit autrefois toute la côte de l'Amérique Septentrionale du nom de Virginie. La province de ce nom, y compris Maryland & la Caroline, étoit connue sous celui de Virginie Méridionale. Les Espagnols la regardoient comme faisant partie de la Floride, & étendoient ses bornes depuis le Nouveau Mexique jusqu'à l'Océan Atlantique. Ils la découvrirent les premiers; mais ils traiterent les naturels du pays avec une inhumanité qui leur inspira une haine implacable pour le nom Espagnol, & qui fit qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'y établir. Ils ne s'opiniâtrerent point à y demeurer; car quel cas pouvoient-ils faire d'un pays qui ne produisoit ni or ni argent. Les Européens abandonnerent donc la

Floride jusqu'au regne de Charles IX, roi de France.

L'Amiral de Chatillon, chef des Protestans qui étoient dans ce Royaume, aussi grand Général qu'habile politique, étoit trop clairvoyant pour ne pas voir les avantages d'un établissement dans l'Amérique. Il équippa deux vaisseaux pour aller reconnoître cette côte, dans le dessein vraisemblablement de s'y retirer avec ceux de sa Communion, au cas qu'il vînt à avoir du dessous en France. Ces vaisseaux arriverent au bout de deux mois sur la côte de l'Amérique, près de la riviere d'Albermale, dans la Caroline Septentrionale. Les François firent entendre aux Indiens, du mieux qu'ils purent, qu'ils étoient ennemis des Espagnols; ils furent très-bien reçus, mais ils n'étoient point en état de former aucun établissement.

A leur retour en France, l'Amiral fut si charmé du détail qu'ils lui firent de ce pays, qu'en 1564 il équippa cinq à six vaisseaux montés de quelques centaines d'hommes, pour y établir une Colonie. Ils choisirent pour cet effet l'endroit où ils avoient débarqué dans leur premiere expédition. Ils bâtirent

un Fort qu'ils nommerent le Fort Charles, & appellerent le pays la Caroline en l'honneur du Roi regnant. Les Espagnols en ayant eu avis, détacherent un corps considérable de troupes pour attaquer cette Colonie naissante, lesquelles, non contentes de l'avoir réduite, massacrerent tous ceux qui la composoient, malgré la foi de la capitulation. Ils maltraiterent les naturels du pays, & attirerent sur eux par cet acte de cruauté, la vengeance qui éclata peu de temps après. Car, quoique l'Amiral & ceux de son parti eussent été tués dans le malheureux massacre de la Saint Barthelemi, & que le projet de cette Colonie fût mort avec lui, cela n'empêcha pas un particulier nommé M. de Gorgues d'y envoyer quelques vaisseaux pour venger la mort de ses amis & de ses compatriotes. Les Indiens saisirent avidement cette occasion de châtier leur ennemi commun. Ils assiégerent ensemble deux ou trois forts que les Espagnols avoient bâti, les prirent, & passerent ceux qui les défendoient au fil de l'épée.

Nos avanturiers s'en retournerent après cette expédition, & heureusement pour nous, les François ne connurent

point les avantages qu'ils pouvoient se procurer, en accordant aux Protestans dans l'Amérique, le même asyle que nous avons accordé depuis aux dissidens. S'ils l'eussent fait, nous n'aurions jamais eu des établissemens dans cette contrée, où ils auroient été peu de chose.

CHAPITRE XX.

Les Anglois s'établissent dans la Caroline. Constitution de son gouvernement. Les Lords propriétaires résignent leurs chartres. Convertie en un gouvernement royal, & divisée en deux Provinces.

APRES cette expédition, les Espagnols, les François & les Anglois ne songerent plus à la Caroline, jusqu'au temps que M. Walter Raleigh projetta d'y former un établissement, ainsi qu'on l'a vu dans l'article de la Virginie. Ce ne fut point dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la Virginie, mais dans la Caroline Septentrionale que nos premiers établissemens furent fondés & détruits. Les avanturiers entrerent ensuite

dans la baie de Chesapeak, & se fixerent dans le Nord ; de sorte que quoique la Caroline eût été la premiere partie de la côte de l'Océan Atlantique, qui ait été habitée par les Européens ; cependant par un caprice assez singulier, les François & les Anglois l'abandonnerent pendant longtemps, & furent s'établir dans des climats moins avantageux & moins agréables.

Ce ne fut qu'en 1663, sous le regne de Charles II, que nous songeames tout de bon à nous établir dans ce pays. Cette même année, le Comte de Clarendon, Grand Chancelier d'Angleterre, le Duc d'Albermale, le Lord Craven, le Lord Berkley, le Lord Ashley qui fut depuis Comte de Shaftesbury, M. George Carteret, M. Guillaume Berkley, & Monsieur George Colleton, obtinrent une chartre pour la propriété & la jurisdiction de ce pays, depuis le trente-unieme jusqu'au trente-sixieme dégré de latitude Septentrionale, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un corps de loix fondamentales qui avoit été compilé par le fameux Locke. Suivant ce plan, les Lords propriétaires étoient en lieu & place du Roi, disposoient des loix à leur volonté, nommoient tous

les Officiers, & accordoient toutes les dignités. Chaque Lord agiſſoit à ſon tour pour tous les autres. Ils établirent dans la province deux autres branches preſque analogues à la légiſlation d'Angleterre. Ils diſtribuerent la Nobleſſe en trois ordres ou claſſes. La plus baſſe étoit compoſée de ceux à qui ils avoient accordé douze mille acres de terre, & ils prenoient le titre de Barons; les ſeconds avoient vingt-quatre mille acres, ou deux Baronies avec le titre de Caciques, ce qui répond au titre de Comte; les troiſiemes avoient deux places de Caciques, ou quatre-vingt mille acres, & ſe nommoient Landgraves, titre qui, dans cette province, eſt analogue à celui de Duc. Ce corps compoſoit la Chambre haute; il ne pouvoit aliéner ſes terres par portions détachées. La Chambre baſſe étoit compoſée, comme dans les autres Colonies, des repréſentans des différentes villes ou Comtés. Mais le tout n'étoit point appellé, comme dans le reſte des plantations, une aſſemblée, mais un parlement.

Ils commencerent leur premier établiſſement ſur une pointe de terre ſituée au Midi de leur diſtrict, entre deux rivieres navigables, quoique de peu d'é-

tendue, appellées Ashley & Cowper, & jetterent les premieres fondemens d'une ville appellée Charles-town qu'ils désignerent pour être la Capitale de la province, comme elle l'est actuellement. Ce premier établissement leur coûta environ douze mille livres sterlings. Mais ce ne fut point aux fonds des Lords propriétaires que cette province dut son établissement. Ayant observé l'avantage dont il étoit aux autres Colonies d'ouvrir un asyle aux réfugiés, cette considération, jointe à l'humanité qui leur avoit donné le modele de leur gouvernement, fut cause qu'ils accorderent une entiere liberté à toutes les différentes especes de religions. Cela engagea un grand nombre de dissidens, envers lesquels le Gouvernement usoit d'une sévérité beaucoup plus grande que ne l'exigeoit la justice ou la politique de se transporter avec leurs biens & leurs familles dans la Caroline. Ils devinrent en peu de temps aussi nombreux que les Anglicans; & quoiqu'exempts de ce fanatisme qui déshonora les réfugiés de la Nouvelle Angleterre, ils ne purent s'empêcher d'être jaloux des Anglicans, qui, l'ayant emporté dans une assemblée, furent d'avis de leur ôter le droit de suffrage. De là naquirent des dissen-

tions, des querelles, des tumultes qui déchirerent la Colonie, & l'empêcherent pendant plusieurs années de faire les progrès qu'on s'étoit promis des avantages de sa situation. Les habitans se brouillerent avec les Lords propriétaires ; & ayant irrité les Indiens par une suite d'actions injustes & violentes, ils occasionnerent deux guerres dans lesquelles ils furent victorieux, & subjuguerent presque toutes les nations Indiennes en-deçà des monts Apalaches.

Ces dissentions intestines, jointes aux guerres étrangeres, mirent la Colonie dans un état si pitoyable, que le Parlement, pour en prévenir les suites, donna un acte par lequel cette province fut mise sous l'inspection immédiate de la Couronne. Les Lords propriétaires, faisant de nécessité vertu, accepterent une gratification de vingt-quatre mille livres sterlings tant pour la propriété que pour la jurisdiction, à l'exception du Comte Granville, qui retint la huitieme partie de cette propriété, laquelle comprend près de la moitié de la Caroline Septentrionale, dans l'endroit où elle confine avec la Virginie. On changea leur constitution dans les points où elle différoit de celle des autres Co-

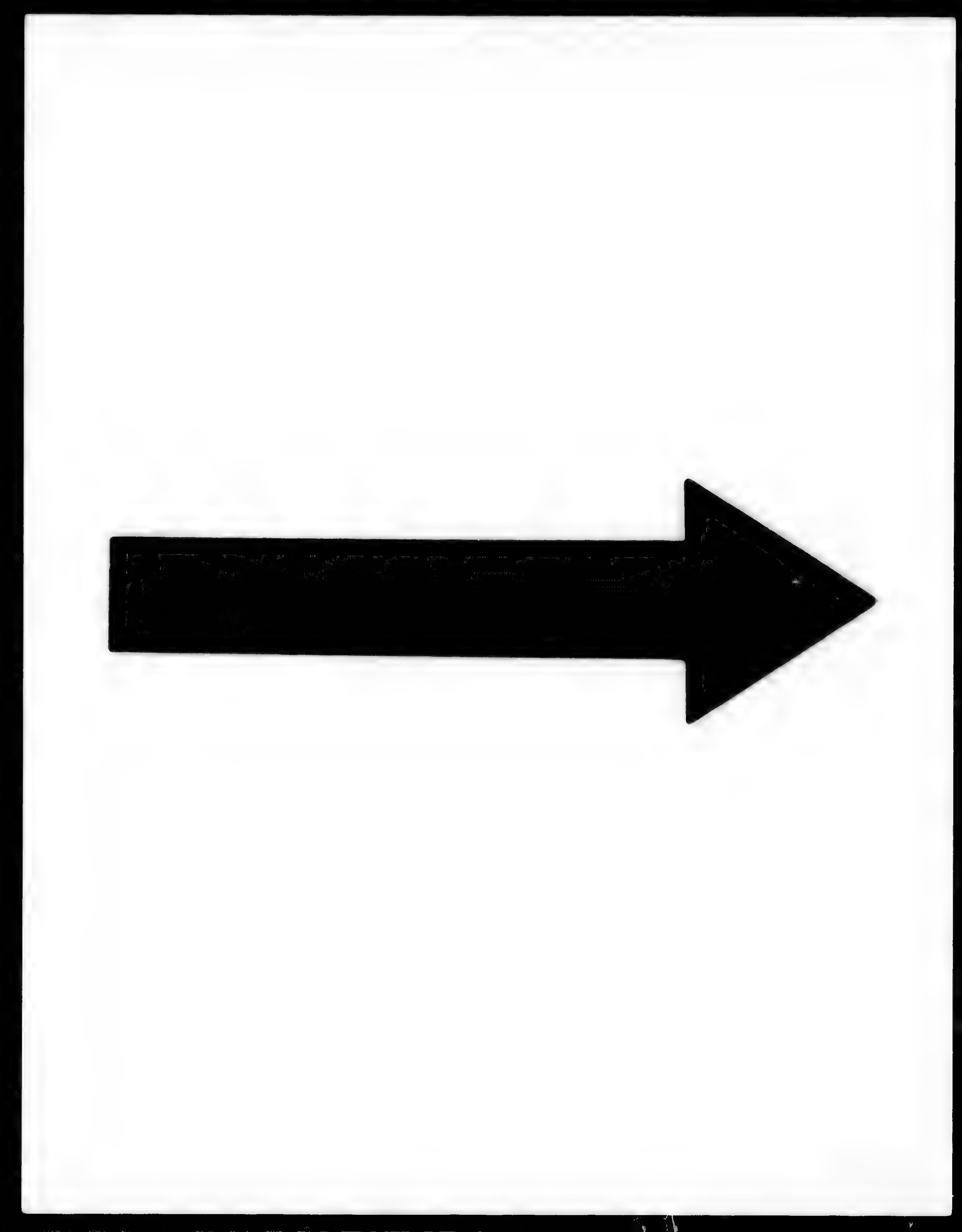
lonies; & pour rendre l'adminiſtration plus aiſée, on partagea le pays en deux gouvernemens indépendans appellés Caroline Septentrionale & Caroline Méridionale. Cela arriva en 1728. Peu de temps après, on fit la paix avec les nations Indiennes voiſines, les Cherokees, les Creeks & les Cataubas. La province commença dès-lors à reſpirer, & ſon commerce s'accrut à un point étonnant.

CHAPITRE XXI.

Situation, climat, &c. de la Caroline. Animaux & Végétaux qu'on y trouve.

CES deux provinces ſont ſituées entre le trente-unieme & le quarante-unieme degrés de latitude, & ont plus de quatre cens milles de long ſur près de trois cens de large, juſqu'aux nations Indiennes. Le climat & le ſol de ces contrées différent peu de ceux de la Virginie, ou s'il y a de la différence, elle eſt toute à l'avantage de la Caroline qui eſt un des plus beaux climats du monde. La chaleur en été n'eſt gueres plus forte que dans la Virginie; mais l'hyver y eſt plus doux & plus court, & le climat

plus tempéré. Quoique le temps en général y ſoit auſſi ſerein que l'air y eſt ſain, cependant il a cela de commun avec toute l'Amérique, qu'il eſt ſujet à des changemens ſubits & ſi vifs, que les habitans ſont obligés d'obſerver un plus grand régime par rapport à l'habillement & à la nourriture, que nous ne le faiſons en Europe. Les tonnerres & les éclairs y ſont très-fréquens, & c'eſt la ſeule de nos Colonies dans le Continent qui ſoit ſujette aux ouragans ; mais ils ſont plus rares & moins violens que dans les Indes Occidentales. Une partie du mois de Mars, tout Avril & Mai, & la plus grande partie de Juin y ſont extrêmement tempérées & agreables ; mais dans les mois de Juillet & d'Août, & pendant preſque tout celui de Septembre, la chaleur eſt très-forte ; & quoique l'hyver ſoit rude, lors ſurtout qu'il regne des vents du Nord-Oueſt, il eſt rare que les rivieres ſe gelent. Le froid ne ſe fait ſentir que le matin & le ſoir, & les brouillards ſe diſſipent ordinairement vers le midi, de maniere que quantité de plantes qui ne peuvent croître dans la Virginie, réuſſiſſent à merveille dans la Caroline. Il y a quantité d'oranges douces & ai-



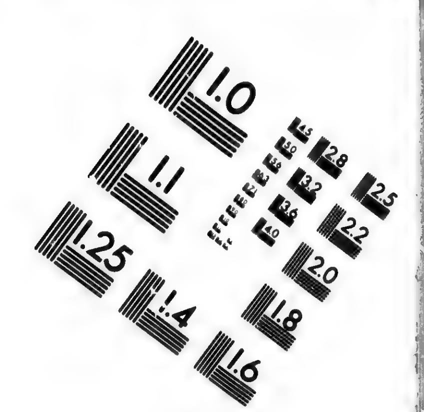
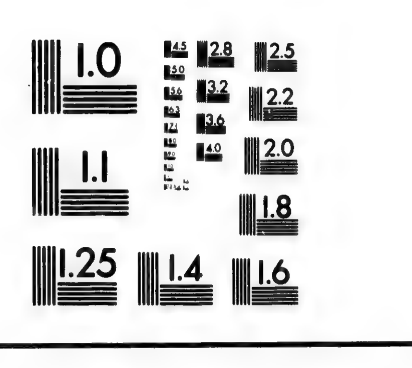
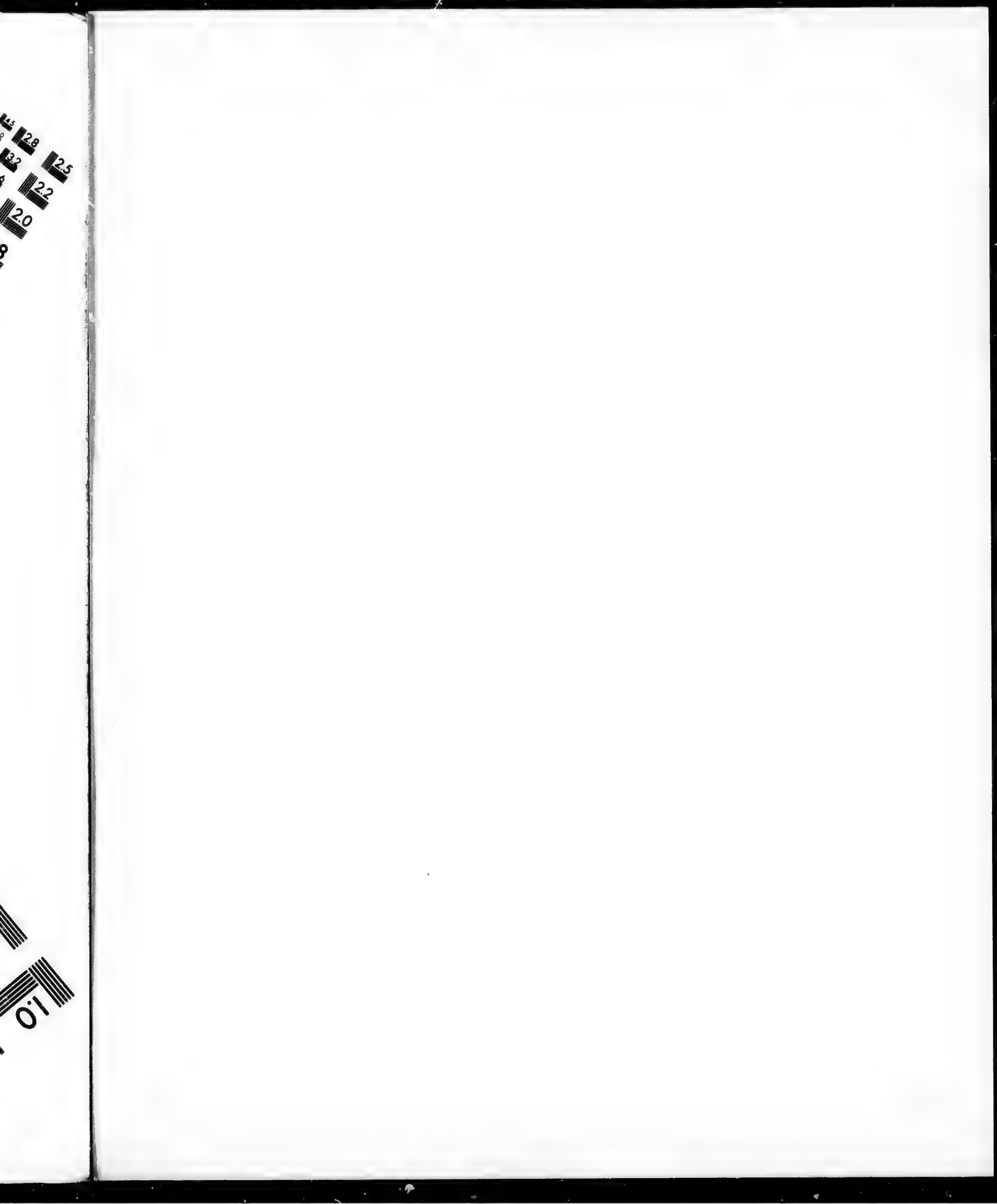


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



gres dans les environs de Charles-town. S'il n'y a point d'oliviers, on doit plutôt s'en prendre à la pareſſe des habitans qu'à la faute du climat. Les plantes y croiſſent fort vîte; il y a quelque choſe de ſi bienfaiſant dans l'air & le ſol, que les endroits en apparence les plus incultes & les plus ſtériles lorſqu'on les néglige pendant quelque temps, pouſſent d'eux-mêmes une quantité prodigieuſe de plantes, de fleurs & d'arbriſſeaux, ainſi qu'on peut le voir dans l'hiſtoire naturelle de la Caroline par M. Cateſby.

Tout le pays, à l'exception des cantons que les habitans ont eu ſoin de défricher, ne forme preſque qu'une forêt. Les arbres y ſont à-peu-près les mêmes à tous égards que ceux de la Virginie, & c'eſt par leurs différentes eſpeces que l'on juge de la qualité du terrein. Les terres qui portent du chêne, du noyer, ſont extrêmement fertiles. Elles conſiſtent en un ſable noir entremêlé de terre graſſe; & comme elles contiennent toutes beaucoup de nitre, elles rapportent long temps, & on ne les fume jamais. Celles qui ne portent point du pin, ſont les plus mauvaiſes de toutes, étant preſque entiérement compoſées d'un ſable blanc. Elles rapportent cependant

du pin & quelques autres plantes utiles, d'où l'on tire quantité de poix, de goudron & de thérébenthine; & deux années après qu'on les a défrichées, des récoltes assez passables de pois & de bled d'Inde. Le riz vient très-bien dans celles qui sont basses & inondées. Mais ce qu'il y a de plus avantageux pour cette province, est que cette mauvaise espece de terre produit une espece d'indigo qui est la plus précieuse de toutes ses denrées. Il y a une autre espece de terrein bas & marécageux sur les bords des rivieres, appellé *swamp* qui, dans certains endroits, ne rapporte rien, & qui dans d'autres est le meilleur de tous. Il consiste en une terre noire & grasse qui rapporte quantité de bon riz, ce grain demandant un terrein gras & humide. Les plus mauvais cantons sont ceux qui sont situés près de la mer & des embouchures des rivieres. Ils consistent pour la plupart en une espece de terre pâle, legere & sablonneuse; & ceux qui sont d'une autre nature, ne valent gueres mieux, n'étant que des marais salans, inutiles & mal sains. Le terrein s'améliore à mesure qu'on avance dans le pays; & à cent milles de Charles-town, où il commence à devenir

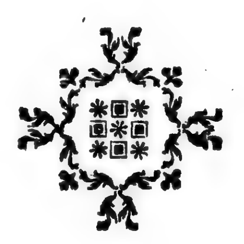
montagneux, il eſt d'une fertilité prodigieuſe. L'air y eſt pur & ſain, & la chaleur plus modérée que dans le plat pays; car la Caroline ne forme qu'une plaine de 80000 milles d'étendue, à compter du bord de la mer; à peine y trouve-t-on un caillou; de maniere que les meilleurs cantons ſitués près de la mer, déplaiſent par leur trop grande uniformité. Mais on ne peut rien voir de plus beau ni de plus fertile que l'intérieur du pays, Le bled y réuſſit admirablement bien, & multiplie à un point prodigieux. On le cultive peu dans les autres parties de la Caroline, parce qu'il eſt ſujet à la nielle & à monter en paille. Les habitans ſe mettent d'autant moins en peine de prévenir ces accidens, qu'ils préférent le riz comme infiniment plus utile, & l'on peut dire qu'il n'y en a point de meilleur. Ils tirent le peu de bled dont ils ont beſoin, de la Nouvelle York & de la Penſylvanie, en échange du riz qu'ils y portent.

Le terrein de la Caroline eſt d'autant plus aiſé à défricher, qu'il y a très-peu de taillis. Leurs forêts conſiſtent pour la plupart en de grands arbres extrêmement eſpacés entr'eux; de ſorte qu'on

défriche plus de terrein dans cette province dans une semaine, qu'on n'en défriche dans un mois en Europe. Ils coupent les arbres environ à un pied au-dessus de terre, après quoi ils les scient, suivant la nature du bois qu'ils veulent en tirer & qu'on leur demande. Dans les endroits trop éloignés de la navigation, on les amoncelle, & on les laisse pourrir. Les racines meurent en peu de temps. Cette méthode est d'autant moins incommode, qu'ils ont plus de terrein qu'ils n'en veulent.

On trouve dans ce pays les mêmes animaux que dans la Virginie, mais il y a une plus grande quantité d'oiseaux. Tous les animaux de l'Europe y sont très-communs, & les bêtes à cornes s'y sont extrêmement multipliées. Tel habitant qui n'avoit il y a cinquante ans que trois ou quatre vaches, en a aujourd'hui mille, & même plus dans la Caroline Septentrionale. Il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à deux ou trois cens chez les particuliers. On les laisse paître pendant le jour dans les forêts; mais comme les veaux sont parqués, les vaches retournent le soir pour leur donner à tetter, restent avec eux toute la nuit, & s'en retournent le lendemain

matin dans la forêt. Il en eſt de même des cochons. Ils en élevent une grande quantité, indépendamment de ceux qui ſont ſauvages. Il y a beaucoup de chevaux & de bœufs ſauvages dans les forêts, quoiqu'il n'y en eût aucun la premiere fois qu'on s'établit dans le pays. Les habitans de la Virginie tirent tous les ans quantité de bœufs de la *Caroline* qu'ils tuent eux-mêmes. Ils ſalent auſſi de la chair de bœuf & de cochon pour leur uſage, mais le bœuf n'eſt ni ſi bon, ni ne ſe garde point autant que celui d'Irlande. Ils tranſportent quantité de bétail dans la *Penſylvanie* & dans les Indes Occidentales. Les moutons y ſont moins communs que les cochons & les bêtes à cornes, & leur laine, non plus que leur chair, ne valent pas grand choſe.



CHAPITRE XXII.

Denrées qu'on exporte de la Caroline. Riz, Indigo, Poix & Goudron.

LES articles les plus considérables du commerce de la *Caroline*, indépendamment du bois de charpente, des provisions, &c. qui lui sont communes avec le reste de l'Amérique, sont l'indigo, le riz, le goudron, la térébenthine & la poix. Les deux premiers appartiennent entiérement à la Caroline Méridionale ; & cette partie de l'Amérique, y compris la *Caroline Septentrionale*, produit plus de poix & de goudron que toutes nos Colonies ensemble.

Le riz seul étoit autrefois la marchandise d'étape de cette province. Ce grain salutaire fait une grande partie de la nourriture des habitans des pays Méridionaux ; il est moins estimé dans ceux du Nord. Pendant qu'on obligea les habitans de la *Caroline* à l'envoyer directement en Angleterre, pour être transporté en Espagne & en Portugal, les impôts auxquels ce réglement donna lieu, furent si onéreux au commerce,

ſur-tout en temps de guerre, que les propriétaires des plantations avoient peine à retirer leurs frais. Le gouvernement s'eſt aujourd'hui relâché ſur cet article, & leur permet d'envoyer leur riz en droiture dans les endroits ſitués au midi du cap de *Finiſterre*. Cette indulgence a fait revivre le commerce de ce grain ; & malgré le profit qu'ils font ſur l'indigo, ils ne laiſſent pas de le cultiver avec ſoin, de maniere qu'ils en receuillent aujourd'hui le double. Cette ſeule branche de leur commerce rapporte annuellement cent cinquante mille livres ſterlings.

L'indigo eſt une drogue que l'on tire d'une plante du même nom, que l'on a vraiſemblablement appellée ainſi de l'Inde, où on l'a cultivée pour la premiere fois, & d'où pendant un temps conſidérable on a tiré tout celui que l'on conſommoit en Europe. Cette plante, après qu'elle a atteint ſa crue, reſſemble exactement à la fougere ; mais tant qu'elle eſt jeune, on a de la peine à la diſtinguer de la luzerne. Ses feuilles en général ſont aîlées, & terminées par un ſeul lobe. Les fleurs ſont compoſées de cinq petales & papillionacées. Le petale ſupérieur eſt plus large & plus

rond que les autres, & profondément dentelé tout autour. Ceux d'en bas sont plus courts & terminés en pointe. Le pistile est dans le milieu de la fleur, & se change en une gousse, dans laquelle les semences sont renfermées.

On cultive trois sortes d'indigo dans la Caroline, qui demandent chacun un terrein différent. Le premier, sçavoir, celui de France & d'Hispaniola, pousse un pivot fort long, & demande un terrein gras; d'où vient que bien qu'excellent dans son espece, on le cultive peu dans les cantons maritimes de la Caroline, qui sont généralement sablonneux; mais il n'y a aucun pays dans le monde où l'on en trouve de meilleur à cent milles de la mer. Une autre raison encore qui empêche de le cultiver, est qu'il ne peut résister au froid de la Caroline.

La seconde espece, sçavoir, le faux guatimala, ou le vrai bahama supporte mieux le froid, parce que la plante est plus forte & plus vigoureuse, & d'ailleurs il est plus abondant. Il vient dans les plus mauvais terreins, & c'est ce qui fait qu'il est plus cultivé que le premier, quoiqu'il soit moins bon pour la teinture.

Le troisieme est l'indigo sauvage, qui étant naturel au pays, répond aussi mieux aux vues du cultivateur, tant pour la durée de la plante, la facilité de la culture, que la quantité du produit. On n'est point d'accord sur sa qualité, & l'on ignore encore si les mauvaises qualités de l'indigo viennent de la nature de la plante, de la température des saisons qui ont beaucoup d'influence sur lui, ou de la maniere dont on le prépare.

On plante ordinairement l'indigo après les premieres pluies qui succedent à l'Equinoxe du printemps. On seme sa graine dans de petites rigoles espacées l'une de l'autre de dix-huit à vingt pouces. Lorsque le temps est favorable, il est en état d'être coupé au commencement de Juillet. On fait une seconde récolte vers la fin d'Août ; & lorsque l'automne est tempérée, une troisieme à la Saint Michel. Il faut sarcler tous les jours la terre où on le plante, en ôter la vermine, & donner tous ses soins à la plantation. Une vingtaine de négres suffisent pour soigner une plantation de cinquante acres, & pour completer la manufacture de la drogue, encore ont-ils assez de temps pour pour-

voir à leur ſubſiſtance, & à celle de leur maître. Lorſque la terre eſt bonne, chaque acre donne ſoixante à ſoixante & dix livres d'indigo qui valent à prix moyen cinquante livres ſterlings. On coupe la plante dès qu'elle commence à fleurir; mais après qu'elle eſt coupée, il faut prendre garde de ne point la preſſer ni la ſecouer en la portant dans l'endroit où on la met rouir, parce qu'une grande partie de la beauté de l'indigo dépend de la farine qui eſt attachée à ſes feuilles.

L'appareil pour faire l'indigo eſt conſidérable, mais peu diſpendieux. Il conſiſte en une pompe & quelques cuves & tonneaux de bois de cyprès, lequel eſt très-commun & à très bon marché dans le pays. Après avoir coupé l'indigo, on le met dans une cuve d'environ douze à quatorze pieds de long, ſur quatre de profondeur, à la hauteur d'environ quatorze pouces, pour le faire macérer. On remplit enſuite la cuve d'eau; au bout de douze ou ſeize heures, ſelon le temps, l'indigo commence à fermenter, s'enfle, s'éleve & s'échauffe inſenſiblement. On l'arrête alors avec des piéces de bois miſes en travers, pour empêcher qu'il ne monte trop, & l'on marque avec une épingle le point de ſa plus

grande crue. Lorſqu'il baiſſe au-deſſous de cette marque, on juge que la fermentation eſt à ſon plus haut degré, & elle commence à diminuer. On ouvre alors un robinet, pour faire écouler l'eau dans une autre cuve qu'on appelle le battoir. Les féces qui reſtent dans la premiere cuve, ſervent à fumer la terre, & font un engrais excellent. On continue à y mettre de nouveaux plants, juſqu'à ce que la récolte ſoit achevée.

Après avoir fait écouler toute l'eau, ainſi impregnée des particules de l'indigo, dans le battoir, on ſe ſert d'eſpeces de baquets ſans fond, armés d'un long manche, pour la remuer & l'agiter, ce que l'on continue de faire, juſqu'à ce qu'elle s'échauffe, qu'elle écume, fermente & s'éleve au-deſſus des bords du vaiſſeau qui la contient. Pour appaiſer cette fermentation violente, on verſe de l'huile deſſus à meſure que l'écume monte, ce qui la fait baiſſer auſſitôt. Après qu'on a ainſi agité l'eau pendant trente ou trente-cinq minutes, ſelon le temps, car il faut la battre plus longtemps lorſqu'il fait froid, il commence à ſe former de petits grains moiſis, ce qui vient de ce que les ſels & les autres particules de la plante que l'eau avoit

divisées, & qui s'étoient incorporées avec elles, sont alors réunies.

Pour mieux découvrir ces particules, & sçavoir si l'eau a été suffisamment battue, on en met de temps en temps quelque peu sur un plat ou dans un verre ; lorsqu'elle paroît telle qu'elle doit être, on fait couler dedans de l'eau de chaux, qui est dans un autre vaisseau, & l'on agite le tout légérement, ce qui facilite l'opération. L'indigo forme des grains plus parfaits, la liqueur acquiert une couleur rougeâtre, elle devient trouble & boueuse, & on la laisse reposer. On fait ensuite couler la partie la plus claire dans différens autres vaisseaux, d'où on la tire dès qu'elle commence à s'éclaircir au-dessus, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un limon que l'on met dans des sacs de grosse toile. On les pend pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'humidité soit entiérement dissipée. Pour achever de sécher ce limon, on le tire des sacs, & on le paîtrit sur des ais faits d'un bois poreux avec une spatule de même matiere, l'exposant soir & matin au soleil à différentes reprises, mais pour peu de temps. On le met ensuite dans des boîtes ou caisses que l'on expose au

ſoleil avec la même précaution, juſqu'à ce que l'opération ſoit finie, & que l'indigo ſoit fait. Il faut beaucoup d'attention & d'adreſſe dans chaque partie de ce procédé ; autrement on court riſque de tout perdre. On ne doit point laiſſer l'eau ni trop, ni trop peu de temps ni dans le rouiſſoir ni dans le battoir ; il ne faut la battre qu'autant de temps qu'il faut, & prendre garde, en le faiſant ſécher, de ne tomber ni dans le défaut, ni dans l'excès. Il n'y a que l'expérience qui puiſſe mettre un homme au fait de ces ſortes de choſes.

On emploie deux moyens pour connoître la bonté de l'indigo, ſçavoir le feu & l'eau. Il eſt bon, lorſqu'il ſurnage, ou qu'il ſe diſſout dans l'eau, & il ne vaut rien lorſqu'il va au fond. Plus il eſt peſant, & plus il eſt mauvais. On ſe ſert auſſi du feu pour l'éprouver. Il ſe conſomme entiérement lorſqu'il eſt bon, ſinon il reſte des matieres ſur leſquelles le feu n'agit point.

Il n'y a peut-être point d'article ſur lequel on faſſe de ſi grands profits que ſur l'indigo, ni qui exige moins de dépenſe ; & il n'y a point de pays où l'on puiſſe le faire avec autant d'avantage que dans la Caroline, vu la bonté du climat,

climat, l'abondance & le bas prix des denrées, & la commodité des ustensiles. On peut dire à la louange de ses habitans, qu'ils n'ont négligé aucun de ces avantages ; & s'ils continuent comme ils ont commencé, & qu'ils s'attachent à le faire aussi bien qu'il doit l'être, ils en fourniront dans la suite à tout l'Univers ; au moyen de quoi cette province surpassera autant nos autres Colonies par ses richesses, qu'elle les surpasse par sa bonté & sa fertilité.

On fait dans toutes les parties de la Caroline, mais surtout dans la Caroline Septentrionale, une grande quantité de térébenthine, de goudron & de poix. On les tire toutes trois du pin. On tire la premiere de l'arbre par de simples incisions que l'on fait aussi haut qu'un homme peut atteindre. Elles aboutissent toutes au bas de l'arbre dans un seul point où l'on met un vaisseau pour la recevoir. Ce procédé n'exige aucune autre préparation. Le goudron demande plus d'appareil & plus de peine. On construit une plate-forme circulaire de terre glaise, qui va un peu en talut vers le centre. On place dans cet endroit un tuyau de bois, dont la surface est de niveau avec la plate-forme,

& qui la déborde de dix pieds. On fait un creux deſſous, dans lequel on met des barils pour recevoir le goudron à meſure qu'il coule. On éleve ſur la plate-forme une pile de bois de pin ſendu en deux que l'on entoure d'un mur de terre, au haut duquel on laiſſe une ouverture pour y mettre le feu. Dès qu'il eſt allumé, on la ferme pour empêcher la flamme de ſortir, & donner autant de chaleur qu'il en faut pour faire couler le goudron. On regle cette chaleur comme l'on veut, en perçant le mur avec un bâton, pour donner entrée à l'air. La poix ſe fait en mettant bouillir le goudron dans de grandes chaudieres de fer poſées ſur des fourneaux, ou en le brûlant dans des foſſes de terre glaiſe pratiquées dans la terre. La Caroline Septentrionale eſt l'endroit qui fournit le plus de poix & de goudron.



CHAPITRE XXIII.

Caroline Septentrionale. Histoire de ſon établiſſement. Mauvais état de cette Province. Elle s'améliore. Sa Capitale.

IL y a dans les deux provinces qui compoſent la Caroline, dix rivieres navigables dont le cours eſt fort long, & quantité d'autres plus petites qui s'y jettent, & qui ſont très-poiſſonneuſes. Environ à cinquante ou ſoixante milles de la mer, il y a dans la plupart des grandes rivieres des cataractes, dont le nombre augmente à meſure qu'on approche de leurs ſources. Comme il y en a dans preſque toutes les rivieres de l'Amérique, ceux qui naviguent deſſus, débarquent leurs marchandiſes dans ces endroits, les tranſportent avec des chevaux ou avec des charrettes, & les rembarquent au-deſſus ou au-deſſous de ces cataractes.

Les embouchures des rivieres de la Caroline Septentrionale, à l'exception d'une qui eſt au *Cap Fear*, ne reçoivent aucun vaiſſeau au-deſſus de ſoixante & dix à quatre-vingt tonneaux; ce qui

fait que ceux qui ſont plus gros ſont obligés de mouiller dans un endroit appellé *Ocacock*, qui eſt entre quelques Iſles & le Continent. La néceſſité où l'on eſt de ſe ſervir de gabares, augmente les frais du commerce. Cette raiſon, jointe à ce que les premieres Colonies s'établirent près de la Capitale, qui eſt bien avant du côté du Midi, fit qu'on négligea la Caroline Septentrionale. Elle ne fut habitée pendant longtemps que par des gens pauvres & ſans aveu, ſans loix ni ſans gouvernement. Les terres étant devenues plus rares dans les autres Colonies, ceux qui n'avoient pas le moyen d'en acheter, s'étant apperçus qu'ils pouvoient en avoir dans cette province, vinrent s'y établir. Quantité d'autres ſuivirent leur exemple. Le gouvernement donna plus d'attention à cette province, à meſure qu'elle s'améliora, & y établit peu à peu un ſi bon ordre, qu'encore qu'elle ſoit moins riche que la Caroline Méridionale, elle contient un plus grand nombre d'Européens. Tout commence à prendre la forme d'un établiſſement; & les difficultés qu'on a eſſuyées ne ſont point de nature à ralentir notre zèle, ni à nous faire perdre l'eſpérance de

voir le commerce de ce pays devenir un jour une branche utile & florissante de celui que nous faisons dans l'Amérique. On va juger par la liste des denrées & des marchandises qu'on en tire, qu'actuellement même il n'est pas aussi méprisable qu'on le pense.

Edenton étoit autrefois la Capitale de la Caroline Septentrionale, si tant est que l'on puisse donner ce nom à un misérable village; mais M. Dobbs, qui en est actuellement Gouverneur, en a projetté une au Midi sur la riviere Neus, qui, bien qu'elle ait l'avantage d'être un peu plus dans le centre du pays, n'est pas bien située pour le commerce qui est la principale chose que l'on doit considérer dans l'établissement d'une Colonie. Quoiqu'il en soit, il n'y a dans ce pays aucune ville qui mérite la peine qu'on en parle. La commodité de la navigation dans toutes nos Colonies Méridionales, jointe au défaut d'artisans, empêchera toujours qu'il y en ait aucune de considérable.



CHAPITRE XXIV.

Description de Charles-town. Port-Royal. Commerce de la Caroline. Son étendue. Articles trop négligés.

LA ſeule ville des deux Carolines qui mérite notre attention, eſt Charles-town, & elle eſt en effet la premiere de l'Amérique Septentrionale pour ſa grandeur, ſa beauté & ſon trafic. J'ai dit ci-deſſus qu'elle eſt ſituée au confluent de deux rivieres navigables. Son port ſeroit un des meilleurs à tous égards, ſans une barre qui empêche les vaiſſeaux au-deſſus du port de deux cens tonneaux d'y entrer. La ville eſt réguliérement fortifiée par nature & par art; ſes rues ſont très-bien percées, ſes maiſons ſpacieuſes, très-bien bâties & très-bien louées. L'égliſe eſt fort grande & de très-bon goût; il n'y en a pas de plus belle dans toute l'Amérique. Tous les différens ſectaires qui l'habitent, y ont des lieux d'aſſemblées. Elle contient environ huit cens maiſons; elle eſt le ſiege du Gouverneur, & le lieu où ſe tient l'aſſemblée. On y voit quantité

d'équipages. Les habitans & les marchands y sont fort riches & très-polis. Ils aiment le faste & la dépense, si bien que tout conspire à rendre cette ville la plus vivante, la plus civilisée & la plus riche de toute l'Amérique.

Le meilleur port de cette province est Port-Royal. Il est situé au Midi sur les confins de la Georgie, & d'une grandeur à pouvoir contenir les plus grandes flotes. La ville, qu'on appelle Beaufort, est bâtie sur une Isle de même nom, & est encore très-peu de chose; mais tout semble annoncer qu'elle sera un jour la premiere ville commerçante de cette partie de l'Amérique.

Le commerce d'importation que la Caroline Méridionale fait avec l'Angleterre & les Indes Occidentales, est le même à tous égards que celui de nos autres Colonies, & très-considérable. Celui qu'elle fait avec les Indiens, est aussi très-florissant. Quant à son exportation, on peut juger de sa nature & de son augmentation prodigieuses par les deux tables suivantes. On verra, en les comparant ensemble, les progrès rapides que cette Colonie a faits depuis quelques années, & ceux qu'elle est en état de faire dans la suite, au cas que

l'on ſçache profiter de ſes avantages naturels, vu qu'il n'y a point d'amélioration dont ce pays ne ſoit ſuſceptible.

Marchandiſes exportées de Charles-town dans l'année 1731.

Riz, 41957 barils.
Indigo, 100000 livres.
Peaux de bêtes fauves, 300 muids.
Poix, 10750 barils.
Goudron, 2063.
Térébenthine, 759.
Bœuf, porc, &c. On en ignore la quantité.

Dans l'année 1754.

Riz, 104682 barils.
Indigo, 216924 livres.
Peaux de bêtes fauves, 460 muids.
114
308
Poix, 5869 barils.
Goudron, 2943.
Thérébenthine, 759.
Bœuf, 416 barils.
Porc, 1560.
Bled d'Inde, 16428 boiſſeaux.
Pois, 9162 dits.

Cuirs tannés, 4196.
Cuirs cruds, 1200.
Planches, 1114000.
Lambourdes, 206000.
Bois de charpente, 395000 pieds.

ſans compter un grand nombre de bétail vivant, de chevaux, de planches de cedre, de cyprès, de noyer, de cire, de myrthe, le coton & la ſoie crue.

La Caroline Septentrionale, qui paſſe pour le moindre de nos établiſſemens, & où l'on a certainement éprouvé de grandes difficultés, n'a pas laiſſé de s'améliorer depuis quelques années. On peut juger de l'importance de cette province par la table ſuivante de ſon commerce, dont je ne garantis point l'exactitude, mais ſur laquelle on pourra ſe former une idée de cette province & de ſon commerce.

Marchandiſes exportées en 1754 de tous les ports de la Caroline Septentrionale.

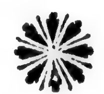
Goudron, 61528 barils.
Poix, 12055 dits.
Térébenthine, 10429 dits.
Planches, 762330.
Bois, 2000647 pieds.

Bled 61580 boisseaux.
Pois, environ 10000.
Bœuf & cochon, 3300 barils.
Tabac environ 100 muids.
Cuirs tannés, environ 10000 quintaux.
Peaux de toute espece, environ 30000.

sans compter le bled, le riz, le pain, les patates, la cire, le suif, les chandelles, les jambons, le lard, le coton, le bois équarri de noyer, de cedre, le houblon, &c. On cultive depuis peu l'indigo dans cette province ; mais j'ignore en quelle quantité, vu qu'on le tire de la Caroline Méridionale. Le tabac y est plus commun que je ne l'ai dit ; mais comme il croît sur les frontieres de la Virginie, on aime mieux le tirer de là. On rapporte encore de cette province quantité de peaux de castors, de lapins, de loutres, de renards & de chats sauvages, & il ne sort aucun vaisseau qui ne porte quantité de bétail vivant, indépendamment de celui qu'on envoie dans la Virginie. On essaye depuis quelque temps de cultiver le coton & la soie dans les deux Carolines ; mais je doute qu'on y ait apporté les soins nécessaires. Ce qu'on en a envoyé en Angleterre est si parfait, que cela doit nous en-

courager à redoubler notre activité, vu l'importance de ce commerce, & la nature avantageuſe dont eſt le climat pour la production de ces deux articles précieux. On a longtemps négligé le commerce de l'indigo dans cette province, quoiqu'on eût promis une récompenſe à tous ceux qui le cultiveroient dans nos plantations. On déſeſpéroit de pouvoir y parvenir, & l'on ne croyoit même pas que cette plante pût croître dans la Caroline, lorſqu'à l'exemple de quelques-uns qui avoient réuſſi, on l'a cultivé avec tant d'ardeur depuis environ ſix ans, qu'on en a fait l'année derniere cinq cens mille livres peſant. Si les choſes continuent ſur le même pied, nous pourrons tirer de la Caroline une drogue que nous ſommes obligés d'acheter des François & des Eſpagnols. La ſoie eſt plus difficile à cultiver, & exige infiniment plus d'attention ; & c'eſt ce qui fait que cet article avance fort lentement. Je ne crois même pas qu'une ſimple récompenſe ſuffiſe pour encourager une manufacture qui ſouffrira toujours de grandes difficultés dans tout pays qui manque d'ouvriers, & où la main d'œuvre eſt chere. Le défaut de cet avantage dans la Caro-

line, quoiqu'il n'y ait point au monde de pays plus propre pour cette ſorte de manufacture, ni de fabrique plus utile à l'Angleterre, ſera toujours un obſtacle à l'entrepriſe dont je parle, à moins qu'on n'imagine quelque expédient pour l'encourager, ce qui mérite une attention toute particuliere. L'Amérique eſt pour nous d'une grande reſſource, & elle ſubſiſtera quand même toutes les autres branches de notre commerce tomberoient & s'anéantiroient. Nous ne devons donc négliger aucune dépenſe pour nous la conſerver, ne fût-ce que pour réparer les pertes que nous avons faites, & que nous pouvons encore faire dans notre commerce. Ces ſortes de dépenſes ne ſont point comme celles de la guerre, onéreuſes dans leur nature, & précaire dans leurs effets. Etant faites avec jugement, elles aſſurent de riches moiſſons à la poſtérité, & la génération préſente en eſt quitte pour quelque peu de grain & de ſoins.



CHAPITRE XXV.

GEORGIE.

Etabliſſement de la Georgie. Motifs qui y donnent lieu. Le plan de cet établiſſement défectueux. Projet pour y remédier.

LE Gouvernement s'étant apperçu en 1732 qu'il y avoit une grande étendue de terrein dans la Caroline, ſur les frontieres de la Floride Eſpagnole, inculte & déſert, réſolut d'en faire une province ſéparée; & d'y envoyer une Colonie. La principale raiſon qui l'engagea à le faire, fut qu'il étoit ſitué ſur les frontieres de nos provinces qui par là reſtoient nues & ſans défenſe; au lieu qu'en le peuplant, il devenoit une forte barriere de ce côté-là, ou du moins un rempart ſuffiſant pour garantir la Caroline des incurſions que les Indiens, à l'inſtigation des François ou des Eſpagnols, pouvoient faire dans cette province. Il avoit de plus en vue d'y cultiver le vin, l'huile & la ſoie, pour détourner les habitans du commerce des bois & des denrées qui occupe en-

tiérement les autres Colonies, & les porter à employer leur induſtrie à des articles plus avantageux au public. Ce deſſein étoit certainement louable à tous égards; mais peut-être que les moyens qu'on employa pour le mettre en éxécution, n'y répondirent point.

Le pays ſitué entre les rivieres de *Savannah* & d'*Alata-maha*, Nord & Sud, & depuis l'Océan Atlantique à l'Eſt, juſqu'à la grande mer du Sud au Midi, fut partagé entre différens propriétaires qui devoient en jouir pendant un certain temps, paſſé lequel il étoit reverſible à la Couronne. Ce pays s'étend l'eſpace de ſoixante milles du Nord au Sud le long de la mer; ſa largeur dans les endroits les plus éloignés, eſt de plus de cent cinquante milles, & de trois cens depuis la mer juſqu'aux monts Apalaches.

Pour exécuter ce plan, les Ceſſionnaires réſolurent d'engager un nombre de pauvres gens à aller s'établir dans cette province, promettant de leur fournir les choſes néceſſaires pour ſe tranſporter dans un pays, dont ils avoient eu ſoin de faire une deſcription pompeuſe. En effet, il differe très-peu de la Caroline Méridionale, excepté que

l'Été y eſt plus chaud, & le terrein moins fertile. La Colonie partit ſous la conduite de M. Oglethorpe, qui employa généreuſement ſon temps & ſes peines, pour lui procurer un établiſſement.

Les Ceſſionnaires avoient fort bien obſervé que pluſieurs de nos Colonies, ſurtout celles de la Caroline Méridionale, avoient couru de très-grands dangers, pour avoir trop laiſſé multiplier les négres. Pour ne plus tomber dans la même faute, par rapport à une Colonie qui, non-ſeulement devoit ſe défendre elle-même, mais protéger encore les autres, ils défendirent qu'on tranſportât aucun négre dans la Georgie. Ils obſerverent encore qu'il étoit arrivé de très-grands inconvéniens dans les autres Colonies, pour avoir fait de trop grandes conceſſions, vu que les propriétaires en avoient abuſé, ou, ce qui eſt encore pis, avoient négligé de les cultiver. Pour prévenir ce malheur, & empêcher le peuple de tomber dans la pareſſe, & de devenir trop opulent, ce qui étoit incompatible avec le plan militaire ſur lequel la Colonie étoit fondée, ils réſolurent de n'accorder que vingt-cinq acres à chaque famille, &

de ne jamais permettre qu'elle en possédât plus de cinq cens. Ils ne voulurent point non plus que le Fief fût absolu, ni qu'il appartînt à tous les héritiers des propriétaires, mais seulement aux mâles. Ils défendirent aussi l'importation du rum dans la province, pour prévenir les désordres que causoient dans les autres contrées de l'Amérique Septentrionale, l'usage excessif des liqueurs spiritueuses.

On ne peut disconvenir que ces réglemens ne fussent fort sages ; mais on eût pu reconnoître d'abord, comme on le fit par la suite, qu'on les avoit fait sans avoir suffisamment consulté la nature du pays, ni la disposition de ses habitans. Car, premiérement, comme le climat est excessivement chaud, & le travail des champs très-pénible dans une nouvelle Colonie, il étoit impossible que des Européens pussent y résister, surtout en arrivant dans le pays. Il arriva de-là qu'ils passerent la plus grande partie du temps sans rien faire, & qu'ils manquerent du nécessaire. Il est vrai que toutes les Colonies que nous avons dans le Continent, sans en excepter la Virginie & la Caroline, furent fondées sans le secours des négres. Les blancs

furent obligés de travailler eux-mêmes, & ils le firent, parce qu'ils ne voyoient aucun autre moyen de ſubſiſter; mais il eſt de la nature de l'homme de fuir la peine dans l'endroit où il eſt, lorſqu'il voit ſes voiſins mieux traités que lui dans des circonſtances toutes ſemblables, ſans que ſon ſort s'améliore. D'ailleurs, on ne prit aucune meſure pour les animer au travail, ce qui fit qu'ils tomberent dans le découragement.

L'égalité ne vaut rien dans une nouvelle Colonie. Il eſt rare qu'un homme veuille abandonner ſa patrie, s'il n'a en vue quelque avantage extraordinaire. Pour l'engager à le faire, il faut qu'il y ait dans ce qu'on lui propoſe, quelque choſe qui frappe ſon imagination. On eſt alors ſûr de réuſſir, parce qu'il ne raiſonne point aſſez pour ſentir que les hommes n'ont pas tous les mêmes talens pour faire fortune, quels que ſoient tous les avantages qu'on leur propoſe; ce qui fait que le plus grand nombre reſte dans l'indigence. Tel doit être le ſort de ceux qui fondent une Colonie, à moins qu'il n'y ait des perſonnes aſſez riches pour anéantir l'induſtrie des autres. Il en eſt d'elle comme d'un édifice, où les poutres & les ſolives ne ſont

pas moins néceſſaires que les briques, les tuiles & les lattes. Rien ne décourage plus un homme d'une entrepriſe, que de ne pouvoir donner carriere à ſon induſtrie, & rien n'étoit plus capable de produire cet effet, que de borner les ſucceſſions à la ligne maſculine. Les Fondateurs furent choqués d'une diſtinction qui les mettoit ſi fort au-deſſous des autres Colonies. Ils ſentirent l'inconvénient qu'il y avoit que les filles fuſſent exclues de la ſucceſſion, étant naturel dans une nouvelle Colonie, que les terres reſtent du moins pour quelque temps dans la famille, vu qu'elles en ſont toute la richeſſe. D'ailleurs, les vingt-cinq acres ne ſuffiſoient point, vu qu'en aſſignant cette portion, on n'avoit point eu égard à la qualité des terres qui, dans beaucoup d'endroits, rapportoient très-peu. Ajoutez à cela, qu'après un franc-aleu fort court, elles ſe trouvoient chargées de cens plus forts qu'aucun que l'on paye dans les Colonies les plus fertiles & les mieux établies. En un mot, il me paroît que dans toutes ces conceſſions, on eut trop d'égard aux profits que pouvoient tirer les Ceſſionnaires ou la Couronne, des rentes & des aubaines, ce qui nuiſit au

plan qu'on s'étoit proposé, & qui, par lui-même étoit très-peu judicieux. Lorſqu'une Colonie eſt floriſſante & étendue, les plus petits cens ſuffiſent pour augmenter les revenus de la Couronne; mais dans une province mal peuplée, les plus fortes rentes ne dédommagent jamais des dépenſes qu'on a faites, quoiqu'elles ſuffiſent pour charger & appauvrir le peuple.

La ſubſtitution des biens aux mâles étoit ſi onéreuſe, que les Ceſſionnaires ne tarderent pas à corriger la faute qu'ils avoient commiſe à cet égard. La prohibition du rum, quoique ſpécieuſe ou apparente, produiſit un très-mauvais effet. Les eaux étoient très-mal ſaines; on ne pouvoit les corriger qu'à l'aide de quelque liqueur ſpiritueuſe; & les habitans eux-mêmes avoient beſoin de quelque choſe qui les fortifiât contre la chaleur extraordinaire du climat qui leur cauſoit des fievres tierces & quartes. Le pire fut que cette défenſe les priva du débit des ſeules marchandiſes qu'ils euſſent, ſçavoir, le bled & le bois qu'ils ne pouvoient vendre que dans les Iſles, ſans qu'ils en puſſent rien tirer, l'importation des négres & du rum leur étant défendue.

CHAPITRE XXVI.

Nouveaux réglemens pour la Colonie. Défaut de ſa Nouvelle Conſtitution. Commerce de cette province.

CES inconvéniens, joints à pluſieurs autres que je paſſe ſous ſilence, mécontenterent généralement les habitans. Ils ſe querellerent entr'eux & avec les Magiſtrats ; ils ſe plaignirent, firent des remontrances ; & voyant qu'on ne leur donnoit aucune ſatisfaction, pluſieurs abandonnerent la Georgie, & ſe diſperſerent dans les autres Colonies, dans l'eſpoir d'y trouver mieux leur compte ; ſi bien que de plus de deux mille hommes qu'on avoit amenés d'Europe, il n'en reſta que ſix à ſept cens dans cette province. Le mal augmenta de jour à autre, ce qui obligea le Miniſtere à révoquer les conceſſions qu'il avoit faites, à ſe charger du gouvernement de la province, & à caſſer tous les réglemens particuliers qu'on avoit faits. Elle ſe trouva alors exactement ſur le même pied que la Caroline.

Il y a toute apparence que cette dé-

marche prévint la ruine entiere de la Colonie; mais peut-être eut-on tort de négliger le premier plan ſur lequel on l'avoit fondée. Il étoit certainement très-judicieux; & s'il fut mal exécuté, ce n'étoit point une raiſon pour l'abandoner, mais un motif pour employer des meſures plus convenables. Il n'y a certainement rien de plus dangereux que la trop grande diſproportion entre les négres & les blancs dans celles de nos provinces où l'on emploie les premiers. La Caroline Méridionale, malgré ſes grandes richeſſes, eſt moins en état de ſe défendre, qu'une poignée de petites villes ſituées ſur les frontieres de la Nouvelle Angleterre. A l'égard de la Georgie, on pouvoit tirer parti de la faute que l'on fit de défendre abſolument l'uſage des négres. Les habitans euſſent regardé la permiſſion qu'on leur eût accordée de les employer en telle qualité qu'on eût voulu, non point comme une reſtriction, mais comme une faveur & une indulgence; & en faiſant exécuter à la rigueur les réglemens qu'on auroit fait, on eût mis inſenſiblement cette province en état de trafiquer & de ſe défendre; au lieu qu'en leur laiſſant la liberté d'agir comme bon leur ſem-

bloit, la Georgie, au lieu d'être d'aucun fecours à la Caroline en cas d'attaque, a befoin elle-même d'un corps de troupes confidérable, pour fe défendre.

A l'égard du projet qui concernoit le vin & la foie, nous l'embraffames d'abord avec beaucoup d'ardeur, & nous l'avons négligé depuis. Il étoit impraticable dans le temps dont je parle, parce qu'il eft naturel que des gens qui fe trouvent dans un pays inculte & fauvage, pourvoient d'abord à leur fubfiftance, en femant du bled, & élevant du bétail, avant de fonger aux manufactures. Il faut qu'ils foient un affez grand nombre, pour que d'autres puiffent fe difpenfer de cette occupation néceffaire, pour pouvoir débiter leurs denrées aux prix & dans la quantité qu'il faut. On ne fonge plus aujourd'hui à ces deux articles, quoique la province foit mieux affermie & mieux peuplée qu'elle ne l'étoit alors. Le malheur eft que les Anglois conçoivent les chofes comme il faut, mais qu'ils manquent de conftance pour exécuter ce qu'ils ont projetté. Nous changeons de mefure au moindre contre-temps, fans examiner s'il vient de notre faute, ou de celle du projet. Cela ne vient point

d'aucun défaut particulier à notre nation, tous les hommes y ſont également ſujets, lorſqu'on les abandonne à eux-mêmes. C'eſt le peuple qui gouverne chez nous ; nous ne faiſons que ce qui lui plaît. Il faudroit des meilleurs réglemens, & plus de fermeté dans le gouvernement pour rémédier aux abus auxquels ſont ſujettes toutes les choſes qui dépendent du caractere & de la diſpoſition du peuple.

La Georgie commence aujourd'hui, quoique lentement, à ſurmonter les difficultés que l'on rencontra lors de ſon établiſſement. Elle eſt médiocrement peuplée, quoiqu'il y ait vingt-quatre ans que cette Colonie eſt fondée. Aucune de nos Colonies n'a fait de progrès auſſi lents, quoiqu'il n'y en ait aucune qui ait autant attiré l'attention du gouvernement & du public, ni donné de ſi grandes eſpérances. Ses habitans exportent quelque peu de bled & de bois dans les Indes Occidentales ; ils cultivent le riz & l'indigo depuis quelques années avec aſſez de ſuccès. Il y a lieu d'eſpérer que lorſque ſes diviſions inteſtines ſeront appaiſées, & qu'on aura corrigé quelques abus qui ſe ſont gliſſés dans le gouvernement, & que

le peuple ſera devenu plus nombreux, cette province ſera très-utile à l'Angleterre.

Il y a dans la Georgie deux villes déjà connues par leur commerce; Savannah ſa capitale, laquelle eſt ſituée environ à dix milles de la mer ſur une grande riviere de même nom, qui eſt navigable deux cens milles au-delà pour les gros bateaux, juſqu'à la ſeconde ville appellée Auguſta. Celle-ci eſt ſituée dans un canton très-fertile, & dans un endroit ſi commode pour le commerce avec les Indiens, que depuis le premier établiſſement de la Colonie, elle a toujours été dans une ſituation floriſſante & en état d'employer tous les ans ſix cens Européens à ce ſeul commerce. Les nations Indiennes limitrophes ſont les hauts & les bas Creeks, les Chickeſaws, & les Cherokees, qui ſont les plus nombreuſes & les plus puiſſantes de l'Amérique. Le commerce de pelleteries que nous avons avec ces peuples eſt très-étendu; il comprend celui de la Georgie, des deux Carolines & de la Virginie. Nous tirons auſſi d'eux quelques fourrures, mais d'une eſpece inférieure. Par un effet de la ſageſſe de la providence, tous les animaux

maux ont le poil plus touffu, plus doux & plus fin, à proportion qu'on avance vers le Nord. Plus il fait froid, & mieux ils ſont vêtus.

CHAPITRE XXVII.

LA NOUVELLE ECOSSE.

En quel temps, & pour quelle raiſon on y a ſondé une Colonie ; François qui y ſont établis. Son climat & ſon ſol. Annapolis, Halifax & Lunenbourg.

LA derniere province que nous avons peuplée, ou pour mieux dire, que nous avons commencé à peupler dans le Continent de l'Amérique Septentrionale, eſt la Nouvelle Écoſſe. Cette vaſte province que les François appellent Acadie, a la Nouvelle Angleterre & l'Océan Atlantique au Sud & au Sud-Oueſt, & le fleuve & le golfe de S. Laurent au Nord & au Nord-Eſt. Elle eſt ſituée entre le quarante-quatrieme & le cinquantieme degrés de latitude Septentrionale ; & quoique dans une partie très-favorable de la Zone tempérée, l'hyver y eſt d'une longueur

& d'une froideur insupportable pendant plus de sept mois de l'année. Il est immédiatement suivi, sans l'intervention d'aucune chose que l'on puisse appeller Printemps, d'une chaleur aussi violente que le froid, mais qui n'est pas de longue durée, & l'on se trouve enveloppé dans un brouillard perpétuel, même longtemps après que la saison a commencé. Dans la plupart des endroits le terrein est sablonneux & stérile, & produit un bled ridé comme le riz, & un gazon entremêlé d'une mousse spongieuse. Cependant il n'est pas également mauvais par tout, & il y a quelques cantons dans la Nouvelle Ecosse qui ne le cédent point aux meilleurs terreins de l'Angleterre.

Malgré le peu d'apparence de ce pays, ce fut là cependant que l'on fonda les premieres Colonies Européennes, préférablement aux contrées délicieuses qui sont au Midi. Les François s'y établirent avant d'entrer dans le Canada; mais quoique leur ignorance à cet égard soit impardonnable, on ne peut trop louer leur industrie & leur courage; car, quoiqu'ils eussent à surmonter beaucoup plus de difficultés que nous n'en éprouvons aujourd'hui, & qu'ils ne reçussent pas

la centieme partie des fecours que nous tirons de l'Europe, ils ne laifferent pas d'y fubfifter & de fe multiplier confidérablement, tandis que la Colonie que nous y avons, fi le Roi l'abandonnoit un moment, malgré les fommes immenfes que cet établiffement a coûté, feroit anéantie pour toujours. Malgré les encouragemens qu'on lui donne & les fecours qu'on lui procure, elle a de la peine à fe maintenir. Nous avons cependant bien fait d'y en établir une; car les François auroient immanquablement profité de notre négligence, & s'en feroient emparés, ce qui auroit détruit nos Colonies, & augmenté les profits qu'ils tirent de leur pêche & de leur fucre.

Ce pays a fouvent changé de maîtres, & paffé d'un propriétaire à l'autre, & des François aux Anglois, & réciproquement jufqu'à la paix d'Utrecht qui a fixé le droit que nous y avons, de même que le Traité d'Aix-la-Chapelle nous l'a confirmé. Mais nous avons eu tort tous deux de ne point fixer les bornes de cette province. On a laiffé ce foin à des Commiffaires. Pendant qu'ils fe débattoient entr'eux, les François bâtirent des Forts, & s'affurerent de la

partie qu'ils avoient dessein de garder. Jai évité dans le cours de cet ouvrage d'entrer dans aucune dispute touchant les territoires, parce qu'elles sont peu instructives, & qu'elles ne contribuent en rien à établir les droits publics. Cependant je ne puis m'empêcher d'observer que la ligne que les François ont tirée dans la Nouvelle Ecosse, non-seulement n'est autorisée par aucun Traité, mais n'a d'autre but encore que de leur assurer les parties de la province dont ils font le plus de cas; & que s'ils nous ont laissé une partie de l'Acadie, ce n'a été que pour montrer quelque déférence pour le Traité d'Utrecht.

La principale ville que nous avions autrefois dans cette province, s'appelloit Annapolis-Royale; mais, quoiqu'elle en fût la Capitale, elle étoit très-petite, très-mal fortifiée, & encore plus mal bâtie & peuplée. Nous y mîmes les débris d'un régiment qui y resta sans être recruté, depuis le regne de la Reine Anne; mais, quoique cette ville n'ait jamais été florissante, elle avoit, à ce qu'on dit, le meilleur port qui fût dans toute l'Amérique Septentrionale. Ce n'est cependant point dans cet endroit, mais au Sud-Est de la Penin-

ſule, que l'on a fondé la Colonie dont on forma le projet à la fin de la derniere guerre. Son port eſt fort bon, ſa ſituation très-commode, & la pêche y eſt beaucoup meilleure qu'à Annapolis. La ville s'appelle Halifax du Comte de ce nom à qui l'on doit cet établiſſement. En 1743, le Gouverneur y fit tranſporter à ſes frais & dépens trois milles familles, auxquelles on donna, à ce que je crois, trois régimens pour les garantir des Indiens qui ont toujours été nos plus implacables ennemis. La ville eſt grande, très bien bâtie & fortifiée de paliſſades avec des forts de bois de diſtance en diſtance, qui la mettent à couvert des inſultes des Indiens.

Quoique cette ville paroiſſe très-floriſſante, ſes environs ne ſont cependant point cultivés. Le terrein eſt très-difficile à défricher, & lors même qu'il l'eſt, il ne produit pas grand choſe, & il coûte beaucoup à travailler. Cette Colonie a extrêmement ſouffert des incurſions des Indiens. Elles ont été ſi fréquentes & accompagnées de tant de cruautés, que les habitans ne peuvent s'éloigner qu'à la portée du canon, ni cultiver leurs terres qu'avec beaucoup de danger; auſſi ne recueillent-ils pas la

cinquieme partie des choſes néceſſaires pour leur entretien. Ils tirent la plupart de leurs proviſions de la Nouvelle Angleterre, & ils mourroient de faim ſans la pêche qui, jointe à quelques petites munitions de mer & à la paye de la garniſon, ſert à les faire ſubſiſter. Les troupes ne ſont pas d'un fort grand ſecours contre les Indiens, quoiqu'il y ait trois régimens, & que l'ennemi ne puiſſe mettre ſur pied qu'environ cinq cens hommes. Les ſoldats énervés faute d'exercice, attaqués pour la plupart du ſcorbut, & affoiblis par l'uſage des liqueurs fortes, ne ſçauroient réſiſter à l'activité, à la vigilance, à la patience & à l'adreſſe des Américains. Une ſimple compagnie de chaſſeurs, jointe à un petit corps d'Indiens qu'on eût pu lever à très-bon marché chez les tribus qui habitent nos autres Colonies, eût ſuffi pour protéger notre établiſſement, auroit exterminé les Indiens depuis longtemps, ou les auroit ſoumis, puiſque nous avons le malheur de ne pouvoir gagner leur amitié. Le moyen que je propoſe n'eût pas coûté la moitié de ce que coûte la garniſon. Une legere expérience fait ſouvent découvrir à des génies ordinaires, des choſes incon-

nues aux Ministres les plus pénétrans. Ce défaut d'expérience nous a fait commettre une faute dont les suites ont presque été aussi funestes. Il y avoit dans le pays au commencement de cette guerre un grand nombre de François (quelques-uns le font monter à dix ou douze milles) que l'on traitoit comme un peuple neutre, au lieu qu'ils eussent dû être sujets du Roi d'Angleterre. Ils ne l'étoient cependant point, & à dire vrai, nous nous mettions très-peu en peine de les protéger. On les accusa de favoriser les courses des Indiens, & même de leur fournir des armes & des munitions. Si nous eussions bâti un fort dans leur pays, & que nous y eussions mis une petite garnison à leurs dépens, si nous leur eussions donné des Magistrats, & que nous leur eussions fait connoître l'utilité & l'excellence de nos loix, de même que notre puissance, nous eussions sauvé la vie à quantité de gens, & nous n'aurions pas été dans la nécessité, si tant est que c'en fût une, de prendre des mesures qui, bien que conformes à la politique, sont telles qu'un cœur humain & généreux ne les adopte jamais qu'à regret.

Outre Annapolis & Halifax, nous

avons un autre établissement un peu au Sud-Ouest du dernier, appellé Lunenbourg. Nous le devons à quelques Allemands d'Halifax, qui lassés de la stérilité du terrein, demanderent d'aller s'y établir, s'obligeant de pourvoir à leur propre défense. Ils s'y rendirent au nombre de sept à huit cens, & y réussirent assez bien. Une dispute s'étant élevée parmi eux, le Gouverneur envoya un détachement pour l'appaiser, & les garantir de l'ennemi. Cette province ne fait que commencer, & l'on ne peut en parler que par conjecture.

CHAPITRE XXVIII.

TERRE-NEUVE, LES BERMUDES ET LES ISLES DE BAHAMA.

L'ISLE de Terre-Neuve est située à l'Est de cette province. Elle a plus de trois cens milles de long sur deux cens de large ; elle s'étend jusqu'à la Nouvelle Angleterre, & sert de borne au golfe de Saint Laurent du côté de l'Orient. Cette Isle, après bien des disputes, fut entiérement cédée à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht. Nous

n'avons pas encore tiré grand parti de cette Isle, parce que l'hyver y est long & violent, & que la chaleur de l'Été, quoiqu'excessive, n'échauffe pas assez le terrein pour le fertiliser. Son sol, du moins celui des parties que nous connoissons, est stérile & rempli de rochers. On y trouve plusieurs bons ports, & un grand nombre de rivieres. Cette Isle, si jamais le bois de construction vient à manquer dans le Continent, comme il y a tout apparence que cela arrivera dans peu, nous fournira quantité de mats, de vergues, & le bois dont on a besoin pour le commerce des Indes occidentales. Mais ce qui nous rend cette Isle précieuse, c'est la pêche de la morue, qui se fait sur les basses qu'on appelle les bancs de Terre-neuve, à laquelle les François & les Espagnols ont beaucoup de part. On prétend que cette pêche rapporte à l'Angleterre 300000 livres sterlings par an. Cette somme provient de la morue que nous vendons dans les pays du Nord, dans l'Espagne, le Portugal, l'Italie & le Levant. La quantité de morue que l'on trouve, tant sur le grand banc, que sur les petits qui sont à l'Est & au Sud-Est de cette Isle est inconcevable. Les

autres espéces de poissons n'y sont pas moins abondantes ; elles se trouvent également sur les côtes de la Nouvelle Angleterre, de la Nouvelle Ecosse & du Cap Breton, ce qui rend les pêcheries excellentes sur toutes ces côtes, ce qui nous dédommage de la stérilité de nos Colonies, & attire de grandes richesses dans le royaume. Indépendamment de Terre-neuve, nous avons encore dans l'Amérique septentrionale les Bermudes, lesquelles sont fort éloignées du Continent, & par le 31me degré de latitude, & les *Isles de Bahama*. Les premieres furent habitées de bonne heure & devinrent très-célèbres dans les tems de guerres civiles, à l'occasion de plusieurs Royalistes qui s'y transporterent. Le poëte Waller fut du nombre, & y demeura quelque tems. Il fut si charmé de la sérénité de l'air, de la beauté & de la richesse des productions de ces Isles, qu'il les célébra dans un poëme, où il regne beaucoup d'inégalité.

Les Bermudes sont fort petites, & ne contiennent toutes ensembles qu'environ 20000 acres de terrein. Elles sont de difficile accès, étant, comme le dit Waller, entourées d'un rempart de

rochers. Ce qu'on a dit de la ſérénité de l'air, & de la bonté du climat, n'eſt point exagéré, mais leur terrein n'a jamais paſſé pour fertile. Ce qu'il produit de meilleur eſt le cedre, qui l'emporte ſur tous les autres de l'Amérique. Il n'a point dégénéré juſqu'aujourd'hui, mais il a conſidérablement diminué, & l'on prétend que c'eſt ce qui a changé la qualité du climat. Le tems eſt devenu plus variable, & quantité de plantes qui y croiſſoient autrefois, n'ayant plus d'abri, & étant expoſées à la rigueur des vents du Nord, ſe ſont tellement reſſenties de ce changement, qu'on n'y en voit plus du tout.

La principale, ou pour mieux dire l'unique occupation de ces inſulaires, eſt de conſtruire des chaloupes & des brigantins de bois de cédre, avec leſquels ils commercent dans les Indes Occidentales. Ces vaiſſeaux ſont excellents voiliers, & durent long-tems, ce qui vient du bois qu'on employe à leur conſtruction. Ils n'exportent autre choſe de leur cru, que quelques pierres blanches, & quelques herbes potageres. Ils n'envoyent rien en Angleterre. Ils fabriquoient autrefois des eſpéces de chapeaux pour les femmes, faits avec

les feuilles du petit palmier, qui ne laiſſoient pas que de leur rapporter beaucoup d'argent; mais la mode en eſt paſſée.

On compte environ 5000 blancs dans ces Iſles. Leurs négres ſont les meilleurs de l'Amérique, & leur ſont d'un grand ſecours dans leur navigation. Les habitans des Bermudes ſont pauvres, mais ſains, contents & de bonne humeur. Il eſt étonnant qu'ils ne s'adonnent point à la culture de la vigne; car outre que le terrein y eſt fort propre, leur ſituation & le commerce dans lequel ils ſont engagés les mettroient à même de débiter leurs vins dans l'Amérique Septentrionale, & dans les Indes Occidentales.

Les Bahamas ſont ſituées au midi de la Caroline, entre le 22e & le 27e degrés de latitude; & s'étendent le long de la côte de la Floride, juſqu'à l'Iſle de Cuba. On prétend qu'elles ſont au nombre de cinq cens; mais quelques-unes ne ſont que de ſimples rochers, il s'en trouve cependant de très-grandes & de très fertiles, qui ne different en rien de la Caroline. Elles ſont toutes inhabitées, à l'exception de la Providence, qui n'eſt ni la plus grande, ni la plus fertile.

Cette Isle servoit autrefois d'asyle aux Pirates, qui infesterent pendant long-temps les mers de l'Amérique. Cela obligea le Gouvernement à y bâtir un fort, à y mettre une Compagnie franche, & à y envoyer un Gouverneur. Tout le commerce de cette Isle ne consiste que dans quelques oranges, qu'elle envoye dans l'Amérique Septentrionale. Elle gagne considérablement en temps de guerre, par les prises qu'on y amene, & par les naufrages, qui sont très-fréquents dans ce labyrinthe d'isles & d'écueils. C'est-là tout l'avantage que nous tirons de ces Isles fertiles, quoique situées dans un climat propre à produire toutes choses, & qui étant à l'abri du froid, donneroient d'aussi bon sucre, qu'aucune des Isles des Indes Occidentales. Rien ne montre plus clairement combien nous avons dégénéré de cet esprit entreprenant, qui étoit si commun dans les deux derniers siécles, & qui a tant fait d'honneur aux Nations Européennes, que de voir des Isles aussi heureusement situées, manquer d'habitants, tandis que nous manquons de sucre, & qu'on paye cent livres sterlings pour un acre de terre dans les Caribes.

CHAPITRE XXIX.

BAIE D'HUDSON.

Tentative pour découvrir un paſſage au Nord-Oueſt. Compagnie de la Baie d'Hudſon. Réflexions ſur ſon Commerce, ſon Climat & ſon Sol. Concluſion.

Il ne me reſte plus qu'à parler des pays ſitués ſur les baies *d'Hudſon* & de *Baffin.* Nous devons la connoiſſance de ces mers, au projet que l'on forma de découvrir un paſſage à la Chine par le Nord-Oueſt. Ce fut en 1576 qu'on le conçut, on l'a depuis repris & abandonné pluſieurs fois, ſans qu'on l'ait encore exécuté. Frobisher ne découvrit que le Continent de la Nouvelle Angleterre, ou la Terre de Labrador, & les détroits auxquels il a donné ſon nom. En 1585 Jean David, étant parti de *Dartmouth*, reconnut cette côte de même que celles qui ſont plus au Nord, ſans qu'il paroiſſe qu'il ſoit entré dans cette baie. Hudſon fit trois voyages pour cet effet, le premier en 1607, le ſecond en

1608,& le troisiéme en 1610. Cet hardi & habile navigateur traversa les détroits qui conduisent dans cette nouvelle Méditerrannée, en reconnut une grande partie, & s'avança jusqu'aux 80e degré 31' dans le cœur de la Zone glaciale. Sans se rebuter de la rigueur du climat, des froids & des neiges qui obsedent cet empire de Borée, il y resta jusqu'au Printemps suivant, & se disposoit en 1611 à continuer son voyage, lorsque son équipage, lassé des fatigues qu'il avoit essuyées, se mutina, le saisit avec sept de ses amis, & l'exposa dans une chaloupe à la fureur des flots. On ignore si Hudson fut englouti par les vagues, ou massacré par les Sauvages, chez lesquels il aborda. Quelle qu'ait été sa destinée, l'immortalité qu'il s'est acquise en donnant son nom à une aussi grande mer, doit exciter tout homme généreux à aspirer au même honneur, & à tenter la même entreprise, le hazard pouvant faire qu'elle ait un meilleur succès.

Malgré les contre-temps que l'on a essuyés depuis le premier voyage de Frobisher jusqu'à celui du Capitaine Ellis, ce qui fait une espace de 180 ans, l'espoir de cette fameuse décou-

verte a augmenté, à chaque nouvelle tentative qu'on a faite, & paroît même renaître des pertes que nous avons faites. Ce qui prouve l'existence du passage que nous cherchons depuis si long-temps est, que les marées sont plus fortes dans l'intérieur de la baie que près des détroits, ce qu'on ne remarque point dans les autres mers Méditerrannées, & qu'elles augmentent lorsqu'il regne des vents d'Ouest. Mais quoique nous ayions échoué jusqu'ici dans le but primitif que nous nous sommes proposé en allant reconnoître cette baie, nous sommes amplement dédommagés des dépenses inséparables de ces sortes d'entreprises, par la gloire qu'il y a de les avoir tentées. On accorda en 1670 une chartre à une Compagnie, pour le commerce exclusif de cette baie, & quoiqu'il ait été jusqu'ici très-avantageux aux particuliers qui la composent, il ne paroît pas que la Grande Bretagne en ait tiré de grands avantages. Il est vrai que le commerce qu'elle fait en peaux de castors & autres semblables pelleteries, est très-considérable & très-avantageux par lui-même, vu qu'il est la base de nos manufactures, & qu'il nous en procure le débit, au

moyen de quoi il a tous les avantages que l'on peut désirer dans un trafic. La Compagnie débite de plus quantité de peaux de bêtes fauves. On prétend que ses dividendes sont prodigieux, & qu'ils excédent les gains que l'on fait dans les autres Compagnies du commerce. Cependant son capital est petit, elle paroît peu disposée à l'augmenter, & elle semble être dominée de cet esprit de jalousie qui regne dans la plûpart des sociétés qui jouissent de priviléges particuliers. Cet esprit a paru principalement dans la conduite qu'ont tenue les Officiers de cette Compagnie envers ceux qui ont passé l'hyver dans leur Jurisdiction, pour aller chercher un passage au Nord-Ouest, quoique ç'ait été un des buts qu'on s'est proposé en l'établissant. Si j'étois le seul de cette opinion, je ne parlerois point avec tant de confiance, mais c'est un abus dont on s'est souvent plaint. Il est étonnant qu'on n'ait point encore accordé la liberté de ce commerce à ceux qui sont à même de l'entreprendre; & il y a lieu de croire que le ministere l'auroit déja fait, si son attention n'avoit été détournée par la multitude d'affaires qui l'occupent.

Les vastes pays qui entourent cette baie, sont remplis d'animaux dont la fourrure est excellente, & de quelques especes que l'on ne connoît point encore dans le commerce. La Compagnie est même très-éloignée de vouloir s'étendre plus loin. Si ce commerce étoit libre, il en résulteroit trois grands avantages: 1°. Un plus grand nombre de particuliers s'en mêlant, & les profits étant plus modérés, il consommeroit une plus grande quantité de nos manufactures, il employeroit plus de vaisseaux, de matelots, il procureroit plus de fourrures à l'Angleterre, & faisant baisser le prix de cette marchandise, il augmenteroit le débit des ouvrages dans lesquels elles entrent, chez l'étranger. Il nous procureroit d'autres fourrures que celles que nous avons maintenant, & ouvriroit d'autres branches, ce qui est très-avantageux dans le commerce. 2°. Le commerce augmentant, le pays seroit plus connu, un plus grand nombre de gens s'y rendroient, & l'on pourroit y faire des établissements; au moyen de quoi, au lieu d'un ou deux misérables forts qu'on y voit aujourd'hui, on pourroit avec le tems établir une Colonie Angloise dans la *Baie d'Hudson*; le com-

merce des fourrures augmenteroit, & avec lui le débit de nos manufactures. 3°. Ce commerce dans la *Baie d'Hudson*, pourroit dans peu de temps, & sans nous engager à aucune dépense, nous faire découvrir ce passage du Nord-Ouest, que nous cherchons depuis si long-temps, ou nous montrer clairement & définitivement qu'il n'existe point. Tels seroient les avantages que procureroit ce commerce, en y joignant des réglements proportionnés à la nature de son objet.

On n'a point encore tenté d'établir de Colonie dans la *Baie d'Hudson*. La Compagnie n'y a que deux petits Forts. Le pays est généralement stérile ; il ne croît pas même un pin dans les contrées du Nord, & la terre est si froide, qu'il n'y vient que quelques misérables arbrisseaux. L'hyver dure neuf mois de l'année, & les chaleurs sont excessives pendant les trois autres, excepté lorsqu'il regne des vents du Nord. Les grains d'Europe qu'on y a porté, y ont tous péri ; mais peut-être ceux de Suéde & de Norvege y réussiroient-ils mieux, vu la ressemblance des climats. Quoique Cambridge soit par le 51ᵉ degré de latitude, & dans un climat plus

tempéré, l'hyver ne laisse pas d'y être très-rude & très-long, & le terrein fort fertile. Il s'en faut cependant beaucoup qu'il augmente uniformément à proportion qu'on approche du Nord. Le Capitaine James, ayant passé l'hyver dans l'Isle de Charlton, laquelle est située au 51e degré de latitude, y essuya un froid si violent, qu'il crut qu'il étoit impossible d'y habiter. Cependant la Compagnie a un Fort dans un endroit plus près du Nord, où ses Employés ne laissent pas de vivre à leur aise. On l'appelle le *Fort-Nelson*.

Tous les animaux de ces contrées ont le poil très-doux, très-chaud & très-touffu; & pendant l'Eté on remarque, ici de même que dans les autres endroits, beaucoup de variété dans leurs couleurs. Cette saison passée, ils prennent leurs habits d'yver, & les animaux, de même que la plupart des oiseaux, deviennent aussi blancs que la neigne, ce qui est une couleur commune, tant aux choses animées, qu'à celles qui sont inanimées. Ce phénoméne est très-surprenant, mais ce qui l'est encore plus, & qui fait admirer la sagesse & la bonté de la Providence est, que les chiens & les chats qu'on a transportés d'Angleterre

dans la Baie d'Hudſon, ont entiérement changé de poil à l'approche de l'hyver, & qu'il eſt devenu plus long, plus doux & plus touffu. Quant aux habitants du pays, la Providence, ici comme par tout ailleurs, ne leur a donné d'autres ſecours que leur art & leur induſtrie, & ils en montrent beaucoup dans la maniere dont ils allument du feu, dont ils s'habillent, & dont ils garantiſſent leurs yeux des mauvais effets de la blancheur de la neige, dont ils ſont entourés pendant la plus grande partie de l'année. Ils ſont d'ailleurs très-ſauvages. Ils ne reſſemblent ni pour la taille, ni pour la phiſionomie aux Américains qui habitent les contrées Méridionales, mais plutôt aux Lapons & aux Samoïedes d'Europe, dont ils ſont probablement deſcendus. Les autres Américains paroiſſent tirer leur origine des Tartares.

Voilà tout ce que j'avois à dire des Colonies Angloiſes établies dans l'Amérique. Je me flate que perſonne avant moi n'en a donné une idée auſſi complette en ſi peu de mots. Le Lecteur peut maintenant juger par lui-même, car mon deſſein n'eſt point de prévenir ſon jugement là-deſſus, des progrès

qu'elles ont fait, du principe végétatif qui est en elles, de sa force, & des signes de corruption qu'on peut y remarquer. Il sera encore en état de connoître jusqu'à quel point nous avons poussé les avantages que nous pouvons tirer de notre situation, & de la nature du pays, &, au cas que nous l'ayions fait, si nous avons atteint le dernier point, il verra encore de quelle utilité ces Colonies ont été à l'Angleterre, & ce que celle-ci a fait, ou négligé de faire, pour les rendre heureuses & les faire prospérer. Il est certain qu'elles méritent notre attention, & qu'elles sont à même de la récompenser. Dans l'état même où elles sont, j'ose dire que nous en tirons plus de profit, que les Espagnols & les Portugais n'en tirent des leurs, quoiqu'elles abondent en or, en argent & en pierreries, au lieu que les nôtres sont privées de ces richesses éblouissantes & trompeuses. Mais il me seroit aisé de prouver, que si elles nous eussent procuré ces riches métaux, elles nous seroient infiniment moins avantageuses. Le commerce que nous faisons avec elles, excite notre émulation & notre industrie ; elles ne nous donnent rien qui ne leur appartienne, & ce que

nous en recevons, entre dans nos manufactures, excite notre induſtrie, & augmente notre commerce, au lieu que l'or n'eſt que le motif, & non le moyen de commercer. On remarque dans les Nations, de même que dans les fortunes des particuliers, que tout ce qui ne vient point du travail, & que l'on acquiert par d'autres moyens, n'eſt pas de longue durée. De pareilles acquiſitions énervent l'induſtrie, qui ſeule eſt la ſource des vraies richeſſes.

Nos ancêtres n'ont pu comprendre, qu'une nation pût ſe peupler, en envoyant au-dehors une partie de ſes habitants. Nous avons vécu pour voir ce paradoxe confirmé par l'expérience, mais nous n'avons pas aſſez profité de celle-ci ; puiſque nous commençons, du moins quelques-uns de nous, à craindre de dépeupler notre pays, en fondant de nouvelles Colonies, ou en augmentant celles qui ſont déja fondées. Si nos Colonies trouvent, comme elles l'ont fait juſqu'à préſent, à occuper un grand nombre d'hommes, il n'eſt pas à craindre qu'elles manquent jamais d'ouvriers. Il eſt abſurde de croire qu'une Nation riche, commerçante, & qui fait valoir beaucoup de manufactures, puiſ-

ſe manquer d'habitants; car outre que les hommes ſe multiplient naturellement là où ils trouvent le plus de moyen de ſubſiſter, il eſt auſſi naturel qu'ils accourent dans un pays riche, & où ils trouvent de l'occupation, qu'il l'eſt que l'air s'inſinue dans les parties où il y a du vuide. Il faut bien peu connoître ce pays pour ne pas s'appercevoir, qu'il y a une quantité de gens, qui, s'ils trouvoient à s'occuper ailleurs, pourroient s'expatrier ſans que le public s'en reſſentit.

J'ai déja obſervé que le commerce de nos Colonies mérite plus d'attention qu'aucun autre que ce ſoit, non-ſeulement à cauſe des avantages dont je viens de parler, mais parce que nous ſommes aſſurés d'en être récompenſés avec uſure. L'objet eſt entre nos mains, il eſt d'une nature favorable, & d'une étendue à occuper un génie inventif. L'étude de la politique a quelque choſe de plus grand & de plus amuſant, que celle de l'économie domeſtique; mais cette derniere, quoique moins éblouiſſante, procure des avantage plus ſolides, plus ſurs & plus durables. Le principal objet que nous devons avoir en vue par rapport à l'Amérique, eſt de peupler,

peupler, d'occuper & de fortifier les Colonies que nous y avons, & de ménager nos intérêts relativement aux François & aux Espagnols. Il nous convient de respecter, de ménager & même de supporter ces derniers, vu que nous pouvons obtenir plus de choses d'eux par cette voie, que par les moyens violens que quelques-uns ont si fort recommandés, & ne cessent de recommander encore, quoique l'expérience nous ait souvent convaincus de leur insuffisance. A l'égard des François, leur caractere, leur situation, leurs projets, en un mot, tout nous a appris que nous devons employer tous les moyens possibles pour les empêcher d'étendre leurs territoires, leur commerce, leur influence, & sur toutes choses, de prendre pied sur nous, mais de maniere à ne point nous affoiblir & perdre nos intérêts de vue pour leur nuire. Comme nous sommes actuellement en guerre, il est impossible de pouvoir rien dire de satisfaisant sur les connexions que nous avons avec eux dans l'Amérique, jusqu'à ce qu'on ait vu par le nouveau Traité de paix, la maniere dont ce pays sera partagé entre les deux nations qui y sont établies.

CHAPITRE XXX.

Gouvernement des Colonies Angloises & Cours du papier. Abus qu'il occasionne. Moyens d'y remédier.

On n'a jamais suivi aucun plan régulier dans l'établissement de nos Colonies. Elles se sont formées, elles ont augmenté & fleuri, selon que le hazard, la nature du climat, ou le caractere des particuliers y ont donné lieu. On ne doit donc pas être surpris de trouver si peu d'uniformité dans leur constitution & leur gouvernement. On a dit qu'il n'y a aucune espece de gouvernement qui n'eût lieu dans quelques-unes de nos plantations. Cette variété est certainement vicieuse; mais cette observation souffre quelque restriction, vu qu'il y a quelques formes qu'elles ignorent entiérement. Par exemple on n'a jamais connu dans aucune le gouvernement Aristocratique.

La premiere Colonie que nous avons fondée est la Virginie. Elle fut gouvernée pendant quelque temps par un Président & un Conseil nommés par la

Couronne; mais après que les habitans se furent multipliés, on ne crut pas qu'il convint de les laisser sous une forme de gouvernement aussi contraire à celui dont ils avoient joui en Angleterre. On leur permit donc d'élire des Députés pour les différentes Comtés dans lesquelles cette province est divisée, lesquelles jouissent des mêmes priviléges que les Députés des Communes en Angleterre. Ces Députés forment ce qu'on appelle la Chambre Basse. On laissa cependant subsister le Conseil, dont les membres étoient nommés, comme ils le sont encore aujourd'hui par la Couronne; & non-seulement ils sont nommés par celle-ci, mais ils ne s'assemblent qu'autant de temps qu'il plaît au Roi de le leur permettre, ce que le Gouverneur a soin de leur signifier. On les traite d'*Honorables*, & on les choisit parmi les personnes les plus riches & les plus apparentes du pays. Ils forment une autre branche de la législation, & on les appelle quelquefois la Chambre Haute de l'Assemblée. Elle est à-peu-près la même que la Chambre des Pairs en Angleterre. Comme la Chambre Basse est la gardienne des priviléges du peuple, de même le

Conseil est principalement établi pour soutenir les prérogatives de la Couronne, & pour tenir la Colonie dans la soumission qu'elle lui doit. Pour mieux répondre à ces fins, les membres qui le composent ne restent en place qu'autant de temps qu'il plaît au Roi de les y laisser.

Après qu'un bill a été reçu dans les deux Chambres, on le présente au Gouverneur qui représente le Roi qui lui donne ou lui refuse son consentement selon qu'il le juge à propos. Il a alors force de loi, mais on est obligé de l'envoyer au Roi & au Conseil d'Angleterre qui peuvent le rejetter, & dans ce cas il n'a plus d'effet. La Chambre haute de l'Assemblée, non-seulement forme une partie de la législation de la Colonie, elle tient encore lieu de Conseil privé au Gouverneur qui ne peut rien faire sans elle; elle tient lieu quelquefois de Cour de Chancellerie. Telle est la forme du gouvernement dans toutes les Isles des Indes Occidentales, dans la Nouvelle Ecosse, dans une province de la Nouvelle Angleterre, & avec quelques restrictions dans une autre; dans la Nouvelle York, la Nouvelle Jersey, la Virginie, les deux Ca-

rolines & la Georgie. On appelle communément cette forme un Gouvernement Royal.

La ſeconde forme uſitée dans nos plantations eſt appellée un gouvernement propriétaire. La premiere fois que l'on s'établit dans cette partie du monde, il n'étoit pas difficile à un homme qui avoit du crédit à la Cour, d'obtenir des pays auſſi vaſtes que bien des Royaumes, d'être revêtu d'un pouvoir peu inférieur à celui d'un Souverain, de leur donner telles loix & telle forme de conſtitution qu'il lui plaiſoit. Le ſeul hommage qu'il fût tenu de rendre à la Couronne d'Angleterre, ſe réduiſoit à un arc, quelques pelleteries & autres bagatelles. Nous avions autrefois plus de gouvernemens de cette eſpece que nous n'en avons à préſent. Ce fut ainſi que la Barbade fut cédée au Comte de Carliſle; & de notre temps, l'Iſle de Sainte-Lucie au Duc de Montaigu; mais cette conceſſion, après avoir jetté ce Seigneur dans des dépenſes conſidérables, n'aboutit à rien, la France ayant fait revivre les droits qu'elle avoit ſur cette Iſle. Notre union avec cette Couronne en 1722, nous empêcha de ſoutenir les nôtres avec la vi-

gueur néceſſaire. La Caroline étoit autrefois un gouvernement de cette eſpece; mais il fut partagé entre huit différens propriétaires. On a vu ci-deſſus les raiſons qui les obligerent à renoncer à leurs droits. La Nouvelle Jerſey étoit auſſi un gouvernement propriétaire, mais qui tomba de même que les autres. Les ſeuls gouvernemens de cette eſpece qui ſubſiſtent aujourd'hui, quoique conſidérablement déchus de leurs priviléges, ſont la Penſylvanie & Maryland. La conſtitution de cette derniere reſſemble exactement à celle des gouvernemens Royaux; un Gouverneur, un Conſeil & une Aſſemblée des repréſentans de la nation; le Gouverneur eſt nommé par le propriétaire, & confirmé par la Couronne, laquelle a la nomination des Communes, & ſes Officiers ſont indépendans du gouvernement de la province. Dans la Penſylvanie, le propriétaire eſt ſoumis aux mêmes reſtrictions que celui de Maryland du côté de la Couronne; mais il eſt encore plus reſtreint du côté du peuple, dont la légiſlation n'a que deux parties, ſçavoir, l'Aſſemblée du peuple & le Gouverneur; de ſorte que celui-ci n'ayant point dans le Conſeil le même aſcendant

que dans les autres provinces, il eſt ſûr, toutes les fois qu'il n'eſt point d'accord avec le peuple, d'avoir le deſſous.

La troiſieme forme eſt celle des Chartres, appellée par les Anglois *Charter government*. C'étoit autrefois celle de toutes les provinces de la Nouvelle Angleterre, mais elle ne ſubſiſte plus que dans deux, ſçavoir, Connecticut & l'Iſle de Rhodes. Par les Chartres de ces Colonies, le pouvoir exhorbitant dont jouiſſoient les particuliers dans les gouvernemens propriétaires, réſide dans le corps du peuple, ce qui me paroît infiniment plus dangereux. Ce n'eſt à tous égards qu'une pure Démocratie. Ils éliſent tous leurs Officiers depuis le plus grand juſqu'au plus petit; ils les dépoſent à leur gré, & les loix qu'ils font ſont valides, ſans même que le Roi les approuve. Je ſuis perſuadé que cette liberté immodérée a contribué en quelque ſorte à faire fleurir ces Colonies; mais d'un autre côté, elle les a rendues moins utiles à l'Angleterre; au lieu qu'il fût arrivé tout le contraire, ſi l'on eût ſuivi un plan qui eût embraſſé les intérêts de la Grande Bretagne, de même que ceux des nouveaux établiſſemens. La vérité eſt qu'il ne pa-

roît aucune légiſlation dans le plan de nos Colonies. Les gouvernemens en Chartres étoient évidemment établis ſur le modele de quelque-unes de nos Communautés ; & quoique bons en eux-mêmes, ils ne valent rien pour des peuples établis dans des contrées éloignées & loin des yeux & de la main du pouvoir ſuprême. Une conſtitution peut être utile pour un membre inférieur d'un grand corps, & qui lui eſt étroitement uni ; mais elle ne vaut rien pour un nouvel établiſſement, lequel doit former une eſpece de République dépendante dans une contrée éloignée. Le but que l'on doit ſe propoſer, eſt de rendre le nouvel établiſſement le plus utile qu'il eſt poſſible à la nation ; d'aſſurer ſa dépendance ; de pourvoir au bien-être, à la ſureté & au bonheur de ceux qui le compoſent ; de les protéger contre leurs ennemis, de les garantir de la tyrannie & de l'avarice de ceux qui les gouvernent, & des mauvais effets que produit la trop grande licence ; de faire enſorte que par trop de liberté ils n'oublient jamais qu'ils ſont ſujets, ni que la trop grande ſervitude les mette à même de ne plus ſe regarder comme ſujets de la Grande Bretagne. Voilà,

je penſe, ce que doivent être les Colonies. Or, le gouvernement en queſtion ne ſe propoſe aucun de ces objets, & ne vaut par conſéquent rien pour ces ſortes d'établiſſemens.

La province de la baie de Maſſachuſets, qui eſt en partie un gouvernement de cette eſpece populaire, mais tempéré par l'autorité royale, paroît être ſur un plus mauvais pied, pour n'avoir point pourvu aux honoraires du Gouverneur. Cette faute a donné lieu à quantité d'autres, parce que le Gouverneur eſt obligé d'uſer d'intrigues & de ſtratagêmes pour concilier les différens rôles qu'il eſt obligé de faire, & de gouverner par le moyen des factions & des cabales. De-là vient que les charges de ce ſeul gouvernement ſont plus fortes que celles des autres provinces de la Nouvelle Angleterre priſes enſemble, quand même on y ajouteroit celles de la Penſylvanie & de la Nouvelle York. Cette Colonie eſt extrêmement endettée, ſes dettes augmentent tous les jours, & ſon commerce va en décadence.

On ſe plaint depuis longtemps de ce qu'on ne peut citer les Gouverneurs de l'Amérique en Juſtice, lorſqu'ils com-

mettent des malverſations dans leurs provinces, ni leur faire reſtituer les ſommes d'argent qu'ils ont extorquées au public. Nous avons maintenant trois moyens pour remédier à cet abus, le Conſeil privé, le banc du Roi & le Parlement. Le Conſeil, lorſque les plaintes ſont fondées, peut dépoſer le Gouverneur ; il ne peut aller plus loin. Le banc du Roi peut le châtier des fautes qu'il a commiſes dans l'Amérique, de même que ſi c'étoit en Angleterre. Le Parlement a un pouvoir illimité dans ce qui concerne la recherche & le châtiment des crimes. Le premier de ces moyens ne ſçauroit ſuffire pour intimider un Gouverneur qui s'eſt enrichi par des voies iniques, & qui peu ſenſible à l'honneur, conſent à ſe démettre de ſa charge, pour jouir paiſiblement des biens qu'il a amaſſés. Le banc du Roi, ou telle autre Cour de Juſtice, me paroît être également inſuffiſant pour cet effet, parce que les fautes que l'on commet dans le gouvernement, quelque griéves qu'elles puiſſent être, ne ſont point de nature à pouvoir ſubir toutes les formalités d'un cours de juſtice réglée. Le Parlement peut faire l'un & l'autre ; mais il peut arriver que les

provinces restent aussi foulées qu'elles l'étoient auparavant.

La loi qui a cours dans toutes nos provinces, indépendamment des actes qu'elles ont faits de temps en temps pour les affaires qui les concernent, est commune à toute l'Angleterre; elle n'est qu'un composé des loix anciennes & d'une partie des nouvelles que la plupart de nos Colonies ont adoptées avec aussi peu de choix que de discernement. Il est vrai que les loix d'Angleterre se sont perfectionnées par succession de temps; mais elles sont devenues plus diffuses, plus épineuses & plus embrouillées, tant par les abus qui s'y sont glissés, que par les moyens qu'on a pris pour y rémédier. Les Colonies demandent des loix plus simples, plus claires & plus précises, quand même elles seroient moins parfaites; des loix appropriées au temps, au pays & aux mœurs de ceux qui le composent. Il y a quantité de choses dans les loix d'Angleterre, qui sont fondées sur des raisons qui ne subsistent plus il y a long-temps, & qui ne conviennent qu'à elle seule. Cependant tout le poids de cette masse mal assortie que ni nous ni nos peres n'avons pu supporter, porte sur

ces Colonies ce qui occaſionne des diſputes, & ne fait que les entretenir, parce que ces loix ſont trop embrouillées, & ne ſont point appropriées à leur objet. De-là vient que dans pluſieurs de nos Colonies, les gens de Juſtice ſe ſont emparés d'une partie des richeſſes du pays, quoiqu'ils ſoient moins utiles dans ces ſortes d'établiſſemens que dans les pays plus peuplés, où il y a quantité de gens qui ne s'occupent ni des Arts ni de l'Agriculture, ni du commerce. Nos freres de l'Amérique auroient certainement mieux fait de ſe contenter des priviléges auxquels les Anglois doivent leur gloire & leur bonheur, ſans y joindre cette quantité de fatras, auſſi inutile chez nous que préjudiciable dans nos Colonies.

Les loix ne ſont gueres plus propres que l'argent à cimenter les ſociétés ; & celles-ci fleuriſſent, & vont en décadence, ſelon l'état où ces deux ſe trouvent. Il eſt aiſé de juger que la balance du commerce avec la Grande Bretagne étant toute au préjudice des Colonies, que l'or & l'argent qu'elles peuvent tirer des autres branches de leur commerce, fait peu de ſéjour dans l'Amérique. Il s'enſuit de-là qu'avant qu'il

ſoit peu, elles manqueront d'argent, & ce que je dis ici eſt confirmé par l'expérience. On voit très-peu d'argent chez elles, malgré la vaſte étendue de leur commerce. On a cru pouvoir ſuppléer à ce défaut par ce qu'on appelle papier courant; mais c'eſt juſtement ce qui l'a occaſionné. Cette monnoie n'a point été établie pour la commodité du trafic, mais par les beſoins du gouvernement, & ſouvent par les fraudes & les artifices de quelques particuliers qui n'ont eu que leurs intérêts en vue. Il eſt vrai qu'avant cette invention l'argent étoit aſſez rare dans l'Amérique; mais ils augmentoient ſa valeur, & ils s'en trouvoient bien. Je n'examinerai point ici les cauſes qui ont augmenté les charges du gouvernement dans toutes nos provinces de l'Amérique, dont la principale eſt d'avoir formé des projets diſproportionnés à leurs forces. Cela les a jettées dans des dépenſes qu'elles n'ont pu ſupporter; & comme on a vu que ce ſeroit les ruiner entiérement que de leur impoſer de trop fortes taxes, le crédit eſt alors venu au ſecours de l'argent, & le gouvernement a créé des billets, juſqu'à la concurrence des ſommes dont elles avoient beſoin, que les

particuliers ont été obligés de prendre en payement. On en est même venu à imposer une taxe, ou bien on a trouvé des personnes qui ont engagé volontairement leurs terres, pour répondre du payement de cette dette, & retirer ces billets. Mais avant que ces taxes ayent produit l'effet qu'on s'est proposé, il est survenu des nouveaux besoins qui ont obligé d'en créer d'autres; les dettes se sont accumulées, & les taxes n'ont pu suffire pour les acquitter. On s'est même apperçu que les cautions que l'on avoit données, étoient frauduleuses, & presque toujours insuffisantes. Ces billets n'ont pu soutenir plus long-temps le crédit du gouvernement, lequel est fondé sur ses revenus. On l'a comparé avec son commerce, & il s'est trouvé si disproportionné, que ces billets ont diminué dans quelques endroits de dix, de vingt, cinquante, & même quatre-vingt pour cent. Ça été en vain que le gouvernement a voulu soutenir son crédit, jusqu'à forcer les particuliers à recevoir ces billets sur le pied qu'on les avoit créés, & même sur celui de l'or & de l'argent. Ils sont tombés de plus en plus en discrédit, parce que le gouvernement a continué d'en créer

de nouveaux, ſans ſe mettre en peine de retirer les premiers, ſans qu'il lui ait été poſſible de lui donner cours.

Il eſt aiſé de ſentir combien l'incertitude où l'on eſt ſur la valeur de l'argent, doit retarder les affaires, vu qu'un homme qui reçoit aujourd'hui un billet en payement ſur le pied de dix ſchelins, ne pourra le faire paſſer demain pour cinq, ni peut-être pour trois. On ne ſçauroit trop multiplier l'argent dans un pays, à cauſe que plus il augmente, & plus c'eſt un ſigne que le commerce augmente auſſi, vu que c'eſt par lui qu'on juge de ſon étendue, de même que de la vigueur de tout le corps politique. Mais ce papier peut augmenter, ſans que le commerce augmente, & ſouvent même lorſqu'il diminue; car il n'eſt point la meſure du commerce de la nation, mais des beſoins de ſon gouvernement; & il eſt abſurde, & même ruineux que la même cauſe qui appauvrit naturellement une nation, puiſſe en même-temps être la ſeule cauſe de ſa richeſſe.

Le cours des monnoies dans nos plantations ne doit point ſe régler ſur les fonds que nous avons en Angleterre. Car outre qu'il ne dédommage point

de la mauvaiſe qualité de la caution ; celle-ci eſt ſi uſée, qu'il eſt impoſſible de la mettre en crédit, y ayant des endroits dans la Nouvelle Angleterre, où ſi l'on vendoit les fonds de terre & les particuliers qui les poſſedent enſemble, on n'en tireroit pas aſſez d'argent pour acquitter tous les billets qu'on a répandus dans le public.

Je ſuis perſuadé que l'on peut encore trouver quelque remede à ce mal, d'autant plus que ceux qui ſont à la tête des affaires, s'intéreſſent eux-mêmes à le faire ceſſer. Ce ſeroit de frapper en Angleterre ou dans l'Amérique une monnoie courante dans laquelle il y eût autant d'alliage qu'il le faut pour lui laiſſer quelque valeur, mais d'un ſi bas alloi, qu'elle ne peut avoir cours en Angleterre. On a ſouvent employé cet expédient avec ſuccès dans pluſieurs contrées de l'Europe ; mais particuliérement en Hollande, qui eſt certainement une nation qui entend parfaitement le commerce, de même que ſes véritables intérêts.

FIN.

De l'Imprimerie de P. AL. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi.

ion ;
ſſible
s en-
e, où
& les
able,
pour
épan-

t en-
mal,
la tête
êmes à
per en
e une
l y eût
our lui
n ſi bas
ours en
oyé cet
uſieurs
ticulié-
ertaine-
arfaite-
que ſes

IEUR,